Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14122 — 5 F

SAMEDI 23 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Fronde africaine

OFFICIELLEMENT, le sommet franco-africain de La Baule s'est achevé, jeudi 21 juin, de façon conforme aux désirs du président Mitterrand. Après que celui-ci eut lié l'octroi de l'aide aux efforts de démocratisation dans les pays demandeurs, ses hôtes se sont engagés, par la déclaration finale, à « associer plus étroitement les populations concernées à la construction de leur avenir politique, économique et social ». Ainsi, en échange de nouvelles facilités pour le remboursement de la dette ou son effacement pur et simple, les présidents en place paraissent-ils accepter de jouer le jeu du multipartisme demandé par des contestataires de plus en plus entreprenants.

M. Mitterrand a évité de poser un ultimatum, parlant simplement d'aide « plus tiède pour les régimes autoritaires et plus enthousiaste pour ceux qui auraient franchi le pas ». Il a précisé qu'il n'y aurait pas de « barème », car il n'existe pas de « modèle de référence ».

MALGRÉ ces précautions, un vent de fronde a soufflé à La Baule dans certaines délégations qui, en privé, ne cachaient pas leur méfiance à l'égard d'une démocratie à l'occidentale, susceptible de provoquer des situations confuses, avec une pléthore de partis politiques ou un réveil du tribalisme.

On a bien mesuré l'agacement des Africains, hors des amabilités de banquet, dans le débat pour le choix du pays hôte de la prochaine « réunion de famille », dont la périodicité est portée à deux ans, en alternance avec les sommets de la francophonie. Contrairement aux usages antérieurs, le projet de déclaration finale, soutenu par les Français, reportait ce choix à plus tard, le confiant à une réunion des ministres des affaires étrangères, prévue en juin 1991 à Paris. Epaulé par le roi Hassan II, avec lequel il est dans les meilleurs termes, le président Bongo a obtenu à la dernière minute que la conférence franco-africaine de 1992 ait lieu à Libreville.

AINSI le président gabonais, confronté récemment à des manifestations qui provoquèrent l'envoi d'un contingent militaire et l'évacuation d'une partie de la population française, se retrouve crédité d'un avenir stable. Certes, le Gabon était engagé dans le multipartisme avant les troubles du printemps, conformément – déjà – aux vœux de Paris. Certes, la panique qui a saisi les opérateurs économiques étrangers a contribué à faire surestimer l'ampleur d'une révolte quelque peu retombée depuis. Mais la décision prise à La Baule est une gifle pour les opposants qui espèrent le départ de M. Bongo après des élections libres. C'est aussi une reculade de la part des Français d'abord peu pressés de faire un tel cadeau à un président particulièrement contesté au sein du Parti socialiste.

Supportant mal les critiques de la presse occidentale, les présidents africains pourraient devenir des partenaires moins dociles. La France qui, par intérêt et par facilité, avait cherché à placer ses relations avec eux sur le terrain de l'affectivité, voire à les infantiliser, risque d'être chahutée dès lors qu'elle s'érige en professeur de démocratie.

Lire l'article de JACQUES DE BARRIN page 30 - section C

M 0147 - 623 0 - 5,00 F

Des dizaines de milliers de victimes après le tremblement de terre

Une aide internationale très large s'organise en faveur de l'Iran

Le séisme qui a ravagé toute la partie nord-ouest de l'Iran aurait fait, selon le dernier bulletin officiel publié vendredi 22 juin après-midi, 14 100 morts et près de 30 000 blessés. La secousse qui a été ressentie jusqu'à Téhéran a détruit des villages entiers et des quartiers de grandes villes. Les Etats-Unis ont proposé leur aide. La France, la Grande-Bretagne et le Japon ont envoyé des secours.

L'Irak, ennemi de l'Iran dans la guerre du Golfe, a aussi offert son assistance et présenté ses condoléances aux Iraniens.



C'est le tremblement de terre le plus meurtrier en Iran depuis dix ans. Dix mille personnes au moins ont trouvé la mort dans la province de Ghilan, qui borde la mer Caspienne, et 2 300 dans celle de Zandjan, plus au sud. La secousse a duré pas moins d'une minute dans la nuit du 20 au 21 juin. Plus de trente heures après le séisme, des milliers de victimes étaient toujours ensevelies sous les décombres et dans la boue. Les nombreuses routes bloquées par les glissements de terrain rendent plus difficile encore la tâche des sauveteurs. Les hôpitaux sont débordés. Des pays comme les Etats-Unis, qui n'ont pas de relations diplomatiques avec Téhéran, la France, la Grande-Bretagne, le Japon ont offert une aide financière et des équipements spécialisés.

Lire nos informations page 11 - section B

La préparation du budget de 1991

L'Etat dépensera plus et réduira moins les impôts

Les dépenses publiques devraient augmenter de 5,3 % dans le budget de l'Etat pour 1991 et privilégier l'éducation nationale, la recherche et le logement social, a déclaré, le jeudi 21 juin, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, à l'issue d'une réunion tenue à l'hôtel Matignon avec MM. Michel Rocard, Pierre Bérégovoy et Michel Charasse.

Le gouvernement pourra-t-il annoncer de nouvelles baisses d'impôts à la rentrée prochaine, lors de la présentation au Parlement de son projet de budget pour 1991 ?

Ces dernières années, la fiscalité a été sensiblement allégée, au bénéfice des entreprises comme des particuliers. Si les contribuables ne s'en sont pas aperçu nettement, c'est parce que l'activité et les revenus ont augmenté, élargissant les bases imposables. Mais les taux, eux, ont bel et bien diminué, que ce soient ceux de la TVA, de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Et le nombre des personnes exonérées s'est accru, notamment en 1987 (1). On peut dire que si la législation fiscale n'avait pas été allégée depuis 1986, les Français auraient à payer cette année 100 milliards de francs d'impôts de plus qu'ils n'en débourseront. Ce qui aurait d'ailleurs fait complètement disparaître le déficit budgétaire.

Cette politique d'allégements fiscaux – l'idée avait été lancée par M. Mitterrand en 1982 avec son engagement de stabiliser puis de réduire les prélèvements obligatoires – n'a pu prendre corps qu'en 1986-1987 du fait du prolongement de la crise en France (2). Elle reste le credo officiel, de la droite comme de la gauche. C'est ainsi qu'à différentes reprises, M. Bérégovoy a fait clairement allusion à de nouvelles baisses de la TVA et de l'impôt sur les sociétés.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 25 - section C

(1) Le système dit de la décote a exonéré en 1986 deux millions de contribuables qui avaient à payer un impôt inférieur à 2 200 F. Elle a réduit de 30 % l'impôt d'un million huit cent mille contribuables.

(2) En période de crise, les recettes fiscales sont inférieures aux prévisions, car l'assiette de l'impôt se réduit avec l'activité et les revenus. Ce fut le cas en France de 1980 à 1985.

Quatre idées-forces pour l'Europe

La position britannique sur l'union politique à la veille du sommet de Dublin

par Douglas Hurd

Dublin verra la semaine prochaine le Conseil européen se réunir pour la troisième fois en six mois. Après le marché unique et l'UEM en décembre, l'unification allemande en avril, voilà l'union politique européenne. Quel ordre du jour ! Mais de quoi s'agit-il exactement ? Des mots ou d'une réalité à portée de main ? Robert Schuman voyait juste, en 1950, quand il déclarait : *« L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble ; elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. »* Une analyse prophétique à l'époque, pleine de sagesse aujourd'hui.

Quatre idées-forces devront à mon avis guider nos travaux sur l'union politique, à Dublin et au-delà. Car il importe, premièrement de renforcer la légitimité démocratique de la Communauté et d'en faire une Europe plus proche du citoyen, deuxièmement, d'optimiser le fonctionnement de nos institutions, troisièmement, de veiller à ce qu'elles n'interviennent que là où elles s'imposent et là seulement – c'est le fameux principe de subsidiarité. Enfin, de renforcer la voix de la Communauté dans le monde et de maintenir à l'Europe son caractère ouvert et libéral.

Nous n'avons nul besoin d'une révolution pour cela. La Communauté est une réussite. Nous réalisons, aujourd'hui, les avancées concrètes qu'appelait Schuman de ses vœux. L'Europe est en marche ; la Communauté doit garder toute sa dynamique.

Lire la suite page 4

▶ Douglas Hurd est chef de la diplomatie britannique.

Elysée - Matignon : la guerre des nerfs

L'attitude distante du chef de l'Etat à l'égard du premier ministre entretient les spéculations sur l'avenir de M. Rocard

M. Mitterrand n'assure plus à son premier ministre qu'un « service minimum ». C'est du moins ce que l'on pense, avec un rien de résignation, dans l'entourage de M. Rocard, après les commentaires elliptiques mais clairs du président de la République sur le chef du gouvernement, à Solutré le 3 juin puis dans *le Monde* du 20 juin. A Solutré, M. Mitterrand s'était contenté de remarquer qu'il gardait M. Rocard parce qu'il l'avait choisi : *« C'est moi qui l'ai appelé (...), je ne vais pas me plaindre de ce que j'ai fait ; je ne me suis pas trompé. »* Au *Monde*, il a simplement déclaré qu'il souhaite la *« réussite »* du premier ministre. Comment aurait-il pu dire l'inverse ?

Il serait exagéré d'affirmer que rien ne va plus entre le président de la République et son premier ministre. Mais à l'Hôtel Matignon plus personne ne cherche à entretenir la fiction d'un ciel sans nuages. Ce n'est pas que la vie quotidienne du couple exécutif soit devenue impossible, ni éprouvante. Un conseiller du premier ministre hasarde même : *« Il paraît qu'en ce moment le président est charmant... »*

Il est pourtant clair que M. Rocard est entré dans une deuxième phase, plus difficile que la première, de son séjour à Matignon. Selon un récent essai (1), les relations entre les présidents de la Vᵉ République et leurs premiers ministres sont soumises à un rythme immuable.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 8

(1) Pierre Servent, Oedipe à Matignon, Balland, 1989.

Les atours de la presse « de terroir »

Du *Bulletin d'Espalion* à *L'Éveil de Lisieux* en passant par *le Courrier de Paimbœuf* ou *l'Éclaireur du Gâtinais*, la presse hebdomadaire régionale souffre de son image vieillotte, de la concurrence des « gratuits » et des radios locales. Elle compte pourtant près de 300 titres, touche près de 15 millions de lecteurs et « pèse » 1,5 milliard de francs.

Surtout, elle a entrepris depuis dix ans, sous l'impulsion d'une nouvelle génération de managers, un vaste effort de modernisation et de concentration, qui améliore sensiblement sa rentabilité. Aussi cette presse « de terroir », forte de sa proximité avec les lecteurs, suscite aujourd'hui les appétits du groupe Hersant, d'Havas ou des grands quotidiens régionaux.

Lire page 22 - section C l'article d'YVES-MARIE LABÉ

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Démocratie

La justice délabrée

par François Léotard

LES fastes de la célébration du Bicentenaire de la Révolution française n'ont pu masquer le délabrement grave de l'institution judiciaire, organe essentiel de la protection des droits de l'homme et du citoyen, qui n'est plus en mesure aujourd'hui de jouer son rôle de garant des libertés publiques.

Face à cette situation née d'une crise morale et matérielle sans précédent, le Syndicat de la magistrature, proche du pouvoir socialiste, a appelé l'ensemble des magistrats à une grève le 21 juin, bien que ce *droit ne leur soit pas reconnu par* leur statut.

L'Union syndicale des magistrats et l'Association professionnelle des magistrats ont également décidé de manifester à cette date. Ainsi pour la première fois dans l'histoire de la magistrature, toutes les organisations professionnelles, malgré leur division, se rejoignent dans l'action.

Ce mouvement a reçu également, fait exceptionnel, l'appui de la grande majorité de la Cour de cassation. Cette grève des magistrats judiciaires suit ainsi de quelques jours celle de leurs collègues des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Ces grèves ont toutes le même objectif. Les juges ne veulent plus, avec raison, cautionner le désintérêt croissant de l'exécutif pour l'institution judiciaire, et qui se manifeste par un constat de divorce entre les Français et leur justice.

Les nombreuses affaires récentes ont illustré d'une manière criante la dépendance de la justice pénale à l'égard de l'exécutif. Cette république du non-lieu et de l'amnistie dans laquelle nous vivons a provoqué une profonde crise morale de tous les magistrats, fonctionnaires et auxiliaires de justice.

La lenteur de la justice est également une réalité dont souffrent nos concitoyens, notamment en matière sociale et pénale. Les chiffres-clés de *la justice publiés à La Documentation française* au mois d'octobre 1989 sont éloquents. Ils indiquent que la durée moyenne de règlement des affaires civiles est en 1988 de 16,9 mois pour les cours d'appel, de 10,5 mois pour les tribunaux de grande instance, de 4,4 mois pour les tribunaux d'instance et de 10,5 mois pour les conseils de prud'hommes. Ces chiffres ne sont bien sûr qu'une moyenne variable selon les villes et les régions.

Aucun chiffre n'est donné en ce qui concerne la durée des affaires pénales. Cependant, le nombre et la durée excessifs des détentions provisoires que j'ai pu personnellement constater lors de ma récente visite de la maison d'arrêt de la Santé placent la France dans le peloton de queue des pays de la CEE pour le respect de la Convention européenne des droits de l'homme en ce domaine.

Cette lenteur ne peut cependant être imputée aux magistrats, qui bénéficient d'une image valorisante justi*fiée dans l'opinion*, qui les considère compétents, intègres et courageux.

La cause de cette situation doit être recherchée dans le budget déficient alloué à la justice pour assurer ses missions. La politique de moder*nisation annoncée périodiquement* tant par le garde des sceaux que par le premier ministre reste toujours au stade de l'incantation.

Diplomates, magistrats, militaires

Avec 1,38 % du budget de l'Etat, il n'existe aucune possibilité sérieuse de rénovation, et l'année 1991 ne sera pas malheureusement l'année de la justice, comme l'avait annoncé *hâtivement et imprudemment* M. Rocard au mois de février dernier.

Enfin, le rapport de la commission Bouchet sur la réforme de l'aide légale, qui vient d'être remis à M. Arpaillange, a confirmé aux Français l'inégalité de l'accès à la justice puisque l'Etat n'a consacré en 1989 que 400 millions de francs pour aider les plus démunis à se défendre.

Mon sentiment est que nous devons faire collectivement un effort de réhabilitation de la fonction publique judiciaire et policière. C'est la nation tout entière qui doit accepter les contraintes que supposera cet effort, parce qu'elle en aura perçu les chances : plus de démocratie, plus de transparence, plus de dignité pour chacun. *De même qu'il n'y a pas de* démocratie sans Parlement, il faut affirmer aujourd'hui qu'il n'y a pas de démocratie sans tribunaux. Ce sont en fait toutes les grandes fonctions régaliennes de l'Etat qu'il convient de réhabiliter (en rémunération, en prestige, en autorité) : le militaire, le diplomate, le policier, le magistrat.

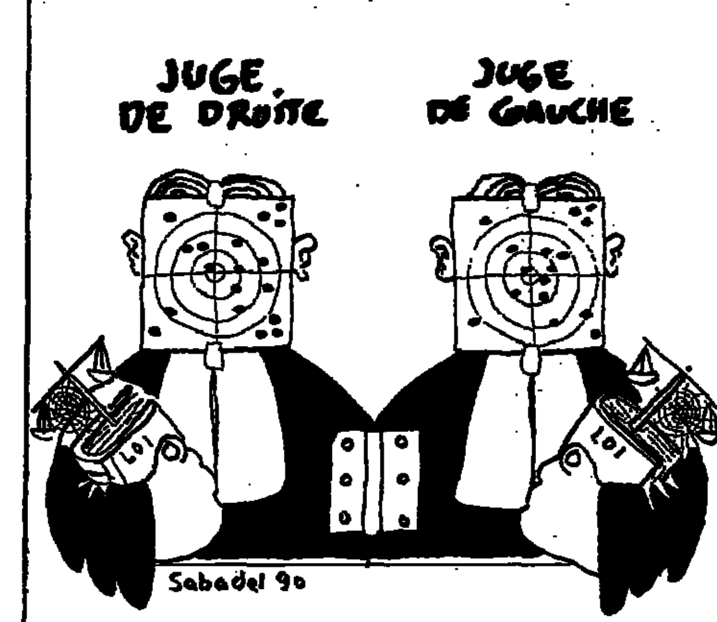
Mais ce dernier, encore plus que les autres, est victime aujourd'hui d'une société qui mêle, dans la *confusion intellectuelle et morale, la* complexité du droit et la tolérance aux abus, la pression politique et l'indifférence civique, l'abondance du spectaculaire et la rareté de la transparence.

Une société libérale, société à laquelle aspirent – consciemment ou non – une large majorité de Français, est fondée sur un Etat de droit, régulée par une jurisprudence, arbitrée par une autorité judiciaire, encadrée par des lois respectées. C'est donc le *juge – indépendant, intègre, compé*tent, accessible – qui en est le meilleur défenseur.

Grève des diplomates en 1989 (c'était une grande première), grève des magistrats en 1990... N'attendons pas, pour réagir, la grève des militaires...

► **François Léotard est président du Parti républicain.**

TRAIT LIBRE



Bibliographie

Danseuse de papier

LA presse écrite a de beaux jours devant elle. Tous les Cassandres à courte vue qui annonçaient sa mort prochaine peuvent rengainer les notices nécrologiques et ravaler leurs larmes de crocodile. Comme le roseau pascalien, le «support» papier plie mais ne rompt point devant les assauts des nouveaux médias. L'avion n'a pas tué le train, la télévision n'a pas tué le journal, la télématique ne remplace pas la carte postale. Donc, nous vivrons des lendemains. A condition de sur*monter les mille et un* blocages, les corporatismes divers, les conservatismes et les frilosités.

Tel est le message que Bernard Wouts exprime dans son livre intitulé *la Presse entre les lignes*. L'an*cien administrateur général du Monde*, devenu PDG du *Point*, est un homme de presse mais n'est pas journaliste. Il n'est pas illégitime que les hommes qui tiennent les comptes dans la presse prennent parfois la plume pour dire leur fait à ceux qui la tiennent dans les journaux. C'est ce que fait l'auteur, sans s'embarrasser de nuances, avec une vivacité de ton qui n'est pas le résultat d'un travail mais bien l'expression d'une nature passionnée, directe.

Les journalistes, sujet tabou

Dans ce qu'il présente comme *«un plaidoyer pour la presse écrite»*, Bernard Wouts procède à un inventaire des différentes fonctions des entreprises de presse, des multiples formes de presse, le tout étayé par des rappels historiques, des statistiques, des arguments de type industriel, des réflexions juridiques (*«La structure juridique d'un journal l'apparente sans ambiguïté à une entreprise comme les autres. Les spécificités sont mineures...»*), des notations de lecteur sourcilleux et ironique, le tout agrémenté de formules provocatrices à l'emporte-pièce. On sent bien que ces dernières sont tout autant destinées à stimuler la réflexion du lecteur profane qu'à agacer la corporation de ces *«bêtes de plume»* dont il évoque brièvement les qualités et détaille les défauts, l'impotence face à la modernité.

Ce livre contient deux livres. Un exposé alerte, précis, utile, sur l'état de la presse écrite en France : législation, distribution, marketing, publicité, rentabilité et coûts, impression, rapports sociaux, état de la modernisation, enjeux culturel et politique. Un véritable manuel d'actualisation des connaissances pour tous ceux, et on veut croire qu'ils sont nombreux, pour qui la chose écrite, demain comme hier, doit être protégée comme une fleur rare et fragile. Au total, une drôle d'activité fondée sur *«une équation à trois facteurs : création, industrie, gaspillage»* et aboutissant trop souvent, selon l'auteur, à *«une économie de danseuse»*.

Mais notre homme est aussi marin et aime à se colleter avec les périls océaniques. C'est un fonceur. Son livre est donc aussi – il comprendra qu'on l'attendait là-dessus avec un *regard plus acéré...* – une adresse vacharde aux journalistes. Sujet *«tabou»*, dit-il, et ce n'est pas faux, dans lequel il va guerroyer avec un plaisir fort visible.

Nous sommes soignés : mépris aristocratique des *réalités* de l'économie des entreprises de presse, *«insuffisances professionnelles»*, notamment dans le traitement de l'économie, prétention à occuper le haut du panier et à s'abriter derrière la sacro-sainte spécificité du métier pour refuser d'anticiper les évolutions nécessaires ou pour s'y soumettre quand elles s'imposent, hypocrisies et bonne conscience, isolationnisme par rapport aux autres catégories de personnel. Les journalistes, que Bernard Wouts a côtoyés dans les journaux où il a travaillé, l'ont beaucoup déçu : *«Une de mes plus constantes déceptions dans ce métier*, écrit-il, *est de voir à quel point les journalistes, acteurs concrets de l'indépendance et du pluralisme, sont indifférents à l'économie de leurs journaux.»*

Un procès contre un procès : combien de journalistes, dans combien de rédactions, se plaignent des «managers» et se disent déçus de l'indifférence de ceux-ci par rapport au contenu des journaux, à l'information ? Incompréhension à double face ? Fantasme contre fantasme ? Jalousies ?

Nulle corporation ne devrait être intouchable et Bernard Wouts a bien raison d'écrire que, parmi les journalistes, il se glisse la même proportion de forbans ou d'incapables (on résume...) que dans n'importe quel autre métier. Mais seule la grande pudeur qu'il masque derrière ses emportements l'aura empêché de relever que, dans ses justes combats pour la presse écrite, il a rencontré des *«bêtes de plume»*, des journalistes, aussi fous que lui de cette sacrée «danseuse» ...

BRUNO FRAPPAT

► ***La Presse entre les lignes*, de Bernard Wouts. Edit. Flammarion, 264 p., 99 F.**

COURRIER

Georges Bidault et la Résistance

Je conçois fort bien que l'épouse de Georges Bidault ait été choquée par le choix d'une photo sur laquelle son mari ne se trouve pas (*le Monde* du 16 juin). La photo la plus connue de la célèbre descente des Champs-Elysées représente, en effet, Georges Bidault en retrait du général de Gaulle.

Une remarque de Mme Bidault m'a cependant heurté. Celle-ci : « *La présence du chef de la Résistance intérieure au côté du chef de la France libre.* » Il n'y a pas eu un chef de la Résistance intérieure et, d'autre part, un chef de la France libre. Il y a eu un chef de la Résistance française et un seul : Charles de Gaulle. Sans les chargés de mission de la France libre puis de la France combattante, venus d'Angleterre et, plus tard, d'Algérie, la Résistance intérieure n'aurait pu avoir une grande efficacité. Ce sont ces « chargés de mission » qui apportaient les moyens dont tout dépendait : les émetteurs-récepteurs de radiotélégraphie et les plans permettant de les mettre en œuvre.

La « *première rencontre entre les combattants de la Résistance intérieure et ceux de la France libre* » avait eu lieu des années avant la fameuse descente des Champs-Elysées.

JEAN LE ROUX
Locquirec.

Néologisme

Informativité

par Philippe Dreyfus

PENDANT près d'un demi-siècle, nous nous sommes complus dans l'amélioration des technologies de l'information, notamment dans les domaines de l'informatique et des télécommunications. Ce faisant, on s'est davantage intéressé aux moyens de traiter, de conserver, de diffuser et de transmettre les informations qu'aux finalités attachées à la mise en œuvre de ces procédés.

Je propose de lancer un nouveau concept, celui d'« informati*vité* ». *L'informativité est à l'infor*mation ce que la productivité est à la production, la compétitivité à la compétition, la créativité à la création. L'informativité d'une organisation qualifie son aptitude *à obtenir, à partir d'informations* dont elle dispose, des résultats répondant à des objectifs définis et mesurables : compétitivité économique pour une entreprise, qualité de service rendu pour une col*lectivité*, accroissement de la satisfaction d'un consommateur, d'un usager ou d'un citoyen pour un prestataire d'un service public ou privé. L'informativité mesure le succès ou l'échec de toute action s'appuyant sur une ou plusieurs techniques de traitement et de communication de l'information.

Elle donnera au chef d'une entreprise le moyen d'évaluer les avantages que celle-ci retire des investissements et des coûts de son système d'information. Elle *permettra, par exemple,* de mesurer les effets d'une campagne de publicité sur l'activité commerciale, de comparer et d'améliorer les performances d'organisations similaires au vu de la réalisation *d'objectifs stratégiques* et globaux. Enfin, la modernisation de l'Etat passe essentiellement par son aptitude à accroître son informativité.

Ce néologisme – comme en son temps celui d'informatique – répond au souci d'exprimer en un seul mot, familier de tous – et traduisible facilement dans les langues étrangères : *informativity* (en anglais) ; *informatividad* (en espagnol), – une idée que l'évolution de l'environnement scientifique, économique, social ou culturel rend utile, sinon indispensable. Or c'est bien l'informativité qui devient aujourd'hui le principal souci des décideurs de toute nature, l'informatique étant, elle, considérée comme un outil perfectionné et complexe contribuant, par les solutions qu'elle permet, à la stratégie des organisations.

J'imagine que « informativité » déchaînera autant de critiques qu'en suscita le mot « informatique » quand je l'ai proposé dans *le Monde* en 1982. Ces critiques ne se turent que cinq ans plus tard, lorsque le terme fut consacré par son inscription au dictionnaire de l'Académie française, grâce au soutien de Louis Armand. Mais les critiques et les débats contribuent largement à la diffusion d'un néologisme.

Peu de personnes réalisent que le mot « informatique » n'existait pas au début de la Ve République, alors que l'informatique – en tant que technique – avait vu le jour en 1940. Souhaitons que le parcours de *« informativité » soit plus* rapide.

► **Philippe Dreyfus est vice-président de CAP Gemini Sogeti.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**
Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**
Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

URSS : en désaccord avec M. Ligatchev

Le chef du parti à Leningrad demande le maintien de M. Gorbatchev au secrétariat général

Le congrès du Parti communiste de Russie, dont les travaux donnent lieu depuis mardi à de très sévères critiques de la direction du pays, a été marqué jeudi 21 juin par un coup de théâtre. M. Guidaspov, le responsable du PC pour la région de Leningrad, souvent présenté comme l'une des principales personnalités conservatrices, a créé la surprise en se livrant, lors d'une conférence de presse, à un plaidoyer en faveur de M. Gorbatchev.

MOSCOU

de notre correspondant

Le président soviétique, a dit M. Guidaspov, *« porte un très lourd fardeau et a beaucoup fait pour le pays »*. Evoquant la possibilité que M. Gorbatchev abandonne lors du prochain congrès du Parti communiste soviétique ses fonctions de secrétaire général, comme l'avait suggéré la veille Egor Ligatchev (*le Monde* du 22 juin), chef de file des conservateurs au bureau politique, Boris Guidaspov n'a pas hésité à déclarer que cela *« serait une très grande perte pour le parti, un drame »*, qui aurait des *« répercussions sérieuses sur les rythmes de la perestroïka »*. Les communistes de Leningrad, a annoncé leur chef, voteront *« probablement »* pour la candidature de Mikhaïl Gorbatchev au poste de secrétaire général.

Quelques heures avant de faire ces déclarations, Boris Guidaspov avait été reçu par le président soviétique au Kremlin, en même temps qu'une délégation venue présenter ses doléances. Recourant à des arguments d'une autre époque, un ouvrier de Leningrad s'était plaint que les *« ouvriers et paysans »* ne soient plus représentés suffisamment dans les organes du Parti et de l'Etat. Il avait même affirmé que la *« contre-révolution »* s'était abattue sur Moscou et Leningrad – dont les deux municipalités sont dirigées depuis peu par des personnalités réformistes – et accusé Mikhaïl Gorbatchev de prôner *« un autre modèle de vie que le nôtre »*.

Un compromis avec les conservateurs

Le président soviétique avait admis, selon l'agence Interfax, que les *« ouvriers et paysans »*, dont le Parti communiste est supposé depuis l'origine défendre les intérêts, n'étaient pas suffisamment représentés dans les organes du Parti et de l'Etat.

Face à l'offensive conservatrice des communistes de Russie, Mikhaïl Gorbatchev essaye de trouver un compromis et il a misé sur Boris Guidaspov. Les journalistes avaient remarqué l'intérêt soutenu du président soviétique lors de l'intervention de ce dernier devant le Congrès de Russie. Les propos très conciliants de M. Guidaspov sur la nécessité de trouver un *« juste milieu »* entre les différentes tendances au sein des rangs communistes ne pouvaient que satisfaire M. Gorbatchev, dont les maîtres mots sont à l'heure actuelle *« entente nationale »*, *« dialogue »*, *« compromis »*.

Le président soviétique estime que le pays, qui s'apprête à affronter une douloureuse transition vers l'économie de marché, a besoin d'un minimum de cohésion. Sans illusion sur la dégradation de l'image du PC, mais conscient du fait qu'aucune structure ou mouvement politique n'est pour l'instant susceptible de prendre la relève, M. Gorbatchev doit encore temporiser avec le Parti communiste et il veut éviter autant que faire se peut sa scission.

D'où la recherche du compromis avec les communistes conservateurs de Russie, auxquels le président soviétique a fourni plusieurs assurances. Le programme de transition vers l'économie de marché, a-t-il expliqué, est en cours de réexamen et sa version finale sera soumise à la discussion de la population, mais aussi du parti. Un plénum du comité central lui sera consacré.

Enfin, en misant sur M. Guidaspov, Mikhaïl Gorbatchev dévoile les divergences entre les conservateurs. Le chef du parti à Leningrad n'a pas caché ses différences d'analyse avec Egor Ligatchev. *« Il peut avoir sa propre position, mais je m'en démarque totalement »*, a-t-il dit. M. Ligatchev risque de faire les frais de ce rapprochement entre M. Gorbatchev et M. Guidaspov, lequel pourrait prendre sa place au bureau politique.

Quant au congrès du Parti communiste de Russie, il a décidé de poursuivre ses travaux jusqu'à samedi pour élire son comité central. Les communistes russes devraient élire vendredi leur premier secrétaire. Les quatre candidats qui s'étaient présentés jeudi étaient des conservateurs bon teint. – *(Intérim.)*

ROUMANIE

Le frère de Nicolae Ceausescu condamné à quinze ans de prison

Le général Nicolae Andruta Ceausescu, frère de l'ancien dictateur, a été condamné jeudi 21 juin à une peine de quinze ans d'emprisonnement par la Cour suprême de justice roumaine.

Le général Ceausescu, soixante-six ans, ancien chef de l'école de la Securitate, était accusé notamment d'avoir tué sept personnes lors de la répression des manifestations de Bucarest, le 21 décembre dernier. Il a été reconnu coupable de tentative de meurtre, d'incitation au génocide et de détention illégale d'armes.

Le procès de Nicu Ceausescu, fils de l'ancien président roumain, a pour sa part été reporté au 16 juillet, le juge chargé du dossier, M. Doru Viorel Ursu, ayant été nommé ministre de l'intérieur.

Par ailleurs, cent vingt-deux des quelque mille personnes arrêtées à Bucarest au cours des troubles de la semaine dernière se trouvaient toujours en détention jeudi, selon des chiffres fournis par le ministre de l'intérieur à une délégation d'étudiants. – *(AFP, Reuter.)*

Selon le « Wall Street Journal »

Les armes nucléaires soviétiques sont retirées des zones troublées

Selon le *Wall Street Journal* daté 22-23 juin, les militaires soviétiques ont commencé à retirer leurs armes nucléaires des régions les plus troublées de l'URSS pour les amener vers des sites plus sûrs, notamment dans la République de Russie.

Les révélations du quotidien américain recoupent des indications recueillies antérieurement auprès de responsables soviétiques et publiées parfois dans la presse de Moscou. Ainsi le physicien Evgueni Velikhov avait révélé dans les *Nouvelles de Moscou* du 4 mars qu'une des raisons de l'intervention de l'armée soviétique à Bakou, en janvier dernier, avait été la crainte que des armes nucléaires (au nombre d'une centaine, selon des estimations occidentales) stockées près de la capitale de l'Azerbaïdjan ne tombent entre les mains d' *« extrémistes »* qui auraient pu ensuite, selon lui, les revendre à des terroristes du tiers-monde.

De même, M. Binnendijk, membre de l'Institut des études stratégiques de Londres, avait révélé en mai avoir appris d'un haut responsable à Moscou que la direction soviétique avait commencé de retirer toutes ses armes nucléaires des trois Républiques baltes. Il s'agit d'éviter aussi bien le détournement d'armes vers des pays étrangers que leur emploi ou leur menace d'emploi dans une guerre civile. Comme l'écrit le *Wall Street Journal*, *« l'histoire abonde en guerres civiles, mais aucune ne s'est produite encore dans un pays qui dispose du plus grand arsenal nucléaire du monde, dispersé dans des centaines de sites sur un très vaste espace »*.

La visite à Paris du premier ministre hongrois

Budapest se lance à corps perdu dans le capitalisme et le parlementarisme

Fort du consensus national sur la « loi du profit », le nouveau premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, a commencé vendredi 22 juin une visite de deux jours en France, après un séjour en RFA où il a obtenu de nouveaux crédits. Outre l'appel qu'il entend lancer aux investisseurs français, M. Antall attend de Paris l'abolition des visas pour les ressortissants hongrois, comme l'ont déjà fait Bonn et Rome, et une plus grande attention au problème de la minorité hongroise en Roumanie.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

S'adressant cette semaine aux investisseurs bavarois, lors de sa première tournée officielle à l'étranger, M. Antall les a invités à passer outre aux *« scènes apparemment chaotiques »* de la vie du nouveau Parlement hongrois, car elles masquent, a-t-il affirmé, un fort consensus de la population sur l'essentiel : la nécessité du passage à l'économie de marché et les sacrifices que cela impose. Un argument renforcé par le fait qu'il est aussi et avant tout celui du principal parti d'opposition à la coalition « de droite » au pouvoir, à tonalité chrétienne-démocrate. L'Alliance des démocrates libres (SzDSz), conduite par d'ex-dissidents parfois « gauchistes », critique en effet le gouvernement pour ses lenteurs à se lancer dans les eaux fougueuses de l'économie libérale.

Des ministres « bien jeunes »

Paradoxe hongrois : c'est grâce à une loi adoptée en mars dernier par le vieux Parlement dominé par les communistes devenus « socialistes » que la Hongrie peut se prévaloir, depuis jeudi 21 juin, d'être le premier pays d'Europe de l'Est à avoir une Bourse officielle. Plus qu'un symbole – la Hongrie a depuis des années un début de marché obligataire, – la nouvelle Bourse a donné le coup d'envoi à une forme de privatisation modèle, après les *« privatisations spontanées »* de cet hiver (*le Monde* du 20 avril). C'est là l'embryon du *« capitalisme populaire »* cher au parti de M. Antall, le Forum démocratique (MDF).

« Nous pouvons créer l'infrastructure financière, donner l'information sur le prix réel des entreprises, mais nous ne pouvons pas créer la confiance, seul le gouvernement peut le faire », déclare le président, élu, de la Bourse de Budapest, M. Lajos Bokros. Or qui est M. Bokros, avec ses trente-six ans et l'aisance d'un « broker » new-yorkais ? Un membre du Parti socialiste hongrois, ex-communiste donc, élu au nouveau Parlement et qui reste un des directeurs de la Banque nationale hongroise.

S'il évite de critiquer ouvertement le gouvernement qui a chassé son parti du pouvoir, il laisse entendre que les nouveaux ministres, en majorité d'anciens enseignants, sont à ses yeux encore bien jeunes : chacun, dit-il, avait un avis différent sur ce que devait être la nouvelle Bourse.

De fait, le lancement de la Bourse dans le contexte économique actuel a de quoi rendre perplexe : baisse de la production, inflation de 24 %, la plus forte dette à l'Est par tête d'habitant et un déficit budgétaire dont le FMI réclame la réduction. Cela, au moment où les turbulences du commerce au sein du COMECON vont gravement compromettre les revenus hongrois, que l'essor des exportations en devises ne peut encore compenser.

Manœuvres en coulisses

Face à ce défi, la Hongrie semble pour le moment enfoncée dans l'*« explosion parlementaire »* : les députés, auxquels le gouvernement n'a pas encore soumis les lois économiques cruciales pour la restructuration, se livrent depuis un mois aux joies nouvelles de la politique politicienne. Tout avait pourtant bien commencé : le MDF, vainqueur des élections du 8 avril, a formé une coalition avec deux autres partis de droite pour obtenir une majorité parlementaire. Parallèlement, il concluait un accord avec le SzDSz : le principal parti d'opposition obtenait l'élection par le Parlement d'un des siens à la présidence de la République, moyennant la réduction du nombre des lois devant être votées à la majorité des deux tiers.

Cet *« accord de gouvernabilité »* a été salué avec soulagement par les Hongrois et à l'étranger, mais très vite, la presse et les partis ont commencé à critiquer ces *« manœuvres de coulisse »* qui brisait le jeu parlementaire normal. Un député très populaire, Zoltan Kiraly, a quitté les rangs du MDF et, soutenu par les ex-communistes, a lancé une campagne pour l'élection du président au suffrage universel. Une pétition en ce sens a largement recueilli les cent mille signatures nécessaires, Constitution oblige, à l'organisation d'un référendum. S'il est concluant, une élection présidentielle devra se tenir dans la foulée. Ce qui fait, avec les élections locales prévues au début de l'automne, trois nouvelles campagnes électorales qui menacent la Hongrie et sa stabilité.

Celle-ci est aussi menacée par la fragilité de la coalition au pouvoir : la prochaine discussion de la loi sur la terre risque de provoquer le départ du Parti des petits propriétaires, qui a obtenu le ministère de l'agriculture et veut rendre les terres à leurs anciens propriétaires, souvent des retraités citadins. *« Une folie »*, disent en chœur les autres partis.

M. Antall doit aussi faire face à la contestation dans sa propre formation, évitant de justesse, à l'issue de plusieurs réunions d'un congrès houleux, de se voir flanqué d'un coprésident représentant la fraction populiste et nationaliste du MDF, laquelle serait prompte, le cas échéant, à faire appel au ciment que représente toujours pour les Hongrois la défense de leurs compatriotes coupés de la patrie par le traité de Trianon, et qui sont deux millions dans la seule Roumanie. Le gouvernement s'est montré modéré sur le sujet, qui n'est pas abordé au Parlement.

On débat plutôt dans cette Assemblée de questions telles que les armoiries du pays et cela commence à lasser l'opinion, qui espérait tout naturellement des changements concrets au départ des communistes. Or ces ex-communistes réformateurs et expérimentés font finalement assez bonne figure au Parlement, dans la mesure où l'opposition naturelle, le SzDSz, liée par son accord avec le MDF et à la recherche de crédibilité, garde pour l'instant un profil bas. Même si elle est montée cette semaine au créneau pour dénoncer un accord passé par le ministre de l'éducation et les Eglises, prévoyant l'introduction du catéchisme dans les écoles.

Il reste que tous les Hongrois, forts de leur avance sur les autres pays de l'Est en matière d'adaptation aux mécanismes de marché, sont profondément conscients de la nécessité de maintenir cette image à l'étranger. Cela vaut bien des compromis internes.

SOPHIE SHIHAB

EUROPE

YOUGOSLAVIE : limogeages, pressions

L'opposition dénonce le manque de liberté de la presse en Serbie

BELGRADE

correspondance

La Serbie est depuis quelques semaines secouée par une véritable guerre des médias. Le processus de démocratisation qui s'opère dans cette république a, comme ailleurs dans la fédération yougoslave, remis en question le monopole de la Ligue communiste sur les médias et plus particulièrement la mainmise du leader serbe, M. Slobodan Milosevic, sur la presse et la télévision belgradoises.

Plusieurs associations indépendantes de journalistes ont vu le jour à la suite d'une série d'incidents. En avril dernier, deux présentateurs du journal télévisé de Novi-Sad (Voïvodine) avaient été limogés pour n'avoir parlé qu'au milieu du programme de la célébration d'une fête serbe où s'était rendu M. Milosevic.

Quelque temps plus tard, le vice-président de la Serbie, M. Kerkes, avait, devant tous les téléspectateurs, menacé une journaliste qui venait d'annoncer qu'elle comptait inviter l'un des principaux leaders de l'opposition albanaise du Kosovo...

L'étincelle qui mit le feu aux poudres fut pourtant la manifestation de protestation du 13 juin, organisée par les principaux partis de l'opposition serbe pour exiger des élections libres et démocratiques dans leur république (*le Monde* du 15 juin).

En fin de journée, un groupe de manifestants s'était rendu devant le bâtiment de la télévision de Belgrade pour demander la démission de son directeur, M. Mitevic, proche de M. Slobodan Milosevic. Alors que la foule commençait à se disperser, la police est intervenue brutalement.

Plusieurs personnes, dont l'écrivain académicien Borisav Pekic, membre du Parti démocrate, ont été blessées. Le soir même, la télévision de Belgrade refusait de retransmettre ce qui avait été filmé sur les incidents et diffusait sur les trois chaînes son journal télévisé. Habituellement, deux de ces chaînes retransmettent les nouvelles d'autres Républiques.

Le lendemain, le quotidien *Politika* condamnait violemment le rassemblement de l'opposition et accusait *Borba*, le seul organe de presse fédéral, d'avoir *« organisé »* cette manifestation, d'être *« antiserbe »* et de vouloir *« détruire tout ce qu'il y a de bien en Serbie »*... En présentant bon nombre de programmes et de leaders de cette opposition, *Borba* a sans aucun doute contribué à fissurer le mur qui s'élevait entre les médias et l'opposition en Serbie.

Au service du parti au pouvoir

Conséquences de ces scandales : le rédacteur en chef du journal télévisé de Belgrade, contraint à *« lire »*, le 13 au soir, un communiqué rédigé par les directeurs de la TV, a démissionné. Les journalistes de la radio de Belgrade qui avaient diffusé, suivant les directives de leurs dirigeants, un communiqué *« modifié »* décidaient, le lendemain, de passer le reportage qu'ils avaient réalisé pendant la manifestation qui montrait que la police n'avait lancé aucun avertissement.

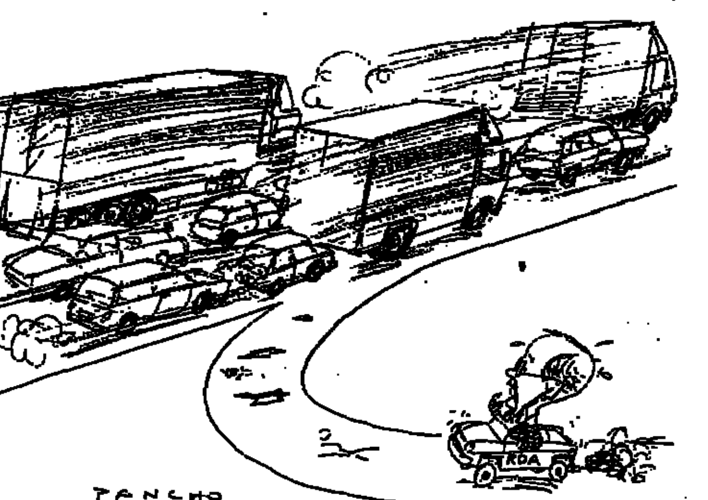
Le Syndicat indépendant des journalistes de la télévision de Belgrade et un groupe de journalistes du quotidien *Politika* réclamaient à leur tour la démission de leurs chefs accusés d' *« ingérences »* et de *« manipulation »* de l'information. Neuf rédacteurs de l'hebdomadaire serbe *Duga* dénonçaient ensuite, dans une lettre de protestation au président serbe, M. Milosevic, le manque de liberté de la presse.

Enfin, un nouveau syndicat de journalistes yougoslaves a critiqué le manque de professionnalisme des journaux belgradois qui *« ne sont qu'au service du parti au pouvoir »*. Il observe que les titres du groupe *Politika*, principal porte-parole de la politique de M. Slobodan Milosevic, ont été favorisés. Depuis 1989, ils sont exemptés, par décision des autorités serbes, de 90 % des impôts exigés des autres quotidiens. – *(Intérim.)*

Le processus d'unification

Les Parlements de Bonn et de Berlin-Est ont ratifié à une large majorité le traité sur l'union économique et monétaire

Le Bundestag ouest-allemand et la Chambre du peuple est-allemande (Volkskammer) ont ratifié, jeudi 21 juin, à une large majorité le traité d'Etat instituant l'union économique, monétaire et sociale entre la RFA et la RDA. A Bonn, le texte a été approuvé par 445 voix contre 60 et une abstention ; à Berlin-Est par 302 voix contre 82. La déclaration sur le caractère définitif de la frontière occidentale de la Pologne a été encore plus largement approuvée : 6 voix contre à Berlin-Est, et 15 à Bonn.



BONN

de notre correspondant

Le dernier obstacle parlementaire à la mise en œuvre, le 2 juillet prochain, de l'union économique et monétaire devait être franchi vendredi 22 juin au Bundesrat, la deuxième chambre ouest-allemande. Seuls les représentants de deux Lander gouvernés par les sociaux-démocrates du SPD – la Sarre et la Basse-Saxe – avaient annoncé leur intention de voter contre.

« Je suis convaincu que chacun d'entre nous sera un jour jugé sur l'attitude qu'il aura adoptée en cet instant historique : en opposant un refus pusillanime ou en donnant son adhésion (au traité d'Etat) », a dit le chancelier Kohl dans sa déclaration gouvernementale ouvrant le débat au Bundestag. Il sera suivi par une grande majorité de l'assemblée. Vingt-cinq députés SPD seulement ont rejoint les Verts dans leur refus d'un traité qui ouvre la voie à une rapide unification du pays. Le chancelier s'est par ailleurs déclaré confiant pour ce qui concerne la suite des événements, notamment le règlement des aspects extérieurs de l'*unité, qui doivent être traités* dans le cadre de la négociation « deux plus quatre » et de la réunion de la CSCE au mois de novembre prochain.

« Le président Gorbatchev m'a signifié ces derniers jours qu'une solution pouvait être trouvée », a indiqué le chancelier, sans plus de précisions. Il a par ailleurs annoncé qu'il avait proposé que *« les deux systèmes d'alliance envisagent, dans le cadre de la CSCE, la possibilité d'un pacte de non-agression, qui devrait être ensuite ouvert à l'adhésion de tous les autres participants de la CSCE »*.

Les frontières polonaises

Dans la partie de son discours consacrée à la question de la frontière polonaise, le chancelier a exprimé *« son respect et sa sympathie »* pour tous ceux qui ressentent un *« sentiment viscéral d'appartenance »* aux territoires situés à l'est de la ligne Oder-Neisse. Mais pour lui, le choix est maintenant clair : *« Soit nous confirmons la frontière existante, soit nous compromettons les chances de réaliser l'unité allemande. »* Cela n'empêchera pas cependant quinze irréductibles de *refuser de voter la résolution et de* soutenir M. Herbert Czaja, député CDU et président des associations de réfugiés.

L'adoption de ce texte par les deux Parlements allemands facilitera le travail de la réunion de Paris du 17 juillet prochain, où ce sujet sera à l'ordre du jour du « deux plus quatre » auquel la Pologne a été invitée à participer. Mais il ne met pas fin totalement au contentieux germano-polonais. La question des dédommagements aux victimes polonaises du travail forcé hitlérien et le désir manifeste de certains Allemands de pouvoir bénéficier de la liberté d'établissement dans les anciens territoires du Reich constituent toujours des points de friction entre Bonn et Varsovie.

Au Bundestag comme à la Volkskammer, l'*opposition a bien pris* soin de préciser qu'elle n'était pas opposée à l'unité.

« Thérapie de choc »

« Ce qui nous différencie, ce n'est pas la question de savoir si on doit réaliser l'unité allemande, mais celle du comment de cette unité », a déclaré M. Hans Jochen Vogel au nom de la majorité du SPD favorable à l'approbation, alors que le porte-parole de la minorité, M. Peter Glotz, s'élevait contre *« la thérapie de choc »* que l'introduction du deutschemark allait infliger à l'économie est-allemande. L'ombre d'Oskar Lafontaine, parti en vacances en Espagne, planait sur l'hémicycle : ses prises de position contre le traité d'Etat étaient vivement attaquées par les orateurs de l'opposition, comme le président du Parti libéral (FDP), M. Otto Lambsdorff qui l'a qualifié de *« Cassandre vaniteuse »*.

A Berlin-Est, le débat à la Chambre du peuple a été beaucoup plus bref : le vote était acquis au milieu de l'après-midi, après un débat où le PDS (ex-communiste) et les *représentants du groupe* Alliance 90, rassemblant les opposants de la première heure au régime communiste ont exprimé leur désaccord avec le traité qui, selon M. Gregor Gysi, est *« constitutionnellement contestable, économiquement et socialement déséquilibré et élaboré en excluant les populations concernées »*.

A Bonn comme à Berlin-Est, le débat était, pour toutes les formations politiques, l'occasion de prendre date, avec l'histoire, mais aussi pour les élections panallemandes de décembre ou janvier prochain.

LUC ROSENZWEIG

□ ***Le parquet fédéral de la RFA engage des poursuites judiciaires contre M. Erich Honecker.*** – Le parquet fédéral de RFA a décidé, jeudi 21 juin, l'ouverture d'une information judiciaire contre l'ancien numéro un communiste est-allemand, M. Erich Honecker, et l'ancien chef de la sécurité d'Etat (Stasi), M. Erich Mielke. Ils sont tous deux soupçonnés d'*« entraves à la justice »* pour n'avoir pas fait exécuter les mandats d'arrêt internationaux lancés par la République fédérale contre plusieurs membres présumés de la Fraction armée rouge (RAF), a précisé le procureur de Karlsruhe M. Gerhard Klasse.

Soupçonnés d'avoir participé à des dizaines d'attentats sur le territoire ouest-allemand depuis le début des années 70, huit terroristes présumés de la Fraction armée rouge ont été arrêtés en RDA depuis le 6 juin dernier. – *(AFP, AP.)*

Quatre idées-forces...

Suite de la première page

Il s'agit d'améliorer les choses par étapes, de transformer l'essai, et non de faire un bond en avant, encore moins de proférer de nouvelles phrases creuses. Qu'importe la gloire, seule compte l'action, disait Goethe.

La première chose à faire est de renforcer la légitimité démocratique de la Communauté. Elle repose sur deux piliers : le Parlement européen et les Parlements nationaux, dont Jacques Delors notait en janvier dernier le rôle conjugué, tous deux étant l'expression de la volonté populaire. Que les ministres qui siègent au Conseil soient issus de gouvernements responsables devant les Parlements nationaux est un élément essentiel de légitimité démocratique. On s'accorde de plus en plus à le reconnaître dans la Communauté. Qu'on s'interroge depuis un an environ sur la nécessité de donner aux Parlements nationaux davantage de contrôle est un des éléments neufs les plus intéressants de la réflexion communautaire.

Le deuxième pilier de la démocratie est le Parlement européen. Dans l'Acte unique, nous avons sensiblement accru le rôle de Strasbourg dans le processus législatif. Le système fonctionne bien. Nous pouvons certes y revenir, mais je ne vois pas l'intérêt de tout bouleverser. Là où je crois qu'il y a carence de la démocratie au niveau européen, c'est dans le contrôle du législatif sur l'exécutif. Il n'est certes pas question, ni souhaitable d'ailleurs, que les Parlements nationaux aient l'œil rivé sur le fonctionnement au jour le jour et sur les dépenses de la Commission. Mais un droit de regard doit pourtant s'exercer. Car nos citoyens attendent à juste titre que le législatif contrôle les dépenses de la Communauté, veille à l'optimisation des ressources et s'assure de l'application effective des politiques communautaires. Le contrôle du législatif sur l'exécutif est fondamental en démocratie. Je voudrais donner à Strasbourg les moyens de l'exercer. Il nous faut également réfléchir aux failles que peuvent présenter nos institutions démocratiques. Les citoyens ont-ils des possibilités de recours suffisantes contre d'éventuelles carences de l'administration ? Quantité d'Etats membres ont des médiateurs. Y a-t-il lieu d'en créer un également au niveau européen ? Et dans ce cas, comment associer à la fonction le Parlement européen ?

Ma seconde idée-force pour Dublin est de rendre la communauté plus opérante. Un exemple. Nous avons bien progressé vers le marché unique. Nous avons fait plus de la moitié du chemin. Mais à quoi bon cette législation, se demanderont nos électeurs, si elle n'entre pas en vigueur ? L'arsenal dont nous disposons pour requérir l'application des textes est à cent lieues du zèle législatif que nous déployons. Cela ne peut pas durer. C'est surtout l'idée de 1992 qui a enflammé les esprits de nos amis et de nos concurrents, en Europe et en Amérique du Nord. N'en laissons pas la réalisation nous échapper.

Je voudrais donc que nous envisagions de renforcer les pouvoirs des instances de la Communauté chargées de faire respecter les lois. Peut-on accélérer l'action de la Cour européenne de justice ? Devrait-on lui permettre, comme aux juridictions nationales, de prononcer des peines, d'imposer des sanctions à l'encontre des contrevenants – tout Etats membres qu'ils soient ? La Cour des comptes des Communautés devrait-elle jouer un rôle accru dans la surveillance des fraudes ? Comment la Commission peut-elle veiller à ce que les Etats membres transcrivent dans leur législation nationale les obligations qu'ils ont contractées au niveau communautaire ? Dans tous ces domaines, nous avons des suggestions à faire. C'est l'Europe des faits et non des mots.

Autant de domaines où entre en jeu la subsidiarité. Je ne suis pas spécialiste de la doctrine – même pour un homme politique, ce n'est pas une notion qui va de soi, encore moins un sujet de discussion au café du commerce de ma circonscription. C'est pourtant un bon principe : n'agir au niveau communautaire que pour mener les tâches qui peuvent être entreprises de manière plus efficace en commun qu'à l'échelle nationale. La question est de savoir comment y parvenir.

Nous devons enfin réfléchir à notre rôle sur la scène extérieure. L'AELE, l'Europe de l'Est, l'Uruguay Round du GATT domineront cette année le débat. Si nous nous soucions de revoir nos méthodes, attachons-nous alors surtout à rendre effective la coopération politique européenne. Nous en venons, de fait, à élaborer une politique étrangère commune dans un nombre croissant de domaines. Les événements d'Europe de l'Est, la refonte du paysage européen nous en fournissent plus que jamais l'occasion. Saisissons-la. Nous devons trouver les moyens de rendre la machine plus efficace. Par un renforcement du secrétariat à Bruxelles, peut-être, par une meilleure coordination avec le Conseil des affaires étrangères, par une intégration plus poussée des ambassades des Etats membres dans les pays tiers. Nous devons rechercher toutes les possibilités pour les Douze de faire corps. La CSCE nous en offre une occasion en or. Je m'emploierai à ce que nous en fassions particulièrement usage. Naturellement, il nous faudra avancer prudemment, en veillant au fur et à mesure à maintenir le consensus.

L'union européenne est un processus. N'avions-nous pas admis dès le Conseil européen de 1976, à La Haye, qu'elle se mettrait en place progressivement, par la consolidation et le développement des acquis ? Nous y venons, peu à peu. Et à chaque étape, nous devons veiller à ce que cette union européenne soit acceptée par nos électeurs, à ce qu'elle réponde à l'attente de nos citoyens, à ce qu'elle reste en phase avec la vie. A ce qu'elle ne soit pas pure rhétorique, mais réalité. Non pas des mots, mais des faits.

Nous sommes en train de forger quelque chose qui n'a pas de précédent dans l'Histoire. Qui doit fonctionner sur le plan interne et rester ouvert au monde extérieur. Qui doit jouer un rôle de premier plan dans la recomposition du paysage européen. Nul plus que la Grande-Bretagne n'y est attaché. Mme Thatcher et moi avons hâte d'en débattre la semaine prochaine à Dublin.

DOUGLAS HURD

Mme Thatcher et M. Delors interprètent différemment la proposition de M. Major sur l'union monétaire européenne

On peut discuter de façon intéressante des idées nouvelles avancées par M. John Major, a déclaré en substance M. Jacques Delors président de la Commission européenne, le jeudi 21 juin, lors d'un colloque organisé au ministère des finances sur l'union économique et monétaire (UEM).

M. Delors, qui répondait à la proposition de M. John Major, chancelier de l'échiquier, de faire circuler l'écu comme monnaie commune parallèlement aux monnaies nationales (*le Monde* du 22 juin), a ajouté qu'il était prêt à étudier cette idée. Il a souligné que M. Major *« n'est pas contre l'étape finale »* de l'unification économique et monétaire qui prévoit monnaie unique et banque centrale européenne.

Cependant et presque simultanément, Mme Thatcher donnait de l'idée de M. Major une interprétation différente à la Chambre des Communes, soulignant que le processus alternatif d'union monétaire européenne n'avait pas pour objectif final la création d'une monnaie unique *« mais d'une monnaie commune, ce qui est tout à fait différent »* (1). Mme Thatcher a ajouté que le gouverneur de la Banque d'Angleterre n'avait quant à lui *« pas tout à fait »* raison de décrire le plan Major comme une étape intermédiaire entre les monnaies européennes existantes et une monnaie unique.

De son côté, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, a émis des réserves sur l'éventualité de *« créations partielles de monnaies dites européennes* (qui ne feraient) *pas avancer la convergence des politiques économiques et ne nous rapprocheraient pas d'une vraie politique monétaire commune »*.

(1) M. Balladur, ancien ministre de l'économie et des finances, avait émis une idée très proche reprise récemment par M. Jacques Chirac qui en a fait la ligne de conduite du RPR dans ce domaine.

AFRIQUE

TCHAD

Amnesty International fait état de dizaines d'exécutions sommaires

Amnesty International a révélé, jeudi 21 juin, que plusieurs dizaines de prisonniers, civils et militaires, ont été tués par les forces tchadiennes, depuis le mois de mars, près de la frontière avec le Soudan, zone affectée par le conflit opposant les troupes gouvernementales aux insurgés du Front patriotique du salut du Tchad (FPST).

Le 25 mars, les insurgés ont occupé Bahaï et Tine, capturant des centaines de soldats, et *« beaucoup d'entre eux »*, affirme Amnesty, ont été exécutés pour avoir refusé de combattre les rebelles.

Le 29 mars, les forces tchadiennes ont pénétré dans la ville soudanaise de Kouttoum où elles ont exécuté sept rebelles soignés dans l'hôpital de la ville, ajoute Amnesty. Enfin, début avril, vingt-quatre civils ont été tués par les troupes gouvernementales après qu'elles eurent repris la ville d'Iriba. A la suite de ces événements, *« plusieurs centaines »* d'habitants de la région ont été *« transférés vers une destination inconnue »*, indique l'organisation de défense des droits de l'homme. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Un hebdomadaire révèle un complot d'extrême droite contre M. Mandela

Un ancien agent de la police secrète, M. Johannes Smith, qui a infiltré des groupes radicaux d'extrême droite, a révélé, dans un *entretien publié vendredi 22 juin* par l'hebdomadaire *Vrye Weekblad*, un complot pour assassiner le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, à l'aéroport de Johannesburg, à son retour des Etats-Unis. M. Smith ajoute, dans un document authentifié et transmis par le journal aux autorités, que l'assassin avait déjà été choisi et équipé d'un fusil à lunette.

La police a *annoncé jeudi soir* que plusieurs personnes avaient été interpellées pour interrogatoire, notamment un conseiller du parti conservateur qui a révélé à M. Smith des plans pour tuer M. Mandela et lui a parlé de son désir de voir assassinés le président Frederik De Klerk et cinq ministres, dont celui des affaires étrangères, M. Pik Botha. D'autres plans prévoyaient l'assassinat de députés de gauche et des sabotages dans *tout* le pays. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Charles Taylor n'est plus hors la loi

Le gouvernement libérien a abandonné, mercredi 20 juin, ses poursuites pour détournements de fonds contre le chef du Front national patriotique du Libéria (NPFL), Charles Taylor, qui n'est plus « hors la loi », a annoncé le ministre de l'Information, Emmanuel Bowier. Cette décision fait partie de l'amnistie générale pour tous les rebelles, annoncée lundi par le président Samuel Doe. M. Taylor était accusé d'avoir détourné 1 million de dollars lorsqu'il était directeur général d'une agence s'occupant des approvisionnements de l'Etat. D'autre part, sept ministres, soit plus du tiers du gouvernement, ont abandonné leurs fonctions à l'occasion de missions officielles à l'étranger et chercheraient un pays d'accueil. Une douzaine de hauts fonctionnaires et de banquiers les ont imités, privant de direction une grande partie de l'administration. Enfin, les rebelles se sont rapprochés de la capitale en s'emparant, mercredi 20 juin, de la ville de Careysburg, située à 30 kilomètres de Monrovia. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

entre la RFA et la RDA

Les Allemands de l'Est dans le tourbillon

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Les queues s'étirent devant les caisses d'épargne est-allemandes, ouvertes pendant le week-end ces derniers temps. le 2 juillet en effet, le mark-Est n'aura plus cours nulle part et il faut bien qu'à cette date chacun soit muni des précieux deutschemarks que lui apporte l'union monétaire et économique avec la RFA.

L'opération n'est pas très compliquée. Aucun change en liquide ; chacun est seulement prié d'indiquer à sa banque le montant qu'il peut changer au taux de « un pour un » et qui ne peut dépasser 4 000 marks par personne, 2 000 marks par enfant et 6 000 marks pour les retraités. Le reste ne sera échangé qu'à la moitié de sa valeur nominale initiale. Comme il y a seize millions de cas à traiter – autant que de citoyens, – l'opération suppose de chacun un peu de patience.

De la patience, les Allemands de l'Est en ont encore à revendre. Tout est allé si vite ces derniers mois – la chute du mur ne remonte qu'au 9 novembre dernier – que les gens se sont habitués à vivre dans un monde tourbillonnant, semi-réel. Bien peu seraient prêts à parier sur leur sort dans les mois à venir. Les négociations sur l'union économique et monétaire ont fait apparaître ces dernières semaines bien des incertitudes.

Halte aux Cassandre !

Sept mois après l'ouverture du mur, le mirage des grosses cylindrées, des rayons de magasins pleins à craquer de l'Ouest continue à faire son effet. L'opinion publique s'est préparée psychologiquement à un premier temps chaotique. On sait qu'il y aura du chômage, que les reconversions seront douloureuses, mais, dans l'ensemble, les gens se disent prêts à retrousser les manches, du moins s'ils entrevoient le but de l'effort. Malgré les premières menaces de grèves, malgré la vague attendue de licenciements massifs, les dirigeants politiques espèrent que les programmes de formation professionnelle et les allocations chômage prévus permettront de faire passer le cap des premiers mois.

A deux jours de la ratification du traité d'Etat sur l'union économique et monétaire, la présidente de la Chambre du peuple, Mme Sabine Bergmann-Pohl, qui exerce par intérim les fonctions de chef de l'Etat, s'est adressée, mercredi 20 juin, dans une allocution télévisée, à ses concitoyens pour les conjurer de ne pas se laisser perturber par les *« pessimistes »*, par ceux qui *« veulent entretenir l'inquiétude »* et les appeler à la solidarité.

Malgré les Cassandre, les mois qui se sont écoulés ont déjà beaucoup transformé la vie de tous les jours. L'ouverture de la frontière a bouleversé bien des habitudes. Le mark-Ouest est, depuis des semaines déjà, la monnaie de référence dans toutes les transactions. Les produits occidentaux ont envahi le marché. Sur les routes, les petites « Trabbi », devenues invendables, disparaissent au profit des véhicules d'occasion de l'Ouest, qui s'arrachent comme des petits pains.

Braderies et petits trafics

Ceux qui ont un tant soit peu l'esprit d'entreprise ont depuis les élections du 18 mars eu toute latitude pour saisir la chance de s'installer à leur compte. Les crédits offerts par la RFA sur le reliquat du fonds Marshall pour l'Allemagne, les possibilités d'association avec des partenaires ouest-allemands ou tout simplement la débrouillardise personnelle ont déjà suscité une explosion de petites entreprises. On trouve aujourd'hui déjà tous les artisans nécessaires pour réparer une fuite d'eau ou faire des travaux de peinture, ce qui était l'année dernière encore un luxe réservé aux élites ou aux représentations étrangères. Les journaux fourmillent de petites annonces proposant des services en tout genre, du conseil commercial à la formation professionelle, de la gestion informatique à l'organisation de festivités.

Le petit commerce a eu un décollage moins rapide. Sorti de Berlin, où les terrasses de café ont pris un petit air de gaieté nouvelle avec l'aide des grandes marques de cigarettes occidentales, qui ont distribué généreusement les enseignes et les parasols, la physionomie des villes de l'intérieur n'a pas encore réellement changé. Dans les régions touristiques, totalement sous-équipées, on a vu timidement apparaître des chambres d'hôtes, s'ouvrir quelques guingettes. Mais beaucoup de négociants en herbe ont préféré attendre l'arrivée officielle du mark-Ouest pour se lancer.

Ces difficultés font pour le moment la joie des vendeurs ambulants en tout genre, souvent venus de l'Ouest, qui ont envahi depuis février les places des villes. Les vignerons du Palatinat y côtoient des Turcs de RFA qui vendent leurs tapis entassés dans d'énormes Mercedes, les *« bradeurs »* qui vendent pêle-mêle plantes grasses, magazines d'« information » sexuelle, fruits exotiques et télévisions couleur.

Adieu « Checkpoint Charlie »

L'Alexanderplatz, la grande place de Berlin-Est, est devenue un centre de troc où toutes les nationalités de l'ancien monde communiste : Polonais, Bulgares, Tsiganes de Roumanie, Vietnamiens et autres viennent vendre quelques bricoles et « trafiquer » une dernière fois sur le mark-Est.

En sept mois, Berlin-Est est passée dans un autre monde. Chaque matin, des cohortes de voitures traversent les postes-frontière et transportent ceux, nombreux déjà, qui travaillent à l'Ouest. Le 1er juillet, la ville sera *de facto* réunifiée, même si deux administrations communales doivent persister jusqu'à l'unification. Les travaux de démantèlement du mur vont maintenant à toute allure. L'Est et l'Ouest y travaillent la main dans la main.

Le no man's land entre les deux murs de béton qui constituait la frontière depuis août 1961 devient un endroit de promenade. Les enfants y jouent au milieu des miradors abandonnés. Pas un jour sans qu'on rétablisse le passage sur l'une des nombreuses rues coupées par le mur.

Une quarantaine d'artères du centre-ville, dont la célèbre Friedrichsstrasse, doivent être réouvertes d'ici au début du mois de juillet. En présence des ministres des affaires étrangères américain, britannique, français et ceux des deux Allemagnes, réunis à Berlin pour la conférence « 2 + 4 », le point de contrôle allié, qui barre la rue du côté occidental, a été démantelé vendredi matin 22 juin. Le célèbre et symbolique « Checkpoint Charlie » n'est plus...

HENRI DE BRESSON

PROCHE-ORIENT

Après la suspension du dialogue avec Washington

Les dirigeants palestiniens temporisent

Commentant la suspension du dialogue américano-palestinien, M. Mitterrand a estimé jeudi 21 juin, dans une déclaration à la presse à l'issue du sommet franco-africain de La Baule, que si les Etats-Unis pouvaient faire preuve de la même fermeté à l'égard d'Israël que vis-à-vis de l'OLP *« ce serait une bonne chose »*.

NICOSIE

de notre correspondante

L'OLP a réagi avec beaucoup de modération à la décision américaine de suspendre son dialogue avec elle, se contentant jeudi soir 21 juin, à l'issue d'une réunion de son comité exécutif à Bagdad, de lancer un appel aux pays arabes pour qu'ils mettent en application les résolutions du dernier sommet arabe.

Déclarant que cette suspension constitue *« un soutien et un encouragement à la politique de guerre et d'agression suivie par le gouvernement israélien »*, l'OLP affirme en outre qu'elle porte *« un coup au processus de paix ainsi qu'à la crédibilité de l'administration américaine »*. Le communiqué appelle enfin *« toutes les forces internationales à œuvrer sérieusement pour la tenue d'une conférence internationale de paix qui constitue le cadre garantissant une solution juste et global »* du conflit.

Ne comportant aucune mesure contraignante à l'égard des Etats-Unis, sévèrement critiqués pour leur soutien inconditionnel à Israël, les résolutions du sommet de Bagdad renouvelaient l'appui des pays arabes à l'initiative de paix palestinienne et soulignaient la nécessité d'apporter toutes les formes de soutien matériel et politique aptes à garantir la poursuite de l'Intifada.

De source palestinienne, on affirme qu'aussitôt connue la décision américaine, le chef de l'OLP a reçu de nombreux appels à la fermeté, *en particulier des territoires* occupés. La tendance des dirigeants palestiniens est pour l'instant de temporiser. L'OLP préfère aujourd'hui voir les éventuelles pressions américaines se porter sur Israël qui, dit-on, ne trouvera pas d'interlocuteur pour engager un quelconque dialogue.

L'influence croissante des islamistes

S'il ne fait pas de doute que la décision américaine, attendue, a provoqué des regrets chez les modérés palestiniens, on estime toutefois qu'il ne faut pas donner trop d'importance à ce *« revers »*. Il est vrai qu'à l'euphorie de l'ouverture de ce dialogue, tant souhaité par l'OLP, avait bien vite succédé le désenchantement, les choses *« sérieuses »*, notamment les épineuses discussions sur le plan Baker, aujourd'hui enterré, se déroulant par l'intermédiaire de l'Egypte.

Pris entre la volonté de maintenir son initiative de paix qui ne lui a jusqu'à maintenant rien apporté de concret et l'importance croissante, en particulier dans les territoires occupés, des mouvements islamistes ou extrémistes palestiniens, qui dénoncent celle-ci comme une *« capitulation »*, M. Arafat doit jouer très serré. Il ne peut négliger complètement par exemple l'influence de Hamas (islamiste), qui réclamait récemment comme condition de sa participation au prochain CNP (Conseil national palestinien – Parlement en exil) pas moins de 40 % des sièges. Il ne peut ignorer non plus qu'en menaçant de détruire la moitié d'Israël en cas d'une attaque de l'Etat hébreu, le président irakien Saddam Hussein est devenu un héros dans les territoires occupés comme d'ailleurs aux yeux de la plus grande partie de l'opinion publique arabe.

Les craintes exprimées par les dirigeants de l'OLP quant à la montée de l'extrémisme islamiste ne relèvent pas de la simple rhétorique, et, en les minimisant, M. Shamir veut sans doute atténuer une préoccupation sensible en Occident, avant peut-être, comme l'en soupçonne le roi Hussein de Jordanie, de se présenter comme le dernier rempart contre l'intégrisme, le « danger communiste » n'étant plus de mise. Le radicalisme intégriste peut toutefois aussi être un atout pour M. Arafat, estime-t-on de source palestinienne, celui-ci pouvant faire valoir que pour négocier un règlement il faudra choisir entre lui et les extrémistes palestiniens.

La suspension du dialogue avec l'OLP est, quoi qu'il en soit, un coup dur pour les modérés arabes, l'Egypte en particulier. En tentant par deux fois la semaine dernière d'assouplir la position de M. Bush, le président Moubarak pensait sans doute tout autant aux efforts de paix en général qu'à sa propre position. Soutenue modérément par l'Arabie saoudite lors du dernier sommet arabe dans sa tentative d'éviter toute mise en cause de la politique américaine au Proche-Orient, l'Egypte, dont le rôle était déjà de plus en plus contesté par les Palestiniens, risque de se trouver bien seule pour tenter la moindre initiative.

Dans un communiqué laconique, la présidence de la République *« déplore »* la décision américaine et souligne qu'il est *« regrettable que le dialogue soit suspendu au moment où nous tentons de convaincre Israël d'engager le dialogue avec l'OLP en vue de parvenir à la réconciliation et de mettre un terme au conflit »*.

A son alliance privilégiée avec l'Egypte, l'OLP paraît de plus en plus substituer une alliance plus combative avec l'Irak et la Jordanie. Bagdad a d'ailleurs aussi renoué avec Abou Nidal, comme pour montrer que toutes les options demeurent possibles.

FRANÇOISE CHIPAUX

KOWEIT : dans le nouveau gouvernement

« Cheikh Ali », le défenseur des bas prix du pétrole, change de poste

***Le nouveau gouvernement* koweïtien, présidé par le premier ministre sortant et prince héritier *Saad El Sabah, comprend* vingt-deux membres, dont onze y font leur entrée pour la première fois. *Parmi les onze personalités* qui ont quitté le gouvernement figurent MM. Jassem El *Kharafi (finances), Rached* Abdallah El Rached (ministre d'Etat pour les affaires du *conseil des ministres)* et Saoud El Oussaimi (ministre d'Etat aux affaires étrangères).**

Cheikh Ali Khalifa Al Sabah, ministre du pétrole depuis douze ans, perd son portefeuille et devient ministre des finances. Il est remplacé par un universitaire peu connu, M. Rachid Salem Al Oumairy. Le pétrole vient de perdre une de ses figures de proue. Cheikh Ali Khalifa Al Sabah, surnommé familièrement «Cheikh Ali», était à quarante-deux ans l'un des plus anciens et des plus influents protagonistes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Ami personnel de Cheikh Yamani, l'ancien ministre saoudien du pétrole, il était l'instigateur de la politique dite de « reconquête des *parts de marché» qui avait en 1986* provoqué la rechute des cours du pétrole.

Convaincu que le maintien de prix bas était pour le pétrole, dont son petit émirat détient des réserves parmi les plus importantes du *monde, la seule façon de conserver* un marché au-delà de la fin du siècle, il n'avait cessé depuis quatre ans de s'opposer aux hausses réclamées par la plupart des autres membres du cartel. Sa connaissance des rouages de l'OPEP comme son intelligence subtile en faisaient, plus que les capacités de production du Koweït, relativement limitées, le principal adversaire des « faucons » du cartel, *Iran en tête*.

C'est lui, notamment, qui depuis trois mois était à l'origine de la rechute des cours de l'or noir. Au Koweït même, il avait également été l'artisan de la transformation complète du secteur pétrolier en une seule compagnie, intégrée du puits à la pompe, qui contrôle aujourd'hui plusieurs milliers de stations-service et distribue directement 450 000 barils par jour en Europe.

Cette politique pionnière au sein des pays producteurs lui avait valu de nombreuses critiques de l'ancien *Parlement koweïtien, qui lui reprochait* les modalités de l'acquisition de la compagnie américaine Santa Fé. La tentative de prise de contrôle de *BP par le Koweït lui avait également* été attribuée.

V. M.

□ **IRAK : des réfugiés kurdes exécutés.** – Amnesty International a indiqué, jeudi 21 juin, qu'au moins sept réfugiés kurdes, qui étaient revenus de Turquie à la suite d'une amnistie, ont été exécutés en Irak, et que des centaines d'autres réfugiés ont disparu. L'organisation de *défense des droits de l'homme* estime que 27 000 Kurdes, toujours en Turquie, pourraient être en danger s'ils étaient obligés de retourner dans leur pays sous prétexte que Bagdad a prononcé une amnistie. Amnesty demande à la Turquie et à l'Irak d'autoriser la communauté internationale à superviser les rapatriements. – *(Reuter.)*

ASIE

SRI-LANKA : la reprise de la guerre civile

Plus d'un millier de morts en dix jours

Alors que l'armée sri-lankaise paraît avoir repris le contrôle des principales villes de la province de l'Est, de violents combats se poursuivent dans le Nord, dans la *péninsule de Jaffna*, bastion des militants tamouls.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

La reprise des hostilités entre les forces gouvernementales et les combattants du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) marque une nouvelle étape de la guerre civile sri-lankaise et l'échec d'un an de négociations. De part et d'autre, la détermination est identique. Les Tigres déclarent que ces affrontements constituent *« l'assaut final pour la libération des masses tamoules »*, dont l'issue ne peut être que la création de l'Eelam (Etat tamoul indépendant) ou *« l'assujettissement total des Tamouls à la domination cinghalaise »*. Le gouvernement de Colombo, de son côté, écarte toute nouvelle tentative de renouer le dialogue tant que les militants du LTTE *n'auront pas abandonné* leurs armes.

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Ranjan Wijeratne, un expert en la matière (c'est lui qui a conduit la répression sanglante dans le Sud contre les militants extrémistes cinghalais du JVP), veut *« anéantir le LTTE »*. *« Nous allons les éliminer, il n'y aura pas de pitié »*, a-t-il récemment déclaré. L'armée a reçu carte blanche du président Premadasa pour mener à bien sa tâche : l'ensemble de la province de l'Est est désormais sous administration *militaire. C'est parce qu'elle avait* échoué à remplir cette mission, en 1987, que le président Jayewardene, alors au pouvoir, avait fait *appel à l'armée indienne*.

Longtemps confinés dans leurs casernes, les militaires sri-lankais ont été épargnés depuis trois ans, ce qui n'est pas le cas des Tigres tamouls, dont les pertes ont été importantes. La population civile, dans la province de l'Est comme dans le Nord, est de nouveau prise entre deux feux, à la fois obligée de fuir et soumise aux représailles de l'un ou l'autre camp. Les Tigres et l'armée s'accusent mutuellement d'utiliser des armes chimiques, et des milliers de civils (100 000 dans le seul district de Batticaloa) ont trouvé refuge dans les temples et les écoles. Le bilan est incertain, mais plusieurs estimations font état de plus d'un millier de morts *depuis la reprise des combats*, le 10 juin.

Le massacre, le 19 juin à Madras, dans l'Etat indien du Tamil-Nadu (*le Monde* du 21 juin), de quatorze membres de l'EPRLF, principal mouvement rival du LTTE, est un *nouvel exemple de la* politique de terreur des Tigres. Le chef-ministre du Tamil-Nadu, M. Karunanidhi, a ordonné la fermeture de *tous* les bureaux des organisations tamoules à Madras, mais cette mesure, prise par un homme connu pour être proche du LTTE, *aura peu de conséquences*. Depuis plusieurs mois, les Tigres se repliaient au Tamil-Nadu, avec la bienveillance des autorités locales.

La position de l'Inde

La comparaison avec la situation qui prévalait en 1987 s'impose de plus en plus nettement. New-Delhi est de nouveau confrontée à des choix difficiles. La guerre qui se déroule dans l'Est et le Nord de l'ancienne Ceylan est une guerre ethnique, opposant les militants tamouls à une armée essentiellement composée de Cinghalais. Les Tigres, une nouvelle fois, vont être acculés dans *Jaffna*. Les quelque 40 millions de Tamouls Indiens du Tamil-Nadu vont faire pression sur New-Delhi pour que l'Inde vienne *au secours des « frères tamouls »* de Sri-Lanka.

M. Karunanidhi a d'autant plus de chances d'être entendu qu'il est l'un des architectes du gouvernement du Front national de M. V. P. Singh, lequel ne bénéficie pas d'une forte assise politique dans le sud de l'Inde.

En 1987, New-Delhi avait lancé une opération « humanitaire » *consistant à parachuter des vivres* au-dessus de la péninsule. Il y avait eu ensuite, le 29 juillet, l'accord indo-sri-lankais prévoyant l'envoi d'une « force de paix ». Puis, pendant deux ans et demi, l'armée indienne avait tenté d'écraser la rébellion tamoule, au prix de la vie *de plus d'un millier de ses soldats*. Une à une, les pièces du *« puzzle »* de 1987 se mettent en place : M. Rajiv Gandhi, chef du Parti du *Congrès et ancien premier ministre*, affirme que le gouvernement de Colombo a demandé de l'aide à des *« puissances étrangères » – dont le Pakistan – et que la guerre* qui se déroule de l'autre côté du détroit de Palk menace la *« sécurité »* de l'Inde, deux griefs qui *avaient fortement joué en faveur* de l'intervention indienne de 1987.

Bien qu'échaudée par l'expérience, l'Inde peut-elle aujourd'hui rester passive devant la recrudescence des affrontements ? Des raisons à la fois politiques (la solidarité tamoule) et diplomatiques (l'environnement régional) ne l'y incitent pas, d'autant que le traité de 1987 fait d'elle le garant de la paix.

LAURENT ZECCHINI

□ **CAMBODGE : « coup d'Etat réactionnaire » déjoué à Phnom-Penh.** – Les autorités de Phnom-Penh ont affirmé, jeudi 21 juin, avoir déjoué un *« coup d'Etat réactionnaire »* qui devait avoir lieu *« entre juin et août »*. Le communiqué diffusé par Radio-Phnom-Penh s'est élevé contre les *« fausses informations »* faisant état d'une campagne de répression des partisans d'un système démocratique (*le Monde* des 9 et 20 juin). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA

La crise constitutionnelle rebondit

La crise constitutionnelle, que l'on croyait réglée depuis la signature, le 9 juin, d'un compromis entre Ottawa et les dix provinces du Canada, a rebondi au cours des derniers jours, mettant de nouveau en péril l'unité du pays.

MONTRÉAL

de notre correspondante

L'accord qui doit permettre au Québec d'adhérer à la Constitution du Canada avec le statut de *« société distincte »* n'avait toujours *pas été entériné, jeudi 21 juin*, par les deux dernières provinces récalcitrantes (Terre-Neuve et le Manitoba), et les chances de voir leur législature adopter ce texte avant qu'il ne devienne caduc, samedi à minuit, semblaient bien minces. A deux jours de cette échéance, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, s'est rendu à Saint-Jean de Terre-Neuve pour *tenter de persuader les députés* – très divisés – de cette province qu'ils précipiteraient le Québec vers la sécession en refusant de lui accorder un statut particulier.

Selon les tout derniers sondages, 57 % des Québécois sont favorables *à la souveraineté de leur province*. Si l'accord constitutionnel dit de la « dernière chance » devait être frappé de nullité, le Canada tout entier s'exposerait à un véritable *« désastre »*, tant sur le plan politique qu'économique, a prédit M. Mulroney.

La situation est encore plus délicate à Winnipeg (Manitoba), où le seul député amérindien du Parlement manitobain a pu retarder pendant sept jours le dépôt de l'accord avant d'exploiter tous les travers des règlements locaux pour différer la tenue d'audiences publiques, nécessaires avant le vote final. Appuyé par tous les grands chefs des quelque 500 000 Indiens du pays venus ces derniers jours lui prêter main-forte, Elijah Harper entend, par ses manœuvres dilatoires, dénoncer *« deux siècles de promesses non tenues par les Blancs »* à l'égard de son peuple, devenu *« le quart-monde »* de ce riche pays. *« Nous reconnaissons le caractère distinct du Québec mais nous réclamons depuis longtemps le même statut »*, proclament les porte-parole des *« premières nations »* du Canada.

A la tête d'un gouvernement minoritaire, le premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon, s'était engagé solennellement, le 9 juin, à *« tout mettre en œuvre »* pour faire ratifier l'accord constitutionnel avant son échéance. N'appuyant ce texte que du bout des lèvres, il s'est toutefois bien gardé jusqu'à présent d'user des moyens dont il dispose pour remplir sa promesse et passer outre l'opposition du député autochtone. Le gouvernement du Québec ne cache plus son inquiétude devant ces péripéties de dernière heure et attend de voir si les cérémonies récentes, où l'unité retrouvée du pays avait été célébrée par avance, n'auront été que *« sinistres comédies »*.

MARTINE JACOT

ETATS-UNIS

Les Américains resteront libres de brûler leur drapeau

WASHINGTON

de notre correspondant

La Constitution des Etats-Unis est plus sacrée encore que la bannière étoilée. Au terme d'un débat passionné, la Chambre des représentants a repoussé, jeudi 21 juin, un *projet d'amendement à la Constitution* qui aurait interdit la profanation du drapeau américain. Ce vote marque la fin d'une longue *bataille politique qui opposait* les défenseurs du drapeau, président Bush en tête, aux défenseurs de la liberté d'expression.

Les Américains, grand patriotes, détestent qu'on s'en prenne à leur drapeau, et tout *particulièrement qu'on le brûle*. Ce geste provocateur, fréquent sur les campus à la fin des années 60, était devenu une *rareté, mais lorsque la justice* s'était mêlée, au printemps dernier, de condamner quelques « profanateurs », la Cour suprême avait statué que ces condamnations étaient contraires à la Constitution.

Le président Bush, *par* conviction profonde ou parce qu'il flairait une bonne affaire politique, avait prestement *enfourché ce cheval de bataille*, et proclamé l'urgence de modifier la Constitution. Les leaders démocrates, peu soucieux de se *faire* donner des *leçons* de patriotisme par leurs rivaux républicains, mais pas décidés pour autant à ébrécher le monument constitutionnel dédié à la liberté d'expression, décidèrent alors de faire voter une loi interdisant la profanation du drapeau.

A la suite de quoi, quelques bannières étoilées furent immé*diatement brûlées par de mau*vais éléments sur les marches du Congrès. La police arrêta les contrevenants et la Cour *suprême*, à nouveau saisie, confirma son opinion de l'année précédente : la loi violait la Constitution. Restait, pour les républicains, à tenter la procédure de l'amendement en essayant de gonfler l'affaire au maximum et de faire traîner les choses pour que le débat occupe largement la campagne électorale de l'automne. Les leaders démocrates répliquèrent *en organisant un vote aussi* rapide que possible, dont ils sont sortis vainqueurs (vainqueurs relatifs seulement, puisque le projet « anti-profanation » a été voté à une forte majorité – 254 contre 177 – mais ne recueillit pas la majorité des deux tiers nécessaire pour modifier la Constitution).

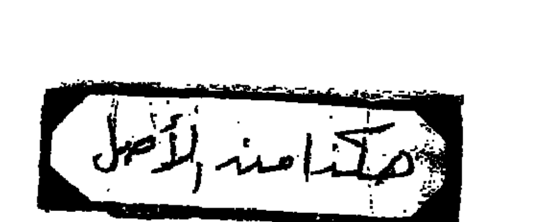
Le débat fut en tout point à la hauteur de ce que promettait un sujet aussi « porteur ». On avait apporté force drapeaux, mais aussi force exemplaires de la Constitution. Un défenseur du premier amendement produisit tout un attirail d'objets aux couleurs nationales – y compris une paire de pantoufles au creux desquelles sont allongés « George et Barbara » (le président et sa femme). Il posa une série de questions pièges : sera-t-il illégal de se moucher *dans un mouchoir aux couleurs* du drapeau, de mettre des ordures dans des sacs en papier peints aux mêmes motifs ?

En face, on a été moins facétieux et plus ému, on a mis en *avant tous ceux qui « ont versé leur sang pour lui* [le drapeau], *marché derrière lui, dormi dans un cercueil sous lui »*... Mais la palme revint à un défenseur du texte fondamental qui mit en garde ses adversaires : en cas de victoire, ne resteraient-ils pas pour la postérité ceux qui ont *« dessiné une moustache à la Mona Lisa de nos libertés »* ? La lèvre de la belle fut épargnée.

JAN KRAUZE

□ **HAITI : un mort lors d'un attentat contre le Conseil d'Etat.** – Le gouvernement a *« énergiquement »* condamné, jeudi 21 juin, l'attentat commis dans la matinée à Port-au-Prince contre le siège du Conseil d'Etat et qui a fait un mort et deux blessés graves. Un groupe de quatre hommes, dont deux revêtus d'uniformes militaires, a ouvert le feu sur plusieurs personnes qui allaient participer à une réunion entre responsables politiques et syndicaux et membres du Conseil d'Etat. – *(AFP.)*

□ **SURINAME : M. Ronnie Brunswijck assigné à résidence à Paris.** – Arrivé jeudi 21 juin dans la capitale française en provenance de Cayenne, l'ancien leader de la guérilla surinamienne a été assigné à résidence dans un lieu tenu secret pour des raisons de sécurité, a-t-on indiqué, le même jour, au ministère des DOM-TOM. Selon le Quai d'Orsay, *M. Ronnie Brunswijck* aurait demandé à la France d'intercéder en sa faveur pour qu'il obtienne l'asile aux Pays-Bas, où il souhaite prendre sa *« retraite »*. – *(AFP.)*



Solide majorité à l'Assemblée nationale pour la réforme de la Constitution

Les députés de droite refusent toute extension des pouvoirs du Sénat

La réforme de la Constitution, accordant aux justiciables le droit de saisir le Conseil constitutionnel lorsqu'ils estiment qu'une loi met en cause leurs droits fondamentaux, a franchi une étape supplémentaire. L'Assemblée nationale, jeudi 21 juin, a adopté en deuxième lecture un texte qui tient compte de la plupart des souhaits du Sénat ne dénaturant pas l'esprit du projet. Elle l'a même fait facilement puisque, cette fois, la quasi-totalité des centristes ont voté avec les socialistes. Le gouvernement va demander au Sénat de reprendre l'examen de ce texte avant la fin de la session de printemps.

Les traditionnelles divergences entre les deux Chambres du Parlement sont plus solides que les amitiés politiques. S'il fallait s'en convaincre, il suffirait de considérer le sort réservé par la droite de l'Assemblée nationale aux amendements «lourds» apportés par le Sénat au projet de réforme de la Constitution. Le statut de loi organique accordé à tous les textes concernant les libertés publiques? Refus unanime! Le droit de veto du Sénat sur toutes ces lois organiques et sur les textes qui reviendraient devant le Parlement après avoir été déclarés contraires à la Loi fondamentale par le Conseil constitutionnel? Refus unanime! Aucun député, pas plus au RPR et à l'UDF qu'au PS, ne veut revenir sur ce principe des institutions de la Ve République qui permet au gouvernement de donner le dernier mot à l'Assemblée en cas de désaccord avec le Sénat.

Le désaccord entre les élus de droite, selon qu'ils siègent au palais du Luxembourg ou au Palais-Bourbon, va même beaucoup plus loin. Les sénateurs RPR avaient refusé à leurs amis centristes la possibilité de profiter de l'occasion pour tenter de soumettre certains actes du président de la République au contrôle du Conseil constitutionnel; M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, a, lui aussi, longuement défendu cette même position, en vain. Les sénateurs centristes partageaient pleinement la volonté de la majorité sénatoriale d'obliger le chef de l'Etat à signer les ordonnances prises par le gouvernement en vertu des délégations de pouvoir du Parlement, et de faire élire le président du Conseil constitutionnel par ses pairs, alors qu'actuellement il est désigné par le président de la République. Ce sont les députés de l'UDC qui ont aidé ceux du PS à rejeter ces deux idées.

Même sur le cœur de la réforme, les sénateurs de droite n'ont pas été soutenus par leurs collègues de l'Assemblée nationale. Ils tenaient à ce que ne puissent être soumises à un contrôle *a posteriori* de leur constitutionnalité que les lois votées avant 1974, c'est-à-dire avant que les parlementaires aient obtenu le droit se saisir le Conseil constitutionnel. Aucun député n'a trouvé cette proposition judicieuse; c'est à l'unanimité qu'elle a été repoussée.

Le travail du Sénat n'a pas été pour autant balayé d'un revers de main par l'Assemblée nationale. Bien au contraire. M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), président et rapporteur de la commission des lois, a même souligné avec insistance qu'il le trouvait *«très approfondi, très constructif, très exhaustif»*. Mais il en a surtout tiré la conclusion que les sénateurs avaient *«affirmé de la façon la plus nette que le principe de la réforme était bon, et cela à une très large majorité»*, ce qui revient peut-être à faire semblant de prendre ses désirs pour la réalité.

Droit de saisine : quinze signatures

Le bilan du débat est que les modifications sénatoriales respectant l'esprit de la réforme ont été très facilement acceptées par l'Assemblée. Il en va ainsi du rappel des textes de base définissant *«les droits fondamentaux»*, de l'automaticité du retour devant le Parlement des dispositions législatives annulées par le Conseil constitutionnel, du droit donné aux parlementaires de demander au Conseil de vérifier la conformité à la Constitution de tous les traités et accords internationaux.

La seule nouveauté ajoutée par les députés en deuxième lecture le fut à l'initiative de M. Mazeaud. Celui-ci a trouvé anormal que les parlementaires disposent de moins de droit que les justiciables, et donc qu'un groupe constitué dans l'une ou l'autre Chambre ne puisse pas saisir le Conseil constitutionnel; il a donc proposé d'abaisser le nombre minimum de signatures que doit recueillir une saisine par les députés ou les sénateurs de 60 à 15, effectif minimun d'un groupe au Sénat. Après avoir hésité, les socialistes se sont ralliés à cette initiative, dont pourraient profiter en priorité les communistes.

Le vote final a clairement montré que cette réforme bénéficie d'une large majorité à l'Assemblée nationale, même si elle n'atteint pas encore les trois cinquièmes, indispensables au Congrès (réunion des sénateurs et des députés) pour toute modification de la Constitution. Le texte a été approuvé par 335 voix contre 240. Ont voté pour : tous les socialistes, tous les centristes, à l'exception de MM. Bernard Bosson (Haute-Savoie) et Francis Geng (Orne) ; tous les non-inscrits, à l'exception de M. Elie Hoarau (Parti communiste réunionnais) et de Mme Marie-France Stirbois (FN, Eure-et-Loir). Ont voté contre : tous les RPR, à l'exception de Mme Michèle Barzach (Paris) et de M. Michel Noir (Rhône) qui ont été non votants, et de M. Jean Kiffer (Moselle) qui a voté pour tous les UDF, à l'exception de MM. Willy Diméglio (Hérault), Xavier Hunault (Loire-Atlantique), François Léotard (Var), Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), Pierre Micaux (Aube), André Rossi (Aisne), José Rossi (Corse-du-Sud). C'est dire qu'il y a encore trois députés RPR et trois députés UDF ayant voté pour en première lecture ou annoncé leur intention de le faire, qui ont cette fois été portés votants contre.

Même chez ceux qui ont refusé d'approuver le projet, l'opposition n'est plus irréductible. Si M. Mazeaud et M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise) ont redit leur opposition ou leur réticence devant le principe de la réforme, ils ont aussi manifesté que ses conditions de mise en œuvre, telles qu'elles ressortent des travaux du Parlement, leurs paraissaient correctes. En fait, il n'y a plus qu'un seul vrai point de désaccord, au moins à l'Assemblée nationale : le président du Conseil constitutionnel doit-il être élu par ses pairs ou nommé par le président de la République?

THIERRY BRÉHIER

Au Palais du Luxembourg

Adoption du projet de lutte contre le blanchiment de l'argent

Le Sénat a adopté en première lecture, dans la nuit de jeudi 21 à vendredi 22 juin, le projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic des stupéfiants.

Au début de la discussion générale, M. Jacques Thyraud (Rép. et Ind., Loir-et-Cher), rapporteur au nom de la commission des lois, a approuvé l'objectif du texte qui est de remettre en cause le secret bancaire à l'occasion d'opérations «suspectes». Il a ensuite indiqué dans quel esprit le Sénat allait aborder son examen. *«Ce projet est tellement dérogatoire du droit commun qu'il faut y apporter des amendements. Pour qu'aucune défaillance ne naisse dans l'application du texte, il faut qu'il corresponde aux règles de notre état de droit.»*

Ainsi, sur la disposition qui prévoit, pour des opérations importantes effectuées *«dans des conditions inhabituelles de complexité»*, un examen particulier de la part de l'organisme financier gestionnaire, les sénateurs ont adopté deux amendements. Le premier fixe un seuil au-delà duquel l'examen est décidé, le second indique que le client soumis à examen doit en être informé.

De même, les sénateurs ont modifié dans un sens restrictif le principe de la communication des dossiers décrivant les opérations faites par des clients habituels ou occasionnels. Cette communication est désormais conditionnée par l'existence d'une déclaration de soupçon sur certaines opérations inhabituelles. A cette occasion, M. Michel Darras, (PS, Pas-de-Calais), est revenu sur le dilemme de l'efficacité et du respect des droits en critiquant *«le juridisme excessif»* de la commission, *«nuisible à la répression du trafic»*.

Les sénateurs sont enfin revenus, à la demande de M. Jean-Marie Girault (Rép. et Ind., Calvados), sur la suppression, par les députés, de l'Institut national de l'enseignement, de la recherche et de la prévention de la toxicomanie institué par la loi du 31 décembre 1987 et qui n'a pu voir le jour en l'absence de décret d'application. M. Thyraud a estimé qu'en raison de la multiplication des substances créant un dépendance *«son besoin s'en fait de plus en plus sentir»*.

G. P.

Les sénateurs modifient le texte sur le travail précaire

Les sénateurs ont examiné, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 juin, le projet de loi tendant à favoriser la stabilité de l'emploi par l'adaptation des contrats précaires présenté par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. La majorité sénatoriale a voté le texte après l'avoir modifié. Le groupe socialiste s'est abstenu. Le groupe communiste a voté contre.

«Sortons de la mythologie! Il n'y a pas de travail précaire, il n'y a que des chômeurs ou des gens qui travaillent, d'une façon ou d'une autre.» M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, a résumé en quelques mots la divergence fondamentale entre le gouvernement et la majorité sénatoriale sur un texte conciliant d'ailleurs, selon le rapporteur, Mme Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise), *«souplesse de gestion des ressources humaines et reconnaissance de nouveaux droits pour les salariés»*.

Cette divergence de fond a motivé, entre autres, trois modifications au texte issu des travaux de l'Assemblée nationale. Sur le recours au contrat à durée déterminée pour une période maximale de vingt-quatre mois, limité *«en cas de commande exceptionnelle à l'exportation»*, les sénateurs, sur proposition du rapporteur, ont supprimé la précision *«à l'exportation»*.

Les sénateurs ont introduit un amendement tendant à conserver une phase de conciliation dans le recours à une procédure accélérée devant les conseils de prud'hommes pour requalifier le contrat de travail à durée déterminée. Les sénateurs ont supprimé une disposition introduite par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et donnant aux organisations syndicales représentatives la possibilité d'exercer en justice les actions individuelles des salariés sous contrat à durée déterminée avec un mandat tacite de l'intéressé.

G. P.

□ **La protection des mannequins.** – Les sénateurs ont adopté à l'unanimité, en seconde lecture, jeudi 21 juin, le projet de loi modifiant le code du travail relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin. Au cours de la discussion, les sénateurs ont adopté un amendement présenté par le gouvernement soumettant au contrôle de la commission départementale de protection des enfants les manifestations utilisant des enfants à des fins exclusivement commerciales.

□ **Le Sénat modifie le projet de loi relatif à l'hébergement des personnes âgées.** – Les sénateurs ont modifié en seconde lecture, jeudi 21 juin, le projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par des établissements pour personnes âgées. Ils ont remplacé le système d'encadrement des variations des tarifs de ces établissements introduit par l'Assemblée nationale, par une procédure décentralisée de contrôle par l'administration départementale. Le groupe communiste et le groupe socialiste ont voté contre le texte.

POLITIQUE

Les centristes entre les pressions de la droite et les sollicitations de la France unie

M. Millon veut une opposition sans concession face au gouvernement

Face aux risques d'implosion de l'opposition, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, a décidé de prendre l'initiative. Si le groupe UDF et l'intergroupe UDF, UDC, RPR suivent ses propositions, la prochaine session parlementaire s'annonce agitée. C'est, en effet, à une opposition *résolue qu'appelle M. Millon*. Les députés UDF délibéreront, mardi 26 juin, d'une proposition de résolution destinée notamment à limiter la liberté de vote pour renforcer leur cohésion face au gouvernement. Ce texte a déjà été approuvé, mardi 19 *juin*, par la trentaine de députés UDF présents. L'intergroupe de l'opposition, qui se réunira le lendemain pour entendre les propositions du Comité de coordination de l'opposition sur la création d'une structure confédérale, aura à se prononcer par vote sur cette résolution.

La scène se déroule dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Le président du groupe UDF, M. Charles Millon, croise M. Pierre Mazeaud, député RPR. *« Alors, tu as vu ce qu'ont encore fait les centristes ? Ce n'est pas la peine que l'intergroupe prenne des décisions pour qu'une poignée de députés centristes votent à leur guise et permettent aux textes du gouvernement de passer »*, s'indigne M. Mazeaud (Haute-Savoie), depuis longtemps partisan et artisan d'une opposition en béton. L'ancien président de la commission des lois faisait allusion au vote d'une quinzaine de députés UDC qui, la semaine précédente, n'avaient pas suivi la décision, prise à l'unanimité par l'intergroupe, de voter le renvoi en commission du projet de loi sur la réforme des professions judiciaires et juridiques. M. Millon acquiesce : *« Oui, il faut en finir. C'est Mauroy qui a raison, il faut une opposition qui s'oppose »* (1).

Premier résultat tangible, le projet de réforme des professions judiciaires a été repoussé de justesse (288 contre 285), dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 juin (*le Monde* du 22 juin). Au groupe UDC, il n'y a eu cette fois qu'une abstention et trois non-votants. M. Bernard Pons, président du groupe RPR, a publié immédiatement un communiqué de victoire : *« L'opposition unie a remporté deux succès significatifs »*. Millon espère, bien que cette grande première de la législature se reproduira. Elle donne du corps à *la conviction qu'il s'est forgée en* dix mois de présidence du groupe UDF : *« L'opposition n'est pas là pour faire passer les textes du gouvernement, elle est là pour s'opposer et proposer. Ceux qui pensent le contraire font fausse route. En outre, on est beaucoup plus respecté par la majorité et le gouvernement quand on joue son rôle d'opposant que quand on sert de force d'appoint. J'ai mis du temps à le comprendre mais maintenant c'est d'une clarté absolue. »*

Son analyse de l'état de délabrement de l'opposition le conduit également à juger *« dépassée »* la question des structures de l'opposition. Pour lui, désormais, les choses sont simples : il y a ceux qui veulent s'opposer et ceux qui souhaitent, dans leur for intérieur, franchir la frontière qui les sépare de la majorité. Il y a ceux qui veulent trouver une réponse à la crise d'identité qui frappe la droite et qui se sentent investis d'une mission historique – occuper le créneau de la droite pour bloquer la poussée lepéniste –, et les autres. *« Il faudra que la séparation se fasse un jour. Quant à moi, je suis prêt à rester dans l'opposition vingt ans si nécessaire. Je n'ai pas, chevillé au corps, le désir d'être ministre... »* Bref, sauf cas exceptionnels, il n'est pas question à l'Assemblée de faciliter le vote des textes du gouvernement.

Un message et des positions claires

Le président du groupe UDF veut aller plus loin, en proposant une sorte de charte d'opposant qui lierait les élus UDF et, pourquoi pas ?, tous les députés de l'opposition. Il a préparé une proposition de résolution qui sera soumise à l'ensemble du groupe UDF le mardi 26 juin et à l'intergroupe le 27 juin. *« L'alternance suppose un message et des positions clairs. Cette clarté appelle un comportement d'opposant ouvert mais déterminé (...). La France attend que l'opposition remplisse le rôle qui doit être le sien dans une démocratie équilibrée. Une opposition qui prépare l'alternance hors des ambiguïtés, une opposition dont les idées ne se marchandent pas dans les compromissions*, y lit-on. *Les projets de loi qui ne donneront pas satisfaction à la majorité du groupe feront l'objet d'un vote d'opposition de l'ensemble de ses membres. »* Quant aux dérogations à la discipline de vote, elles seront strictement réglementées pour *« conserver un caractère exceptionnel, limité aux textes soulevant des problèmes de conscience ou d'éthique transcendant les références politiques ou l'appréciation de l'action du gouvernement »*. Les décisions de l'intergroupe UDF-UDC-RPR s'imposeront de la même façon.

Cette stratégie d'opposant séduit une bonne partie du RPR, qui souhaite que l'affaire Carignon conduise à une reprise en main du mouvement. *« Face à la montée du lepénisme, c'est la seule attitude possible. Sinon, on offre au Front national un boulevard, en donnant l'impression à nos électeurs que rien ne nous sépare vraiment de la gauche »*, entend-on fréquemment. C'est aussi pour ne pas offrir un « boulevard » au président du Front national que M. Pierre Méhaignerie récuse la stratégie de front républicain prônée par M. Alain Carignon. Mais il pense que, dans l'avenir, le clivage va devenir de plus en plus net entre ceux qui accepteront de « pactiser » avec le Front national et ceux qui s'y refuseront. Pour l'heure, le président de l'Union du centre (UDC) n'imagine pas une seconde un changement d'alliance : *« Il y a toujours un fossé culturel entre nous et le PS, on le voit bien sur la question sociale où le PS n'a pas abandonné son approche administrative du problème. »*

Le rêve d'un centre autonome

Mais M. Méhaignerie affirme que, aujourd'hui, *« il y a moins de différence entre le centre droit et le centre gauche qu'entre le centre droit et la droite, et le centre gauche et la gauche »*. Pour autant, même s'il est persuadé que l'opposition n'ira pas aux prochaines élections avec les vieux sigles UDF et RPR, une recomposition du paysage politique ne peut se faire que devant les électeurs. Et, de ce point de vue, l'élection présidentielle reste la clé de voûte. Quant à leur attitude à l'Assemblée nationale, les centristes n'ont pas l'intention d'en changer. Le rêve d'un centre autonome les taraude toujours, mais ce n'est encore qu'un rêve, que le CDS a payé chèrement aux dernières élections municipales et aux européennes. M. Méhaignerie reste convaincu que, à l'Assemblée, seule une *« attitude responsable »*, privilégiant l'intérêt du pays plutôt que les calculs politiciens, répond à l'attente de l'immense majorité des Français. *« Nous jugeons, au cas par cas, selon la nature des textes »*, dit-il, tout en regrettant l'usage abusif de la procédure contraignante de l'article 49-3 de la Constitution par le gouvernement.

PIERRE SERVENT

(1) Sur Europe 1, le 18 juin, le premier secrétaire du PS avait déclaré, après l'élection partielle de Villeurbanne, qu'il était *« indispensable que la droite démocratique, républicaine, fasse son travail, qu'elle existe et soit en ordre de bataille »*.

M. Soisson cherche à diversifier la majorité présidentielle

Créée officiellement le 10 avril dernier, à partir de l'accord *signé le 14 février par le* MRG de M. Emile Zuccarelli et l'Association des démocrates de M. Michel Durafour, rejoint notamment par la Convention *pour la Ve République de* M. Jean Charbonnel, le mouvement France unie organise, vendredi 22 juin, à Angers (Maine-et-Loire), sa première manifestation publique.

En réunissant quelque trois cents élus locaux à Angers, dont M. Jean Monier, ancien socialiste, favorable à la majorité présidentielle, est le maire, France unie veut affirmer son caractère décentralisé. D'autres journées suivront dans le Tarn-et-Garonne, dont M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, est président du conseil général ; en Lorraine avec M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur et maire de Metz ; dans le *Pas-de-Calais* avec M. Jean-Pierre Defontaine, député ; dans le Languedoc-Roussillon avec M. Gilbert Baumet, président du conseil général, sénateur du Gard.

M. Jean-Pierre Soisson, qui a pris l'initiative d'organiser le deuxième pôle de la majorité présidentielle, reconnaît que *« l'organisation de la mise en place de France unie est assez discrète »*. Aux yeux du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, *« la montée en puissance de son mouvement sera d'autant plus facile qu'elle sera discrète »*, car *« donner des cymbales, ce serait sonner la retraite de France unie »*, estime-t-il. Son souci est que les différentes sensibilités qui s'y retrouvent acceptent quelques règles de vie commune.

Préparer les élections avec le PS

Avec quels objectifs ? M. Soisson ne veut pas *« revivre le cauchemar d'une majorité qui se détruit de l'intérieur »*, comme dans la période 1978-1981 ; aussi prépare-t-il les échéances électorales. Favorable au report des élections cantonales de 1991 à 1992, M. Soisson souhaite qu'on ne touche pas aux cantons ruraux (avec un scrutin uninominal majoritaire à deux tours), mais que, dès lors qu'elles atteignent les 30 000 habitants, les agglomérations soient découpées en circonscriptions où les conseillers généraux seraient élus à la proportionnelle. Il n'est pas question, aux yeux du ministre du travail, de s'engager dans une sorte d'*« indépendance centriste »*, mais de raisonner dans une *« logique majoritaire »*, qui doit permettre à son mouvement de *« récupérer des parts du marché cantonal »*.

Pour les élections régionales, M. Soisson est hostile aux propositions de M. Laurent Fabius (découpage en trois de chaque circonscription législative pour délimiter un nouveau cadre, dans lequel serait élu au scrutin majoritaire uninominal chaque conseiller régional). Ce système conduirait à un affrontement droite-gauche qui ne peut être organisé, selon M. Soisson, que si on est sûr d'en sortir gagnant et qui, en tout état de cause, ruinerait les perspectives de France unie. L'idéal serait l'application du système municipal proportionnel-majoritaire à deux tours dans le cadre régional, estime-t-il, convaincu que serait ainsi facilitée l'émergence de nouvelles élites et que les négociations avec le PS, passant à un échelon supérieur aux fédérations départementales, en seraient grandement facilitées.

Ces perspectives conduisent France unie à souhaiter la mise au point d'une procédure de préparation des élections avec le Parti socialiste. M. Soisson serait loin d'être défavorable à ce qu'une instance arbitrale soit prévue et assurée par le premier ministre dans le choix des investitures et de la répartition des tâches.

L'initiative de M. Tapie

Pour M. Soisson, le positionnement de France unie, s'il n'implique pas une démarche d'indépendance à la manière centriste, nécessite l'autonomie. Image : *« France unie doit être une sorte de poste de garde frontière installé sur le pont de Kiel qui sépare l'opposition, de la majorité »*, dit-il. Ce point de passage obligé a déjà été emprunté à l'Assemblée nationale par l'ex-CDS Jean-Marie Daillet et l'ex-RPR Jean Charbonnel. Le maire d'Auxerre considère que plus M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, *« repart à droite, plus il libère un espace pour France unie »*.

Aux yeux de M. Soisson, la question qui doit être posée à l'opposition libérale est : que préférez-vous ? L'entente avec le PS ou l'alliance avec le Front national ? Il prédit que cette droite libérale *« sera submergée par le FN si elle laisse disparaître ses garanties immunitaires, en acceptant les positions d'un Yvon Briant* [président du CNI] *ou d'un Alain Griotteray* [député UDF du Val-de-Marne] » préférant le Front national au PS. Prudent sur le projet de M. Bernard Tapie de créer un Forum des citoyens pour combattre le lepénisme, en observant qu'il *« ne boxe pas dans la même catégorie »*, M. Soisson n'en néglige pas moins la bataille à lancer contre l'extrême droite. Il juge que son mouvement est bien placé pour mener le travail d'explication institutionnel, politique et concret contre le FN. En tous les cas, mieux qu'un PS qui préférerait une gauche se maintenant au pouvoir avec un FN à 20 %, à une droite au pouvoir avec un FN à 5 %.

M. Durafour, qui intervenait vendredi à Angers, a recommandé à ses amis de ne plus *« réagir aux boniments des atrabilaires »* sous peine de *« faire la publicité et le jeu »* des extrêmes, mais de *« reprendre l'initiative sur le terrain des valeurs »*, à commencer par celle du *« respect de l'homme »* en tant qu'individu qui *« mérite l'estime, justement parce qu'il est différent et qu'à ce titre il peut offrir un apport original à la société »*.

Après avoir plaidé pour plus de démocratie, pour la vigilance *« face à ceux qui veulent restreindre les libertés au nom d'un dessein prétendument décrété supérieur à l'homme »* et pour *« le sens de la solidarité qui constitue un motif des motifs de notre orgueil national »*, le ministre d'Etat a souhaité que France unie intervienne sur l'Europe, l'emploi, la formation, les entreprises, le développement et la démocratie, particulièrement, la démocratie *« directe »*. Il a alors précisé que *« les initiatives les plus décisives pour associer les Françaises et les Français aux décisions qui les concernent ressortissent de la démocratie directe, nouvelle venue dans nos systèmes de gouvernement* [et qui] *dérange l'*establishment *politique. (...) La sécurité sociale, la santé, son coût* [constituent] *un sujet à propos duquel les citoyens méritent d'être consultés »*.

Dans la mouvance de l'ouverture, MM. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, et René Ricol, ancien animateur des réseaux barristes, lancent samedi 23 juin un nouveau club de réflexion. Performance et partage qui au départ réunit quelques deux cent cinquante créateurs, se veut un lieu de travail pour *« tous ceux qui croient au patrimoine national et à la volonté du peuple français d'affirmer son identité créatrice, son aspiration à l'ouverture aux autres et à sa ferme détermination à préparer une société de performance et de partage »*. MM. de Beaucé et Ricol constatent que tous sont d'accord sur la nécessité de la performance, mais, disent-ils, à la différence de la droite qui s'en tient là, la gauche considère que, à la sortie, il doit y avoir partage.

ANNE CHAUSSEBOURG

Elysée-Matignon : la guerre des nerfs

Suite de la première page

Première phase : la satisfaction. Le président est fier de son premier ministre. Les termes laudatifs ne manquent pas et sont sincères. Deuxième phase : la crispation. Un glissement sémantique traduit l'agacement devant un chef de gouvernement qui s'émancipe de la tutelle élyséenne. Le président en est réduit à justifier son propre choix. Troisième phase : la déchirure. Le premier ministre s'en va.

Dans le cas de M. Rocard, la première phase a bien existé, même si elle a été froide et chargée d'arrière-pensées. Les déclarations du président à Solutré puis au *Monde* ont consacré l'ouverture de la deuxième phase. Le principal intéressé n'a pas été surpris. Comme d'habitude, il se dit serein. Mais ni lui ni ses collaborateurs ne se racontent d'histoires : si M. Mitterrand exprime officiellement son soutien à son premier ministre, c'est parce qu'il ne peut pas se déjuger.

Un mot d'ordre : durer

A l'égard de Georges Pompidou, peu pressé de réaliser la participation des salariés, le général de Gaulle avait pratiqué le « harcèlement ». Puis, devenu président en 1969, Georges Pompidou avait manifesté un agacement croissant envers les initiatives, jugées trop audacieuses, de son premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, d'une culture et d'un tempérament très différents du sien.

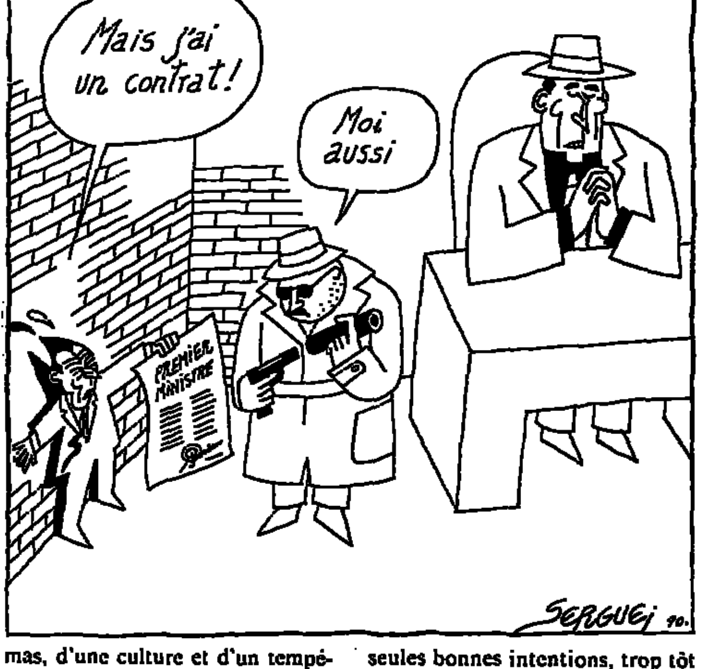
Combien de temps va durer la « deuxième phase » de M. Rocard ? M. Mitterrand en est seul maître. Elle peut s'achever demain matin comme dans trois ans, au lendemain des élections législatives de 1993. Pour Matignon, le mot d'ordre reste le même : durer. M. Rocard a une raison simple de vouloir prolonger son action. Il vit une période charnière : il est trop tard pour emporter l'adhésion du pays sur ses seules bonnes intentions, trop tôt pour faire état de résultats vraiment perceptibles par l'opinion, notamment en matière sociale.

M. Rocard sait très bien qu'une large part de l'électorat populaire se sent étranger à la politique menée. Il sait que l'abstention record de Villeurbanne est, en partie, due à ce décrochage. Il sait aussi que les prochaines élections cantonales risquent d'être marquées par une abstention, certes moins massive mais importante tout de même. Pour renouer avec cette partie de l'électorat, il doit pouvoir produire des résultats tangibles, en particulier sur la réduction des inégalités. C'est pourquoi il a besoin de temps. CQFD.

Le premier ministre et ses proches, selon l'une de leurs expressions favorites, pensent au demeurant que M. Mitterrand ne peut pas *« assassiner Rocard au coin d'un bois »*. Autrement dit, selon leur analyse, un remplacement du premier ministre aujourd'hui – à l'intérieur du PS, les rocardiens se font peur avec le nom de Mme Edith Cresson – serait perçu comme tellement injustifié qu'il nuirait à M. Mitterrand et conforterait M. Rocard dans son image de présidentiable. On ne se prive pas d'ajouter, à mi-voix et avec perfidie, que M. Rocard n'est pas tout à fait inutile à M. Mitterrand pour assurer la crédibilité de la politique économique.

La partie est délicate. Les deux acteurs auront besoin de tout leur sang-froid, et M. Rocard, dans une telle situation, est à la merci de n'importe quel « pépin » un peu sérieux. A l'Assemblée, pour la première fois, l'examen de l'un de ses textes, la réforme des professions juridiques et judiciaires (*le Monde* du 22 juin), a été repoussé. Comme d'habitude, l'automne sera marqué par des rendez-vous incertains (préparation et discussion du budget, rentrée sociale et universitaire). Plus que jamais, le gros chat Mitterrand, qui ne dort jamais que d'un œil, semble guetter la petite souris Rocard.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI



M. Philippe Séguin invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde », dimanche 24 juin de 18 h 30 à 19 h 30. L'ancien ministre des affaires sociales du gouvernement Chirac, animateur avec M. Pasqua du courant RPR « Pour un nouveau rassemblement », répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servent du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Une lettre de M. François Romério

Après la publication, dans le Monde *du 22 mai, d'un article intitulé* « Les familles d'enfants assassinés ». *M. François Romério, président de l'association Légitime défense, nous a adressé la lettre suivante :*

En réponse à la déclaration de M. Roget, qui prétend que Légitime défense est une obédience du Front national, je porte à la connaissance de vos lecteurs que mon association est apolitique.

Nous respectons tous les partis politiques, y compris celui de M. Le Pen. Ancien premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, nommé par le regretté général de Gaulle, résistant, déporté dans les geôles japonaises, commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire, je ne pense pas avoir de leçons à recevoir de M. Roget.

POLITIQUE

La réunion du comité central

M. Le Pors parle de « pratiques d'un autre âge » mais la majorité du PCF loue l'« audace » de M. Marchais

Seul journal autorisé à assister aux débats du comité central du Parti communiste français, *l'Humanité* consacre une large place, dans ses éditions du vendredi 22 juin, à la discussion du rapport présenté mercredi par M. Marchais. Ce compte rendu des interventions du mercredi après-midi et de la journée de jeudi met en évidence la fermeté du noyau minoritaire qui conteste les propositions du secrétaire général du PCF pour le prochain congrès.

M. Fiterman n'entend pas se laisser « ficeler » par M. Marchais sans se débattre. Contrairement aux premières informations rapportées sur son intervention du mercredi 20 juin, l'ancien ministre d'Etat ne s'est pas borné à réaffirmer ses propositions pour un débat *« plus riche »* et *« plus libre »* que celui préconisé par le secrétaire général. Il est aussi revenu à la charge, sans hausser le ton, contre les analyses qui sous-tendent les orientations de M. Marchais et son propos, prenant le contre-pied du rapport introductif, a confirmé la détermination critique de la *« minorité »* du parti, selon l'appellation désormais acceptée par l'état-major du parti. *« Je n'ai pas le sentiment que ce qui nous est proposé réponde à ce dont nous avons besoin*, a-t-il notamment déclaré. *Il y a aussi danger pour l'unité du parti s'il y a retard sur le mouvement de la vie, immobilisme, voire repli (...) La lucidité appelle le réalisme. Mais quels réalistes serions-nous si nous ne prenions pas conscience du peu de crédibilité que l'opinion accorde très majoritairement à ce qui lui apparaît de notre projet historique ? »*

M. Fiterman a été soutenu, jeudi, par MM. Le Pors, Sève et Martelli. L'ancien ministre de la fonction publique a parlé de *« pratiques d'un autre âge »* à propos du fonctionnement du parti en s'étonnant, par exemple, que le comité central n'ait pas été invité à porter un jugement sur *« l'opportunité »* de la rencontre qui a eu lieu, *« un an après Tiananmen, entre un représentant du PC chinois et la direction du parti. »* A ses yeux, le rapport de M. Marchais *« ne prend pas en compte correctement le mouvement du monde »*, *« n'ouvre pas de réelle perspective politique aux communistes »*, *« accentue la surdétermination déjà fort avancée du congrès »*. Sa conclusion est sans appel : *« La volonté de ne rien changer dans la procédure de préparation du congrès ne correspond pas aux besoins réels d'un parti démocratique et révolutionnaire aujourd'hui. »*

Le philosophe Lucien Sève a affirmé, lui aussi, qu'il y aurait beaucoup de choses à faire, au-delà de celles avancées par M. Marchais, *« pour être vraiment plus crédible quand on dit que notre mot d'ordre, c'est toujours plus de démocratie dans le parti. (...) Ne soyons pas hardis à demi ! »* lança-t-il.

Quant à M. Martelli, il souligna, selon *l'Humanité*, qu' *« il y a une contradiction entre la volonté affirmée de renouvellement et la crainte d'engager un processus pouvant aller jusqu'à une modification des statuts. »*

Ces approches critiques ont été vivement contredites par la plupart des autres intervenants, favorables à la ligne défendue par M. Marchais. C'est M. André Gérin, le premier secrétaire de la fédération du Rhône, à laquelle appartient M. Fiterman, qui résuma le mieux la tonalité majoritaire en approuvant, raconte *l'Humanité*, *« le fond, l'audace, le style et l'esprit d'ouverture qui caractérisent le rapport de Georges Marchais. »*

En revanche, les prises de position de deux des principaux économistes du parti, MM. Herzog, tête de liste du PCF aux élections européennes de 1989, et Boccara, ont engendré un doute sur la cohésion de cette majorité. Tout en critiquant M. Fiterman, M. Herzog a exposé un ensemble d'orientations donnant l'impression qu'il cherche à opposer son propre contre-projet à celui de M. Marchais. M. Boccara a renforcé cette impression en réclamant à la direction plus de propositions *« constructives »*. Le quotidien du PCF rapporte que l'orateur s'est exclamé, en frappant son pupitre : *« Mon pupitre, c'est combien d'emplois ? On ne peut pas attendre vingt ans pour comprendre que la lutte contre les illusions désarme le parti et laisse le champ libre à la social-démocratie ! »* M. Marchais devait donner le mot de la fin (provisoire) vendredi après-midi, au cours d'une conférence de presse.

ALAIN ROLLAT

Le Front national remobilise

Un meeting gazé...

Huit à neuf mille personnes ont assisté, jeudi 21 juin, au palais des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis), au premier meeting important de M. Jean-Marie Le Pen, autorisé depuis l'affaire de Carpentras. La pluie et la Fête de la musique combinées ont provoqué des encombrements tels que ce rassemblement du Front national a débuté avec une heure de retard au cris de *« Le Pen président ! »*, *« La France aux Français ! »* et *« Joxe démission, Carpentras c'est du bidon ! »*.

Ce meeting consacré à *« la défense des libertés publiques menacées par le gouvernement »* a été perturbé par une quinzaine de jeunes gens portant une banderole *« Asnières toujours présent »* et des autocollants *« votez Massol »*. Président de l'association nationale Pétain-Verdun, M. Hubert Massol, qui conduisait une liste FN aux élections municipales de mars 1989, siège au conseil municipal d'Asnières-sur-Seine. Ses partisans étaient venus avec la volonté d'en découdre ou à tout le moins de montrer leur existence.

Ils se sont installés à l'endroit censé être destiné à la presse – mais qui ne l'était plus depuis longtemps – sans rencontrer la moindre résistance du service d'ordre. Ces étranges conditions de travail se sont encore détériorées, pour la presse, quand deux membres du groupe se sont hissés sur le praticable réservé aux caméras de télévision pour dicter leur travail aux journalistes, avec le soutien oral de quelques spectateurs.

Muni d'une bombe lacrymogène d'autodéfense, M. Roger Holeindre, membre du bureau politique du FN, a alors aspergé l'un de ces deux « défenseurs » de la liberté de la presse, arrosant au passage les premières travées de la salle et provoquant un début de bagarre entre militants d'extrême droite.

La plupart des journalistes, comme les spectateurs asphyxiés, ont alors quitté le lieu de cette rixe.

Deux heures avant le meeting, des représentants d'un appel à la *« résistance »* contre le Front national (*le Monde* du 24 mai) avaient affirmé, aux portes du palais des expositions, que *« le temps de la contre-offensive est venu »*. Arrêté le 21 juin 1943 avec Jean Moulin à Caluire, M. Raymond Aubrac est venu dire que *« ce mouvement inquiète la plupart des anciens résistants »* et Mgr Jacques Gaillot a indiqué que *« le discours du Front national lui donne des boutons »*.

OLIVIER BIFFAUD

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

A défaut d'un présent qui susciterait l'espoir, faute d'une politique qui provoquerait l'intérêt, en l'absence d'un avenir dont les contours seraient clairs, pays revenu de trop d'élans que nulle ferveur n'a en retour soutenus, rêvons sur le passé en le parant des couleurs qui n'étaient pas les siennes lorsqu'il était le présent.

Si M. Rocard engendre le soupçon et que derrière M. Mitterrand filtre le doute, extirpons du tombeau Charles-Quint, qui, pour nous, se nomme Charles de Gaulle. Fêtons, célébrons, commémorons le « grand Français », comme s'il avait passé directement à l'Histoire sans que jamais le quotidien ne l'atteigne et ne vienne gâter son image. Pour honorer l'homme de Londres, invoquons l'homme de Vichy en ayant, cette fois pour un bon motif, *« la mémoire courte »*.

Dans une France sans joie ni foi, molle, qui se donne pour credo de découvrir *« les joies du capitalisme »*, comme le dit si joliment la publicité du Crédit agricole, mettons en scène l'épopée, autrement dit travestissons l'Histoire, si proche pourtant, si différente de ce que l'on évoque aujourd'hui, et, à des fins ordinaires, appelons le mensonge au secours de l'illusion.

Feignons de croire que des lumières sur la Seine en 1990 valent une descente des Champs-Elysées en 1944, qu'un feu d'artifice sur ce fleuve vaut un *Te Deum* sous les balles à Notre-Dame, que le maire de Paris ferait un Londonien convenable, que le RPR pourrait être *« le peuple de France »* et que ressusciter de Gaulle serait ranimer le bonheur.

Mais quand M. Régis Debray adore ce qu'il a brûlé (et inversement), qu'il avoue s'être trompé de grand homme comme d'autres s'égarent sur une route départementale ; quand *l'Humanité* elle-même ne consacre pas moins de quatorze pages dans un seul numéro à un cinquantenaire qui mêle des événements soit qui n'ont pas cet âge, soit dont l'échéance ne tombe pas à cet instant, qui ne pourrait se joindre au concert sans craindre d'être tenu pour un usurpateur ?

∴

QUE le président de la République, sans y insister, son itinéraire personnel modérant les obligations de sa charge, que le gouvernement, avec une égale retenue, participent aux cérémonies, ce sont les fonctions qui veulent cela et la continuité de l'Etat qui le commande.

Mais que concourent à l'éloge les communistes, qui furent des adversaires constants de 1958 à 1969, sans remonter plus loin, ou les gens du centre, le cas échéant par un silence bien dans leurs manières, ces centristes dont les voix, avec celle de M. Giscard d'Estaing, furent décisives, le 27 avril 1969, pour renvoyer Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, voilà qui est faire bon marché du principe de réalité.

Voilà qui vient à propos pour signifier aux hommes qui ont vécu cette époque, à ceux qui ne l'ont pas connue, aux plus jeunes qui subissent les épreuves d'histoire du baccalauréat, qu'il serait bien fou de s'échiner à la retenir et à l'étudier puisqu'elle peut varier au gré des circonstances et de ceux qui la racontent. On ne saurait mieux témoigner de la vanité des convictions et du ridicule qu'il y aurait à trop s'y attacher.

De Gaulle

QUE le général de Gaulle ait, au sens propre, *incarné* la France, libre, après la reddition du pays et jusqu'à la fin de la guerre de 1939, le fait est incontestable. Au même titre que la reine Wilhelmine des Pays-Bas sa patrie dans un exil lui aussi britannique.

Mais la résistance et le combat n'étaient pas le fait d'un seul homme, même si la rencontre *« d'un événement et d'une volonté »* avait donné à de Gaulle la dimension à laquelle il aspirait si fiévreusement. La paix rétablie, il ne dut qu'à des moyens communs de retrouver le pouvoir ; et s'ils ne furent pas communs, ils ne sont pas à dire.

Il n'était donc, sur le premier point, pas inutile de rappeler, comme l'a fait M. Laurent Fabius, mercredi, à l'Assemblée nationale, que le 10 juillet 1940, il se trouva quand même quatre-vingts députés (contre, il est vrai, cinq cent soixante-neuf) pour refuser au maréchal Pétain les pleins pouvoirs qu'il demandait et que ceux-là aussi disaient, ainsi, « non » à l'occupant avec lequel, de plus, ils vivaient en sachant qu'il serait le maître pour longtemps.

Dira-t-on encore que les communistes n'ont pas tous attendu la rupture du pacte germano-soviétique, le 22 juin 1941, pour aller sus à l'envahisseur ? Le tribut payé ensuite donne la mesure de l'engagement.

Mais on ne va pas, ici, rouvrir le procès en légitimité qui n'a cessé d'opposer les Forces françaises libres et les Forces françaises de l'intérieur, Londres et les maquis, la droite qui se rachetait et la gauche qui continuait, la gauche qui se repentait et la droite qui avait vu clair.

∴

A trop vouloir masquer que le général de Gaulle fut, au pouvoir, le chef d'un parti (même si ce n'était plus celui qu'il avait créé en 1947 sous le nom de Rassemblement du peuple français pour revenir aux affaires sous la pression des meetings) ; à trop vouloir ne retenir que ce qui le rangea dans l'Histoire le 18 juin 1940 en gommant qu'il fut aussi d'une rare désinvolture sur le chapitre des libertés lorsqu'il tenait l'Etat ; que la guerre d'Algérie, qui justifia son retour, dura, sous lui, autant d'années que sous le régime qu'il avait abattu, qu'elle ne fut pas conduite, lui régnant, avec plus d'égards pour l'ennemi et avec un égal mépris du droit des gens ; on rapetisse l'homme en croyant l'exalter, on le montre ordinaire en visant au contraire.

Le schéma a beau être rituel, il ne cesse pas d'étonner. Pour être irréprochable, mourez. Ayez aussi, cela ne peut nuire, quelques exécuteurs testamentaires qui ont tout intérêt à embellir la dépouille, à plus forte raison quand ils prétendent en être le fidèle reflet ; lorsque l'épopée est appelée à la rescousse de l'ambition.

Ce qui reste pourtant incompréhensible, c'est pourquoi les adversaires d'hier, quand ils n'étaient pas des ennemis, marchent dans la combine, s'ils n'y concourent pas. Oui, pourquoi ?

On a beau, sur ce terrain, tomber dans l'analyse de marc de café, la question n'en demeure pas moins. Comment un homme rejeté par près d'une moitié du pays lorsque, en 1965, il est en situation de dire son mot, limogé ensuite par le suffrage universel, peut-il, à peine vingt ans après sa mort, être installé au milieu des figures indiscutables, quelque part entre Bolivar et le Mahatma Gandhi ?

Souci de réparer une injustice ? Hommage à l'esprit d'indépendance ? Besoin d'unanimité ? Evocation nostalgique d'une période où la France aimait à enquiquiner la Terre entière ? Inconsciente mauvaise manière à M. Mitterrand pour lui indiquer qu'il n'est pas d'idole qui ne tombe lorsqu'elle a cessé de fasciner ? Ou simplement vachardise d'un peuple qui, fondamentalement, n'en a cure, mais commémore parce que cela donne lieu à de jolis spectacles pyrotechniques ? Au fait, pourquoi s'interroger ? Est-ce si important ?

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

• RFA-Pays-Bas et Argentine-Brésil, chocs majeurs des huitièmes de finale • Cameroun-Colombie, au rendez-vous des inédits • La République d'Irlande fière de son coach anglais affrontera la Roumanie • L'Espagne, calmement, a maté la Belgique et s'attaque à la Yougoslavie • L'Angleterre confite dans son système de jeu et fière de l'être •



Les Anglais et le continent

L'équipe de Bobby Robson affrontera la Belgique au tour suivant. A sa manière, avec son jeu traditionaliste et son splendide isolement technique

• GROUPE F :
Angleterre b. Egypte : 1-0

CAGLIARI

de notre envoyé spécial

Les Anglais ont tout inventé. La conduite à gauche, le Bingo, les fraises à la crème et le football. Surtout le football. Mais seraient-ils aussi les inventeurs de l'optimisme à toute épreuve et du sentiment de supériorité?

Petits vainqueurs (1-0) d'une équipe d'Egypte courageuse mais limitée, jeudi 21 juin à Cagliari, ils paradaient comme au soir d'un triomphe historique. Bobby Robson, *l'entraîneur, félicitait ses protégés* avec une touchante et patriotique ferveur. Aux abords du stade Sant'Elia, *dans la moiteur d'une dernière nuit* en Sardaigne, cinq mille supporters entonnaient « *God Save the Queen* » ou « *Rule Britannia* » avant d'assurer en chœur : « *Nous allons gagner la coupe.* »

La gagneront-ils? Il leur faudra d'abord dominer la Belgique en huitièmes de finale, mardi 26 juin, à Bologne. La tâche semble bien délicate pour cette formation qui constitue sans doute la plus insoluble énigme technique de ces dix dernières années. L'équipe paraît, une fois de plus, condamnée à décevoir, comme en Espagne en 1982 (élimination au deuxième tour), au Mexique (contre l'Argentine en quarts de finale) et surtout lors du championnat d'Europe *des nations* 1988 en RFA (*trois* matches, trois défaites).

Les bookmakers londoniens, analystes très écoutés, la classait en cinquième position avant l'ouverture du Mondiale. Ni ses deux matches nuls contre la République d'Irlande (1-1) et les Pays-Bas (0-0) ni sa victoire contre des Pharaons fatigués ne devraient faire grimper sa cote. Car les «bookies» savent bien, au-delà de l'euphorie ambiante, qu'elle a, une nouvelle fois, trahi ses limites. Et avec elles, celles d'un football que la mise au banc de l'Europe des clubs, depuis *le drame du Heysel en mai 1985, a* contribué à isoler un peu plus encore, donc à affaiblir du point de vue technique et tactique.

Le souvenir jauni d'un titre

Ce «splendide isolement» a long*temps fait le charme et la principale* force du football d'outre-Manche. C'est aujourd'hui son principal handicap. On s'extasiait jadis sur les joueurs anglais. L'Europe entière enviait leur jeu de tête, admirait leur engagement physique et vantait leur mentalité de gagneurs. Elle découvre désormais que ces qualités ne sont plus des exclusivités britanniques. Les Allemands savent également pratiquer le jeu aérien. Les Néerlandais, même sur le déclin, ne rechignent jamais à s'engager corps et âme. Et les Italiens, eux aussi, sont mentalement invulnérables.

Alors que leur style ne surprend plus personne, les Anglais devraient donc s'efforcer de trouver d'autres voies, quitte à s'inspirer, au moins en partie, de ce qui se pratique sur le continent. Là encore, le ballon du progrès butte sur leur très britannique isolement. Persuadés de détenir la vérité d'un jeu qu'ils sont si fiers d'avoir inventé, accrochés comme leurs supporters au souvenir jauni du titre mondial gagné en 1966 contre la RFA, de nombreux techniciens persistent à prôner un football fondé sur l'engagement physique et l'attaque à tout-va (*longues passes dans l'axe du* terrain, centres aériens), laissant peu de place à la stratégie et au génie.

L'Angleterre vit en vase clos, comme coupée du monde. Elle n'a que faire des innovations continen*tales, et la sélection, malgré une sensi*ble amélioration, en est la première victime. C'est ainsi que Bobby Robson, l'entraîneur, a pratiquement attendu la veille de son départ (1) après huit ans de présence à ce poste, pour aligner une défense avec un... libero, autrement dit pour adopter un dispositif que toutes les équipes étrangères, du Milan AC à Asnières-sur-Seine, utilisent depuis des années!

Contre les Néerlandais, samedi 16 juin, cette «fantaisie» s'est révélée payante puisque ses joueurs ont muselé l'attaque opposée. Mais il aura donc fallu patienter huit ans pour que Robson, parfait reflet de l'ensemble du football de son pays, prenne en considération le jeu de l'adversaire, en l'occurrence celui des Pays-Bas et de leur avant-centre vedette Marco Van Basten!

Jusque-là, les Anglais se souciaient de la tactique adverse comme des dernières élections européennes. Ce début d'évolution est encourageant, même si, dès le match contre l'Egypte, l'équipe est souvent retombée dans le classicisme passé. En cherchant à rompre ainsi son isolement tactique, à pratiquer, par moment, un football alerte et technique, elle s'efforce simplement de s'aligner sur ses meilleurs clubs, en particulier Liverpool. Du temps où elle fréquentait l'Europe, cette dernière équipe en tirait de multiples enseignements. Ce n'est sans doute pas un hasard si elle domine toujours le football anglais.

En fait, l'Angleterre dispose de grands joueurs, mais ne le sait pas toujours. La surprenante réussite, à Marseille, de Chris Waddle en est le meilleur exemple. Incompris dans son pays, comme, avant lui, son compatriote de l'AS Monaco, Glenn Hoddle, il a pris toute sa dimension au stade vélodrome, dans un football français qui correspond davantage à ses qualités de technicien.

Mais peut-être est-ce, aussi, ce que demande le public anglais, lui qui apprécie modérément les joueurs trop «fins», préfère les enthousiastes tâcherons aux artistes irréguliers. Ce décalage dans les conceptions même du jeu de football explique sans doute *le regard incrédule que jetaient les* supporters égyptiens à leurs homologues britanniques après le match. Les *Anglais chantaient toujours «Nous allons gagner la Coupe»* et ils étaient bien les seuls à le croire.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Après la Coupe du monde, cet ancien international (20 sélections), âgé de quarante-sept ans, entraînera l'équipe néerlandaise du PSV Eindhoven.

Les nouveaux conquistadors

Les Espagnols ont fait l'apprentissage du sang-froid

• GROUPE E :
Espagne b. Belgique : 2-1.

VÉRONE

de notre envoyé spécial

« *E viva Espana*, chanta la foule sur un air des arènes. Huit jours après un départ plus que laborieux devant l'Uruguay, les Espagnols semblent enfin avoir retrouvé leur football. On les pensait partis pour de nouvelles mésaventures, version 1982, et les voici, un peu contre toute attente, terminant cette quinzaine, en tête du groupe E, comme Espagne bien sûr, coiffant sur le poteau ces Belges qui les avaient éliminés en quart de finale au Mundial mexicain, en 1986.

Victimes d'une douce somnolence devant les Uruguayens (0-0), on avait vu ces Espagnols se réveiller un tant soit peu ensuite devant la Corée du Sud. (3-1) Outre que tout autre résultat eût pris des allures de nouvelle catastrophe nationale, ce succès fut alors davantage imputé à la faiblesse de l'adversaire. Cette fois, plus de doute, la sieste espagnole est bel et bien terminée. Devant une Belgique qui demeure, malgré ce revers, redoutable, les Ibériques ont, non seulement lavé l'affront mexicain, mais se *sont replacés dans le peloton de tête* des favoris.

Certes, on arguera que les Belges avaient dans l'affaire quelques circonstances atténuantes. Avec quatre points déjà récoltés, ils n'avaient, eux, *à nourrir aucune inquiétude sur leur* qualification pour les huitièmes de finale. Un tel confort amène fatale*ment à lever le pied. Ils avaient dû* aussi se priver pour cette rencontre de trois titulaires indiscutables, Eric *Geretz, suspendu, Georges Grun et* Léo Clijters, blessés. Malgré ces handicaps, cette formation belge est loin d'avoir démérité.

Cette rencontre fut sans doute l'une des meilleures livrées depuis l'ouver*ture de cette compétition, se termi*nant de surcroît sans le moindre carton jaune, fait rare pour ne pas être *ignoré. Avec Stéphane Demol en* défense centrale, Enzo Scifo au milieu et le duo d'attaque composé de Jan Ceulemans et Marc De Grijse, le corps d'élite du football belge dispose d'une épine dorsale solide. Si la chance lui avait un peu plus souri et si Enzo Scifo n'avait pas manqué un penalty en deuxième période, le taureau belge n'aurait sans doute pas ainsi succombé sous les banderilles espagnoles.

*Les Ibériques voulaient cette vic*toire pour retrouver leur confiance. Pour cette rencontre, le roi Juan Car*los avait jugé indispensable de faire le* déplacement à Vérone. La reine aussi et il aurait été malvenu de déranger le couple royal pour une déculottée.

Habits de lumière

Alors, constamment en faction sur *le bord de la touche, Luis Suarez a* commandé de la voix et des bras ces grandes manœuvres des conquista*dors. Entraîneur de l'équipe d'Es*pagne, il occupe un siège à haut risque. Que sa bande vienne à trébucher *sur le prochain obstacle yougoslave, et* sa tête sera mise à prix. Qu'elle pousse plus loin son épopée italienne, et on le fera César. A côté de ce siège-là, le trône de Juan Carlos ressemble à un douillet canapé

«Ballon d'or» avec le FC Barcelone, deux fois champion d'Europe avec l'Inter de Milan, Luis Suarez Miramontes fut un grand joueur. A cinquante-deux ans, il rêve de devenir le grand entraîneur de l'Espagne, l'homme qui redonnera à son football le goût de la victoire. En charge depuis l'été 1988, cet homme qui, *même dans la chaleur de Vérone ne* saurait abandonner costume et cravate, a su déjà fournir à son équipe *quelques habits neufs qu'ils vou*draient de lumière.

De la malheureuse équipée de 1986 *ne survivent que trois rescapés :* Andoni Zubizarretta dans les buts, Miguel Michel, le «poumon» du *milieu, quatre buts déjà à son actif, et* le capitaine Emilio Butragueno. A vingt-sept ans, le Madrilène du Real *fait dans cette formation presque* figure de vétéran.

Après le penalty réussi par Miguel Michel en première période et l'égalisation presque immédiate des Belges par le jeune Patrick Vervoort, cette équipe espagnole jusqu'à son deuxième but, signé Julio Salinas (72e minute) a su afficher, sous les coups de butoir des Belges, une sérénité et une cohérence qu'on ne lui connaissait point jusqu'alors.

Les joueurs de Luis Suarez semblent avoir appris, sous la férule de cet homme distingué, à garder la tête froide et des nerfs solides. Quand on connaît le tempérament espagnol, on peut déjà mesurer les progrès accomplis.

DANIEL CARTON

Le point

GROUPE E

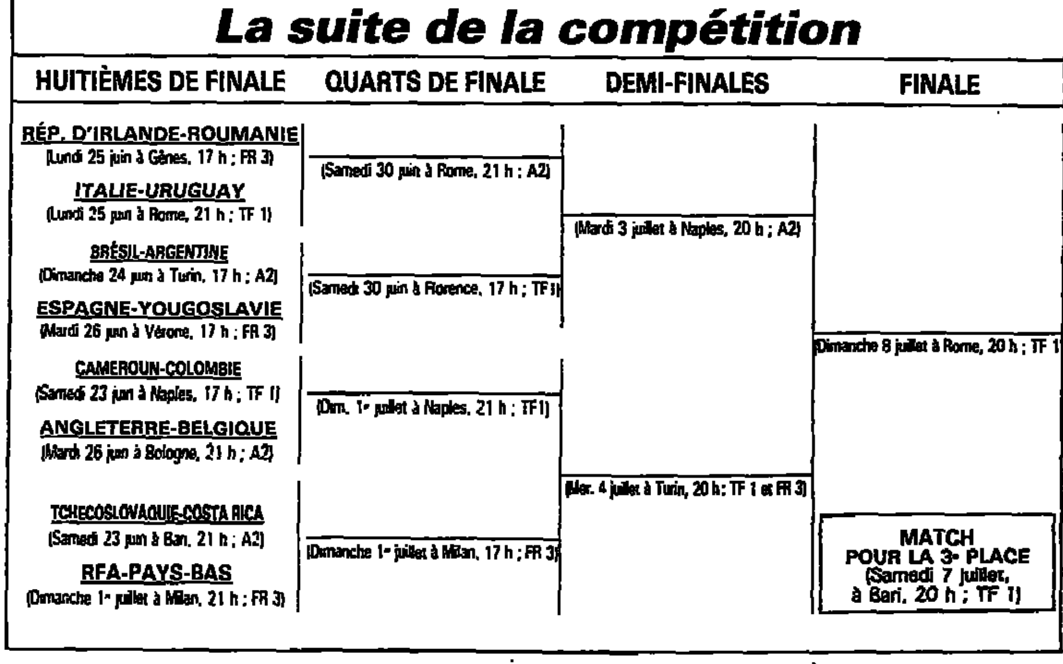
Espagne b. Belgique 2-1.
Uruguay b. Corée du Sud 1-0.
Classement : 1. Espagne 5 pts; 2. Belgique, 4 pts; 3 . Uruguay, 3 pts; 4. Corée du Sud, 0 pt.

GROUPE F

Angleterre b. Egypte 1-0.
Pays-Bas et République d'Irlande 1-1.
Classement : 1. Angleterre, 4 pts; 2. République d'Irlande, 3 pts; 3. Pays-Bas, 3 pts; 4. Egypte, 2 pts.

A LA TELEVISION

Samedi 23 juin : Cameroun-Colombie à 17 heures (TF1); Tchécoslovaquie-Costa Rica à 21 heures (A 2).
Dimanche 24 juin : Brésil-Argentine, à 17 heures (A 2); RFA-Pays-Bas à 21 heures (FR 3).



La suite de la compétition

HUITIÈMES DE FINALE	QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	FINALE
RÉP. D'IRLANDE-ROUMANIE (Lundi 25 juin à Gênes, 17 h ; FR 3)	(Samedi 30 juin à Rome, 21 h : A2)	(Mardi 3 juillet à Naples, 20 h ; A2)	(Dimanche 8 juillet à Rome, 20 h ; TF 1)
ITALIE-URUGUAY (Lundi 25 juin à Rome, 21 h ; TF 1)			
BRÉSIL-ARGENTINE (Dimanche 24 juin à Turin, 17 h ; A2)	(Samedi 30 juin à Florence, 17 h ; TF 1)		
ESPAGNE-YOUGOSLAVIE (Mardi 26 juin à Vérone, 17 h ; FR 3)			
CAMEROUN-COLOMBIE (Samedi 23 juin à Naples, 17 h ; TF 1)	(Dim. 1er juillet à Naples, 21 h ; TF1)	(Mer. 4 juillet à Turin, 20 h ; TF 1 et FR 3)	MATCH POUR LA 3e PLACE (Samedi 7 juillet, à Bari, 20 h ; TF 1)
ANGLETERRE-BELGIQUE (Mardi 26 juin à Bologne, 21 h ; A2)			
TCHÉCOSLOVAQUIE-COSTA RICA (Samedi 23 juin à Bari, 21 h ; A2)	(Dimanche 1er juillet à Milan, 17 h ; FR 3)		
RFA-PAYS-BAS (Dimanche 1er juillet à Milan, 21 h ; FR 3)			

Jacky Charlton, l'homme tranquille

Bonhomme, simple, opiniâtre, l'entraîneur anglais des Irlandais a bâti une équipe à son image

• GROUPE F :
République d'Irlande et Pays-Bas : 1-1

PALERME

de notre envoyé spécial

Les astres étaient formels. La période est favorable aux scorpions et aux vierges. Les signes de Gullit, Van Basten, Kieft et Rijkaard. Il serait bien étonnant que la même alchimie ne s'applique pas aux natifs d'Irlande, mais Ted Troost est resté muet sur ce point. Accouru d'urgence en Sicile, cet homme n'avait qu'une mission : dissiper l'atmosphère défaitiste du camp néerlan*dais.*

Son remède? Trois lettres, serinées inlassablement à chacun des sélec*tionnés : W, I, W. Plus cabalistique* que footballistique, la formule n'est pas dérivée du fameux WM qui rythmait le football d'antan. Inventé au pied levé par le gourou néerlandais, le sigle signifie simplement Werken, Ireland, Winnen (Travailler, Irlande, Gagner). Rabâché, il était censé avoir les vertus d'une thérapie de groupe.

Les astres ayant parlé, restait à leur donner raison. Ruud Gullit, dont l'immense talent a besoin, paraît-il, de cette médecine des âmes, exécuta l'oracle dès la dixième minute d'un tir croisé. Mais que peu*vent l'astrologie et la psychologie* contre les sciences exactes? Les chiffres plaidaient en faveur de l'Irlande.

Les Néerlandais auraient dû se méfier de toute euphorie après leur départ en fanfare. Cette équipe, en effet, n'a plus perdu de match depuis le mois de novembre 1988, et son gardien Patrick Bonner ne s'était incliné que trois fois lors des quinze dernières rencontres. Marquer un but à la défense irlandaise, c'est déjà «cartonner». Gullit aurait été bien inspiré de mettre son équipe à l'abri sur les contre-attaques qu'il mena avec Kieft et Van Basten dans le premier quart d'heure de la deuxième mi-temps. Cela aurait évité de buter sur l'obstacle allemand en huitième *de finale.*

Car un Irlandais ne meurt jamais. Surtout lorsqu'un brin de fraîcheur caresse enfin le stade de La Favorita après une journée de plomb. Les coups de pied de mammouth de *Bonner, satellisant la balle dans le* ciel sicilien, allaient bien finir par retomber sur un crâne ami. L'égalisation allait venir et donner cent fois raison à Jacky Charlton, le coach têtu de la République d'Irlande.

A contre-courant de toutes les modes, il préconise depuis toujours les longues balles aériennes. *« Il faut envoyer le ballon là où l'adversaire n'a pas envie qu'il soit,* a-t-il coutume de dire. *Un défenseur qui doit courir vers son but est déjà en danger».* N'est-ce pas Van Aerle? Une mauvaise réception de l'arrière des Pays-Bas sur un missile sol-sol du gardien irlandais contraignait Van Breukelen à relâcher la balle devant Niall Quinn (71e minute) .

Fêté à l'eau minérale

Ce but égalisateur qualifiait l'Eire, sans éliminer les champions d'Europe. Faut-il s'étonner que les deux formations s'en soient satisfait, refusant de jouer davantage pendant le dernier quart d'heure? Michel Vautrot, l'arbitre français, eut quelque mérite à décompter des arrêts de jeu dans le marasme général.

Le règlement retarda l'explosion de joie, mais ne l'empêcha point. Quinze mille Irlandais et autant de Néerlandais pouvaient quitter le stade, bras dessus, bras dessous, mêlant leurs chants et leurs couleurs. Barbouillés d'orange, les uns clamaient leur soulagement. Les autres, *habillés de vert mais cramoisis,* cuits à point par le soleil des plages de Mondello, chantaient l'émotion d'un peuple.

Bien sûr, il y a du sacrilège à devoir fêter un tel événement à l'eau minérale. Mais les verres se sont levés, joyeux quand même pour des salves de toasts, convergeant toutes sur le même homme : Jacky Charlton. La république d'Irlande voue une véritable vénération à cet Anglais. Du côté de Dublin, le temps s'est arrêté le 7 février 1986, jour de sa nomination à la tête de la sélection. Désormais, on distingue l'avant J. C de l'après J. C. Avant, les stades de football, comme les caisses de la fédération irlandaise, sonnaient le creux. Aujourd'hui, des foules de quarante mille personnes garnissent les tribunes et les commanditaires affluent vers l'équipe nationale.

Dire que ce grand escogriffe a été accueilli à bras ouverts serait mentir. Un étranger, Anglais de surcroît, à la tête de l'équipe au *shamrock* (trèfle à quatre feuilles), c'était d'autant plus dur à avaler qu'une douzaine d'Irlandais bon teint avaient postulé. Après le procès d'intention, le pays voudrait aujourd'hui qu'on instruise le procès en béatification de *«Saint-Jack»* .

Certes, son gros cigare planté au milieu d'un éternel sourire et sa trogne à descendre en rafale les pintes de Guiness ont tôt fait de le rendre sympathique dans les pubs de Dublin et de Cork. Mais les Irlandais respectent chez cet Anglais de Newcastle, les qualités qui en font l'un des leurs . Opiniâtre, sérieux, d'une bonhommie sans détour, Jack est chez lui en Irlande, bien que continuant à résider en Angleterre.

Arbres généalogiques

Mais les jalons de l'ère Charlton, ce sont les résultats de l'équipe d'Irlande. Pour la première fois de son histoire, elle s'est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe en 1988, remportant à Stuttgart une victoire historique sur l'ennemi anglais. La première participation de ce petit pays dont le football n'est même pas le sport national (ce jeu inventé par les Anglais y est supplanté par le rugby et football gaélique) à la Coupe du monde était déjà une apothéose. Que dire de l'accès aux huitièmes de finale?

Face à l'équipe de Roumanie, Jacky Charlton n'a pas dit son dernier mot. Cet homme-là est tout de persévérance, comme l'atteste son itinéraire. Son histoire est celle d'un sous-doué parvenu à glaner les lauriers présumés inaccessibles. Lentement, sûrement. Déjà tout gosse, il échouait à son certif'.

Tandis que son frère Bobby entrait brillamment à la *grammar school*, il descendait à la mine comme son père et son grand-père. Bien des années plus tard, il a fait sa première apparition en équipe nationale à l'age de trente ans alors que son frère, pourtant plus jeune, en était à sa soixantième sélection. Ca ne l'a pas empêché en 1966 de brandir à bout de bras la Coupe du monde gagnée par l'Angleterre dont il était le valeureux capitaine.

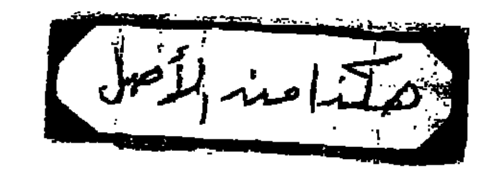
Après sa carrière de joueur, il se lança avec une certaine réussite dans celle d'entraîneur de club. Mais lors*qu'il postula, en 1974, au poste* vacant de sélectionneur national, la Fédération anglaise ne répondit *même pas à sa lettre. Les dirigeants* irlandais ont été mieux inspirés en le tirant de sa retraite de gentleman-far*mer.*

Depuis, il communique avec bonheur les deux ou trois idées qu'il connaît sur le football. Mais surtout, en débarquant en Irlande, cet amoureux de la nature, grand pêcheur et fin fusil, s'est plongé dans la contemplation des arbres . Généalogiques. Ce curieux technicien du football passe, en effet, plus de temps dans les services de l'état-civil que sur les terrains d'entraînement.

Il n'a pas son pareil pour déceler, chez un joueur du Royaume-Uni, les quelques gouttes de sang irlandais qui lui permettront de l'incorporer séance tenante. Ainsi Ray Houghton, né et grandi à Glasgow : *«Ton père n'est-il pas né à Donégal?»,* lui souffla-t-il un jour. Renseignement pris, c'était exact. Le joueur de Liverpool était mûr pour l'enrôlement. Apprenant que la grand-mère de Tony Carascino, né en Angleterre de père italien, s'appelait O'Malley, il frappait dès le lendemain à sa porte. La *Granny Rule* (règle de la grand-mère) est devenue la principale façon de constituer cette drôle d'équipe.

Jack Charlton ne cherche pas de techniciens hors-pair, mais des jeunes gens capables d'adhérer à l'idée de toute sa vie : *« Le football, c'est pas compliqué»* .

JEAN-JACQUES BOZONNET



SOCIÉTÉ/CULTURE

L'Iran sinistré

Un dernier bilan officiel faisait état, vendredi après-midi de 14 100 morts à la suite du tremblement de terre qui a frappé le nord-ouest du pays

Le tremblement de terre qui a ravagé le nord-ouest de l'Iran, jeudi 21 juin, a fait environ 15 000 morts et près de 30 000 blessés, selon un bilan, encore provisoire, publié vendredi 22 après-midi à Téhéran par l'agence officielle iranienne IRNA. Mais en raison de la grande confusion régnant dans cette région du monde, l'ambassade d'Iran à l'ONU donnait de New-York les chiffres de 25 000 tués et 100 000 blessés. Ce tremblement de terre, l'un des plus tragiques de ces vingt dernières années, est d'autant plus meurtrier qu'il a frappé l'une des régions les plus peuplées de l'Iran. Les autorités de Téhéran ont fait appel à l'aide internationale. Plusieurs pays comme la France, des organisations internationales, des associations caritatives ont commencé vendredi 22 à envoyer médecins, secouristes et matériel.

La radio officielle était éteinte au moment du drame et, contrairement à ce qui se passait lors des événements de la guerre irano-irakienne, elle n'a fait état du tremblement de terre que six heures et demie après qu'il se fut produit. Les premières images de la télévision n'ont été diffusées que douze heures après le séisme, sans aucun commentaire de la part des reporters. Peu d'émotion donc, en apparence, le jeudi 21 juin, dans les médias iraniens relatant la catastrophe qui venait de ravager dans la nuit le nord-ouest de l'Iran. Il est vrai que ce pays a vécu depuis douze ans une succession de tragédies meurtrières.

Une région très peuplée

En septembre 1978 déjà, un tremblement de terre meurtrier ravageait l'est du pays tuant, probablement, 25 000 personnes. A partir de janvier 1979, la révolution islamique coûtait la vie à plusieurs centaines de milliers de personnes. De 1980 à 1988, la guerre avec l'Irak a sans doute provoqué la mort d'un million d'Iraniens.

Les reportages diffusés dans la journée du jeudi 21 juin par les médias iraniens ont souvent porté sur les dommages causés aux récoltes, faisant assez peu de cas des victimes et signalant simplement que d'importants dégâts étaient craints dans les provinces de Zandjan et de Gilan.

Pourtant, le tremblement de terre du 21 juin est une vraie tragédie. Le nombre de morts serait de 10 000, peut-être même de 25 000, si l'on en croit l'ambassadeur d'Iran à l'ONU. Et malheureusement, ce dernier chiffre est tout à fait vraisemblable.

Le séisme, de magnitude supérieure à 7 a, en effet, frappé une région où les villes sont importantes (300 000 habitants à Racht, 100 000 à Zandjan, pour ne citer que les plus peuplées), les bourgades et les villages nombreux. En outre, la secousse principale s'est produite à 0 h 36 heure locale. La quasi-totalité des habitants étaient donc chez eux, en train de dormir ou de regarder la retransmission du Mondiale de football.

Les nouvelles de la vaste zone sinistrée étaient encore, vendredi 22 juin, très fragmentaires. Selon Radio Téhéran, dresser un bilan exact est difficile, car plus de cent villages ont été victimes de la secousse. Des glissements de terrains ont barré des routes et, aujourd'hui, empêchent les secours d'atteindre les zones sinistrées. Les lignes téléphoniques sont coupées.

La région la plus touchée semble être celle de la ville de Roudbar, dans la province de Zandjan, où plus de 5 000 personnes ont été tuées ou blessées et où la ville et ses environs ont été rasés à 90 % selon la télévision iranienne . Dans la même province, on aurait recensé près de 1 000 morts et 3 000 blessés dans la localité d'Ab-Bar. Et plus de 70 autres localités ont été sévèrement touchées.

Dans la province voisine de Gilan, sur la côte de la mer Caspienne, plus de 300 cadavres ont déjà été retirés des décombres. Les blessés sont transportés par hélicoptère jusqu'à Téhéran, les hôpitaux de la région étant déjà surpeuplés. A Mandjil, Loushan et Roudbar, trois villes dont la population totale atteint 100 000 personnes, près des deux tiers des bâtiments ont été détruits ou gravement endommagés. A Dailaman et Fouman, les destructions sont aussi importantes.

A Racht, au moins 40 personnes ont trouvé la mort et 300 autres ont été blessées. L'électricité est coupée dans une bonne partie de ce chef-lieu du Gilan, où la population est également privée d'eau, a indiqué une habitante jointe depuis Téhéran. Selon ce témoin, les services de la ville sont totalement perturbés, les administrations fermées. La population aide les équipes de secours du Croissant-Rouge iranien à la recherche d'éventuelles victimes du séisme. L'ancien bâtiment de la mairie, édifice construit par les Soviétiques, a été entièrement détruit.

Des dommages jusqu'à Téhéran

On enregistre des dommages jusqu'à Téhéran et la ville de Qazvin – déjà ravagée par un séisme en 1962 – a subi de graves dégâts : *« Le principal problème maintenant est d'atteindre les régions rurales, mais nous savons que certains villages ont été détruits à 90 % ou même à 100 % »*, a déclaré M. Alireza Bokaei, du Croissant-Rouge iranien.

Les opérations de secours, supervisées par le ministre de l'intérieur, M. Abdollah Nouri, qui est arrivé en début d'après-midi à Racht, se déroulent principalement par voie aérienne. Des hélicoptères, des appareils de transport C-130 et des avions de la compagnie nationale Iran Air sont mis à contribution pour assurer le transfert des blessés et des sans-abri.

Dans un appel radiodiffusé, le président Rafsandjani a décrété trois jours de deuil sur l'ensemble du territoire. Quant au guide de la République islamique, M. Ali Khamenei, il a exhorté la population à apporter son assistance aux sinistrés et à collaborer avec les équipes de secours et les imams des villes touchées par le séisme. Il a alloué un milliard de rials (environ 80 millions de francs) pour les secours. – (*AFP, Reuter, AP.*)

L'aide internationale

Un contingent de la sécurité civile française, fort de vingt médecins et de cent soixante spécialistes équipés de 24 tonnes de matériel et accompagnés de dix-huit chiens, s'est envolé vendredi 22 juin de Paris vers l'Iran. Avec le message de sympathie adressé la veille par M. François Mitterrand à M. Rafsandjani et l'expédition immédiate de 6 tonnes de médicaments et de vivres, la France a répondu favrorablement à l'appel lancé jeudi par l'Iran.

En outre, l'organisation Médecins sans frontière a affrété trois avions spéciaux au départ de Paris et de Bruxelles. De son côté, l'association Action d'urgence internationale, à Paris, annonce son intention d'envoyer également en Iran une équipe de sauveteurs-déblayeurs et des maîtres-chiens.

Bien que les États-Unis et la Grande-Bretagne n'entretiennent plus de relations diplomatiques avec Téhéran, ces deux pays se sont déclarés prêts à répondre rapidement à toute demande d'assistance. La Turquie a aussi proposé son aide ainsi que le président irakien Saddam Hussein.

Les organisations internationales se sont aussi mobilisées. Ainsi, la CEE a débloqué un crédit immédiat de plus de 6 millions de francs, tandis que l'Office des Nations unies chargé des secours en cas de catastrophe (UNDRO) a déjà envoyé sur place des équipes et du matériel.

► **Pour la France, les dons peuvent être déposés ou expédiés aux adresses suivantes : Médecins sans frontière : 8, rue Saint-Sabin, 75011 Paris. ; Action d'urgence internationale : 10, rue Félix-Ziem, 75018 Paris ; Secours populaire français : 9, rue Froissart, 75003 Paris ; Secours catholique : 106, rue du Bac, 75006 Paris.**

Ardebil
4811
MER CASPIENNE
Mianeh
G I L A N
Racht
Astaneh
Lahijan
Fouman
Roudbar
Dailaman
Zandjan
Z A N D J A N
4400
Monts Elbourz
Qazvin
I R A N
TÉHÉRAN
Razan
0 100 200 km

Les séismes les plus meurtriers de l'histoire

Il se produit en moyenne chaque année dans le monde quelque 600 000 tremblements de terre. 300 000 sont trop faibles (magnitude inférieure à 2) pour être perceptibles par l'homme. Sur les 300 000 plus ou moins ressentis, 6 000 ont une magnitude comprise entre 4 et 4,9 ; 1 000 entre 5 et 5,9 ; 120 entre 6 et 6,9 ; 18 entre 7 et 7,9 ; 1 seul a une magnitude de 8 ou plus.

La Chine détient les records des séismes les plus meurtriers : en 1556, 800 000 à 1 000 000 de morts ; en 1976, probablement 600 000 à 800 000 morts au moins... En outre, les annales chinoises, seules au monde à couvrir au moins deux milliers d'années, gardent le souvenir des séismes de 1290 et de 1730 (100 000 morts pour chacun d'entre eux), de 1920 (100 000 à 180 000 morts). Parmi les tremblements de terre qui ont tué 100 000 personnes ou plus, on connaît ceux de la mer Egée (1201), de Calcutta (1737), de Tokyo-Yokohama (1923) .

Depuis 1970, les séismes les plus meurtriers ont été ceux du Pérou (1970, 70 000 morts directs ou indirects), du Guatemala (1976, 25 000 morts), d'Iran (1978, 25 000 morts), du Mexique (1985, 10 000 morts), d'Arménie soviétique (1988, 25 000 morts).

Etant entendu que tous ces chiffres sont forcément approximatifs.

Y. R.

Une noix dans un étau

Le tremblement de terre qui a frappé le nord-ouest de l'Iran, le 21 juin à 0 h 36, n'a rien qui doive surprendre. En effet, l'Iran est coincé entre, d'une part, l'Afrique qui « monte » vers le nord à la vitesse moyenne de 0,5 centimètre à 1 centimètre par an, l'Arabie qui pivote vers le nord-est au rythme moyen de 2 à 3 centimètres par an, et, d'autre part, l'Eurasie elle-même « perturbée » par l'Inde qui la télescope depuis une cinquantaine de millions d'années.

L'Iran – et aussi le Caucase – se trouvent ainsi jouer le rôle d'une noix écrasée entre les mâchoires d'un étau. Cela est d'autant plus vrai que ni l'Iran ni le Caucase, situés au milieu de l'Eurasie, ne peuvent être expulsés vers l'ouest comme une partie de la Turquie réussit à le faire, au prix aussi de nombreux séismes destructeurs et meurtriers.

Dans les monts du Zagros, l'Iran se plisse ainsi comme une nappe en tissu épais, ce qui est parfaitement visible – climat sec aidant – par l'œil le plus profane, lorsqu'on parcourt cette chaîne de l'ouest et du sud-ouest du pays. Le reste de l'Iran, sous l'effet de cette énorme compression, s'est fragmenté en plusieurs plaquettes et microplaques, dont les jeux relatifs sont si complexes qu'ils sont encore mal compris. Tout ce que l'on constate, c'est que les failles iraniennes sont nombreuses, que certaines sont des failles de chevauchement et d'autres des failles de coulissage (comme celle qui a rejoué le 21 juin) et que les réajustements – fréquents – se traduisent par des tremblements de terre, dont les effets sont parfois catastrophiques.

Outre les séismes de ces trente dernières années (*voir ci-contre*), dont les plus meurtriers ont tué 10 000 à 12 000 personnes, des tremblements de terre plus anciens ont eu des effets bien plus désastreux : par exemple, 45 000 morts en 856 dans le Khorassan, 30 000 morts en 1641 et 77 000 morts en 1727 à Tabriz, 40 000 morts en 1755 à Kashan. Pour ne citer que les plus catastrophiques.

Il ne faut pas oublier, enfin, que le sous-développement est toujours un facteur multiplicateur des effets dévastateurs de tels événements. Un séisme aura des conséquences beaucoup plus dramatiques sur des constructions mal conçues et édifiées à l'économie. Mais qui peut empêcher les pauvres de se faire un abri en se construisant de méchantes masures ?

YVONNE REBEYROL

Le grenier à riz du pays

La région qui a souffert du séisme se trouve au cœur du grenier à riz de l'Iran, le riz étant la denrée de base de l'alimentation quotidienne du pays. L'étroite plaine côtière de la mer Caspienne (qui se trouve à une altitude de – 28 mètres) ressemble en effet davantage à la plaine indochinoise qu'à l'image traditionnelle de l'Iran et de ses plateaux arides. Ce ne sont que rizières avec paillotes sur pilotis, plantations de thé, de canne à sucre et de mûriers (pour le ver à soie), piquées de maisons à toits de tuile.

La ville de Racht (300 000 habitants), la plus touchée par la secousse, est la capitale d'une province, le Guilan, qui produit l'essentiel des denrées « tropicales » de l'Iran : 1,5 million de tonnes de riz, 800 000 tonnes de canne à sucre et 90 000 tonnes de thé. Pour améliorer les performances de cette région chaude et humide, qui manque toutefois d'eau au cœur de l'été, un barrage a été mis en service en 1962 dans le massif de l'Elbourz sur la rivière Safid Rud, d'une capacité de 1,8 milliard de mètres cubes. Ce barrage, qui permet l'irrigation de 140 000 hectares, a permis de quintupler la production de riz.

Sur le littoral même de la mer Caspienne se trouve la capitale du caviar, Bandar-Anzali (ex-Bandar-Pahlavi), le plus grand port de pêche à l'esturgeon d'Iran.

CRIMINALITÉ

Première hausse statistique depuis 1985

Les délits et les crimes constatés ont augmenté de 4,27 % en 1989

Les crimes et délits constatés en 1989 par la police et la gendarmerie se sont accrus de 4,27 % par rapport à 1988 (passant de 3 132 694 à 3 266 442 en 1989), a annoncé M. François Roussely, directeur général de la police nationale, jeudi 21 juin. Cette augmentation intervient après une tendance prolongée à la baisse de la délinquance et de la criminalité (-2,78 % en 1985,-8,02 % en 1986,-3,68 % en 1987, et-1,21 % en 1988), qui avait succédé à la très forte montée enregistrée entre 1972 et 1984. Les vols de véhicules et les vols à la roulotte ont particulièrement progressé en 1989.

Les statistiques de 1989 ne sont pas bonnes. Souvent à l'origine d'empoignades politiques, ces chiffres ne revêtent toutefois qu'une signification limitée : le thermomètre est bien imparfait puisqu'il agrège aussi bien des homicides que des vols à l'étalage ou des chèques sans provision. Il n'en reste pas moins que l'évolution suivie au chapitre des vols est préoccupante. Avec plus de 2 100 000 faits constatés, leur progression explique l'essentiel de l'augmentation enregistrée en 1989. Dans cette masse, 1 080 000 vols ont touché des voitures (vols à la roulotte ou vols de véhicule) et des deux-roues à moteur. Civilisation de l'automobile oblige, cette délinquance fait l'objet de déclarations systématiques des plaignants auprès des services de police puisqu'elles sont exigées par les compagnies d'assurances. Quant aux vols commis au préjudice des particuliers (vols à la tire, etc.), leur fréquence s'est emballée (439 425 infractions, + 14,3 %). En comparaison, les cambriolages ont un peu moins progressé (370 606 infractions constatées, + 2,6 %). A l'inverse des vols à main armée qui, bien que peu nombreux (7 523), ont crû de 10,5 %

Attentats à l'explosif en baisse

Présentés comme des *« faits de société »* par M. Roussely, certains types de délinquance se sont particulièrement développés. Le vandalisme a sensiblement crû (+12 %, soit 218 000 dégradations constatées), notamment du fait des grafittis et des tags dans les transports en commun.

Il en a été de même pour la délinquance liée à l'utilisation frauduleuse des cartes de crédit (39 000 faits constatés, +23 %), même si l'ensemble des délits économiques et financiers ont diminué (-3,6 %). Enfin, les infractions à la législation sur les stupéfiants se sont accrues (50 680 faits constatés, +6 %). Selon des estimations du ministère de l'intérieur, une forte proportion des délits commis sur la voie publique ont pour origine la drogue : ce serait le cas de 40 % de ces délits à Nanterre, de 60 % à la préfecture de police de Paris.

La progression des infractions liées aux stupéfiants paraît témoigner de l'activité soutenue des services compétents, dont les effectifs ont été renforcés, a noté le directeur général de la police nationale. Le mouvement a été comparable pour les infractions à la législation relative aux étrangers (39 223 infractions, + 12,2 %). Du côté des baisses, on relève une diminution de moitié pour les attentats par explosifs, qui atteignent leur plus bas niveau depuis dix ans.

Indicateurs imparfaits, puisqu'ils mesurent l'activité des services de police et non pas les réalités de la délinquance, les chiffres publiés mériteraient une analyse approfondie. Plutôt que des polémiques, ces statistiques ne devraient-elles pas susciter des réflexions sur *« l'état de la société française »*, a interrogé M. Roussely, qui s'est réjoui de voir ce terrain défriché par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI).

ERICH INCIYAN

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les magistrats menacent de récidiver

Après le succès de leur journée de protestation, les juges n'ont rien obtenu de concret. Ils se disent prêts à recommencer

Les magistrats ne veulent pas que leur journée d'action reste sans lendemain. Déclenchée par le Syndicat de la magistrature (gauche), la mobilisation du jeudi 21 juin avait reçu l'approbation des deux autres organisations, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérés) et de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). Elle a surtout suscité un large écho parmi les magistrats non syndiqués, ce qui a fait son succès.

Ce succès ne se mesure pas au nombre des grévistes – le Syndicat de la magistrature était le seul à avoir explicitement recommandé cette forme d'action – ni même au *nombre de magistrats qui ont* manifesté d'une manière ou d'une autre leur mécontentement : motions de protestation, assemblées générales, suspensions ou renvois d'audience, etc.

Le succès, indéniable, était déjà acquis à la veille de cette journée d'action, qui a été davantage suivie en province qu'à Paris *(lire ci-contre)*. La fronde de la Cour de cassation, la grogne des greffiers ainsi que le soutien apporté aux magistrats par les avocats, les éducateurs et les surveillants de prison avaient montré dès le début de la semaine l'ampleur du mécontentement des gens de justice, toutes professions *confondues. C'était là l'essentiel.*

C'est ce phénomène, plutôt inédit, qui incline les trois organisations de magistrats à annoncer qu'elles n'en resteront pas là. Elles sont d'autant plus enclines à récidiver qu'elles n'ont rien obtenu de tangible après cette journée d'action, sinon la réitération de promesses anciennes – et elles n'apprécient pas. Deux revendications étaient avancées : l'augmentation *« significative »* des crédits alloués à la justice et une réforme du statut de la magistrature qui la protège des pressions du pouvoir politique.

Sur le premier point, on n'a guère entendu ces jours-ci que des variations sur le thème « 1990, année de la justice », un engagement de M. Michel Rocard qui date du mois de janvier et qui n'a pas réussi – on l'a vu jeudi – à contenir la colère des magistrats. Forts de leur succès, leurs représentants réclament désormais une loi de programme pluriannuelle comme en bénéficient la défense et la police. Une revendication qui a reçu, jeudi, l'appui du RPR, lequel propose de porter en cinq ans de 1,37 % à 2,5 % la part des crédits de la justice dans le budget de l'Etat.

Ces crédits seront augmentés, c'est acquis, mais de combien ? *Les* magistrats et les fonctionnaires qui les assistent dans leurs tâches guettent la réponse avec une impatience grandissante. Les premiers attendent en outre du président de la République qu'il tienne sa promesse de garantir l'indépendance des magistrats, en réformant leur statut ainsi que le mode de désignation des membres du Conseil supérieur de la magistrature.

M. François Mitterrand a eu des *mots très durs*, à une certaine époque, à l'égard de textes et de pratiques qui inclinent les magistrats à la docilité. Mais, pour bien faire, il faudrait ouvrir au Parlement un débat sur l'indépendance des juges. Chaque camp ayant beaucoup à dire sur la manière avec laquelle celui d'en face a pratiqué, lorsqu'il était au pouvoir, cette indépendance, on risque un déballage dont, visiblement, M. Mitterrand ne veut pas.

Deux propositions de lois constitutionnelles destinées à mieux garantir les juges contre les empiètements du pouvoir politique ont néanmoins été déposées jeudi à l'Assemblée nationale, l'une par M. Francis Delattre (UDF), l'autre par M. André Lajoinie (PCF). Elles s'ajoutent aux très nombreuses propositions sur le même thème ainsi qu'aux multiples projets et ébauches de projets élaborés à la chancellerie depuis 1981.

Fin de non-recevoir

Les magistrats qui ont manifesté leur mécontentement jeudi doivent ainsi constater qu'ils se heurtent à deux fins de non-recevoir. Et ils menacent : *« Si nous n'obtenions rien rapidement ou si nous obtenions quelque chose de mineur, nous recommencerions à la rentrée, et le mouvement serait plus dur »* (M. Alain Terrail, président de l'APM). *« S'il ne se passait rien, nous déciderions d'une action plus large et plus déterminée encore, avec les avocats, les greffiers et les autres fonctionnaires de justice »* (M. Jean-Claude Nicod, président du Syndicat de la magistrature, et M. Jean-Luc Sauron, secrétaire général de l'USM).

Cette unanimité, de la part de syndicats qui se regardent généralement en chiens de faïence, est un danger pour le gouvernement. Elle s'est manifestée de manière ostensible jeudi dans la salle des Criées du Palais de justice de Paris où, depuis la même estrade – du jamais vu, – un représentant de chacune des trois organisations s'est adressé à quelque trois cents magistrats.

Si les syndicats conviennent que la mobilisation a été moins nette dans la capitale – où officient huit cent soixante juges et procureurs – qu'en province, ils tirent un bilan positif de la journée de jeudi. Le Syndicat de la magistrature estime que *« 90 % »* des magistrats se sont *« mobilisés »* et que *« le mot d'ordre d'arrêt de travail a été suivi par plus de 50 % d'entre eux »*. M. Terrail (APM) parle de mobilisation *« au superlatif »* et M. Sauron (USM) de *« réussite »*.

La chancellerie n'a pas publié de bilan chiffré. Elle s'est bornée à constater que le mouvement de protestation de jeudi a été suivi *« dans l'ensemble des juridictions »*, selon *« des formes diverses »*, mais qu'il n'avait pas entravé *« la continuité du service public »*. Une façon de préciser qu'il n'y aura pas de sanction pour fait de grève, une forme d'action en principe interdite aux magistrats.

BERTRAND LE GENDRE

Lire page 2 le point de vue de M. FRANÇOIS LÉOTARD.

A Lyon

Une manifestation de la « famille judiciaire »

Quelque trois cents manifestants – magistrats, avocats, greffiers et fonctionnaires de justice – se sont rassemblés, jeudi 21 juin à midi, devant le palais de justice de Lyon. A côté d'autres termes tout aussi alarmistes – « délabrement, engorgement, asphyxie, dysfonctionnement, paupérisation, archaïsme, dépendance », etc.,– le mot de « démoralisation » fut l'un des plus prisés par les participants.

LYON

de notre bureau régional

Le président d'une chambre de la cour d'appel cheminant au coude à coude avec un agent technique de bureau, un juge d'instruction devisant avec sa greffière au cœur d'un cortège revendicatif, des substituts et des avocats refaisant le monde judiciaire sous l'œil des caméras de télévision.. . En se *retrouvant sur les marches du palais* puis en défilant paisiblement le long des quais de la Saône, les personnels de justice lyonnais ont présenté, jeudi, une image plutôt tonique, voire souriante, de leur *« exaspération »*. Cette mobilisation intercatégorielle soulignait de visu l'étendue du malaise. Voilà deux ans, des conditions matérielles de travail désastreuses *avaient déjà localement* suscité une action « unitaire » pour réclamer – et obtenir – la relance d'un projet de « cité judiciaire » en sommeil depuis plus d'une décennie.

Une intersyndicale, unique en France, avait même été constituée entre le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), les trois syndicats d'avocats (CSA, SAF et UJA) et les organisations de greffiers et de fonctionnaires (CFDT, FO, Autonome), mais aussi d'éducateurs (SNEPAP-FEN).

Etat des lieux

Cette large coalition a reçu jeudi le renfort appréciable de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), de nombreux non-syndiqués et encore de l'Association des greffiers de France – sorte de coordination extra-syndicale inspirée de l'exemple des infirmières. A Lyon, l'USM, était même allée jusqu'à *« poser le principe d'un recours à la grève »*, laissant à ses adhérents la liberté de se déterminer.

Un « service minimum » était assuré pour les urgences et tous les détenus devaient être normalement entendus et jugés, mais une seule chambre correctionnelle siégeait et les *magistrats de la cour d'assises* devaient donner lecture d'un communiqué. Certains condamnés auront ainsi eu le privilège d'apprendre qu'ils l'étaient par des juges *« solidaires »*.

Pour le meeting clôturant la manifestation, un lieu très symbolique de *« la misère de la justice »* avait été choisi : l'ancienne salle des fêtes de l'hôtel de l'Europe – bâtiment vétuste, sale et exigu qui, depuis bientôt vingt ans, abrite *« provisoirement »* le parquet des mineurs, la chambre de la famille et les juges d'application des peines. Les représentants du SM, de l'USM, des avocats et des personnels de justice énoncèrent, tour à tour, une série de constats chiffrés éloquents. *« Peut-on parler de justice lorsqu'un juge des enfants doit recevoir douze à quinze personnes dans une matinée, qu'un juge de la famille est contraint de régler une situation délicate en une demi-heure, qu'un magistrat instructeur gère simultanément cent cinquante dossiers, que les audiences de certaines chambres se prolongent parfois jusqu'à minuit ou qu'un justiciable obtient pour l'affaire de sa vie une décision hâtivement motivée en quelques lignes ? »*, s'interrogea un intervenant.

« Deux mille cinq cents dossiers prud'homaux, par nature urgents, sont actuellement en attente devant la chambre sociale de la cour d'appel, saturée, les délais d'audiencement des affaires pénales atteignent souvent dix-huit mois, le tribunal de grande instance ne dispose pas d'un télécopieur, faute de dactylo, des centaines de jugements attendent d'être frappés et le citoyen désespère de voir son bon droit reconnu », renchérit un autre orateur.

Les fantassins de la justice firent entendre leur voix, jusqu'ici un peu étouffée. Si les magistrats se considèrent *« au bord du gouffre »*, les fonctionnaires et les greffiers, ces parents pauvres de la « famille judiciaire », ont, eux, le sentiment d'avoir déjà sauté le pas : locaux insalubres, matériel obsolète, perspectives de promotion *interne bloquées, alourdissement* des tâches lié aux réformes de procédure ou à l'apparition de contentieux nouveaux, satut en attente de revalorisation. Un greffier débutant perçoit 5 500 F net par mois et un greffier en chef, titulaire d'une licence ou d'une maîtrise de droit, gagne 8 500 F après trois ans de carrière...

ROBERT BELLERET

MÉDECINE

La conférence internationale de San-Francisco

Les spécialistes du sida s'interrogent sur l'opportunité de certaines prescriptions

Quand faut-il traiter une personne infectée par le virus du sida ? Vaut-il mieux attendre qu'elle tombe malade ou est-il préférable de commencer le traitement dès la période asymptomatique du développement de l'infection ? Ces questions, parmi les plus complexes auxquelles ont à répondre les spécialistes du sida, étaient, jeudi 21 juin, au centre de nombreuses communications au cours de la deuxième journée de la sixième conférence internationale sur le sida.

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Un premier élément de réponse avait été donné il y a deux mois *lorsque avaient été publiés dans le New England Journal of Medicine* les résultats de la vaste étude menée par l'AIDS Clinical Trial Group sous l'égide du National Institute of Allergy and Infectious Diseases *(le Monde* du 18 avril). Ces travaux, qui ont été à nouveau communiqués à San-Francisco par le docteur Paul Volberding, le coprésident du congrès, montraient clairement que la prise d'AZT à raison de 500 mg par jour, dès lors que l'on est séropositif et que le taux de lymphocytes T CD4 + est inférieur à 500 par mm^3, permet de retarder l'apparition de la maladie.

A la suite de la publication de cette étude, plusieurs médecins, européens en particulier, avaient critiqué l'interprétation, trop catégorique selon eux, que les Américains avaient donnée des résultats. Ces médecins faisaient valoir que, en l'absence d'études confirmant ces données, il valait mieux attendre, pour débuter le traitement, que le déficit immunitaire s'accroisse et que, en particulier, le taux de lymphocytes T CD4 + diminue jusqu'à environ 200. A l'appui de leur raisonnement, ils indiquaient qu'il était dans l'immédiat impossible de connaître les effets d'un tel traitement à long terme, d'autant plus qu'en prescrivant de l'AZT au début de la maladie on risquait de voir survenir une résistance à ce médicament.

Cette discussion qui concerne des dizaines de milliers de personnes en France, et des centaines de milliers aux Etats-Unis, est loin d'être négligeable. Décider d'un traitement aussi contraignant et *toxique que l'AZT est un acte* grave qui mérite d'être longuement pesé. En outre, lorsqu'il est administré à des personnes séropositives asymptomatiques, donc apparemment en bonne santé, l'AZT leur confère immédiatement un statut de patient qu'une abstention thérapeutique aurait permis d'éviter, tout au moins momentanément.

Tout le monde admet aujourd'hui qu'une diminution des doses d'AZT (jusqu'à 500, voire 400 mg par jour), non seulement ne modifie en rien l'efficacité du produit, mais réduit considérablement la fréquence et l'intensité des effets secondaires. Une étude présentée par Margaret Fischl (de l'AIDS Clinical Trial Group) ne laissait aucun doute sur ce point.

Autre question : faut-il ne prescrire que de l'AZT, ou est-il préférable de tenter des associations médicamenteuses ? Une première étude présentée par Anthony Fauci et Clifford Lane du National Institute of Health n'a pas permis de conclure quant à l'intérêt qu'il y aurait à associer de l'alpha-interféron à l'AZT. En revanche, une autre étude présentée cette fois par Gail Skowron et Tom Merigan de l'université de Stanford montrait, selon des données encore préliminaires il est vrai, qu'un traitement qui consisterait à prendre en alternance de l'AZT et du DDC réduirait la fréquence des effets secondaires et augmenterait l'efficacité thérapeutique.

Les voies thérapeutiques du futur

Ces données doivent être interprétées avec la plus extrême prudence ne serait-ce qu'en raison de la grande toxicité de ces médicaments. La conférence donnée par le chercheur belge Eric De Clercq (université catholique de Louvain) a montré quelles sont les voies thérapeutiques du futur. Le raisonnement du professeur De Clercq repose sur le constat suivant : la réplication du virus HIV comprend deux phases, l'une précoce, l'autre tardive. Schématiquement, la phase précoce commence lorsque le virus HIV s'attache aux cellules qu'il infecte et se poursuit par la formation du DNA proviral (transformation du matériel génétique de la cellule infectée du fait de l'action du virus) ; quant à la phase tardive, elle consiste essentiellement en l'expression de protéines virales et en la libération de particules virales infectieuses. A la première phase, toujours très schématiquement, correspond la phase aiguë de l'infection, et à la phase tardive, la phase chronique. L'idéal serait bien sûr de trouver des médicaments qui bloquent chacun l'une de ces deux phases et de les associer. On en est encore loin.

Néanmoins, plusieurs pistes intéressantes existent. A commencer par les deux produits que le professeur De Clercq a récemment découverts, les HEPT et les dérivés des TIBO. Les premiers sont développés actuellement en collaboration avec la firme japonaise Mitsubishi, et les seconds avec la firme pharmaceutique belge Janssen. Comme l'AZT, le DDI et le DDC, ce sont des inhibiteurs de la reverse transcriptase, cette enzyme qui a sous son contrôle la multiplication du virus. *Mais à la différence* de ces trois médicaments, le HEPT et le TIBO sont à la fois plus puissants et surtout beaucoup plus sélectifs. A tel point qu'ils n'inhibent que la réplication du HIV-1 et pas celle du HIV-2. Le TIBO est actuellement testé sur vingt malades atteints du sida. Selon le professeur De Clercq, les premiers résultats sont *« encourageants »*, et font apparaître une absence de toxicité aux doses usuelles.

D'autres produits comme les inhibiteurs de la protéase ou le CD4 soluble pourraient s'avérer prometteurs. *« En tout état de cause*, conclut le professeur De Clercq, *il faudrait que nous arrivions à mettre au point un traitement qui bloque l'expression virale dans les cellules qui ont été déjà infectées, et qui, dans le même temps, prévienne le recrutement de nouvelles cellules par l'infection virale. »*

Signe des temps, pendant que les congressistes débattaient de ces nouveaux traitements, dans un grand hôtel de la ville débutait un congrès parallèle sur les *« autres traitements »* du sida. Au programme, le concombre chinois, l'hyperthermie, l'ozone-thérapie, les champignons médicinaux, l'immunothérapie homéopathique, les *traitements électromagnétiques*, etc.

FRANCK NOUCHI

La réforme judiciaire selon le RPR

M. Jean-Louis Debré, député RPR de l'Eure, *secrétaire national* du RPR à la justice, a présenté, jeudi 21 juin, le projet de son mouvement concernant la réforme de la justice. *« Les magistrats ne croient plus au gouvernement qui, chaque année, annonce que la justice est une priorité »*, a-t-il déclaré avant de demander que le budget *de ce département soit porté, « en cinq ans, de 1,37 à 2,50 % du budget de l'Etat »*. Il ajoute à cette exigence :

● L'adoption d'une loi-programme de modernisation et de rénovation des palais de justice, l'adoption d'une loi-programme de recrutement des magistrats et des *personnels de juridiction*, la création de trois cents postes de secrétaires volantes pour pallier les vacances. De même doit être créé, selon lui, un corps de mille assis*tants judiciaires. Cette loi-programme* devrait naturellement permettre d'augmenter le nombre des magistrats et des greffiers.

● La reprise du programme de rattrapage indemnitaire des magistrats commencé sous le gouvernement Chirac et devant permettre d'attirer de nouvelles recrues dans la magistrature.

● La réforme du Conseil supérieur de la magistrature : pour renforcer son indépendance, éviter le corporatisme et mieux représenter les magistrats des tribunaux. *Le* pouvoir de désignation des membres du CSM par le président de la République serait restreint et le mandat de quatre ans exercé par eux ne serait pas renouvelable. La police judiciaire serait rattachée au Conseil supérieur de la magistrature afin de ne plus être sous la coupe du pouvoir politique.

● La réforme de l'exécution des décisions de justice : l'Etat indemniserait les créanciers et assurerait lui-même le recouvrement des créances.

● La réforme de l'aide judiciaire afin qu'elle soit plus rapide et plus accessible, notamment aux titulaires de revenus moyens.

A Pau

Quatorze à seize ans de réclusion pour quatre membres du GAL

A Pau, la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques a condamné, jeudi 21 juin, les quatre membres du Groupe antiterroriste de libération (GAL) accusés de deux tentatives d'assassinat perpétrées en 1985 contre des Basques français à des peines allant de quatorze à seize ans de réclusion criminelle. *Roger Roussey a été* condamné à seize ans de réclusion, Michel Morganti à quinze, Alain Domenge et Alain Lambert à quatorze ans de la même peine.

La dernière journée du procès avait été marquée par l'attitude des représentants de la défense qui, pour protester contre l'absence au banc des accusés du principal inculpé, le Français Georges Mendaille, que l'Espagne n'a pas voulu extrader (*le Monde* du 19 juin), ont, chacun, avec l'accord de leur clients, fait une plaidoirie d'une minute. – *(AFP.)*

□ **Premier incendie de forêt meurtrier dans le Var.** – Attisé par un violent mistral alors que la sécheresse persiste dans le Var, le feu prenait rapidement des proportions inquiétantes. Jeudi 21 juin dans l'après-*midi, sur la commune de Bormes-les-*Mimosas (Var). Pour sauver de nombreuses habitations menacées par les flammes, les services de secours du Var dépêchaient sur les lieux d'importants moyens. Vers 15 heures, on apprenait la mort d'un jeune sapeur-pompier volontaire, M. Jessy Beugin, dix-sept ans, demeurant à Cuers. Autre victime également : M. Patrick Novello, ouvrier boucher demeurant à Bormes-les-Mimosas. Cinq sapeurs-pompiers ont été grièvement brûlés au deuxième et au troisième degré, *tous appartenant au corps de sapeurs-*pompiers de Cuers, et de Bormes. Ils ont été dirigés sur les hôpitaux de la Conception à Marseille et de Saint-Anne à Toulon. L'hypothèse d'un incendie criminel est retenue par la gendarmerie. – *(Corresp.)*

□ **Rectificatif.** – Dans notre enquête « La justice italienne saisie par la réforme », publiée dans *le Monde* du 20 juin, une confusion regrettable nous a fait évoquer *« le verdict frappant les frères Tacchella, industriels turinois ayant commandité un rapt d'enfant »* alors qu'il s'agissait d'un verdict frappant des industriels turinois dans cette affaire où, au contraire, avait été enlevée Patrizia Tacchella, la fille du « roi du blue-jean » italien. Les frères Tacchella étaient donc bien évidemment victimes dans cette affaire. M. Leoluca Orlando, arrivé en tête de l'élection municipale au mois de mai, n'exerce pas, contrairement à ce qui était indiqué, la fonction de maire, le vote de désignation du premier magistrat n'ayant pas encore eu lieu. Par ailleurs, le ministre des affaires étrangères, M. Gianni de Michelis est évidemment membre du parti socialiste et non de la démocratie chrétienne.

MUSIQUES

Zoukons sous la pluie

A Paris, l'édition 1990 de la Fête de la musique a été humide mais électrique

Depuis Woodstock, on sait que la pluie n'est pas tout à fait incompatible avec la musique en plein air. On se serait quand même passé d'elle pour la Fête de la musique 1990. Plusieurs opérations prévues jeudi après-midi, dont un podium ouvert aux jeunes groupes de rock français place Denfert-Rochereau, ont dû être annulées. Avant l'éclaircie du soir Paris se donnait des airs de port breton au mois de novembre .

Ceux qui avaient choisi de passer une nuit métisse devaient l'ouvrir par un défilé carnavalesque : un trio Electrico, un char décoré de peintures naïves à la gloire du Brésil, de l'écologie et d'une marque de soda qui lia naguère son nom à celui de Chico Buarque. Là, derrière le char, les Français auraient dû s'initier à la danse de rue, comme à Salvador de Bahia. Mais le défilé reçut lui aussi un baptême de la pluie qui n'avait rien à voir avec l'ondée rafraîchissante et passagère des tropiques. A Montparnasse, le crachin cloua au sol le trio Electrico et ses six musiciens menés par Raimundo Sobre. Début tardif des festivités, donc, à l'heure où, à la Bastille, sonnaient les premiers accords des Négresses vertes. A la nuit tombante, nuages et parapluies se raréfiant, les amateurs sortirent de leur tanière. Mais une Fête de la musique bien comprise reste affaire de flânerie et les deux immenses podiums adossés à l'Opéra Bastille ne suffirent pas à retenir le chaland qui préférait aller chercher son bonheur dans les cours de la rue de Lappe, du faubourg Saint-Antoine ou sous les arcades de la place des Vosges. Là, même la brique Louis XIII n'arrivait pas assourdir tout à fait les échos de la Bastille contre lesquels luttaient vaillamment un trio de chanteuses de rue à l'ancienne.

Plus tard, vers 23 heures, grâce aux efforts de Malavoi et de Touré Kunda, le public et l'ambiance s'installèrent pour de bon à la Bastille. Vingt mille personnes supportèrent avec bonhommie les publicités d'Europe 1 ou de la chaîne musicale MCM et le duplex en direct de Washington des Gipsy Kings, avant de zouker pour de bon avec Kassav jusqu'à une heure avancée de la nuit. Au Palais-Royal, Malavoi, encore, jouait pour quelques centaines de personnes réunies dans la cour . Mick Jagger, qui venait d'être longuement reçu par M. Lang, n'était plus au balcon du ministère de la culture.

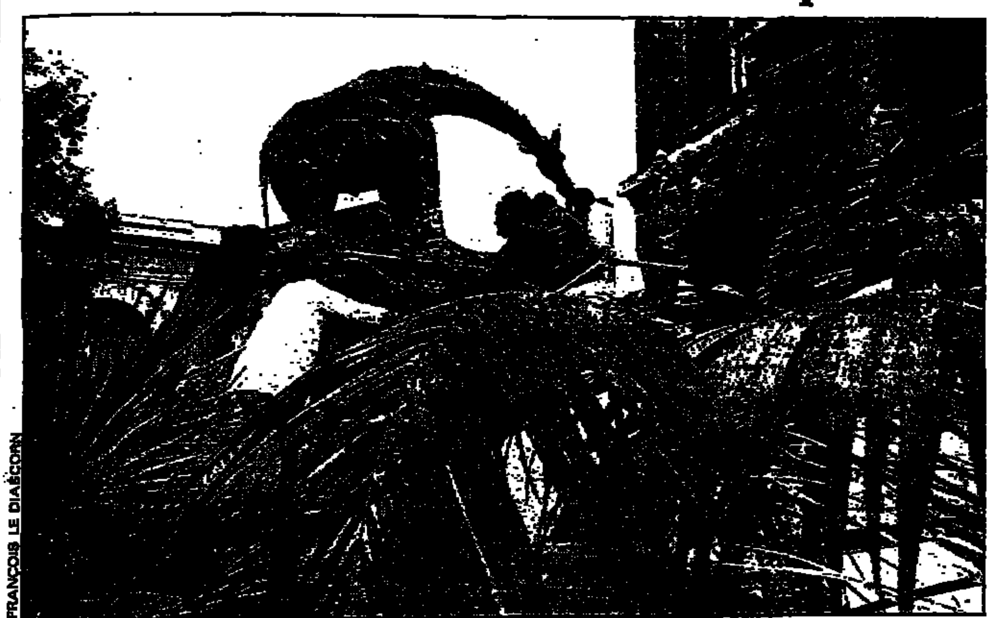
Pendant ce temps dans un squatt de la rue du Faubourg-Poissonière, La Place se faisait une petite douceur. Ce jeune groupe, réduit momentanément à l'état de trio, mène ces jours-ci une tournée sauvage dans les rues de Paris, s'installant où bon lui semble pour faire profiter le plus grand nombre de son rock violent et précis. Le groupe jouait donc pour une fois en intérieur. Jusqu'au moment où l'on suggéra à l'organisateur du concert de Cure à la République, de les faire venir pour compléter le programme. Jules Frutos, l'organisateur en question ne dit pas non, d'autant que l'autre moitié de son affiche, The The, avait déclaré forfait au dernier moment.

Une fois expédiée – sans rechigner sur l'énergie – la demi-heure due aux amateurs rassemblés dans le squatt, le trio sauta dans sa camionnette avec amplis et instruments. Arrivés – presque à l'heure dite – place de la République, on leur fit savoir que l'heure avancée (Cure joue longtemps et les milliers de Curets et Curettes massés rue du Temple ne voulaient pas laisser partir Robert Smith et ses acolytes) plus quelques problèmes techniques ne permettraient pas à La Place de monter sur scène. A 1 heure du matin, le trio avait tourné la difficulté. Grâce au groupe électrogène qu'ils utilisent dans leur tournée sauvage, ils jouaient sur la pelouse du square devant un millier de personnes. Pour bien profiter de la Fête de la musique, il suffit d'un sens aigu de l'opportunité.

VÉRONIQUE MORTAIGNE et THOMAS SOTINEL



Les animaux malades du temps



FRANÇOIS LE DIAÉCORN

Depuis la fermeture en 1965 de la galerie de zoologie du Muséum d'histoire naturelle, les animaux naturalisés se morfondaient dans la pénombre. Puisque la galerie doit enfin être rénovée, il avait été prévu que les élans, girafes, éléphants et autres rhinocéros quittent les lieux en fanfare le jour de la Fête de la musique et aillent en procession jusqu'au laboratoire de la rue Buffon, où l'on doit les restaurer. La pluie en a décidé autrement : les musiciens sont restés à l'abri de la galerie, mais les animaux ont enfilé des bâches plastiques sous les yeux ravis des quelques enfants qui avaient réussi à entraîner leurs parents.

L'âge des pierres

Avant de rassembler cinquante mille fans à Marseille et de venir au Parc des Princes les Rolling Stones ont fait la preuve de leur métier à Barcelone

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Le claquement des premiers accords de *Start me up* provoque une amnésie collective instantanée : les publicités pour bière qui masquaient les écrans vidéo géants, la première partie du spectacle d'une médiocrité insigne Gun, jeunes glaswegians qui pratiquent un jeu viril comme on dit de leurs compatriotes footballeurs), l'industrie – officielle et pirate – du bibelot et du poster, rien de tout ça n'a jamais existé.

Les accords de *Start me up* sont faits pour ça, pour gifler, pour prendre le plus de points possible au premier round . C'est le trampoline idéal pour Mick Jagger, en pantalon collant noir à fines rayures grises et redingote rouge. Sous l'écran qui diffuse son image jusqu'aux derniers gradins du stade Montjuic, la silhouette s'est mise en mouvement pour deux heures et demie. Lifté par la nuit et les lumières, c'est le Dorian Gray du rock'n'roll.

Il y a longtemps qu'on n'a plus envie de se moquer de Mick Jagger parce qu'il a un jour dit que jamais il ne chanterait *Satisfaction* sur scène à quarante ans. Jagger voulait simplement dire que jamais il n'aurait quarante ans. A quarante-sept ans, sur scène, il tient sa promesse.

Les Stones ont beaucoup à se faire pardonner : une succession d'albums uniformément médiocres (exceptions faites de *It's Only Rock'n'roll* et *Some Girls*) depuis 1973, deux tournées (en 1978 et 1982) indignes d'un quintet qui s'obstine à s'autoproclamer plus grand groupe de rock'n'roll du monde . Egalement destiné à l'approvisionnement de leur plan épargne-logment, le Urban jungle tour est avant tout une cérémonie expiatoire mobile. Pour ceux qui étaient là et pour ceux qui étaient trop jeunes, Mick Jagger, Keith Richards, Bill Wyman et Charlie Watts transforment les stades en salons spirites et évoquent l'esprit des Stones. On s'y croirait.

Le décor, colossal échafaudage tendu de toiles bariolées qui ne prennent leur sens qu'une fois la nuit tombée, trouées par les myriades de projecteurs, la mise en scène avec ses poupées gonflables, ses torchères qui explosent (c'est beau une raffinerie, la nuit !) n'ont pris ces proportions délicieusement absurdes que pour deux personnes : le soixante millième spectateur, là-haut dans les tribunes, assourdi par l'écho, ébloui par les projecteurs, aveuglé par la tour de mixage, qui sait que, là-bas, on a dépensé beaucoup d'argent pour qu'il ne se sente pas tout à fait floué. Et Mick Jagger, seul dans le champ de la caméra, présent presque à tout instant sur les grands écrans, celui que les projecteurs tiennent sans cesse dans leurs faisceaux.

L'Urban jungle tour, pendant européen du Steel wheels tour nord-américain de l'hiver dernier, est un tour d'illusionnistes. Les Rolling Stones ne courent plus les jungles urbaines depuis longtemps. Au nom d'une très ancienne et très périphérique participation aux escarmouches des années 60, ils ont quand même gardé des prétentions sur le territoire : les Stones sont de mauvais génies des villes, des débauchés anarchisants, moins par aspiration politique que par malin plaisir. Cette image ne fait plus beaucoup vendre de disques . Elle a été tempérée par les bonheurs de père de famille et d'investisseur immobilier de Mick Jagger. Keith Richards n'a pas été arrêté depuis longtemps. Et c'est Bill Wyman, cinquante-quatre ans, qui fait scandale parce qu'il épouse une jeunesse de dix-neuf ans.

Le plus médiatique des groupes

Tout ce qui concerne les Stones, les frasques du vieux bassiste et les mouflets du chanteur, mais aussi les 15 000 dollars par minute de scène qu'a rapportés la tournée américaine à chacun d'entre eux, la liste des chansons du spectacle, de *Start me up* à *Satisfaction*, nul n'est censé l'ignorer. S'il est un domaine où jamais leur ardeur (surtout celle de Mick Jagger) n'a faibli, c'est celui de la manipulation médiatique. Même le pauvre Prince s'est retrouvé engagé malgré lui, dans le rôle de la première partie qui fait un bide en chauffant le Parc des Princes une semaine avant les stars. Qu'importe que Prince ait finalement rempli (de justesse) le Parc et que l'on oublie de préciser que depuis le dernier passage des Stones, il a joué trois fois à Paris.

Cette infinie roublardise finit quand même par trouver sa justification sur scène. Jagger force moins sa voix, prend certains titres plus bas qu'il ne le faisait. Keith Richards, grâce à la conduite qu'il s'est, sinon achetée, au moins louée, s'épargne les moments pathétiques d'il y a dix ans et, avec Charlie Watts – qui semble avoir touché le fond de l'ennui depuis tellement longtemps qu'on le dirait pétrifié –, ancre le son du groupe, guitare lourde et coupante, batterie sèche et économe. Devant, le chanteur varie les tenues (après la redingote, le kimono de soie bleu, le blouson sport, tee-shirts très simples quand ça s'accélère un peu) et les effets, pas encore débarrassés de son rêve de *prima ballerina*.

Pour la figuration : Bill Wyman qui a définitivement gagné ses galons d'invité permanent chez Madame Tussaud, et Ron Wood relégué au rang d'utilité. L'arrivée du guitariste des Faces en remplacement de Mick Taylor fut une catastrophe musicale, l'une des raisons majeures du déclin du groupe. Dispensé de son ignoble solo sur *You can't always get what you want* et de la plupart de ses tâches habituelles, il fait le clown avec bonne grâce. En fait, le pianiste Chuck Leavell, les choristes ou les cuivres en font plus que lui.

Ron Wood est évincé parce que les Stones (Mick Jagger et Keith Richards) ont décidé de jouer la quasi-totalité des vingt-cinq chansons en collant au plus près des originaux. Ce qui oblige à recourir au « *sampling* » (pour les percussions de *Sympathy for the Devil*, les effets cosmiques de *2000 Light Years from home*) mais permet des déferlantes de nostalgie sur le public, ivre de s'entendre reprendre en chœur *Ruby Tuesday*, *Angie* ou *Paint it Black*. C'est dans ces moments (soit la quasi-totalité du spectacle) que cette dernière tournée trouve sa raison d'être (la prochaine fois ils auraient tous plus de cinquante ans). Celle d'un mausolée à la mémoire du plus grand groupe de rock'n'roll du monde.

T. S.

► **Les 22, 23 et 25 juin au Parc des princes. 20 h 30.**

DANSE

Rois et reines

Dans son dernier ballet, superbe, Reinhild Hoffmann n'est pas tendre

Moins connue en France que ses deux « cousines » en expressionnisme allemand, Pina Bausch et Susanne Linke, Reinhild Hoffmann a été l'élève de Kurt Joos (l'auteur de la célèbre *Table verte*) et a présenté ses premières chorégraphies à la Folkwang Hochschule d'Essen. Elle a dirigé ensuite le Folkwang Tanzstudio (avec Susanne Linke), puis le Tanztheater de Brême ; depuis 1986, elle mène sa propre compagnie au Schauspielhaus de Bochum.

Qui sont ces rois et ces reines (*Könige und Königinnen*) qu'elle nous jette au visage, livides, compassés, inquiétants ? Elle semble avoir pioché au hasard dans l'inépuisable réservoir des vanités humaines et nous tendre un miroir à la fois méchant et aimable.

Reinhild Hoffmann commence par les disposer, tous en scène comme des pions sur un échiquier, vêtus de longs manteaux ; ils posent sur leur tête de médiocres couronnes de carton doré et tiennent dans la main droite une boule d'acier, image d'un globe terrestre que les majestés de tout acabit aiment à tripoter. Lente procession. Tous sortent, et vont se succéder plusieurs tableaux illustrant la soif de pouvoir et ce qui s'ensuit.

Voici un roi et ses deux fils (un danseur très grand et deux petits) qui dansent, enlacés sous le même manteau, un superbe trio ; le père disparu, les fils se battront pour la couronne et l'un mourra. Plus énigmatique, voici un ange (à une seule aile) portant une momie blanche : c'est elle, jolie idée, qui quittera ses bandelettes en se roulant sur le sol, jusqu'à la totale nudité. Après d'hypocrites salutations, deux reines aux robes suivies d'une immense traîne entrent en guerre ; leurs capitaines accrochent leurs piques au bout des traînes qu'ils brandissent comme des drapeaux, gonflent ou tordent comme des serpents monstrueux.

Une infante naine jouant au cerceau, un majordome ou maître à danser qui fait entrer les courtisans (somptueux costumes), un bouffon trottinant sur une mappemonde : c'est une « fête à la cour » où se déroulent, après quelques menuets, des jeux assez confus. Jusqu'au moment du couronnement burlesque : jetés puis ficelés sur un amoncellement de vêtements, un homme et une femme sont remis debout, poupées grotesques qui saluent, font un tour de valse et s'abattent sur un canapé.

Pour Reinhild Hoffmann, il y a aussi un roitelet qui sommeille en tout mari. Celui qu'elle nous montre va au bureau, couronne sur la tête, et ne l'enlève que pour dormir. Sa femme cache son amant sous sa jupe, dans un berceau improvisé, etc. : vaudeville classique. On rit, mais jaune. L'amant est sinistre et terrifiant avec son gantelet de fer. Dernière séquence, une Miss quelque chose en maillot de bain, reine de beauté dérisoire et empotée qui ne sait quoi faire de ses fleurs.

Pas tendre, la Hoffmann ! Amour et cruauté, un mélange captivant. *Könige und Königinnen* a reçu en Allemagne le Prix de la critique. Nous lui décernons, nous, celui du meilleur spectacle présenté au Centre Pompidou cette année.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Centre Pompidou, grande salle, vendredi 22 juin, 18 h 30. Tél. : 42-74-42-19.**

Mort de l'architecte danois Steen Eiler Rasmussen

L'architecte danois Steen Eiler Rasmussen, qui fut entre les deux guerres l'un des pionniers, puis l'une des figures de proue du courant fonctionnaliste scandinave, est décédé à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Par son enseignement à l'Ecole des beaux-arts de Copenhague, ses propres réalisations (écoles, mairies) et en tant que chef des plans d'urbanisme de la ville de Copenhague – un poste qu'il occupa durant de longue années. – Rasmussen a exercé une influence considérable sur plusieurs générations d'artistes et de bâtisseurs, tant au Danemark qu'à l'étranger . Ce vieil homme, qui adorait la polémique et avouait détester l'esprit et l'évolution de notre fin de siècle, devait, jusqu'à sa dernière heure, se mêler aux débats les plus actuels en publiant dans la presse d'alertes chroniques fort appréciées du grand public. Il laisse un ensemble d'ouvrages consacrés à l'étude des grandes cités européennes.

CAMILLE OLSEN

CULTURE

MUSIQUES

Chung confirme

Un prestigieux « Stabat Mater » de Rossini
Les chœurs et l'orchestre de l'Opéra sont sur la bonne voie

Avant de partir faire l'ouverture du Festival de Spoleto, l'Orchestre de l'Opéra offre une petite « *saison* » *de concerts à l'Opéra-Bastille*, plein à craquer (1). L'occasion de vérifier que cet ensemble vénérable, longtemps le premier de France, a retrouvé son âme sous la direction de Myung-Whun Chung. Et pas seulement dans Berlioz : la *Symphonie n° 29 en la majeur K 201* de Mozart étincelait sous ces archets aux sonorités fines, tom*bant bien ensemble pour retrouver* la pure limpidité d'un vrai quatuor, avec juste une délicate touche de hautbois ou de cor comme une lanterne au fond d'un bois noir.

Par cette direction ardente, expressive, persuasive, ces bras qui empoignent littéralement l'orchestre et embrassent les voix des chœurs en bouquet, Chung donnait vie ensuite au grand *Stabat Mater* de Rossini, une œuvre toujours bien problématique, car les effets de théâtre y alternent avec de touchantes prières où, dit-on, le musicien retrouve son âme d'enfant... de choeur !

Les pièces *a cappella*, surtout le *Quando corpus* (avant l'*Amen* qui semble préfigurer le *Requiem* de Verdi), sont de loin les plus émouvantes. Mais l'aria de ténor chevaleresque et héroïque, comme le duetto conventionnel, dépourvus d'intérêt, attristent, venant d'un compositeur aussi spontané qui n'a guère plus de quarante ans.

Les autres airs, assez mélodramatiques, mettaient du moins en valeur la qualité vocale des solistes : la jeune soprano américaine Kallen Esperian, voix parfaite, égale dans toute la tessiture, captivante dans l'épouvantable évocation du Jugement dernier (elle chantera Desdémone en novembre prochain) ; Martine Dupuy, superbe et intense lors de *sa cavatine* ; *la basse Ferrucio Fur*lanetto qui mettait une grande expression, quasi métaphysique, dans le *Pro peccatis*, en général assez creux ; et Ramon Vargas, ténor sobre, un peu en retrait dans le vaste quatuor central (*Sancta Mater, istud agas*), d'une polyphonie ample et fort redondante.

Mais on remarquait particulièrement, surtout dans les pages *a cappella*, la belle qualité des chœurs de l'Opéra de Paris qui paraissent s'être renouvelés, et avoir retrouvé couleurs et enthousiasme sous la direction d'Andrea Giorgi.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Un concert gratuit, dirigé par M. W. Chung, a été donné à l'Opéra-Bastille pour la Fête de la musique avec *Offrandes oubliées* de Messiaen, *Daphnis et Chloé* de Ravel et *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski. Programme analogue le samedi 23 juin à 20 h, mais avec la *Symphonie fantastique* de Berlioz à la place de Moussorgski.

Un prix Nobel des arts

Le « *Praemium imperiale 1990* », financé par l'Association japonaise des arts, et qui se veut l'équivalent d'*un prix* Nobel *pour* les artistes, a désigné ses lauréats : le peintre catalan Antonio Tapies (66 ans), le sculpteur italien Arnaldo Pomodoro (64 ans), l'architecte britannique James Stirling (64 ans), le compositeur américain Leonard Bernstein (72 ans) et le ciéaste italien Federico Fellini (70 ans).

Le jury, présidé par Hiroaki Shikanai, était composé de Jacques Chirac, Amintore Fanfani, Edward Heath, David Rockefeller, Helmut Schmidt. Chaque lauréat recevra 100 000 dollars, le 23 octobre, au Meiji Memorial Hall de Tokyo.

Une Fondation Mozart internationale se met en place à Prague

A l'heure où se célèbre, à l'Est comme à l'Ouest, la Fête de la musique et où débutent dans le monde entier les commémorations de l'année Mozart (mort en 1791), *un projet est en passe de se réaliser*, celui d'une Fondation Mozart dont le siège sera la capitale tchécoslovaque et le moteur, une fondation constituée dans l'Etat de New-York par un Français. Alain Coblence, qui préside déja la Fondation France-USA, et qui « manage » la carrière européenne de Peter Brook, Bob Wilson, et *Peter Sellars, s'est assuré de la col*laboration des trois metteurs en scène pour cette Prague Mozart Foundation qui financera et gèrera deux projets distincts mais complémentaires.

D'une part, une académie Mozart. *Elle* sera propriétaire, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, de la villa que Mozart occupa lors de ses séjours à Prague et prendra en charge sa rénovation. Y seront invités chaque année, de septembre à juillet, 75 jeunes boursiers (*15 chanteurs, 10 pianistes* et *50* autres instrumentistes), venus pour un tiers des Amériques et d'Extrême-Orient.; l'effectif sera, pour le reste, partagé entre l'Europe de l'Est, d'une part, l'Europe centrale et l'Europe de l'Ouest d'*autre part*.

L'originalité de cette académie, consacrée dans un premier temps à *l'apprentissage du style mozartien*, sera de fournir, outre un enseignement musical spécialisé, une formation psychologique, philosophique, littéraire, historique. Elisabeth Schwarzkopf a d'ores et déjà donné son accord pour super*viser les cours d'art lyrique. Des* contacts sont pris avec les pianistes Alfred Brendel et Andras Schiff, le baryton Dietrich Fischer-Dieskau.

L'autre volet de ce projet concerne l'occupation par cette fondation de l'Opéra praguois où furent créés *Don Giovanni* et *la Clémence de Titus*, le Théâtre Tyl, rebaptisé Théâtre Tsavovske, et dont la réouverture est prévue pour 1991 après sept ans de restauration. Dès 1992, le gouvernement tchèque mettra l'établissement à la disposition de la Mozart Foundation six semaines à Pâques, six semaines en *juillet et quinze jours* en décembre ; un opéra de Mozart sera, lors de chacune de ces sessions, représenté dix fois, et laissera place ensuite à des concerts de musique de chambre assurés, sur le modèle de l'Académie de Marlboro, par les stagiaires et les professeurs de cette fondation (rappelons qu'Alain Coblence avait tenté *d'implanter* à Nîmes, en 1986, une antenne de cette académie, réunissant les plus grands chambristes mondiaux autour de Rudolf Serkin).

Vaclav Havel a donné un accord enthousiaste à ce projet international (au comité consultatif de la commission siègent notamment Pierre Boulez et Rolf Liebermann), *auquel contribueront, dans la fosse* du théâtre, Neville Marriner et l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, Libor Pesek, chef permanent à Liverpool, peut-être Charles Mackerras et FranzBrüggen. Il est déja prévu que Bob Wilson mettra en scène *Idoménée*, Petar Sellars *la Clémence de Titus*, et Peter Brook *la Flûte enchantée*. Les bourses distribuées aux jeunes musiciens de l'Est seront financées par les contributions recueillies à l'Ouest.

A. R.

▶ Renseignements : Prague Mozart Foundation, 1370 ave*nue of the Americas, New York*, N. Y. 10019. Tél. : (212) 832-3600.

□ **Rétrospective Maurice Jaubert.**- La Cinémathèque française présente au palais de Chaillot, jusqu'au 26 juin, les courts métrages et les films les plus marquants de Maurice Jaubert. Ce compositeur, mort il y cinquante ans, a signé la musique des films de Marcel Carné : *le Jour se lève* (le 24 juin), de René Clair : *14 juillet* (le 24 juin), de Jean Vigo : *Zéro de conduite* (le 26 juin) ou de Jean Duvivier : *Carnet de bal* (le 23 juin). François Truffaut, grand admirateur de Jaubert, a réutilisé certaines de ses musiques dans *Histoire d'Adèle H* et *la Chambre verte. Une exposition sera présentée* jusqu'au 8 juillet dans le foyer de la salle du Palais de Chaillot. Renseignements : 47-04-24-24.

THÉATRE

De potatose en tanatose

Sur le point de mourir, Socrate s'allonge sur le divan de Jean Gillibert

Prologue de *la Mort de Socrate* : entre les chaises du parterre, écornant si cela se trouve les orteils des spectateurs *mal alignés*, le psychanalyste – et, pour la circonstance, l'auteur et acteur – Jean Gillibert *et le comédien* Claude Aufaure, endiablés, se prenant pour Fred Astaire et Ginger Rogers, dansent et chantent « *I like potatoes, I like tomatoes* » sur une musique de Cole Porter piétinée au piano droit par Jean-Nicolas Diatkine. L'am*biance est lancée.*

Dix secondes de noir, changement de décor : recroquevillé sous les plis d'un drap pâle de fantôme anglais, Jean Gillibert va mélancoliquement s'asseoir à califourchon sur un trône impraticable de fer forgé, conduit, comme par un chien d'aveugle, par Claude Aufaure, svelte dans un émouvant smoking de l'entre-deux-guerres. Les deux forcenés vont, une heure pleine, se prendre pour *Socrate et son assistant Criton*. Socrate a pris oralement une poignée de gélules de ciguë-retard qui lui laisse loisir de donner à ses groupies un dernier cours épatant, style Deleuze à Vincennes, sur la Mort, cette vieille maniaque, sur ses approches, ses fausses promesses, son bon usage, ses délices.

Sans une syllabe de gratitude pour son père sculpteur qui lui avait montré les vertus de la lumière, Socrate n'a de tendres *pensées que pour sa mère*, sage-femme de son métier . Neuf inoubliables mois durant, bien au chaud dans sa maman, le petit Socrate, dans son ombilical-walkman, était tout oreilles aux accouche*ments sur accouchements*, mordu par une petite jalousie tout de même.

Toujours est-il que les sons, les bruits, la musique intestinale mêlée à la musique athénienne, *celle des sphères, allaient rester à* jamais le « *bain d'euphorie* » de Socrate, et c'est ce à quoi il s'accroche au moment de quitter la vie : il prie Jean-Nicolas Diatkine, un rejeton de psy, de lui jouer les *Préludes* de Scriabine. Socrate lui-même, de sa voix de bronchiteux, chante du Schubert, du Strauss, relayé par Claude Aufaure, excellent dans *le Serpent python* et autres airs de Charles Trenet, comme *Maman, ne vends pas la maison*.

Ce spectacle excentrique, pas long, de fière allure, mérite la visite. En premier lieu parce que les paroles des chansons de Trenet, dans ce contexte, ont toute leur simple poésie. Et aussi parce que Jean Gillibert a quelque chose de fascinant. Il fait songer à l'empereur Néron qui suscita les ronchonnements en faisant l'acteur. Il rappelle aussi les fermières qui mirent les œufs avant de les emporter au marché. Soutenu par l'aérien et magique *Claude Aufaure, Gillibert* semble mirer l'art même du théâtre.

C'est clownesque et grave, jusqu'au moment où Socrate déjà sans vie et Criton désemparé, murmurent, enlacés : « *Plaisir d'amour ne dure qu'un moment* » ... Nous sommes chez les folles, chez les fous, aucun doute, mais quelle intelligence, quelle liberté, quel charme !

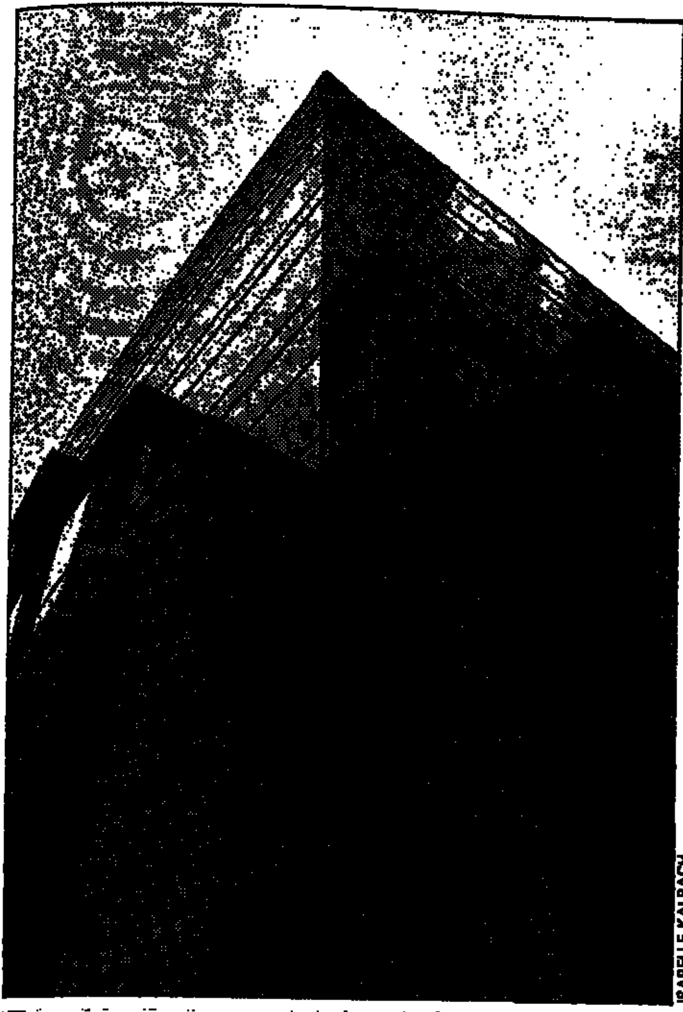
MICHEL COURNOT

▶ La Vieille Grille, jusqu'au 30 juin. Du mardi au samedi, *20 h 30. Tél : 47-07-22-11*.

SANS VISA

Le commerce à l'américaine change de décors

L'architecture comme outil de marketing... Dernière trouvaille des promoteurs américains : le style et l'originalité. Des jardins ou des théâtres pour étonner et donc attirer le chaland.



ISABELLE KALBACH

Le Crocker Center de Boca-Raton (Floride).

ISABELLE KALBACH

La verrière du Fashion Mall at Plantation, Palm Beach (Floride).

La nuit, les néons aidant, Las Vegas ressemble à une vraie ville. Les lumières flambent le long du «strip», les cascades inventent des architectures, les projecteurs dessinent des façades, composent des jardins.

Le jour, sous le soleil du Nevada qui ne fait pas de cadeau, les constructions avouent leurs matériaux pauvres et leurs formes indigentes, le long d'avenues poussiéreuses et mal percées. Seuls échappent à cette médiocrité banlieusarde quelques batiments particulièrement kitsch : le Caesar's Palace, bien sûr, avec sa série de portiques et d'arcs de triomphe romains, et l'Excalibur, hôtel-casino de 4 000 chambres, incroyable pièce montée médiévalo-californienne, pratiquement achevé.

Mais qu'importe, puisque toute l'activité de la «cité» est concentrée à l'intérieur de ces cavernes surdorées où, au milieu d'hectares de machines à sous et de tables de jeu, on ignore la marche du soleil. Toute l'Amérique des obèses semble au rendez-vous pour dépenser mécaniquement quelques dollars en engloutissant, avec la même indifférence, des baquets de crème glacée ou des brouettes de hamburgers.

Mais une ville américaine, même s'il s'agit d'un décor planté dans le désert, ne serait rien sans son palais des congrès. Celui de Las Vegas ne brille guère par son esthétique, mais sa taille est impressionnante. Fin mai, il recevait 25 000 congressistes : les promoteurs des centres commerciaux, venus de tout le nord du continent avec les innombrables professionnels qui gravitent autour de ce marché, commerçants, entrepreneurs, architectes, décorateurs, publicitaires...

Sur 110 000 mètres carrés, d'un seul tenant, une foule dense se bouscule pour admirer les maquettes des futures réalisations, demander des nouvelles d'un chantier, vendre, acheter, signer un contrat quelconque ou simplement prendre contact. Les hamburgers sont distribués gracieusement à tous les congressistes dûment badgés. Le Coca-Cola et le café coulent à flots. Les stands des promoteurs offrent à leurs clients des buffets plus sophistiqués.

Parmi les plus courus, celui de Mall of America. Il présente fièrement la maquette d'un géant qui ouvrira en 1992, dans le Minnesota, aux confins des deux villes jumelles, Saint-Paul et Minneapolis. Un quadrilatère colossal de 420 000 mètres carrés, sur quatre niveaux, flanqué de quatre grands magasins : Bloomingdale's, Nordstrom, Sears et Macy's. Au centre un parc d'attractions voué à Snoopy, Lucy et Charlie Brown, les héros de Charles Schultz, avec petit train, grand huit, manèges, chutes d'eau et attractions diverses. Il comprendra, outre ses 600 boutiques, des restaurants, des cinémas et même des hôtels. Son coût de construction : 600 millions de dollars.

« Théâtres de la vente »

Pour apprécier la démesure du projet, il faut savoir que les centres commerciaux, aux Etats-Unis, se sont multipliés sous la présidence de Ronald Reagan (+ 21,7 % entre 1986 et 1989), pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 34 683 unités. Ces pôles dominent la distribution commerciale dans le pays. Ils diffusent plus de la moitié des produits vendus et emploient près de dix millions de personnes.

C'est peu dire que la concurrence est rude. Un rapport, rédigé à la demande d'un groupe bancaire, affirme que 40 % d'entre eux sont de trop. Aussi, pour attirer une clientèle qui n'est pas élastique, s'affrontent-ils en lui proposant des bâtiments toujours plus sophistiqués, mieux décorés, avec des boutiques plus luxueuses, des espaces communs encore mieux aménagés et des parkings de plus en plus vastes pour attirer un chaland de plus en plus lointain.

«Il faut transformer les centres commerciaux en théâtres de la vente», affirme gravement un spécialiste. Et comme ces *«théâtres»* visent une clientèle aisée (il ne faut surtout pas confondre les centres commerciaux avec les supermarchés), ils s'installent volontiers dans les Etats où le revenu moyen est le plus élevé. Pour eux, la Californie et la Floride sont terres de mission. Ils s'y fixent d'autant plus que c'est ici le domaine des villes «horizontales».

Or les centres commerciaux sont nés de la prolifération de ces banlieues pavillonnaires. Aujourd'hui, alors qu'une certaine reconquête des anciens cœurs urbains semble s'opérer, ce sont encore les centres commerciaux qui en sont les nouveaux pôles. Rien ne doit donc être laissé au hasard. Tout, dans ces temples, doit être contrôlé : les entrées et les sorties, bien sûr, les gens (clients, vendeurs, employés), les marchandises mais aussi l'architecture, l'organisation de l'espace, la température et la lumière.

Quel que soit le centre, on retrouve les mêmes impératifs. Les produits alimentaires – sauf de luxe – sont bannis. L'éclairage doit être zénithal (avec adjonction massive de sodium ou d'hallogène), la verdure, abondante et sur plusieurs niveaux. La présence de l'eau, jets, cascades ou bassins, est impérative. Les vastes verrières sont bienvenues (réminiscence du Chrystal Palace ?). Les matériaux sont riches et l'architecture post-moderne, avec une débauche de portiques, de frontons et un goût certain pour les citations exotiques (mexicaines, japonaises ou indiennes). Quelques centres, avoue un architecte, revendiquent même une signature prestigieuse, d'autres au contraire ignorent les maîtres d'œuvre traditionnels et semblent s'en être tenus aux règles d'airain du marketing. C'est le cas du South Coast Plaza, à Costa-Mesa, entre Los Angeles et San-Diego, pourtant signé par Victor Gruen, un maître du genre. Cet énorme paté de brique, construit en 1967, fait figure d'ancêtre. On y pénètre par des portiques monumentaux vaguement inspirés de Ledoux ou de Boullée. A l'intérieur règnent le marbre et le cuivre astiqué. Ce sont les Trois Quartiers à la puissance 10, étalés sur 200 000 mètres carrés.

Évocation victorienne

Cet abri anti-atomique cossu est le lieu d'élection des grands labels internationaux : Chanel, Gucci, Saint Laurent, Rizzoli, Cartier et Tiffany. Son chiffre d'affaires est de 250 millions de dollars. Ses propriétaires, C. J. Segerstrom and Sons (la moitié du *county* leur appartient), ont généreusement fait construire, juste à côté, un opéra de 3 000 places (73 millions de dollars) qui vient de recevoir les ballets de l'Opéra de Paris. En face s'élèveront immeubles de bureaux et hôtel. Les mélomanes, comme les employés de banque et les touristes, sont des clients potentiels.

Un peu plus loin, les promoteurs du Main Place de Santa-Ana ont fait appel à Jon Jerde, l'architecte des Jeux olympiques de Los Angeles. Le résultat est plus qu'honnête, dans le genre évocation victorienne et *high tech* un rien endimanché. Un grand hall courbe avec des galeries sur trois nivaux ; une ambiance claire, assez joyeuse ; tous les détails soigneusement dessinés, de l'ascenseur aux lampadaires. L'ensemble est de «haut niveau», mais pas de «grand luxe».

Comme partout dans ce genre d'endroit, des grands magasins servent de locomotives (ici, AMC, Bullocks et Nordstrom) aux autres commerces (170 magasins sans compter les restaurants) qui payent un loyer annuel calculé d'après le chiffre d'affaires (ici, le loyer tourne autour de 290 dollars le mètre carré), auquel il faut ajouter des charges toujours assez lourdes (à Santa-Ana, 125 dollars le mètre carré, plus des achats obligatoires d'espaces publicitaires dans le catalogue maison). Si le chiffre d'affaires du magasin est insuffisant, le contrat n'est pas renouvelé.

Mais Jon Jerde a manifesté son goût pour le postmoderne baroquisant avec plus de panache à San-Diego où un centre commercial, le Horton Plaza, appuyé sur d'anciens entrepôts, tente de redonner vie au cœur de la ville naguère déserté. Il a décliné là, en vrac mais avec beaucoup d'astuce, une bonne partie du vocabulaire architectural de la planète.

C'est, sur cinq niveaux, un labyrinthe de constructions peintes en trompe-l'œil, avec loggias, placettes, escaliers, fontaines, obélisque (lumineux la nuit, c'est un don du syndicat des chauffeurs de taxi), horloge transparente et lampadaires de bronze (répliques de ceux qui existaient ici vers 1890). Pêle-mêle des souvenirs d'Italie – de Venise surtout – de Londres et de Mexico, des terrasses échancrées, des colonnes torsadées. Et des couleurs crèmes glacées, soigneusement préméditées. Pour *réaliser ce centre, véritable morceau* de ville, Jon Jerde affirme avoir étudié, à la loupe, les principales places marchandes d'Europe. D'où cet impression de collage hétéroclite et bon enfant dont toute ligne droite est bannie. Apparemment, ce «quartier», flanqué comme il se doit d'un parking de cinq étages, n'est pas encore un grand succès commercial. Mais, si l'on en juge par les nouvelles constructions qui y poussent, le centre de San-Diego semble sortir de son coma.

A Los Angeles, c'est une des stars de l'architecture californienne – Frank Ghery – qui a construit le Santa Monica Place. Son nom, qui se découpe sur le dos grillagé du parking, a été maintes fois reproduit et a eu droit aux honneurs des grandes revues d'architecture internationales. Bâti avec des matériaux bon marché, il découpe dans l'espace des lignes sévères et des volumes apparemment simples mais en réalité fort complexes.

Frank Ghery a adopté ici la structure d'une église, avec une grande nef centrale et des transepts latéraux. La lumière vient du toit, verre et tôle ondulée. Trois terrasses donnent de l'épaisseur à la façade.

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 17

LA TABLE

Un Sud bien huilé

Civilisation de l'olive et de l'olivier

AU *moment* où les gens du Septentrion entament leur migration annuelle vers le Sud et en particulier vers notre Midi, nous parviennent de là-bas *quelques ouvrages bien troussés* et joliment ornés, tout à fait à même de « huiler » un séjour méridional.

Spécialisée dans le terroir, l'éditrice Christine Bonneton a composé, avec six auteurs (Régis Bertrand, Christian Bromberger, Claude Martel, Claude Mavron, *Jean Onimus et Jean-*Paul Ferrier) et une volée de photographes d'hier et d'aujourd'hui, exactement l'ouvrage général sur la Provence (ou tout autre contrée du monde) que l'honnête homme souhaite avoir sous la main quand il voyage. Art, histoire, ethnographie, travail, cuisine, fêtes, littérature, climat, économie, villes, etc. sont présentés sans esprit « touristique » ni « universitaire », avec leurs traits principaux et les orientations bibliographiques nécessaires au lecteur plus curieux. Des papes en Avignon à Pagnol, de la *provençalité* à Cézanne, de la région PACA (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) au *« cycle de l'olive »*, aucun thème essentiel, passé ou actuel, n'est négligé.

Justement avec *Cantate de l'huile d'olive*, du journaliste marseillais Jacques Bonnadier (coauteur de *l'Ame des santons*, Jeanne Laffitte, Marseille, 1982), *on est invité* à explorer dans le détail l'un des domaines les plus délicieux circonscrits par l'ouvrage précédent. A part les « bonnes adresses », notre confrère brosse de pied en cap le portrait de cet *oleum oleae*, pléonasme condamné par Virgile puisque l'huile par excellence ne peut être que « d'olive ». (Et si possible de première pression...). C'est le pape Eugène IV, moine vénitien gastronome qui, vers 1440, pour éviter les fraudes (ajout de l'abominable huile de sésame), imposa l'expression « huile d'olive ».

Ce n'est pas elle, si elle est pure, que l'on appellerait, comme en Algérie actuelle, *« huile sangou »*, expression du parler populaire visant les huiles industrielles pas incolores mais inodores et sans saveur. Alors que la vraie « olive » peut être *« solide en bouche, avoir de la fesse et du téton »*, ainsi qu'on dit en Provence pour la production de la vallée des Baux ; ou *« douce et tendre »* si elle vient du Nyonsais ou du pays grassois, etc. Chaque *terroir* a donc son cru, d'Aix à Manosque, de Merindal à la Corse. Et depuis cinquante et quelques années que la dynastie Brun sert l'authentique cuisine provençale sur le Vieux Port de Marseille *(le Monde* du 13 janvier), on sait qu'une huile doit se choisir avec autant de soin qu'un vin. Jacques Bonnadier nous fait faire le tour du problème avec une écriture fluide et gouleyante tout à fait appropriée, ce qu'il faut d'Histoire et d'histoires. Van Gogh, par exemple, ce Nordiste qui, d'emblée, comprit tout : *« Si tu voyais les oliviers, c'est quelque chose de tout autre que ce qu'on pense dans le Nord, c'est d'un fin, d'un distingué ! »*

A l'heure de la bonne huile, vient à point nommé la réédition de l'excellent petit livre de recettes de Nina Kehayan, consacré entièrement à l'aubergine, ce légume venu des Indes, blanc ivoire ou noir olive, *couronné par Byzance* et par les Arabes, partie intégrante de la *ratatouille* (ou *brouillade*) méridionale. Le trajet personnel même de Nina Kehayan – juive de Bessarabie mariée à un Arménien et installée à Marseille – la prédisposait à écrire sur ce *« caviar du pauvre »* qui, au Sud, régale aussi bien le riche que le démuni.

Réédition d'un tout autre ordre chez et par Etienne Sved, ami de Tristan Tzara retiré aujourd'hui dans ces Basses-Alpes devenues *« Alpes-de-Haute-Provence »*, d'où notre homme a répertorié et photographié tous les clochers provençaux, tous leurs campaniles *« ces très doux témoins captifs de mes réseaux d'azur »* (Paul Valéry). Du ventre à l'esprit nous voilà parés pour un été sudiste sans frustrations.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

► *Provence* (Provence-Alpes-Côte d'Azur), ouvrage collectif. Ed. Bonneton, 430 p., avec de très nombreux clichés en majorité noir et blanc et quelques cartes, 250 F.

► *Cantate de l'huile d'olive*, de Jacques Bonnadier. Editions Barthélémy, B.P. 50, 84132 Le Pontet (Vaucluse). 125 p., grand format, couverture cartonnée, avec de nombreuses photographies *noir et blanc et couleurs*, 140 F.

► *Voyages de l'aubergine*, de Nina Kehayan. Editions de l'Aube, distribuées par Stendhal-SDL, 77170 Sevran. Tél. : (1) 64-05-72-57. 200 p., 89 F.

► *Provence des campaniles*, d'Etienne Sved. Editions Sved, 04860 Pierrevert (Alpes-de-Haute-Provence). Tél. : 92-87-66.40. 190 p., grand format, avec autant de photographies noir et blanc.

Les profiteroles

Pâte à choux fine et fraîche, chocolat amer et bouillant

IL n'y a pas de petits profits, disait ma bonne grand-mère ! L'expression date, selon le *Petit Robert*, du seizième siècle et allait bientôt devenir le nom d'une pâte cuite sous la cendre, laquelle, à son tour, est devenue la base des profiteroles, sorte de petits choux emplis d'une préparation sucrée ou salée.

Profiteroles donc, ces petites boules de pâte à choux cuites puis fourrées de crème au fromage, d'une purée de gibier, etc., et servant généralement de garniture à certains potages oubliés : chasseur (profiteroles garnies d'une purée de gibier), Doria (farce de volaille tomatée), Tosca, etc. Ainsi que ces desserts : pâte à choux garnie de glaces diverses, de crème Chantilly, de purée de fruits... En somme, potages et desserts reçoivent ainsi une petite gratification, retrouvant le sens d'autrefois.

Admettons-les surtout au chapitre des desserts. C'est là où nous les trouvons sur les cartes des restaurants, de reste, nappées d'une sauce chocolatée qui peut cacher le meilleur et plus souvent le pire. Je lis dans le *Dictionnaire de gastronomie joviale* : *« On se laisse prendre facilement au piège de ce nom pimpant. Et elles seraient peut-être bonnes si la pâte n'était, d'ordinaire, lourde, épaisse et jaune comme un vieux morceau d'amadou. »*

Généralement aussi, les choux sont garnis de glace à la vanille, quand ce n'est point de crème, Chantilly ou non. Le chocolat les nappant est tiédasse et outrageusement sucré. On a même vu des profiteroles posées sur de la crème, ce qui, sous l'averse du chocolat, conduisait à une bouillasse peu appétissante.

Chocolat ? On peut ici en parler, car il me semble essentiel dans le service de profiteroles dignes de ce nom. Mais qu'entend-on exactement par chocolat ? Il nous vient du Mexique, on le sait, et des fèves de cacao que les Indiens (ainsi baptisés par Colomb, qui croyait avoir atteint les Indes) buvaient, pilées avec eau et miel. Ecrasées après avoir été grillées, ces fèves font merveille en cuisine. La dinde au cacao mexicaine a inspiré les Catalans, qui préparent une langouste au cacao. Et nos grands-mères savaient bien qu'un peu de cacao fait une savoureuse liaison des sauces de civet, par exemple.

Mais bientôt le chocolat, fils de ce bénéfique cacao, fut abusivement surchargé de sucre, erreur redoutable pour la santé et funeste pour le goût. Depuis quelques années seulement – et contre la majorité des consommateurs qui y ont « le goût fait », comme dit le populaire, – on en revient à un chocolat ayant retrouvé le goût du cacao. Les tablettes « bitter plus » de Christian Constant donnèrent l'exemple. C'est elles qu'il convient d'employer en toutes pâtisseries.

Donc, voici la recette de profiteroles dont le gourmet peut tirer profit, de profiteroles dignes de leur nom. Des choux d'abord, d'une pâte légère, et frais : des choux du jour ! Les garnir d'une petite boule de glace au café (café et chocolat s'entendent bien en leur opposition !). Les napper ensuite de chocolat amer fondu brûlant.

Un régal ! Mais ne me demandez point en quel restaurant vous pourrez trouver cette merveille : je n'en connais pas !

LA REYNIÈRE

► *CHRISTIAN CONSTANT, 26, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 42-96-53-53. 37, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 47-03-30-00.*

MIETTES

● **Philippe Buisson.** – Cet ex-chef de l'*Hôtel des Agassins* et sa femme Michèle ont repris, en cette même ville d'Avignon, le restaurant *Grandgousier* (17, rue Galante ; tél. : 90-82-96-60). Après d'importants travaux dans ce bel hôtel particulier du dix-septième siècle, à 5 minutes du Palais des papes, ils ont dû ouvrir tout récemment. Si votre appétit vous y conduit avant moi...

● **Guides Lebey.** – Les éditions Robert Laffont viennent de publier l'édition 1990 du *Guide Lebey des restaurants de Paris* – très complet, malgré quelques oublis, et très précis, c'est une véritable petite bible du gourmand – et du *Petit Lebey des bistrots parisiens*. Bien plus convaincants que les grands aînés, *Michelin* et *Gault-Millau*. Mais pourquoi diable, s'il est toujours question des desserts et de la qualité des cafés (une, deux ou trois tasses !), Lebey ne parle-t-il jamais des fromages ?

● **Bonne table.** – Un lecteur connaisseur recommande *Le Vieux Bordeaux* dans le quartier du Palais des sports à Bordeaux (27, rue Buhan, tél. : 56-52-94-36 ; fermé samedi midi et dimanche). Le menu à 130 F est *« un miracle »* ! Une étoile au *Bottin gourmand* cette année.

● **Champagne.** – Le millésime 1986 vient de sortir. Le Brut impérial 1986 de Moët et Chandon, entre autres, est à noter. Par ailleurs, l'année 1990 est le centenaire de Suzanne Gosset, qui dirigea la maison champenoise Gosset pendant la guerre de 1914, puis plus tard présidente de la SA Champagne Gosset. A l'occasion de la Fête des mères, la maison a sorti une Cuvée Suzanne Gosset, millésimée 1955, d'un rosé de grande classe.

● **Brevet professionnel.** – Il en faut un pour s'installer coiffeur, par exemple, alors que n'importe qui peut ouvrir un restaurant. C'est ce *qui indigne nombre* de vrais cuisiniers et un lecteur me vantant l'enseignement du lycée hôtelier de Marseille. Il a raison, certes. Mais qu'attendent les organisations et autres syndicats du métier pour réclamer cette juste mesure ? Et aussi pour exiger des pouvoirs publics l'obligation des mentions « produits surgelés » ou « produits sous vide » sur les cartes ?

● **Une bible.** – C'est un petit (par la taille) mais important *Dictionnaire des vins et alcools* (éditions Hervas), signé de Myriam Huet et Valérie Lauzeral. Curieusement, j'y ai lu que le brouilly était un vin à boire de préférence dans ses deux premières années, après avoir dégusté à *La Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon) un excellent côte-de-brouilly 1989 du domaine de la Motte, vin très fruité et bien « sympa ». Et puisque nous parlons vin, je signalerai ce *« vin préféré »* du bon roi Henri IV, le givry. Le 1986 de Maurice Derain à Moroges (Saône-et-Loire), issu du pinot noir, souple et bien fruité (léger goût de griottes), m'a enchanté.

● **Charabia.** – Sur la carte du restaurant ouvert par *Fauchon*, le supermarché du monde chic, on lit : *« Saumon fumé au relish de concombre »* !

● **Chaîne des Relais et Châteaux.** – Eminemment chic et sélective, cette chaîne vient de s'acoquiner avec Visit France, filiale *touristique* d'Air Inter. Dommage qu'Air Inter soit si inconfortable...

L. R.

SANS VISA

ESCALES

Orient Express à petite vitesse



Un train de vieilles dames fortunées et d'anniversaires de mariage. Un train de cuivre et de bois précieux, un train qui brûle du petit bois pour chauffer l'eau et donne le journal avec le croissant du petit déjeuner. Un train qui se baigne dans l'Adriatique, fait semblant de se hâter à travers la campagne d'Italie et lève des yeux étonnés vers les pointes enneigées de l'Autriche, vers ses églises à bulbe rouge surmonté d'une croix d'or. Un train ? Une tradition plutôt. Le voyage dans un salon.

Le Venise Simplon Orient-Express, quand il relie pour la première fois Paris à ce qui est alors Constantinople – c'était le 4 octobre 1883 – mérite son nom de « Train Express-Orient ». Son propriétaire, la Compagnie internationale des Wagons-Lits, fondée quelques années auparavant par un Belge, lançait ses trains à travers l'Europe centrale et l'Europe orientale au gré des changements de frontières et du percement de nouveaux tunnels.

Le train connut la gloire mais son parcours fut interrompu par la première guerre mondiale. Il reprit ses pérégrinations jusqu'à ce que l'avion arrête sa carrière, le 18 mai 1977. Mais quelques mois plus tard, un Anglais rachète aux enchères de vieux wagons. Pendant cinq ans des artisans les restaurent et, le 25 mai 1982, le Venise Simplon Orient-Express roule à nouveau sur les rails de l'Europe.

Venise, Salzbourg, Vienne, Londres aujourd'hui, Budapest en 1991, figurent parmi les destinations du Venise Simplon Orient-Express. Un Paris-Venise (de même qu'un Paris-Vienne ou Salzbourg) coûte 7 300 F par personne, en compartiment double, repas inclus. Le trajet peut s'effectuer dans les deux sens.

Un forfait comprenant le trajet Paris-Venise à bord du train continental, deux nuits avec petit déjeuner à l'hôtel Cipriani, à Venise, les transferts et le retour en avion coûte 13 335 F. Renseignements et réservations dans les agences de voyages et auprès de l'Orient-Express (c/o Compagnie générale de croisières, 22, rue Royale, 75008 Paris. Tél. . 42-60-36-63).

Voiles catalanes

On l'appelle la Côte Vermeille. A l'extrême sud de la France, dans le Roussillon, elle déroule, de Port-Barcarès à Cerbère, sur 72 kilomètres de Méditerranée, dix stations posées entre mer et montagne. C'est le pays du Banyuls et celui de Maillol, qui en aimait la lumière, tout comme Picasso, Matisse et Derain.

L'association les Hôtels du Grand Sud, sous la houlette de la très active chambre de commerce locale, regroupe soixante établissements répartis sur l'ensemble des Pyrénées-Orientales. Editée en trois langues, une brochure présente diverses formules (« passeport » à la carte, randonnées à pied, à cheval, en VTT ou en 4x4, stages sportifs, séjours à thème) pour découvrir et vivre la région à son rythme et en fonction de ses goûts.

Voiles Grand Sud propose six jours de navigation avec skipper, le long du littoral catalan, avec une incursion en Espagne. Chaque jour un nouveau port et, le soir, le confort d'un hôtel de la chaîne qui se charge de faire suivre les bagages d'étape en étape. Pour six jours, en pension complète, il en coûte 3 800 F par personne en chambre double en hôtel 2 étoiles et 4 800 F en 3 étoiles. La formule existe en 4 étoiles à Collioure. Mentionnons également, pour la qualité de leur accueil, les Templiers, au cœur de Collioure, les Elmes, à Banyuls et, à Argelès, la Chaumière Matignon. Renseignements auprès de la Centrale de réservation (Tél : 68-35-46-64) ou par Minitel (3615 Grand Sud).

Bréviaires anglais

A en juger par le soin avec lequel elle s'applique à informer ses visiteurs potentiels, Albion se veut accueillante et hospitalière. Ainsi *la Grande-Bretagne des quatre saisons*, guide 1990 des vacances outre-Manche, n'omet-il aucune des questions que le visiteur français un tantinet curieux peut être amené à se poser avant de franchir le Channel. Où loger ? Où se restaurer ? Comment se déplacer aux meilleurs prix ? Comment circuler à l'intérieur du pays ?

Un guide précieux qui suggère également quelques itinéraires, à partir des principaux ports de débarquement. Il est disponible à l'Office du tourisme de Grande-Bretagne (63, rue Pierre Charron, 75008 Paris, tél. : 42-89-11-11), qui diffuse également une brochure intitulée *Special Interest Tours and Holidays 1990*, où est présentée une sélection de vacances à thèmes (antiquités, artisanat, nature, littérature, musique, danse, sports, théâtre, etc.) organisées en Angleterre, en Ecosse ou au Pays de Galles.

Ajoutons, pour être complet, une originale brochure consacrée aux paysages britanniques les plus beaux et les mieux conservés, celle de Voyages et Créations, proposant une série de circuits culturels sur les traces de grands écrivains, et, concoctée par République Tours, une brochure très complète qui rassemble un grand choix de suggestions, du classique week-end à Londres aux circuits en autocar en passant par les croisières sur la Tamise ou les canaux anglais, les vacances à la ferme et les séjours dans de superbes manoirs ou châteaux historiques.

Côté guides, deux parutions récentes : une nouvelle édition du *Guide Bleu* Grande-Bretagne, mise à jour et enrichie, avec un traitement à part pour le Pays de Galles et l'Écosse, et un *Grande-Bretagne, mode d'emploi*, premier titre d'une nouvelle collection des éditions Acropole centrée sur le savoir-vivre, les habitudes et les mentalités des habitants du pays présenté.

Fête champêtre à Chambord

Un mois après le rendez-vous que s'étaient donné les cavaliers, les pêcheurs, les chasseurs et les golfeurs au Country Show sur l'hippodrome d'Auteuil, un nouveau rassemblement a lieu ce week-end à Chambord, qui devrait attirer cette année plus de cent mille visiteurs. L'Open de France de ball-trap (tir aux pigeons d'argile) s'y tiendra tandis que la Fédération française de tir professionnel fera des démonstrations . Présentation de purs sang, de faucons en vol, initiation par simulation de pêche au tout-gros et parade des équipages de vènerie sont également au programme.

Pour la première fois l'enceinte de la foire abritera un«village européen», lieu de rencontre entre chasseurs et pêcheurs de la Communauté. Des représentants des pays concernés participeront à des débats sur la vie des espèces, la protection des zones humides, la pollution. La fête se terminera dimanche par un spectacle de pyrotechnie présenté depuis les douves du chateau. Week-end des 22, 23 et 24 juin au Château de Chambord (Loir et Cher). Prix d'entrée : 60F, 30 F pour les enfants. Billets pris sur place le deuxième jour: 40 F.:Parking gratuit.

DÉCOUVERTE

Le commerce à l'américaine change de décors

Suite de la page 15

Les vitrines des magasins sont parfaitement lisibles pour les visiteurs qui se promènent sur l'un des trois niveaux. On regrette seulement la finition un peu sommaire de la construction et les néons qui soulignent inutilement certains profils.

Pourtant, ce centre ne semble pas avoir la cote chez les promoteurs. Ils lui reprochent sans doute sa trop grande rigueur, la simplicité de sa couleur blanche. Ils lui préfèrent vraisemblablement le South Bay Galeria, inspiré de la galerie Victor-Emmanuel de Milan, dont le dessin judicieux est gâché par un revêtement clinquant de glaces et de laiton doré.

Le Bal Harbor Shop de Miami Beach est l'enfant chéri de son unique propriétaire, Stanley Whitman. Celui-ci raconte volontiers la bonne affaire qu'il a faite en 1957 lorsqu'il a acheté le terrain – *« un bout de marécage avec des moustiques et des alligators »* – 20 dollars le mètre carré. Il énumère avec satisfaction les gains qu'il tire de son centre et déclare un chiffre d'affaires supérieur à la moyenne nationale : 162 millions de dollars en 1989.

La clé de son succès ? Sa clientèle, mi new-yorkaise, mi sud-américaine, et l'astuce de ses aménagements. Il est le premier à avoir planté d'arbres son parking, le premier a avoir renié l'air conditionné. Le centre commercial est un «cloître» ouvert, débordant d'une végétation luxuriante, abrité par des brise-soleil et rafraîchi par une batterie de ventilateurs. La gestion est féroce. Un magasin qui ne «tourne» pas est impitoyablement éliminé. En dépit de la concurrence et de l'environnement qui change – les quartiers chics se déplacent vers le sud, en direction de Coconut Grove et de Key Biscayne, – Stanley Whitman est sûr de son avenir radieux.

Japonaiseries aztéco-catalanes

Pourtant, les centres visiblement désertés par la clientèle sont nombreux. Le Miami Coconut Center, grotte fraîche de mosaïques bleues, de style aztéco-catalan, ou The Falls, toujours à Miami, une évocation japonaise assez réussie, avec ses constructions basses, en bois, et ses cascades, semblent peu fréquentés. Signe qui ne trompe pas : la rotation des magasins y est rapide.

Pour surnager, il faut investir toujours plus, dans des projets babyloniens. The Palms, à Palm Beach, a été construit il y a deux ans sur les dessins de James Ryan. Il couvre 50 hectares. Le design du jardin et du parking paysager (7 000 places) a coûté à lui seul près de 7 millions de dollars; 25 jardiniers sont nécessaires à son entretien. Il réunit 170 boutiques, mais ce sont les grands magasins (Sears, Macy's, Burdines, bientôt Bloomingdale's et Saks Fifth Avenue) qui donnent le ton de ce centre ultra-sophistiqué, peuplé de statues art déco, avec un podium pour les défilés de mode et un journal destiné à la population du troisième âge, gros bataillon dans cet Etat. Sa clientèle est sensée venir de 60 miles à la ronde. Son chiffre d'affaires est de 150 millions de dollars.

Le Crocker Center de Boca Raton, rose, sable et vert tendre, se développe autour de cinq restaurants de luxe groupés à proximité d'une pièce d'eau. C'est l'un des rares centres de plein air. Les clients sont rares, semble-t-il. Mais les magasins sont dissimulés derrière un discret rideau d'arbres.

Les géants du commerce se distinguent de la piétaille commerciale, métallique et goudronneuse, qui grouille le long des autoroutes, grâce à leur environnement liquide et végétal. Le dernier-né, Fashion Mall at Plantation, n'échappe pas à la règle. Il veut se spécialiser dans la mode : sa clientèle est féminine à 60 %. Là encore, l'architecture est un pur outil de marketing. Derrière une façade décevante, colonnes blanches et murs de granit rose, le bâtiment surprend agréablement. Il est coiffé par une verrière monumentale – plus de 8 000 mètres carrés. Si sa décoration n'échappe ni à la verdure ni aux jets d'eau, les fioritures inutiles sont absentes de ce paquebot lumineux amarré au bord d'un hôtel en construction. Un Sheraton exclusivement composé de suites.

Décidément, le shopping en Floride devient une occupation à plein temps.

EMMANUEL DE ROUX

► Un colloque consacré à l'urbanisme commercial et centré sur les entrées de ville, est organisé, le 18 octobre à Paris, par le ministère du commerce et de l'artisanat (direction du commerce intérieur). Renseignements au 45-50-86-73.

SANS VISA

JEUX

échecs

Nº 1390

DE CHARYBDE EN SCYLLA

(Tournoi Open de New-York, avril 1990)

Blancs : E. GELLER
Noirs : A. DREIEV

Partie française (système Tarrasch)

1. é4	é6	14. Tb1(m)	Dxç4
2. d4	d5	15. Txb7	Cç6
3. Cd2	a6(a)	16. Cd2!(n)	Dxd4
4. Cg-f3(b)	ç5	17. Fb2	Dxa4
5. éxd5(ç)	éxd5	18. Té4!(o)	Da2
6. Fé2	ç4(d)	19. Fxg7	0-0-0
7. 0-0(é)	Fd6(f)	20. Tb3!	Ff6(p)
8. b3!(g)	b5(h)	21. Dg4+	Rç7
9. a4	Fb7(i)	22. Df4+	Rç8
10. bxç4	bxç4	23. Fxf6	Cxf6
11. Fxç4!!(j)	dxç4	24. Dxf6(q)	Dxç2(r)
12. Cxç4	Fé7(k)	25. Df5+ abandon. (s)	
13. Té1	Dç7(l)		

NOTES

a) La réponse adéquate, dans ce « système Tarrasch », 3..., ç5 est souvent préférée aux autres formes de développement 3..., Cf6 et 3..., Cç6. Les suites 3..., f5 ; 3..., Fé7 ; 3... b6 ; 3..., g6 sont des raretés alors que 3..., a6, une idée qui plaît à Kortchnoï et qui est une des armes favorites de Dreiev, est entrée dans les mœurs depuis une vingtaine d'années et surtout depuis 1986, le but premier étant d'empêcher les Blancs de jouer Fb5+ (comme dans la variante 3..., Cb-d2, ç5 ; 4. éxd5, éxd5 ; 5. Fb5+).

b) Après 4. é5, ç5 ; 5. ç3, Cç6 ; 6. Cd-f3, Da5 ; 7. Cé2, Cg-é7! ou 7. dxç5, Dxç5 ; 8. Fd3, f6 ; 9. Ff4, Cg-é7 ; 10. Cé2, Cg6, les jeux sont égaux selon Kortchnoï.

ç) Ou bien 5. dxç5, Fxç5 ; 6. Fd3, Cç6 ; 7. 0-0, Cf6 ; 8. Dé2, Dç7 ; 9. éxd5, Cxd5 ; 10. Cé4, Fé7 ; 11. Fç4, Cf4 ; 12. Dé3, Cg6 ; 13. b3, 0-0 ; 14. Fb2, b5 ; 15. Fd3, Cb4 ; 16. h4, Cd5 ; 17. Dd4, Cf6 ; 18. Tf-é1, Fb7 ; 19. Dé3, Cg4 ; 20. Dé2, Cxh4 ; 21. g3, Cxf3+ ; 22. Dxf3, f5 ; 23. Dé2, Cxf2 ; abandon. (Smirin-Dreiev, Borzhomi, 1988).

d) 6..., çxd4 semble plus simple ; par exemple, 7. Cxd4, Cç6 ; 8. Cd2-f3, Fd6 ; 9. *0-0, Cg-é7 ; 10. Cxç6, bxç6 ; 11. ç4, 0-0 ;* 12. Fg5, Db6! avec égalité (Ivantchuk-Dreiev, 1988). 6..., Cf6 perd du temps après 7. 0-0, Fd6 ; 8. dxç5, Fxç5 ; 9. Cb3, Fé7 ; 10. Fg5, 0-0 ; 11. ç3 (Sharif-Miralles, Marseille, 1986).

é) 7. b3 est possible : 7..., çxb3 ; 8. axb3, Cç6 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. Té1, Cg-é7 ; 11. Cf1, 0-0 ; 12. cé3, Fb4 ; 13. Fd2, Fxd2 ; 14. Dxd2, Dd6 ; 15. ç4, Fé6 ; 16. ç5 (Henningan-Gurevitch, Philadelphie, 1989). On trouve aussi 7. b3, b5 ; 8. a4, Fb7 ; 9. axb5, axb5 ; 10. Txa8, Fxa8 ; 11. 0-0, Fd6 ; 12. Té1, Cé7 ; 13. Cé5, f6 dans la partie Wahls-Dreiev du championnat Euro-Juniors de 1988-1989, une suite que Dreiev a probablement retenue comme valable !

f) 7... Cç6 est sans doute préférable : si 8. Té1, Fé7.

g) Bien meilleur que 8. Té1, Cé7 ; 9. b3, *çxb3 ; 10. axb3, Cb-ç6 ; 11. Cf1, 0-0 (Geller-*Kortchnoï, Moscou, 1975 et Tzeskhovsky-Gurevitch, championnat d'URSS, 1986) ou aussi 11...., Fg4 (Sokolov-Miralles, Dubaï, 1986).

h) 8..., çxb3 paraît laisser l'avantage aux Blancs après 9. axb3, Cé7 ; 10. ç4, 0-0 ; 11. ç5, Fç7 ; 12. b4 menaçant b5 et après 10. ç4, dxç4.

i) Dreiev ne tombe pas dans la trappe tendue par Geller (9..., ç3), se souvenant de la jolie partie Geller-Kekki, 1986 : *9..., ç3 ; 10. axb5!!*, cxd2 ; 11. Fxd2, Fb7 (si 11..., Cé7 ; 12. ç4) ; 12. bxa6, Cxa6 ; 13. Fxa6, Txa6 (si 13..., Fxa6? ; 14. Txa6, Txa6 ; 15. Dé2+) ; *14. Dé2+, Dé7 ; 15. Dxa6!!, Txa6 ;* 16. Txa6, Dç7 ; 17. Té1+, Rd7 ; 18. ç4, dxç4 ; 19. bxç4, f6 ; 20. ç5, Fxç5 ; 21. dxç5, Cé7 ; 22. Cd4, abandon. (si 22..., Dxç5 ; 23. Txé7+!, Dxé7– ou 23..., Rxé7 ; 24. Fb4– ; 24. Ta7+, Ré8 ; 25. Ta8+, Dd8– ou 25..., Rf7 ; 26. Txh8– ; 26. Txd8+, Rxd8 ; 27. Cé6+ et 28. Cxg7.) Les Noirs retrouvent ici le schéma de leur partie contre Wahls (note é) mais tombent de Charybde en Scylla.

j) Mais Geller (qui gagna son premier championnat d'URSS en 1955 !) fait exploser ici la chaîne de pions des Noirs par ce sacrifice positionnel qui lui donne deux pions pour le F et de bonnes perspectives d'attaque sur le R ennemi.

k) La défense est en effet difficile. Si 12..., Cg-é7 ; 13. Té1, 0-0 ; 14. Cxd6, Dxd6 ; 15. Fa3. Si 12..., Cf6 ; 13. Té1+, Rf8 (ou 13..., Fé7 ; 14. Fa3, Cç6 ; 15. d5) ; 14. Cxd6, Dxd6 ; 15. Fa3.

l) Si 13..., Cf6 ; 14. Fa3, Cd5 ; 15. Cd6+ et 16. Cxb7, etc. Si 13..., Cç6 ; 14. d5 et 15. d6.

m) Menace 15. Txb7, Dxb7 ; 16. Cd6+ et 17. Cxb7.

n) Et non 16. d5, Td8. La manœuvre Cd2 est magnifique puisqu'elle attaque la D noire, cède le passage à la D blanche en f3-g4 et force la prise du pion d4 (si 16..., Dxa4 ; 17. d5! et la défense Td8 est inopérante), ce qui met en activité avec gain de *temps* le F-D.

o) Dominant tout l'échiquier (et la D : si 18..., Da5? ; 19. Cç4!).

p) Si 20..., Da5 ; 21. Tç3, Dd5 ; 22. Té-ç4!, Dxd2 ; 23. Txç6+ avec gain.

q) Les Blancs ont récupéré la pièce sacrifiée au onzième coup et menacent 25. Dxç6+ tout en conservant une position de gain.

r) Cette défense perd la D mais que faire ?

s) Si 25..., Rç7 ; 26. Té7+ et 27. Dxç2. Si 25..., Td7 ; 26. Té8+, Txé8 ; 27. Dxç2, Té1+ ; 28. Cf1, Td-d8 ; 29. Dxç6+, Rd8 ; 30. Tb8+, Ré7 ; 31. Té8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1389

L. FRITZ. 1953.

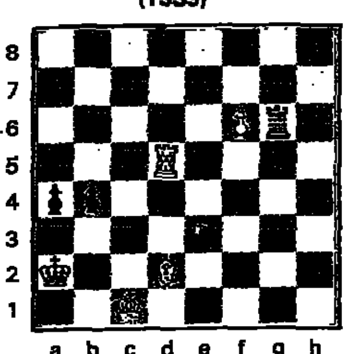
(Blancs : Rd1, Td3, Cf1, Pa2. Noirs : Rb1, Th1, Pf5.)

Si les Blancs perdent le pion a2, ils ne pourront plus gagner. Il faut aussi défendre le Cf1. Alors ?

1. a3!!, Txf1+ ; 2. Ré2 (menaçant 3. Td1+ avec échange des T et le pion a gagné), Tf4 seule possibilité ; 3. Tb3+!, Ra2 ; 4. Tb4! et la T noire n'a aucune case de fuite. Après 4..., Txb4 ; 5. axb4, le pion b gagne. Si 4..., Té4+ (ou 4..., Tg4) ; 5. Txé4 (ou 5. Txg4) et le pion a gagné. La simplicité même.

ÉTUDE Nº 1390

G. KASPARIAN (1939)



BLANCS (4) : Rç1, Td5, Fd2, Pf6.
NOIRS (4) : Ra2, Tg6, Pa4, b4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

Nº 1288

LE CHELEM DE CANNELL

Ce chelem réussi aux précédentes Olympiades de 1986 a reçu le prix d'une des *meilleures donnes jouées au* cours de l'année. Le coup a été raconté par le Français Jean-Claude Drieu qui *était en Ouest contre le déclarant*, le Canadien Drew Cannell :

	Nord	
	♠ D 10 5 4 ♡ A 8 3 ♢ V 7 2 ♣ D V 5	
Ouest ♠ 9 7 6 3 ♡ 7 6 4 ♢ 10 9 6 4 3 ♣ 2	N / O E / S	**Est** ♠ 8 ♡ 9 2 ♢ A R 8 5 ♣ R 10 9 8 4 3
	♠ A R V 2 ♡ R D V 10 5 ♢ D ♣ A 7 6	

Ann : E. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Drieu	Gupta	Henonin	Cannell
–	–	passe	1 ♡
passe	2 ♡	3 ♣	4 SA
passe	5 ♢	contre	6 ♡
passe	*passe*	*passe*	

Après avoir hésité entre l'entame à Trèfle et l'entame à Carreau, Ouest a attaqué *Carreau pris par le Roi d'Est* qui a contre-attaqué atout. *Comment Cannell, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT *CHELEM à CŒUR contre toute* défense ?

RÉPONSE

Le déclarant, qui pouvait reconstituer exactement la main d'Est (le Roi de Trèfle et As Roi de Carreau), fit quatre atouts et As Roi de Pique. Il remonta au mort par le 10 de Pique et abattit ses cartes en expliquant : « Je joue la Dame de Trèfle : 1) *si Est ne couvre pas*, je coupe un Carreau avec mon dernier atout et je joue la Dame de Pique pour *squeezer Est à Carreau et Trèfle :*

♠ D ♢ V ♣ V / ♠ 2 ♣ A 7 — ♢ A ♣ R 10

2) *si Est couvre* la Dame de Trèfle avec le Roi, je prends avec l'As et réalise avec la Dame de Pique sur *laquelle Est est encore squeezé. S'il* défausse un Carreau, je coupe un Carreau pour affranchir le Valet de Carreau (le Valet de Trèfle servant de reprise). S'il défausse un Trèfle, il libère le 7 de Trèfle, le dernier atout servant de rentrée... »

LA QUATRIÈME MEILLEURE

Il y a un siècle, Robert Frederik Foster, un des grands noms du whist et du bridge, inventait la quatrième meilleure et son corollaire « la règle des Onze ». Cette convention reste *aujourd'hui encore une des plus belles* découvertes dans le jeu de la carte, aussi bien pour les contrats à la couleur qu'à *Sans Atout*. Grâce à sa souplesse, notamment quand la couleur entamée a cinq cartes, elle est un outil très précieux dont trop de bons joueurs ignorent certaines inférences.

Voici un exemple où l'entame d'une *quatrième meilleure* a eu des conséquences que même des experts n'auraient pu prévoir. La donne provient de la finale de la Sélection américaine que certains considèrent comme l'équivalent d'un Championnat du *monde*.

	Nord	
	♠ A R 9 8 ♡ 10 8 3 ♢ D 8 5 ♣ D 4 3	
Ouest ♠ D 7 6 5 4 ♡ D ♢ V 10 4 2 ♣ V 10 8	N / O E / S	**Est** ♠ V 10 3 ♡ R V ♢ A R 9 3 ♣ R 9 5 2
	♠ 2 ♡ A 9 7 6 5 4 2 ♢ 7 6 ♣ A 7 6	

Voici le déroulement du coup dans les deux salles. Sud donneur. Personne vulnérable.

Salle fermée

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Martel	Pollack	Stansby	Cohen
–	–	–	1 ♡
passe	*1 SA*	*passe*	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

(1 SA sur 1 ♡ : forcing ; 4♡ : 10 à 12 H et 4-3-3-3.)

Martel en Ouest ayant entamé le 5 de Pique, *pourquoi le déclarant a-t-il chuté* QUATRE CŒURS ?

Salle ouverte

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Katz	Lawrence	Weinst.	Woolsey
–	–	-	passe
passe	passe	1 SA	2 ♡
2 ♠	3 ♡	passe	4 ♡...

Katz en Ouest ayant entamé la Dame de Cœur (*ce qui n'est pas illogique après l'ouverture de 1 SA*), *comment Woolsey a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

OLYMPIADES DE GENÈVE

Rappelons que les Olympiades par paires et le Championnat du monde par équipes de quatre open (Coupe Robenblum) auront lieu à Genève du 31 août au 15 septembre.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble®

Nº 348

UN COUPLE DE COULPES

Ce *samedi 26 mai*, vous êtes, au Casino de Vichy, un des 630 scrabbleurs venus disputer le Festival de *Scrabble. Au premier coup, vous* jouez FUNK, musique de rock : votre joie est tempérée par l'alter*native douloureuse qui va bientôt* vous échoir : mettre ce mot au pluriel ou non. Au 8ᵉ coup, arguant de ce que vous êtes dans un casino, vous flambez TAN(N)EES faisant « funks » et vous écopez d'un zéro (71 pts de perdus). Au 9ᵉ coup, vous triplez votre Y grâce à LYS (32 pts). Hélas, il fallait jouer RYE faisant FUNKY pour 43 pts, ce dernier mot vous posant un nouveau dilemme dès que vous toucherez votre prochain S. Compte tenu de votre retard, vous prenez le risque. Même motif, même punition : FUNKY, musique de jazz est invariable lui aussi. Et vous apprenez en fin de partie que c'est COULPE qu'il fallait mettre au pluriel (dans le sens de péché, faute).

L'Officiel du Scrabble n'accepte pas le pluriel de certains termes musicaux parce qu'ils sont essentiellement des adjectifs, donc invariables en anglais : FUNK - FUNKY - HARD - HOT - LIVE - POP ; bien entendu les termes dérivés de noms sont variables : BOP,S - DIXIE,S - GOSPEL,S - SCAT,S. Par ailleurs, certains mots *faisant exclusivement partie d'une* expression toute faite (comme COULPE), sont maintenant variables parce que l'ODS leur a rendu leur sens d'origine : AGUI,S nœud - ARONDE, hirondelle - BANCO - BOMBANCE - BROUT, pousse de printemps - CAJOU, fruit - CAUSETTE - CELADON, porcelaine vert pâle - DAM, préjudice, châtiment - DÈCHE, misère - ECHIFFRE, charpente d'escalier - GROIE, sol argileux - MONTOIR, *pierre pour monter à cheval* - NANAN, friandise - NOISE, querelle - PAMOISON - TALION - VINDICTE, punition des crimes.

MICHEL CHARLEMAGNE

FESTIVAL DE VICHY
26 mai 1990
5ᵉ manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de *1 à 15. Lorsque la référence d'un* mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le *reliquat du tirage précédent a été* rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EINRUXY			
2	INR+EFKL	YEUX	H 5	44
3	FLN+EEES	KYRIE	5 G	46
4	AIIMMNS	ENFILEES	J 2	65
5	DEEHLNI	ANIMISME (a)	2 C	64
6	-DEGLNOT	HELE	3 C	31
7	LT+AALRS	ENDOGE (b)	8 J	30
8	EFLNTUU	TALLERAS	0 4	59
9	LNU+BCGO	FUTE	N 10	30
10	GLNU+ISU	COB	I A	29
11	NU+ABIN?	GLUIS (c)	14 J	36
12	AEMPRRZ	BI(E)NNAUX (d)	8 A	107
13	R+DEHOPS	RAMPEZ	1 J	72
14	EITRUV	RHAPSODE	F 6	68
15	-AAEASTT	JUTE (e)	4 A	53
16	AA+EINRT	TETAS	14 B	31
17	CIIOQU?	RADAIENT (f)	12 D	70
18	CI?+DORV	QUOI	15 H	38
19	CI+AEOVW	D(E)VORE	13 A	35
20	ACW	VIDEO	A 11	36
21		CA	1 G	22
			TOTAL	966

(a) MAINMISE perd 2 pts. (b) qui vit dans le sol. (c) paille de seigle servant de chaume. (d) AUBINE(N)T, 12 G, 70. (e) faisant BAHT, monnaie thaïlandaise. (f) ou RADIANTE, TANNERAIT, D 6, 68. ARTISANE, 10 B, 60.

Premiers ex-aequo : Ch. Pierre, M. Pucheault, P. Levart, F. Leroy, F. Lachaud, 966. Résultats finals : 1. Vigroux, 2. Ch. Pierre (Belgique), 3. Lachaud, 4. Treiber, 5. Dives (B), 6. Bloch, 7. J.-Ph. Viseux, 8. Clauwaert (B), 9. Huberdeau, 10. A. Viseux.

mots croisés

Nº 617

Horizontalement

I. On le présume plus facilement qu'on ne le prouve. – II. C'est peu de dire qu'on ne l'aime pas. Arme franche. – III. Pratique la langue secondaire. Forte en Italie. – IV. A, espérons-le, tous les parfums d'Arabie. Grimpe et vole. – V. Belles plantes. On ne peut faire *moins.* – VI. *Dans le coup.* En paix. – VII. Vous teste. Met les points sur les i. Peut être tendre *quand on le double.* – *VIII.* Fille, femme et mère de rois. Cotonnade. – IX. Fait peu parler d'elle, en dehors des livres d'histoire. Moqués. – X. Traitent bien mal. Soustrait. – XI. Rongeurs.

Verticalement

1. Il ne rendra de compte qu'à vous. – 2. Actuellement, il est en plein travail. – 3. Donne la mort. Recouvert de sa seule peau. – 4. Byzantines. Autour du cou mais à l'envers. – 5. Première élimination. Définitifs, en général. Voyelles. – 6. Relâchements. – 7. Pas bien difficile. Toujours présente en Afrique. – 8. Dans l'Aveyron. *Attribué.* – 9. *Enfermais.* – 10. En stage. Pour un fond de bouteille. Des cols en désordre. – 11. Joue de sa voix. Joue avec des mots. – 12. Sont quasiment flagorneuses.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU Nº 616

Horizontalement

I. Extrême droite. – II. Mérinos. Adnés. – III. Bremen. Pliant. – IV. *Rusée. Préluda.* – V. *Issu. Née.* Edom. – VI. Argenté. Inp. – VII. Ami. Rôdeur. Si. – VIII. Delco. Axées. – IX. Enlaidit. Noël. – X. Sternutatoire.

Verticalement

1. Embrigadés. – 2. Xérus. Ment. – 3. Tressaille. – 4. Rimeur. Car. – 5. Enée. *Groin.* – *6. Mon. Néo. Dû.* – 7. Es. Pendait. – 8. Prétexta. – 9. Râle. Eue. – 10. Odile. Reno. – 11. *Inaudi. Soi.* – *12. Tendons. Er.* – 13. Estampille.

FRANÇOIS DORLET

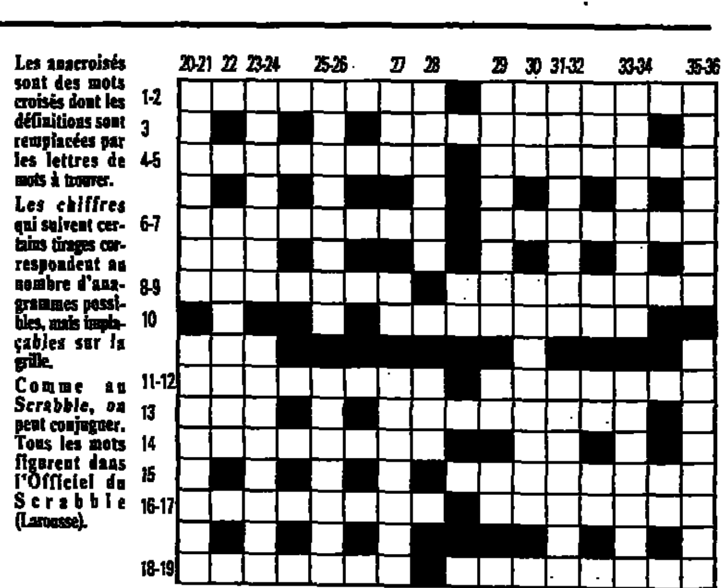
anacroisés®

Nº 619

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



Horizontalement

1. EFIINSST. – *2. ABDEOSU.* – 3. ADEGIRSS (+ 1). – 4. EILOOSUV. – 5. AEEGRRS (+ 3). – 6. AEIMNRSU (+ 5). – 7. AERRTUY. – 8. AANNOTT (+ 1). – 9. EEEINPRT (+ 3). – 10. EEEEIMRS. – 11. AEEEIRSS. – 12. AADERSV. – 13. EEIMNRSU (+ 6). – 14. EEGNRRTU. – 15. AGEIOPRS. – 16. AACIINSU. – 17. AEENSSS (+ 1). – 18. AENRSTU (+ 2). – 19. EEEIRTTV.

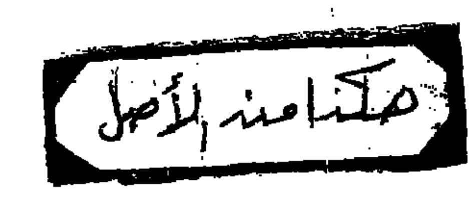
Verticalement

20. AFLRSUU. – 21. EGIOPRSU (+ 1). – 22. ACENORRU (+ 1). – 23. AEINNUV. – 24. AEEIIGNT. – 25. EIINORST (+ 2). – 26. EEINRRS (+ 2). – 27. EEIINNT. – 28. EFISSS. – 29. AEGIORRT (+ 1). – 30. AACDINPR. – *31. AEEIORSS.* – 32. AEEGIIS. – 33. ABBEERTT. – 34. EEIRSTX (+ 1). – 35. ERRSSUU. – *36. DEEERSST (+ 2).*

SOLUTION DU Nº 618

1. CAPUCINO. – 2. RINCERA (*CARNIER RACINER RICANER*). – 3. ANIMATO. – 4. ALLENES, hydrocarbures. – 5. BECHEE. – *6. PIRANHA.* – *7. FUMAGINE.* – 8. ETATISAT (ATTESTAI SAIETTAT). – 9. ISOTOPE, adj. éléments *chimiques* de masse atomique différente. – 10. FEDERALE. – 11. LESQUELS. – 12. MARTIAL (MARITAL *TRAMAIL*). – 13. UVEITES. – 14. EMPECHER. – 15. EMERIS (*MISERE...*). – 16. RESSAC (*CESARS...*). – 17. PUTIET. – 18. PRESSENS. – 19. EMOUSSE (MOUSSEE). – 20. RESSASSE. – 21. CAYENNE. – 22. MICROBE. – 23. OURALIEN (ENROULAI). – 24. PIAFFENT. – 25. UMLAUTS. – 26. NIMBATES. – 27. ITERATIF. – 28. APACHES. – 29. GISELLES. – 30. EPISODE (OEDIPES). – 31. USINATES (SINUATES). – 32. HAPPER. – 33. RETORQUE. – 34. PAUVRETE. – 35. ENGRELEE, hérald. dentelée (GRENELEE). – 36. CACHOU (COUCHA). – 37. ELIMEES. – 38. ECHANGE (CHANGEE). 39. STARTERS. – 40. ALESEES. – 41. *ISOSISTE, ou l'intensité* d'un séisme est la même.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET



AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 22 JUIN

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Maurice Jaubert : les Filles du Rhône (1937), de Jean-Paul paulin, 16 h ; la Nouvelle Babylone (1929), de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 19 h ; Hommage à Maurice Jaubert : Barbe Bleue (1935), de Jean Painlevé et René Bertrand, Violons d'Ingres (1938), de Jacques B. Brunius, l'Affaire est dans le sac (1932), de Pierre Prévert, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

· SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Hadda Padda (1923), de Gudmundur Kamban, 14 h 30 ; Une année avec les Lapons (1957, v.o. s.t.f.), de Per Host et Anders Pentha, 17 h 30 ; Dieu existe tous les dimanches (1970, v.o. s.t.f.), d'Henrik Stangerup, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Sartre : Jean-Paul Sartre est mort (1980), Huis-Clos (1965) de Michel Mitrani, 14 h 30 ; le Désordre à vingt ans (1966) de Jacques Baratier, la Chambre (1966) de Michel Mitrani, 16 h 30 ; Sartre par lui-même (1976) de Alexandre Astruc et Michel Contat, 18 h 30 ; Sartre par lui-même (1976) de Alexandre Astruc et Michel Contat, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU BONHEUR DES CHIENS (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DARK ANGEL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ETÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (Iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TREMORS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA (*) (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER. Film soviétique de Vassili Pitchoul, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS. Film franco-égyptien de Youssef Chahine, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

APARTMENT ZERO. Film britannique de Martin Donovan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ATTACHE-MOI ! Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BLANCHE NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ. Film américain de John Howley, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GUNMEN. Film chinois de Kirk Wong, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

MA MÈRE... MON AMOUR. Film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MARCHÉ SEXUEL DES FILLES. (*) Film japonais de Noboru Tanaka, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES NOCES DE PAPIER. Film canadien de Michel Brault : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA SERVANTE ÉCARLATE. (*) Film américain de Volker Schlöndorff, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

LA VIE A DEUX. Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Rouge dim. 21 h 30 (20).

PATRICK ADLER LIMITE LES DÉGATS. Dejazet TLP (42-85-30-31), dim. soir, lun. 21 h, dim. 16 h (21).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Versailles. Le Grand Trianon (39-50-71-18) jeu., ven., sam. à 21 h (21).

TARATATA. Théâtre Tristan-Bernard (45-22-08-40), dim. 21 h (22).

VIRAGE VIOLENT. Champigny-sur-Marne (Aspic Théâtre) (48-80-96-28) 20 h 30 (22).

EXERCICE DE STYLE. Œuvre (48-74-42-52), ven et sam 21 h ; sam. 17 h 30 (22).

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DE MIME DE PARIS. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), lundi et mardi à 18 h 30 et 21 h (25).

PLAGES ITALIENNES. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) lundi à 18 h 30 et 21 h (25).

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI, précédé du MARIAGE FORCÉ. Parc du Pré-Catelan. Jardin Shakespeare (47-72-00-33) lun. et mar. à 20 h (25).

BODY IMAGES. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), mar. à 18 h 30 et 21 h (26).

MÉLITE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 (26).

MÉMOIRES D'HADRIEN ou LA CANTATE D'ANTINOUS. Espace Acteur (42-62-35-00) 20 h 45 (26).

LES PROPHÉTIES DE CASSANDRE. Ivry-sur-Seine. Théâtre d'Ivry (46-70-21-55), 20 h 30 (26).

UNE PRIÈRE DE TROP. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), 21 h 30 (26).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). A môman pour la vie : 21 h. Les Dactylos : 22 h.

ARCANE (43-38-19-70). Poussières d'Amériques : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). 10, place Charles-Dullin la Révolte, Deux Labiche dans une armoire : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Homme assis : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Peau de chagrin : 20 h 45.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Notes d'un souterrain : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. Roger, Roger et Roger : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Médée : 20 h 30.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). The Rocky Horror Show : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets sataniques : 21 h.

CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (MAIRIE DE PARIS) (45-27-13-88). Souvenirs d'amour : 18 h.

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Alcina : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Le Lieutenant Gustel : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 30. Bajazet : 20 h 45.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Menteur : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Jouvet-Diderot-le Paradoxe Vie Festival de la butte Montmartre : 20 h 45.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Ventre de Paris : 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 JUIN

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon.

« La Défense et son arche », 15 heures, sortie K du RER La Défense, dans le hall, devant la pharmacie (Monuments historiques).

« Rues et maisons du cloître Notre-Dame », 10 heures, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Cent tombeaux de musiciens au Père-Lachaise » ; 10 h 30 : « Le monde du spectacle au Père-Lachaise », 10 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Hôtels du Marais : de l'hôtel de Sully à l'hôtel d'Albret en passant par la place des Vosges », 10 h 30, métro Saint-Paul (M. Pohyer).

« Le Marais, hôtels et jardins, place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Bastille, sortie boulevard Beaumarchais (Art et histoire).

« Exposition Le Guerchin », 11 heures, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de la Bastille et le nouvel Opéra », 11 heures et 14 h 30, place de la Bastille, devant la Tour d'Argent (M.-C. Lasnier).

« Le Louvre. Pyramide, crypte et nouvelles salles », 13 h 30, métro Palais-Royal, terre-plein central (E. Romann).

« Hôtels du Marais, de la place des Vosges à la maison de Jacques-Cœur », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce-Visites).

« Le Marais, de l'hôtel Saint-Pol à l'hôtel des Tournelles », 14 h 30, marches de l'église Saint-Paul (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« L'Institut de France : la coupole et les cours », 14 h 45, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« L'hôtel de Cambacérès », 15 heures, 23, rue de l'Université. Carte d'identité (D. Bouchard).

« Le village d'Auteuil », 15 heures, sortie métro Eglise d'Auteuil (tourisme culturel).

« L'hôtel de Mondragon, le mariage de Bonaparte, les fastes de Joséphine », 15 heures, 3, rue d'Antin (I. Haulier).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice » (Résurrection du passé).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Pont-Marie (Arts conférences).

« Vestiges du Moyen Age à travers caves et chapelles du quartier des Halles », 15 heures, angle rue des Déchargeurs-rue des Halles (Paris et son histoire).

« Jardins, chapelles, quartier Denfert », 15 heures, métro Denfert-Rochereau (Approche de l'art).

« Quartier de l'hôtel Saint-Pol », 14 h 30, métro Pont-Marie (M.-G. Leblanc)

« Picpus, cimetière des Guillotinés-de-la-Terreur », 14 h 45, métro Nation, sortie avenue Dorian (M. Banassat).

DIMANCHE 24 JUIN

« Une heure au Père-Lachaise », 9 h 30 et 11 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Cour carrée, Pyramide et Louvre médiéval », 11 heures, sortie métro Louvre (D. Bouchard).

« Abbaye de Saint-Denis et tombeaux des rois de France », 14 h 15, portail de la basilique (Lutèce-Visites).

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L.

« Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France », 15 heures, portail principal (Connaissance de Paris).

« Circuit insolite dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Promenade dans le nouveau quartier de La Villette », 14 h 30, métro Jaurès (D. Fleuriot).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes », 15 heures, métro Liberté, sortie rue de Paris (P.-Y. Jaslet).

« La forteresse de Vincennes », 15 heures, entrée du Château, avenue de Paris.

« Montparnasse : cimetière et colline inspirée à l'ombre d'un vieux moulin », 15 heures, 3 boulevard Edgar-Quinet (Monuments historiques).

« 500 mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 45, métro Télégraphe. Lampe de poche (M. Banassat).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Grandes eaux dans le parc de Saint-Cloud et évocation du château disparu », 15 h 15, terminus autobus 72 ou 52 (Approche de l'art).

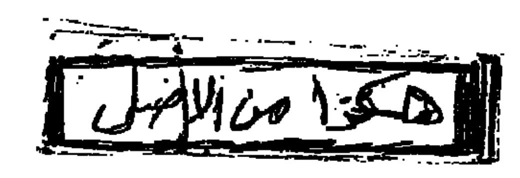
« Le donjon et la Sainte-Chapelle de Vincennes », 15 heures, entrée du château, avenue de Paris (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Mythes et mystères de la grande presse, 1631-1990 », par B. Czarny ; « Fantômes et apparitions dans la région parisienne », par Natya.

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Le spirituel au quotidien », par le docteur J.-L. Ayoun (Usfipes).



AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Alphonse Dupront.
Sa famille, ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Alphonse DUPRONT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
président d'honneur
de l'université de Paris-Sorbonne,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,

survenu le 16 juin 1990.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. Il ne souhaitait ni fleurs ni couronnes. *Dons possibles à la clinique* cardiologique du professeur Vacheron (hôpital Necker, Paris).

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, place Violet,
Paris-15e.

– Le professeur Michel Meslin, président de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), les anciens présidents R. Polin et J. Bompaire, le conseil d'administration, ses collègues et ses amis, ont la très grande tristesse de faire part du décès du

professeur Alphonse DUPRONT,
président d'honneur de l'université,

survenu le 16 juin 1990.

Selon sa volonté expresse, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Alphonse DUPRONT,
directeur d'études.

– *Mme Eliane Maison*
a l'immense douleur de faire part du décès de son époux

M. Bernard MAISON,

survenu le 21 juin 1990, à Paris-15e, dans sa cinquante-sixième année.

De la part des familles Schmitt, Gendron, Delanceau, Maison, Beaux, Hurault, Ranger et ses amis.

L'inhumation civile aura lieu le *25 juin, à 14 heures, au cimetière* d'Achun (Nièvre).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

97, rue du Château,
92600 Asnières.
Fusilly,
58110 Châtillon-en-Bazois.

– M. et Mme Jean-Claude Martin et leurs enfants,
Christiane et Alain Martin,
M. et Mme Jacques Bosc,
Mlle Denise Charles,
M. et Mme Daniel Marcinkovski,
M. et Mme Alain Morini,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques MARTIN,
ancien ambassadeur,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 21 juin 1990.

Les obsèques auron lieu dans l'intimité au cimetière du Vésinet, le lundi 25 juin, à 11 h 15.

84, avenue Georges-Clemenceau,
78110 Le Vésinet.

– Michèle Berard-Mourgues,
sa fille,
Florence et Pierre Berard,
ses petits-enfants,
Marie Giletta,
sa compagne,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Jean MOURGUES.

Les obsèques auront lieu le samedi 23 juin 1990, à Gréasque.

Départ du cortège à 14 h 30 du domicile, 21, avenue Émile-Zola, Gréasque (Bouches-du-Rhône).

« Son corps a regagné les ténèbres mais son esprit rayonnant nous guidera vers la lumière. »

La Bourrellerie,
21700 Quincey.

– Nous avons la douleur de faire part du décès du T.P.S.G.C.

Jean MOURGUES,

le 20 juin 1990.
E.F. Chabanne.

– La Puye, Cholet, Poitiers.

Mgr Joseph Rozier,
Mgr Claude Dagens,
évêques de Poitiers,
Les prêtres du diocèse de Poitiers,
Paul et Monique Rochais, sa famille,
Mme Andrée Lumeau, présidente de PRH-Fondation,
M. Claude Rouyer, président de PRH-International, et son épouse,
Mmes Marie-Anne Le Guyader, Ana Azofra et l'abbé Gilles Pasquerau, membres du collège de PRH-Fondation,
Les formatrices et formateurs de PRH-France et de PRH-International,

font part du retour vers le Père de

l'abbé André ROCHAIS,
prêtre du diocèse de Poitiers
et fondateur de PRH
(Personnalité et relations humaines).

La célébration eucharistique aura lieu à La Puye (Vienne), le samedi 23 juin 1990, à 14 h 30, dans la chapelle des Filles de la Croix.

Anniversaires

– Les familles
DAYAN et BÉNICHOU
demandent à tous ceux qui ont connu et aimé

Simone DAYAN,
née Bénichou,

d'évoquer son souvenir pour ce vingt-septième anniversaire de sa mort.

– Pour le dixième anniversaire de la disparition de

Mme KERBER,
née Sarah Pacanowski,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a deux ans,

François TOUTAIN

nous quittait brusquement.

Nous sommes toujours désemparées.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 juin à *0 heure et le dimanche 24 juin à* 24 heures.

Samedi, une petite onde perturbée *intéressera le nord de la Loire. Il y aura* des nuages mais les gouttes d'eau seront rares. Dimanche, les conditions anticycloniques prédomineront.

Samedi : nuageux au nord de la Loire, soleil ailleurs.

Le matin, des brumes se seront formées surtout sur le centre du pays. Elles se dissiperont vite. Des nuages seront présents de la Bretagne au *Nord-Pas-de-Calais et près des frontières* du Nord-Est. Ils pourront donner quelques gouttes de pluie. Le reste du pays sera bien ensoleillé.

Le vent de sud-ouest soufflera de 40 à 50 km/h près des côtes de la Manche.

Les températures matinales seront de l'ordre de 10 à 12 degrés sur la moitié nord, localement 8 degrés dans le Centre, 12 à 14 degrés dans le Sud-Ouest et 16 à 18 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales iront de 18 à 20 degrés près de la Manche et des fontières du Nord-Est, 23 à 25 degrés dans les régions du *Centre*, 26 à 28 degrés dans le Sud-Ouest et 27 à 29 degrés dans le Midi méditerranéen.

Dimanche : soleil.

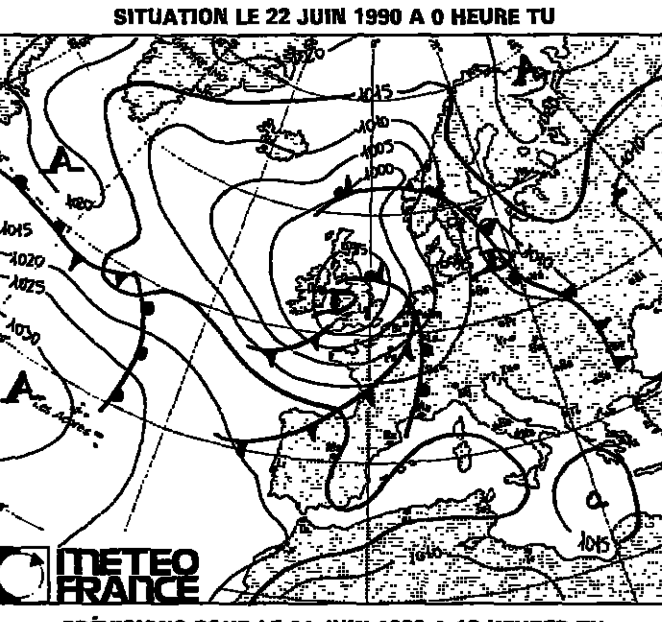
Après la dissipation de quelques brumes dans l'Ouest et le Centre-Est et *de nuages du Massif Central à l'Alsace,* la journée sera bien ensoleillée.

Seuls quelques nuages élevés voileront le ciel de la Bretagne et des Pyrénées.

Les températures minimales seront de l'ordre de 11 à 13 degrés sur la *moitié nord, 13 à 16 degrés sur la moitié* sud et localement 16 à 18 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales iront de 21 à 23 degrés près des côtes de la Manche, 24 à 27 degrés dans le Centre et le Nord-Est et 28 à 30 degrés dans la moitié sud.

SITUATION LE 22 JUIN 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN 1990 A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE
TEMPS PREVU LE 23 06 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-6-90
Valeurs extrêmes relevées entre *le 21-6-90 à 6 heures TU et le 22-6-90 à 6 heures TU*

FRANCE			
AJACCIO	25	13	N
BIARRITZ	26	14	P
BORDEAUX	23	15	P
BOURGES	21	12	A
BREST	16	10	A
CAEN	18	11	A
CHERBOURG	16	10	A
CLERMONT-FER.	24	14	P
DIJON	22	12	P
GRENOBLESM-H	27	15	P
LILLE	18	10	P
LIMOGES	19	11	P
LYON	24	15	P
MARSEILLE-MAR.	26	19	C
NANCY	21	14	P
NANTES	18	12	A
NICE	25	17	C
PARIS-MONTS	18	11	D
PAU	26	13	P
PERPIGNAN	27	17	D
RENNES	19	12	N
ST-ETIENNE	25	16	C
STRASBOURG	22	15	A
TOURS	16	11	D
TOULOUSE	28	14	P
POINTE-A-PITRE	32	26	N

ÉTRANGER			
ALGER	30	16	D
AMSTERDAM	20	12	P
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	32	18	C
BERLIN	23	13	C
BRUXELLES	19	12	A
LE CAIRE	32	20	D
COPENHAGUE	21	12	N
DAKAR	28	24	D
DELHI	40	29	N
DJERBA	33	22	N
GENÈVE	24	14	P
HONGKONG	32	28	N
ISTANBUL	28	17	D
JÉRUSALEM	23	15	D
LISBONNE	22	16	P
LONDRES	16	11	A
LOS ANGELES	22	16	C
LUXEMBOURG	19	11	P
MADRID	29	15	D
MARRAKECH	30	15	D
MEXICO	23	14	B
MILAN	26	16	N
MONTRÉAL	19	14	N
MOSCOU	9	1	C
NAIROBI	25	25	N
NEW-YORK	26	21	N
OSLO	16	10	D
PALMA-DE-MAJ.	27	21	C
PÉKIN	30	20	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	27	17	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	22	14	N
SYDNEY	18	8	D
TOKYO	29	23	N
TUNIS	32	20	O
VARSOVIE	32	16	A
VENISE	27	17	D
VIENNE	20	12	D

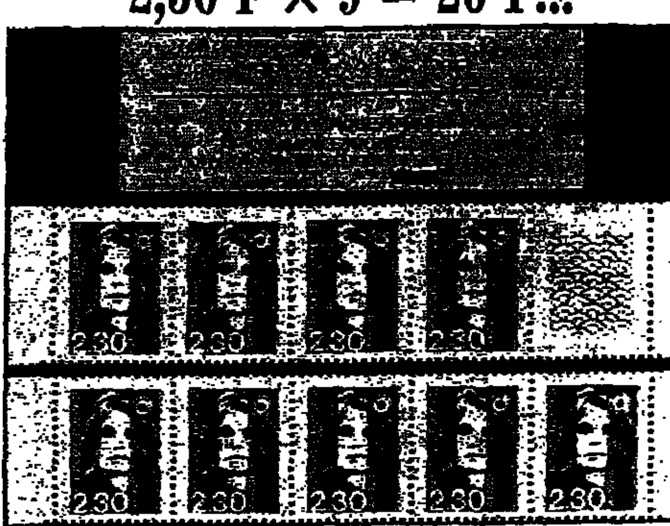
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

2,30 F × 9 = 20 F...



De nouveaux modèles de distributeurs de carnets de timbres-poste *sont mis en service progressivement* dans de nombreux bureaux de poste de l'est de l'Ile-de-France qui dépendent des recettes principales de Melun (Seine-et-Marne), Evry (Essonne), Bobigny (Seine-Saint-Denis) et Créteil (Val-de-Marne). L'installation d'une centaine de ces appareils devrait être terminée à la mi-juillet.

Les carnets débités par ces machines comptent neuf timbres à 2,30 F et sont vendus 20 F. Bénéfice pour l'utilisateur : 0,70 F par carnet. Une première en France. Cependant, ceux qui ne pourraient faire le voyage pour se procurer ces carnets spéciaux, peuvent en commander au service philatélique de la Poste, par correspondance (1). Il leur en coûtera 20,70 F : le rabais n'est, en effet, consenti que pour la vente par l'in*termédiaire de ces nouveaux* distributeurs.

Comme l'an passé, la Poste a fait la promotion de la Fête de la musique sur la couverture d'un carnet de dix timbres à 2,30 F. Tirage limité à un million d'exemplaires que l'on trouve encore un peu partout en France.

(1) Service philatélique de la Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris, Cedex 15.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20

En filigrane



• **« L'ange vert » sur un timbre-poste.** – Si la France ne participe pas à la Coupe du monde de football, qui se déroule actuellement en Italie, du moins est-elle présente sur certains timbres émis à cette occasion. Ainsi, Dominique Rocheteau apparaît sur une figurine du Paraguay émise le 29 décembre dernier.

• **Ventes.** – L'étude Jutheau dispersera aux enchères, les *mercredi 27 et jeudi 28 juin,* à l'hôtel George-V (salon de la Paix) à Paris, une étonnante collection de près de 1 000 lots consacrés à la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Au *programme, « ballons montés »*, par exemple, une lettre datée de Paris « 17-10-70 », *expédiée en franchise par* M. Kestner, ministre des postes, portant griffe bleue de *franchise « Gouvernement de la* défense nationale », est estimée à près de 60 000 F (catalogue *contre* 50 F *auprès de l'expert,* Soluphil France, 5, rue du Helder, 75009 Paris).

Belle dispersion de timbres modernes et semi-modernes par le ministère de l'étude Gersaint, à *Paris*-Drouot-Richelieu, le lundi 2 juillet, à partir de 11 heures. Plus de 400 lots thématiques d'une collection primée de nombreuses fois au plus haut niveau. Renseignements auprès de l'expert F. Pérol (tél. : (1) 42-52-26-88).

LE WEEK-END DU CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 23 juin

Corbeil, 14 h, timbres, mobilier; **Le Raincy,** 14 h : tableaux, mobilier; **Maisons-Laffitte,** 20 h 30 : tableaux; **Montlhéry,** 19 h 30 : voitures de course; **Rambouillet;** 10 h et 14 h : grands vins, alcools.

Dimanche 24 juin

Auxerre, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Compiègne, 10 h 30 et 14 h : souvenirs historiques, armes; L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tapis d'Orient; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Maisons-Laffitte,** 14 h 30 : tableaux; **Provins,** 14 h : militariat; **Rambouillet,** 10 h et 14 h : grands vins, *alcools*; **Sens,** 14 h 30 : Art africain, archéologie; **Vernon,** 14 h : arts d'Asie.

PLUS LOIN

Samedi 23 juin

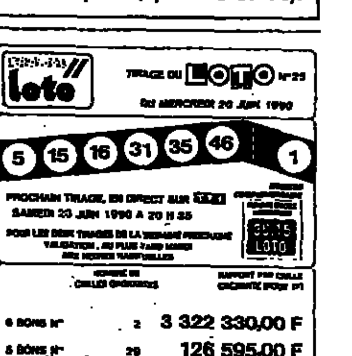
Agen, 14 h : mobilier, bijoux; **Annonay,** 14 h : vente sur le thème des caves à vin; **Cheverny,** 14 h : mobilier, objets d'art; **Contrexéville,** 15 h et 21 h : mobilier, tableaux; **Lyon** (avenue Sidoine-Apollinaire), 10 h et 14 h 30 : instruments de musique, affiches; **Marseille** (Cantini), 14 h 30 : argenterie, mobilier; **Nîmes,** 9 h et 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Romans-sur-Isère,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Troyes,** 14 h : tableaux modernes; **Villefranche-sur-Saône,** 15 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 24 juin

Aix-les-Bains, 15 h : tableaux; **Annonay,** 14 h : grands vins; **Arles,** 14 h : mobilier, objets d'art; **Autun,** 14 h 30 : mobilier, objets de curiosité; **Belfort,** 14 h : mobilier d'Extrême-Orient; **Châlons-sur-Marne,** 14 h : **mobilier, *tableaux*;** ***Charleville-Mézières,*** 14 h : mobilier, objets d'art; **Cheverny,** 14 h : mobilier, tableaux; ***Cognac,*** *15 h* : mobilier, objets d'art; **Contrexéville,** 15 h et 21 h : mobilier, tableaux; **Dijon,** 14 h : tableaux; **Doulleus,** 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Evreux,** 14 h 30 : tableaux modernes; **Falaise,** 13 h 45 : cartes postales; **Gien,** 14 h 30 : tableaux modernes; **Issoudun,** 14 h 15 : mobilier, objets d'art; **La Flèche,** 14 h : Art nouveau, tableaux; **Le Mans,** 14 h : Art nègre, mobilier; **Lisieux,** 14 h 30 : Art déco, bijoux; ***Montreuil-sur-Mer,*** 15 h : tableaux, mobilier; **Nancy,** 14 h : verrerie, mobilier; **Neuville-de-Poitou,** *14 h 30* : argenterie, mobilier; **Poitiers,** 20 h 30 : art contemporain; **Saint-Quentin,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Semur-en-Auxois,** 15 h : art contemporain; **Vire,** 14 h 30 : mobilier, argenterie.

FOIRES ET SALONS

Le Croisic, Chantelle (03), **Rouen, Chantilly.** Samedi seulement : **Metz**; dimanche seulement : **Saint-Pierre-lès-Nemours.**



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 22 juin

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche.
Invitée : Fabienne Egal. Avec Les Vagabonds, Cock Robin, Christophe, Claude Barzotti, Capelli d'Oro, Desireless...
22.30 Magazine : Et si on se disait tout.
Invité : Jacques Séguéla.
23.30 Série : Tous en boîte.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Nuit spéciale :
Pleins feux sur l'entreprise.
Présentée par Alain Weiller et Emmanuel de La Taille, en direct de Biarritz.

A 2

20.40 Apostrophes.
La 742e et dernière. Florilège des meilleurs moments de l'émission.
Invité d'honneur : Georges Lubin pour son vingt-quatrième volume de la correspondance de George Sand.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : Sept ans de réflexion. ■■■
Film américain de Billy Wilder (1955). Avec Marilyn Monroe, Tom Ewell, Evelyn Keyes (v.o.).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.
Où sont passées les baleines ? de Ramon Gutierrez et Philippe Spinau.
21.35 Téléfilm : Un Anglais à l'étranger.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Faut pas rêver.
Italie : Cinecitta ; Australie : Coober Pedy.
0.00 Musique : Carnet de notes.
Sonate Arpegione en la mineur, de Schubert.
0.15 Magazine : Aventures de l'esprit.

CANAL PLUS

20.32 Téléfilm :
La marque de la panthère.
21.55 ▶ Musique : Opus plus.
Des extraits de films, de publicités, de dessins animés pour redécouvrir les grands airs de la musique classique.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Musique : Opus plus (suite).
Documentaire : Carmen on ice, de Horant H. Hohlfeld, avec Katarina Witt.

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
Illusions, de Walter Grauman.
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.25 Sport : Voile. Kouros cup.
23.30 Soko, brigade des stups (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 Soko, brigade des stups (suite).

M 6

20.35 Téléfilm : Le justicier de la route.
22.10 Série : Clair de lune.
23.05 Série : Les années coup de cœur.
23.30 Magazine : Avec ou sans rock.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Informations : Dazibao.
0.25 Capital.
0.30 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Théâtre : La poudre aux yeux.
Pièce d'Eugène Labiche.
22.20 Danse : Because we must.
Ballet de Michael Clark.
22.30 Danse : Hail the new puritan. Ballet de Michael Clark.
1.00 Les nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Spécial Fête de la musique.
21.30 Musique : Black and blue.
La discothèque idéale.
22.40 Nuits magnétiques.
Portraits, groupes, hommes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 1er et 2 février à Baden-Baden) : Les offrandes oubliées, de Messiaen ; Jours de silence, de Zender ; Symphonie nº 2 en ut mineur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Hans Zender ; sol. : Roland Herrmann, baryton.
22.20 Musique légère. Suite folklorique, de Stanciu ; Divertimento, de Walberg ; Romance sans paroles et rondo, Mazurka, de Wieniawski.
23.07 Le livre des mes-langes.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 23 juin

TF 1

20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.40 Variétés : Surprise sur prise.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
De Nicolas Hulot.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Feuilleton : La chambre des dames (1er épisode).
1.30 Série : Mésaventures.
1.55 Téléfilm : Nous sommes terroristes (1re partie).
2.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Antipasti.
Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football.
Coupe du monde : huitièmes de finale, en direct de Bari.
22.50 La grande moisson.
Soirée spéciale : Les préparatifs de l'opération du Centre national des jeunes agriculteurs aux Champs-Elysées : l'implantation sur l'avenue d'un champ de blé mûr !
23.00 Journal et Météo.
23.20 Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

— De 15.00 à 19.00 La Sept —
15.00 Magazine : Imagine.
15.40 Documentaire : Sinmia.
De Kumain Nunguia.
16.30 Cinéma d'animation : Images.
16.35 Documentaire :
Jean Painlevé au fil de ses films.
17.05 Documentaire : Budapest l'entre-deux-terres.
17.55 Cinéma d'animation : Images.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— De 20.00 à 0.05 La Sept —
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.05 Documentaire :
Tours du monde, tours du ciel.
De Robert Pansard-Besson.
2. Autour de l'an 0.
22.10 Cinéma d'animation : Images.
22.15 Journal.
22.35 Documentaire :
El Espectador.
De Claude Massot et Catalina Villar.
23.45 Documentaire :
Les mailles.
De Félix Ndiaye.
0.00 Cinéma d'animation : Images.
0.05 Série rose : L'almanach des adresses des demoiselles de Paris.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
20.30 Téléfilm :
La fracture du myocarde.
De Jacques Fansten, avec Sylvain Copans, Dominique Lavanant.
22.20 Les superstars du catch.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Blue velvet. ■
Film américain de David Lynch (1986).
0.55 Cinéma :
Etroite surveillance. ■
Film américain de John Badham (1987).
2.50 Cinéma :
Partenaires. ■■
Film français de Claude d'Anna (1984). Avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Marielle, Michel Galabru.
4.00 Cinéma : Phantasm 2 □.
Film américain de Don Coscarelli (1988).
5.35 Magazine : Bizarrozoom.
6.30 Documentaire :
Les allumés...
L'homme orchestre.

LA 5

20.40 Téléfilm : Double jeu.
22.20 Magazine : Désir.
23.10 Sport : Voile. Kouros cup.
23.15 Téléfilm : Chantage à la CIA.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Chantage à la CIA (suite).
0.50 Drôles d'histoires.
1.15 Docteur Caraïbes (rediff.).
2.20 Série : Tendresse et passion
(et à 3.50, 5.10).
2.45 Le journal de la nuit.
2.55 Série : Voisin, voisine
(et à 4.15, 5.35).

M 6

20.00 Madame est servie.
20.35 Hongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis. De Patricia Highsmith.
22.25 Téléfilm : Nadia (rediff.).
0.00 Informations.
0.05 Documentaire :
Bonjour chez vous !
De Jean-François Richard.
Autour de la série « Le prisonnier ».
1.00 Série : Le prisonnier.
1.50 Magazine : Culture pub remix.
2.20 Rediffusions.
Autour de Sheller et Druillet : *Excalibur ; Culture pub remix* ; L'auto dans la ville : Venise ; Destination santé (la dépression) ; Culture pub remix.

LA SEPT

16.35 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (2). De Denis Derrien.
17.05 Documentaire : Budapest l'entre-deux terres.
17.55 Cinéma d'animation : Images.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Les travaux d'Orphée.
De Philippe Gumplowicz.
(Voir sous FR3.)

FRANCE-CULTURE

20.45 Dramatique. Le rêve des animaux rongeurs : Quatuor, de Liliane Atlan.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné les 5 et 6 juin à l'Opéra-Comique) : *le Docteur miracle*, opérette en un acte, Djamileh, opéra-comique en un acte, et *Don Procopio*, opéra-bouffe en deux actes de Georges Bizet, par l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : Jacques Mercier.
23.08 Le monde de la nuit.

Dimanche 24 juin

TF 1

8.05 Le Disney club.
10.05 Les animaux de mon cœur.
10.40 Hit NRJ-TF1.
11.20 Magazine : Auto-moto.
11.50 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés :
Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Série : *Côte Ouest.*
16.30 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Téléfilm :
Le gentleman mène l'enquête.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté par Anne Sinclair. Invité : Bernard Stasi, député, maire d'Epernay.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma :
Le gendarme et les extraterrestres. □
Film français de Jean Girault (1978). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Maurice Risch.
22.15 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Sport : Automobile.
Grand prix de formule 1 du Mexique.
0.20 Magazine : Spécial sports.
Club Mondiale 90.
0.45 Journal et Météo.
1.05 Concert. Nuits d'été et la Symphonie fantastique, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. C. Diederich.
2.30 Téléfilm : Nous sommes terroristes (2e partie).
3.20 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

6.55 Sport : Rubgy. Australie-France.
8.40 Knock-Knock (rediff.).
8.47 Jardinages.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, en direct des Avenières (Isère).
12.05 Dimanche Martin.
Comme sur un plateau.
13.00 Journal et Météo.
13.20 La grande moisson.
En direct des Champs-Elysées.
13.25 Dimanche Martin (suite).
Le monde est à vous, avec Vanessa Paradis.
15.00 Série : Mac Gyver.
15.55 L'école des fans.
Les meilleurs moments de l'émission.
16.50 Sport : Football.
Coupe du monde : Huitième de finale, en direct de Turin.
18.50 Magazine : Stade 2.
19.25 La grande moisson.
En direct des Champs-Elysées.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le Lyonnais.

La reine du fleuve, de Michel Favart, avec Kader Boukhanef, Pierre Santini.
Un portefeuille volé à un mort.
22.10 Soirée spéciale : La grande moisson.
Présentée par Catherine Ceylac et Jean-Pierre Chabrol.
22.45 Magazine : Musique au cœur.
D'Eve Ruggieri. Régine Crespin et les siens.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Série : Rush.

FR 3

8.00 Samdynamite. Casper ; Minimômes ; Denver ; Paroles de bêtes ; Les Troldings ; Le zoo club ; Les comptines du Vieux Continent ; Dix doigts de malice ; Les p'tits loups-garous ; Les rescapés du val perdu ; Baby Huey ; Le vagabond
10.30 Magazine : Mascarines.
Présenté par Gladys Say.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales.
D'Alain Duault. Cycle Franz Schubert (2e partie).
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
Jumping : Concours de saut d'obstacles à Franconville ; Automobile : Rallye à Trappes ; Football : Coupe du monde.
17.30 Magazine : Montagne.
Joseph Vallot : un savant alpin,
de Claude Francillon.
18.00 Amuse 3.
Les tortues.
18.30 Magazine : Planète show.
Présenté par Cyril Viguier.
Un nouveau rendez-vous « câblé » 18-35 ans.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Soirée spéciale :
La nuit de la Saint-Jean.
Barcelone et les Jeux olympiques.
Petite histoire de la Catalogne à l'heure des J.O.
20.50 Sport : Football.
Coupe du monde : Huitième de finale, en direct de Milan.
22.50 Journal et Météo.
23.15 La nuit de la Saint-Jean (suite).
Pleins feux sur la Catalogne.
Quatre heures de documents et de reportages présentés par FR3 et TV3, la chaîne catalane.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés :
Décode pas Bunny.
8.30 Cabou cadin.
Ann et Andy ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
9.10 Cinéma : Le flingueur. □
Film américain de Michael Winner (1972). Avec Charles Bronson, Jan-Michael Vincent, Keenan Wynn.
10.50 Cinéma : Dirty dancing. ■
Film américain d'Emile Ardolino (1987). Avec Jennifer Grey, Patrick Swayze, Jerry Orbach.
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Magazine : Rapido.
Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi.
De Michel Denisot.
Les meilleurs moments de l'émission.
14.00 Téléfilm : Traffik (2e partie).
D'Alastair Reid, avec Bill Paterson, Lindsay Duncan.
16.15 Sport : Pétanque.
Trophée JB de Paris.
17.05 Magazine : 24 heures.
Rediffusion du 23 juin.
18.00 Cinéma : Le peuple singe. ■■
Film franco-indonésien de Gérard Vienne (1984-1989). Textes de Jacques Lanzmann, Antoine Halff, Yves Coppens. Commentaire dit par Michel Piccoli.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.20 Flash d'informations.
19.25 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma : Barfly. ■■
Film américain de Barbet Schroeder (1987). Avec Mickey Rourke, Faye Dunaway, Alice Krige.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma :
Notre-Dame de Paris. ■
Film français de Jean Delannoy (1956). Avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn, Alain Cuny.
0.05 Cinéma : Phantasm 2. □
Film américain de Don Coscarelli (1988). Avec James Le Gros, Reggie Bannister, Angus Scrimm.
1.40 Documentaire : Les Rolling Stones, autoportrait.
De Nigel Finch (v.o.).

LA 5

11.05 Série : Wonder woman.
12.05 Série : La belle et la bête.
13.00 Journal.
13.20 Téléfilm : Désillusions.
De Gus Trikonis, avec Melissa Sue Anderson, Loretta Swit.
Fantasmes érotiques d'une jeune étudiante.
15.05 Téléfilm : L'homme de cœur.
Joseph Bottoms, Catherine Oxenberg.
Un Don Juan amoureux.
16.30 Feuilleton :
Nuits secrètes (4e épisode).
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma :
Détective privé. ■
Film américain de Jack Smight (1966). Avec Paul Newman, Lauren Bacall, Julie Harris.
22.45 Cinéma : L'homme pressé. □
Film français d'Edouard Molinaro (1977). Avec Alain Delon, Mireille Darc, Michel Duchaussoy.

M 6

10.30 Culture pub spécial Cannes
(1re partie) (rediff.).
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.15 Dessins animés : Graffi'6.
12.40 Série : Les routes du paradis.
13.25 Série :
Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Election de miss OK.
15.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Section 4.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série :
Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.25 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Le vent de la colère.
De Fielder Cook, avec Tracy Pollan, Akosua Busia.
Dans une plantation du Sud avant la guerre de Sécession.
22.10 Six minutes d'informations.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Brigade mondaine. □
Film français de Jacques Scandelari (1978). Avec Patrice Valota, Odile Michel, Florence Cayrol.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Les privés de la nuit.
Peter Gun ; Mister Lucky.
2.00 Rediffusions.
L'auto dans la ville : Londres ; Culture pub remix ; Parcours santé (la leucémie et l'enfant) ; L'auto dans la ville : *Venise ; Autour de Sheller et Druillet : Excalibur.*
4.30 Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes.
De Maurice Cazeneuve, d'après Balzac (dernier épisode).

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (16).
15.00 Téléfilm : Mémoires d'un fleuve. De Judith Elek (1re partie, v.o.).
16.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire (3). De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Kroy. (v.o.)
17.00 Documentaire : Musée d'Orsay (5).
De Pierre Dumayet.
18.00 Théâtre : La poudre aux yeux. Pièce d'Eugène Labiche.
19.15 Danse : Because we must. Ballet de Michael Clark.
19.30 Danse : Hail the new puritan. Ballet de Michael Clark.
21.00 Série : Mister Pye (2). De Michel Darlow.
22.40 Documentaire : La disparition d'Ettore Majorana. De Donatello Dubini (v.o.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique.
Géronimo 1.
22.35 Musique : Le concert.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

23.05 Climats. Musiques traditionnelles.
Archéologie et musique traditionnelle.
0.30 Archives dans la nuit.
XXe siècle d'Ernest Ansermet.

COMMUNICATION

La presse de terroir : vestige ou enjeu ?

Trois cents petits hebdomadaires de province touchent chaque semaine quelque quinze millions de lecteurs. Ces survivants de la presse du XIXe siècle intéressent beaucoup les grands groupes de communication.

Marcel Bonnaterre n'est pas un patron de presse comme les autres. Homme-orchestre de l'hebdomadaire *le Bulletin d'Espalion*, ce sexagénaire discret portant costume de velours, chemise à carreaux et lunettes en culs-de-lampe qui le font ressembler à un personnage de Marcel Aymé, assure depuis trente-trois ans la direction, la rédaction, la publicité locale et une partie de la distribution de son journal, ainsi que l'entretien des locaux... nettoyage compris. Il a bien à ses côtés un correspondant local et une claviste. Mais les huit pages du *Bulletin*, l'un des plus anciens hebdomadaires régionaux puisqu'il fut créé en *1838*, doivent pratiquement tout à leur unique actionnaire. Marcel Bonnaterre s'en enorgueillit à peine. Pas *plus qu'il ne tire fierté de la distribu*tion record d'un titre qui ignore presque le terme d'invendu.

Tiré à 4 300 exemplaires en offset, son *Bulletin* est diffusé à 2 400 exemplaires dans Espalion, une petite ville *aveyronnaise de 5 000 âmes, et à* 1 200 exemplaires dans 82 départements français : les patrons de la Brasserie Lipp et du Café de Flore firent partie de ses abonnés. Enfin, quelques dizaines d'exemplaires sont distribués à l'étranger et lus avec ferveur par des déracinés qu'émeuvent les nouvelles – mariages, décès, anniversaires, chroniques, etc. – du canton.

Les Nouvelles d'Orléans existent depuis neuf ans. D'abord hebdomadaire gratuit, ses fondateurs décidèrent d'en faire un véritable journal d'informations locales. Tant et si bien que son puissant voisin de Tours, le quotidien régional *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, conclut un accord avec cet « hebdomadaire de ville » qui, en une quarantaine de pages imprimées en quadrichromie au format tabloïd, a donné un coup de sang neuf à l'agglomération orléanaise, en publiant des enquêtes, des reportages, des portraits, des pages-guides, etc. Aujourd'hui, *les Nouvelles d'Orléans*, diffusées à 8000 exemplaires et devenues la coqueluche journalistique des *yuppies* orléanais, sont entièrement dans le giron du quotidien tourangeau qui en a fait son « laboratoire ».

Une grande famille traitée avec hauteur

Le Bulletin d'Espalion et *les Nouvelles d'Orléans*, en dépit de leurs différences appartiennent tous deux à la famille de la presse hebdomadaire régionale. Une grande famille. Et même la première de la presse écrite d'informations générales et politiques puisqu'elle comprend 300 membres. Soit trente fois plus de titres que la presse quotidienne nationale et quatre fois plus que la presse quotidienne régionale.

« Presse de terroir », cette branche de la presse écrite a longtemps été traitée avec condescendance par la presse nationale et régionale. Au fil des ans pourtant, les hebdomadaires régionaux – qui couvrent, au plus, l'actualité d'une ville ou d'un canton – ont relevé la tête. Certes, quelques-uns font encore figure de vestiges : maquette qui semble remonter à Gutenberg, information qui se résume à une suite de communiqués agrémentés des traditionnelles photos de banquets et d'inaugurations, courbettes appuyées en direction des notables locaux, ignorance des droits élémentaires des journalistes quand il y en a.

Mais le nombre de ces journaux d'un autre âge a tendance à se résorber. Et sous le poids conjugué de l'importance grandissante de la communication locale et de l'impulsion donnée par certains patrons de presse, certains titres de la presse hebdomadaire régionale brillent aujourd'hui de mille feux pour plusieurs groupes de communication. Jusqu'à devenir de véritables enjeux.

Ils étaient 1 300 à la veille de la première guerre mondiale, 800 avant 1940, issus pour la plupart de petites imprimeries. A la Libération, les hebdomadaires régionaux qui avaient collaboré avec l'occupant, soit environ 30 % d'entre eux, disparurent tandis que d'autres étaient créés de toutes pièces, certains dans l'orbite d'un mouvement ou d'un parti politique. Mais, à quelques exceptions près, ces « feuilles » locales vont vivoter à l'ombre des quotidiens. Beaucoup vont périr, faute d'expérience ou du fait de la disparition des courants politiques qu'ils représentaient et de l'évaporation d'un lectorat séduit par d'autres sirènes. Il faudra attendre la fin des années 60 pour que de jeunes patrons, frottés de journalisme ou de marketing et versés dans les nouvelles technologies, prennent la barre de certains titres à la faveur d'un héritage ou d'une succession difficile.

L'euphorie des années 70

L'émergence de petits groupes (*Meaulle* en Normandie et en région parisienne, *Nord-Est-Hebdo* dans le Nord), n'empêche pas les titres indépendants de prospérer, qu'ils s'appellent *le Pays roannais*, *le Courrier de Paimboeuf*, *le Peuple libre* (Valence) ou *la Voix de l'Ain* (Bourg-en-Bresse), ces deux derniers titres revendiquant, comme une trentaine d'autres, leur inspiration catholique. Ou encore *la Manche libre* (Saint-Lô), *le Message* (Thonon) ou *la République de Seine-et-Marne*, qui vendent 62800, 54000 et 47000 exemplaires. Imprimerie offset, routage informatisé des abonnements, utilisation de la photo et couverture serrée de l'information locale : grâce à ces innovations, les années 70 ont vu la diffusion de certains titres augmenter de 50 % à 200 %. Les ressources publicitaires locales, qui constituent en moyenne 60 % des ressources – notamment les annonces légales et les petites annonces, – participent de l'embellie. La flambée du marché des petites annonces (PA) a permis notamment au chiffre d'affaires de la presse hebdomadaire régionale de passer de 865 millions de francs à 1,2 milliard, entre 1982 et 1986.

Mais l'euphorie est de courte durée. Au milieu des années 80, la concurrence de la presse gratuite, des radios locales privées, de la télématique, ainsi que les efforts faits par les quotidiens régionaux pour développer leurs petites annonces en multipliant les éditions locales ou en lançant des « gratuits », malmènent sérieusement la presse hebdomadaire régionale. En réaction, de nombreux hebdos régionaux ont créé eux aussi des « gratuits ».

Cela n'a pas empêché trente et un titres de disparaître entre 1983 et *1985. Et la progression du chiffre* d'affaires moyen des journaux de s'amenuiser : de 10,9 % en 1987 à 4,9 % en 1988. Le Syndicat national de la presse hebdomadaire régionale d'information (SNPHRI), qui rassemble 200 titres a donc décidé de prendre le taureau par les cornes et a commandé dès l'an dernier un Livre blanc de la presse hebdomadaire *régionale d'information*, confié à un cabinet indépendant, KPMG (Fiduciaire de France), dont les éléments ont été révélés au dernier congrès du syndicat, à Millau, du 7 au 10 juin.

Un secteur sain dans trois ans

Pour la première fois, les hebdomadaires régionaux disposent de chiffres établissant leur poids économique, leurs handicaps et leurs atouts. Les entreprises du secteur « pèsent » 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires. Elles distribuent plus de 2,5 millions d'exemplaires par semaine, lus par 15 millions de personnes et bénéficient d'une pénétration souvent hors pair, y compris dans des zones considérées comme « désertifiées » : *la Lozère nouvelle*, par exemple, vend plus de 22000 exemplaires dans le canton de Mende (70 000 habitants). En outre, ces PME de la presse – un titre diffuse en moyenne 10000 exemplaires, emploie 27 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 11,8 millions de francs – investissent chaque année une part croissante de leur chiffre d'affaires : 3,6 % en 1986, 6,1 % en 1989. Autre atout, ces titres sont de plus en plus fréquemment dirigés par des personnalités jeunes (quarante-cinq ans en moyenne). Enfin, leur restructuration est quasiment achevée. Ce qui, selon Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, secrétaire général adjoint du syndicat, « *fera de la PHR* (presse hebdomadaire régionale) *un secteur économiquement sain d'ici trois ou cinq ans* ».

La médaille a pourtant son revers. *La concurrence des autres médias sur* le marché publicitaire local, la forte inflation des coûts des matériels de fabrication, comme le faible attrait qu'exercent ces titres sur les journalistes et les cadres de valeur, jouent au détriment des hebdomadaires régionaux. Ils souffrent aussi des retards et des perturbations des services postaux. Enfin, ils paient pour leur image vieillotte. Les pouvoirs publics ne prêtent guère attention à leurs demandes spécifiques comme l'aménagement du « 39 bis », qui permet aux journaux de bénéficier d'une exonération fiscale sur les bénéfices réinvestis. Quant aux agences de publicité fréquemment enclines au parisianisme, elles n'intègrent qu'exceptionnellement ces titres de la « France profonde » dans leur budget.

Ce n'est pourtant pas faute de redresseurs d'image. Tel Albert Garrigues, président du SNPHRI, sanglé dans un costume sombre fleurant bon la IVe République, qui plaide depuis dix-huit ans sa cause au sein des assemblées professionnelles et sous les lambris des ministères. « *La presse hebdomadaire régionale d'information est une presse de proximité et une presse de services ; sa connaissance du terrain est inégalée*, note-t-il. *Elle participe du pluralisme et la plupart de ses titres n'ont rien à envier à ses grands confrères en matière de modernisation, de promotion ou de marketing.* »

Le plaidoyer a aujourd'hui quelque chance d'être entendu. Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, quarante-trois ans, *qui devrait succéder en 1991 à Albert* Garrigues à la présidence du syndicat, a l'intention de mettre les bouchées doubles afin que la presse hebdomadaire régionale ait sa place dans le concert des médias. Etude de lectorat, incitation au contrôle de la diffusion *via* l'OJD (de nombreux titres s'y soustraient encore), campagne d'image, etc. font partie de la panoplie. Cela devrait éviter les disparitions de titres. Ou leur rachat par des groupes de presse ou de communication.

Le phénomène est nouveau, même s'il a été initié dès les années 70 par le groupe de Robert Hersant : au lieu de prendre le contrôle d'un hebdomadaire pour le faire disparaître et faire place nette au quotidien régional seigneur du lieu, les groupes de presse le développent. « *Il s'agit d'une véritable stratégie de presse*, note Jean-Pierre de Kerraoul. *Il est moins coûteux pour un groupe de presse régionale de conquérir de nouvelles recettes publicitaires locales et un nouveau lectorat avec un aviso qu'avec un gros vaisseau.* » La plupart des groupes de presse et de communication sont donc dorénavant présents sur le terrain de la presse hebdomadaire régionale : le groupe Hersant fédère une quinzaine de titres autour de *Paris-Normandie*, du *Progrès* de Lyon, du *Dauphiné libéré*. *La Voix du Nord*, *la Dépêche du Midi*, *le Midi libre* se sont également intéressés à ce secteur. Comme *Sud-Ouest* et *Ouest-France*, qui a pris depuis 1980 le contrôle d'une demi-douzaine de titres confrontés à de difficiles problèmes de succession, « *afin*, y explique-t-on, *de sauvegarder leur indépendance et d'éviter leur rachat par les groupes Hersant ou Havas* ».

L'ombre d'Havas

L'intérêt du groupe Hersant pour la presse hebdomadaire régionale date d'une quinzaine d'années (« *Il rachète tout ce qui se présente* », dit-on). Depuis, Havas s'est piqué au jeu lui aussi. Après la perte de la régie d'*Ouest-France*, le groupe a pris successivement le contrôle de trois hebdomadaires d'Ile-de-France et ne cache pas son intention de continuer. La création d'une régie spécifique à ces titres (*le Monde* du 13 juin) le prouve bien.

Certains éditeurs d'hebdos régionaux s'en inquiètent. Et dénoncent la progression dans ce secteur du premier éditeur de presse gratuite et principal régisseur de presse quotidienne régionale, qui pourrait ressembler « *à un abus de position dominante* ». « *Notre vœu en matière de presse hebdomadaire régionale comme en presse quotidienne est d'accompagner les journaux qui le souhaitent, sans avoir forcément vocation d'opérateur* », réplique-t-on chez Havas. Mais l'intrusion de ce géant multimédia dans les rangs de la presse hebdomadaire régionale, de même que l'intérêt manifesté par des groupes britanniques comme Reed ou Emap, risquent de faire de ce secteur un des prochains enjeux de la communication locale.

YVES-MARIE LABÉ

M. Jacques Lehn succède à M. Yves Sabouret à la direction d'Hachette

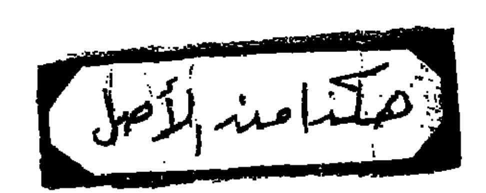
Le départ de M. Yves Sabouret à *la Cinq* – dont il vient d'être nommé codirecteur général – entraîne une restructuration de la direction générale du groupe Hachette.

M. Jacques Lehn est nommé directeur général du groupe et abandonnera donc progressivement ses fonctions de vice-PDG d'*Europe 1 Communication*.

C'est lui qui mettra donc en œuvre la stratégie générale d'Hachette. M. Sabouret coordonnera l'ensemble des activités audiovisuelles du groupe dont celles d'Europe 1 Communications.

Né en 1944 à Lausanne, M. Lehn est entré chez Matra en 1980 avant d'être nommé directeur général adjoint d'Hachette en 1984, et de prendre la direction d'Europe 1 en 1986.

□ ***Reparution de la Croix.*** – Après trois jours de grève lancée par son personnel technique, *la Croix* est reparu jeudi 21 juin. Un accord portant sur les salaires et l'organisation du travail a en effet été conclu dans la soirée du 20 entre la direction du quotidien, les délégués de l'atelier et le Comité intersyndical du Livre parisien CGT.



BILLET

Coup d'accélérateur sur le social

Le gouvernement vient de régler coup sur coup deux dossiers sociaux difficiles. Le report à 1993 des élections à la Sécurité sociale, doublé d'un *modus vivendi* entre syndicats pour le partage des présidences de caisses nationales, ainsi que le compromis réalisé sur le financement du surcoût de la retraite à soixante ans *(nos dernières éditions datées du 22 juin)* tombent à point pour déblayer le terrain. Désormais, les partenaires sociaux auront l'esprit libre pour relancer les négociations sur les bas salaires et le gouvernement pourra plus sereinement mettre au point sa contribution sociale de solidarité.

L'affaire a été rondement menée par Matignon qui est parvenu à créer les conditions d'un consensus sur la répartition des efforts pour financer la retraite à soixante ans, alors qu'en avril dernier gouvernement, CNPF et syndicats avaient échoué. L'accord devrait être formalisé lundi 25 juin. Simultanément, il a été mis un terme au petit jeu de chaises musicales autour des organismes de Sécurité sociale (quatre syndicats pour trois présidences de caisses nationales), ce qui permet de repousser de plus de trois ans des élections dont, en vérité, personne, hormis la CGT, ne voulait. La mise au point d'un statut précisant les responsabilités des élus pourrait permettre de donner une plus grande justification à ce *scrutin*.

Certes, on est loin de la *« nouvelle étape sociale »* telle que l'imaginent certains socialistes. A défaut de s'en prendre à *« l'argent qui ruisselle »*, comme le souhaiterait M. Pierre Mauroy, M. Rocard peut au moins afficher des résultats concrets. Et des engagements précis. Ne vient-il pas de présenter devant le Parti socialiste vingt critères à partir desquels il propose que soit jugée son action sur les inégalités ? Suggérer d'être noté sur vingt, comme un candidat au baccalauréat, est une preuve de courage politique. C'est aussi un risque qui n'est peut-être pas aussi calculé qu'il y paraît.

J.-M. N.

Avec la garantie du gouvernement de Bonn

Des banques ouest-allemandes accordent un crédit de 5 milliards de marks à l'URSS

Le gouvernement ouest-allemand s'apprête à garantir un crédit de 5 milliards de marks (17 milliards de francs) accordé à l'Union soviétique par les principales banques allemandes, notamment la Deutsche Bank et la Dresdner Bank. Exceptionnel par son montant et par la garantie publique, ce prêt très politique reflète le souci du gouvernement Kohl d'aider l'URSS de M. Mikhaïl Gorbatchev à surmonter ses difficultés économiques.

La commission budgétaire du Parlement ouest-allemand devait se réunir exceptionnellement vendredi 22 juin pour examiner le projet du gouvernement de M. Helmut Kohl d'apporter sa garantie au crédit de 5 milliards de marks à l'Union soviétique. La confirmation de la garantie gouvernementale a été faite par un porte-parole officiel, jeudi, au moment même où les Parlements de RFA et de RDA ratifiaient le traité d'union économique et monétaire et à la veille de la reprise des négociations «deux plus quatre» à Berlin-Est entre les deux Etats allemands et les quatre Alliés vainqueurs de la deuxième guerre mondiale.

Jamais le gouvernement ouest-allemand n'a cautionné un prêt aussi important. Sa dernière garantie de taille, portant sur un crédit de 1,5 milliard de marks (5 milliards de francs) à la Hongrie, remonte à plusieurs années. Le précédent grand prêt allemand à l'Union soviétique (3 milliards de marks accordés notamment par la Deutsche Bank en 1988, et dont les 2,5 milliards effectivement utilisés ont été remboursés à la fin de l'an dernier) n'avait pas bénéficié de la caution de l'Etat.

Mais cette fois-ci, le contexte est bien différent. L'URSS, après avoir longtemps été une signature sûre, devient de plus en plus suspecte aux yeux des créanciers. Elle a accumulé ces derniers temps des retards de paiement pour quelque 2 milliards de dollars (plus de 11 milliards de francs). Sa dette extérieure estimée à une cinquantaine de milliards de dollars, commence à devenir préoccupante. Non pas tant par son montant – seulement 5 % du produit national brut soviétique (dans la mesure où on peut se fier aux statistiques officielles) – que par son rythme d'accroissement : elle a doublé depuis 1985, avec une progression de 17 % pour la seule année 1989.

Dans le même temps, le désordre institutionnel et politique actuel jette le doute sur la fiabilité des organismes soviétiques emprunteurs. *« Jusqu'à présent, explique un banquier français, l'URSS représentait un risque souverain. Mais si demain Moscou ne répond plus des dettes de Vilnius ou d'Odessa?»* Sans le dire trop fort, les banques commerciales européennes qui détiennent l'essentiel de la dette soviétique ont commencé à provisionner pour se prémunir contre les défauts de paiement. Elle auraient aussi réduit de 20 % ou 30 % leurs lignes de crédit à court terme (ces prêts qui permettent de financer le commerce international courant), ce qui oblige la Banque centrale soviétique à financer par des emprunts le «fonds de roulement» du pays.

Dette politique...

La Deutsche Bank, la Dresdner Bank et les autres grandes banques allemandes qui s'apprêtent à accorder une forte somme à l'URSS aux conditions du marché, prennent un risque non négligeable. Il est clair qu'elles ne l'auraient pas fait sans le «filet» que leur offre le gouvernement de Bonn. Si ce prêt s'apparente davantage à une aide qu'à une opération bancaire classique, c'est aussi parce qu'il n'est pas lié à des contrats commerciaux entre l'Union soviétique et des entreprises allemandes. Il permettra seulement à Moscou de financer le déficit croissant de sa balance commerciale (5 milliards de dollars en 1989) et de payer sa dette, autrement dit de boucler ses fins de mois.

Le chancelier Kohl a ainsi manifesté de la façon la plus concrète son souci d'aider Mikhaïl Gorbatchev à surmonter les difficultés économiques de la perestroïka. Certains diront qu'il s'acquitte d'une dette politique envers l'homme qui ne s'est pas opposé à la réunification de l'Allemagne.

SOPHIE GHÉRARDI

Deuxième groupe agro-alimentaire mondial

Philip Morris a pris le contrôle de Suchard

Le groupe Philip Morris devait annoncer le vendredi 22 juin l'acquisition de la majorité du capital du chocolatier Jacobs Suchard. Dans l'attente de la publication d'un communiqué, les transactions sur le titre Jacobs Suchard ont d'ailleurs été suspendues à la Bourse de Zurich ce vendredi matin.

Cette opération qui était en préparation depuis plusieurs mois correspond à la volonté du groupe américain de développer sa branche alimentaire et son implantation en Europe. Du côté de Jacobs Suchard, il donne un nouvel exemple des difficultés pour une firme trop petite de se maintenir sur un secteur en pleine restructuration.

Mondialement connue par Marlboro, dont 300 milliards de paquets sont vendus chaque année dans le monde, la firme Philip Morris est aussi présente dans la bière (Miller, Lite, Sharp's) et les produits alimentaires. En 1989, le chiffre d'affaires total du groupe américain s'est établi à 44,3 milliards de dollars (246 milliards de francs), en progression de 41 %, et le bénéfice net atteint 2,9 milliards de dollars (16 milliards de francs), en hausse de 26 %. Ces résultats sont en partie dus à la fusion réalisée au cours de cet exercice entre Kraft Inc. et General Foods en une société d'exploitation unique, Kraft General Foods.

Café, bonbons, mayonnaise, gâteaux, pains en sachet font de ce groupe la première société de produits alimentaires aux Etats-Unis et la deuxième dans le monde derrière Nestlé. Face aux campagnes anti-tabac, notamment aux Etats-Unis, le groupe se désengage de ce secteur. Ainsi il a revendu en novembre dernier sa participation dans Rothmans et réoriente sa stratégie vers l'alimentaire. Après l'OPA géante menée sur Kraft il y a dix-huit mois, la part de chiffre d'affaires réalisée dans l'alimentaire est passée à 51 % en 1989 contre seulement 10 % en 1985.

« Taille critique »

Lors de la dernière assemblée générale des actionnaires, M. Hamish Maxwell, président de Philip Morris, déclarait : *« Notre groupe est parvenu à l'éventail d'activités et à la taille critique qui lui seront nécessaires pour s'assurer une croissance soutenue durant la décennie et le siècle à venir. »*

Le rachat de Suchard permet au groupe américain à la fois d'ajouter à sa corbeille des produits sucrés et d'améliorer ses positions en Europe. Deuxième entreprise alimentaire suisse, Jacobs Suchard dont la création remonte à 1826 a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 6,67 milliards de francs suisses (25,3 milliards de francs), mais le bénéfice est passé de 305 millions de francs suisses à 275 millions de francs suisses (1,1 milliard de francs).

FRANÇOISE CHIROT

Les Jeunes Agriculteurs à la rencontre des Parisiens

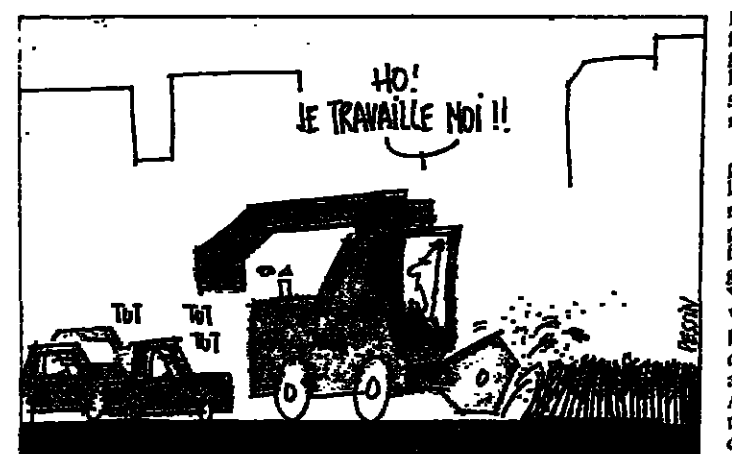
Une grande moisson sur les Champs-Elysées

Blés d'or pour les Parisiens : dimanche 24 juin, une Fête de la moisson aura lieu sur... les Champs-Elysées. En une nuit, 1,5 hectare de blés auront poussé et mûri sur la célèbre avenue. Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) veut faire de cette fête insolite, le jour de la Saint-Jean, une rencontre entre agriculteurs et citadins.

Si les Parisiens ne vont pas à la campagne – sauf, à la rigueur, dans les résidences secondaires – la campagne viendra à eux. Tel est l'objectif fixé aux responsables de WM Productions, à qui le CNJA a confié la mise en scène de cette grande Fête inédite de la moisson, au cœur de la capitale.

Un maraîcher de Montesson (Yvelines) a semé du blé le 10 février dans des palettes de plastique assez résistantes pour subir le passage de trois moissonneuses-batteuses. Il l'a fait mûrir dans ses serres. La nuit du samedi 23 au dimanche 24 juin, plus de quatre cents camions transporteront les dix mille palettes qui, disposées sur la chaussée des Champs-Elysées entre le Rond-Point et l'Arc de triomphe, couvriront plus de 1,5 hectare, serti de 20 000 m² de pelouses. Cette grande moisson se terminera avec le fauchage et le battage du blé par trois moissonneuses-batteuses qui descendront dimanche à 20 heures les Champs-Elysées.

Toute la journée du dimanche, les Parisiens pourront aussi suivre le travail de treize équipes d'agriculteurs, une par pays membre de la Communauté européenne, plus une équipe polonaise, occupées à battre 4 tonnes de blé récoltées la semaine dernière à Orange (Vaucluse) et exposées en meules au Rond-Point. Battage à l'ancienne, au fléau, grâce à des manèges de chevaux. Un colloque réunira dimanche, sous la présidence de M. Jacques Delors, président de la



Commission des Communautés européennes, en présence du ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, des spécialistes français et étrangers, ainsi que le philosophe Michel Serres, auteur du livre *le Contrat naturel* sur le thème : « Agriculture, environnement, espace rural : un projet européen». Les agriculteurs traversent une grave crise d'identité. Ils se disent obligés de repenser de fond en comble leur place dans l'économie et la société, ainsi que leur rôle de jardiniers de la planète.

Le budget de 27 millions de francs prévu pour cette opération spectaculaire est en partie couvert par des commanditaires : les assurances Groupama, le Crédit agricole, Fiatagri, un fabricant de matériel agricole, le groupe laitier SODIAAL (Candia, Yoplait), et Stamp (palettes, etc). La Ville de Paris assurera pour un équivalent de 750 000 F en soutien logistique, mais le ministère de l'agriculture aurait retiré sa participation financière. Aux critiques suscitées par leur initiative, les dirigeants du CNJA répondent : *« Atteindre en un jour un million de personnes, plus des millions de téléspectateurs, au lieu des trente mille déjà convaincus que nous aurions touchés dans une ville moyenne, ne serait-ce pas une belle moisson?»*

CHARLES VIAL

Un hymne productiviste

par Eric Fottorino

UN champ de blé sur les Champs-Elysées, pour montrer à ces ignorants de Parisiens que l'agriculture existe, qu'elle est même capable de leur couper l'épi sous le nez ! Voilà une idée qui, pour avoir mis du temps à mûrir, paraît bien mal réfléchie. Ce n'est pas une agriculture neutre qui va prendre d'assaut la plus grande avenue du monde. C'est une agriculture de production, forte en semences et en rendements, l'agriculture des céréaliers intensifs. Celle dont on nous dit qu'à force de détruire l'environnement et de chasser l'homme elle doit au plus vite être repensée.

L'opération paraît plus proche de l'industrie lourde que de l'écologie paysanne. On vante la présence de 1 500 militants du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), le recours à 600 camions, 30 porte-chars (!), 30 tracteurs, 90 chariots élévateurs, 3 moissonneuses-batteuses, etc. Du grand spectacle, en effet, mené par l'ancien président du CNJA, M. Henri Jouve. Certains disent que son obstination à vouloir organiser cette manifestation lui aurait coûté sa place lors du dernier congrès. L'effort pour toucher l'opinion publique est réel. Il est aussi maladroit. Pourquoi montrer un modèle qui a touché ses limites, quand l'agriculture doit prouver autre chose que son aptitude à tresser des gerbes?

INSOLITE

Artifices nucléaires

On connaissait le spectacle de son et lumière du Puy du fou ou des Pyramides... C'est sur un autre genre de monument qu'EDF propose d'utiliser la recette : la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), samedi 23 juin.

Les deux tours de refroidissement de la centrale serviront d'écrans géants où seront projetées... des photographies de paysages (avec ou sans ligne à haute tension ?) Laser et canons à lumière seront aussi utilisés dans ce spectacle de trois quarts d'heure qui se terminera par un feu d'artifice signé Ruggieri.

Imaginé par le service « communication » d'EDF, ce spectacle est destiné à promouvoir l'image de marque de la société et du nucléaire, indiquent les responsables de la centrale. Mais est-on bien sûr de pouvoir calmer par un artifice la peur de l'atome ?

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GACHOT S.A.

26 bis, av. de Paris
95230 Soisy s/s Montmorency

La société Gachot SA a été autorisée par le tribunal de commerce à reporter au mois d'octobre l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 1989 à cause de l'apport partiel d'actif à Systran SA.

Au cours de l'exercice 1989, le chiffre d'affaires de la robinetterie industrielle a augmenté de 6 % : quant à celui de la traduction automatique il est de 6,5 millions de francs pour la France et de 4 millions de francs pour les Etats-Unis, soit 10,5 millions de francs en consolidé.

L'exercice 1989 se solde par :

Un résultat d'exploitation de 7 millions de francs contre 5,3 millions de francs en 1988 ;

Un résultat avant impôt de 1,1 million de francs contre 0,2 million de francs en 1988 ;

Un résultat net après impôt de 248,1 millions de francs contre 1,5 millions de francs en 1988.

La filialisation de l'activité traduction automatique par apport partiel d'actif à Systran SA a été réalisée pour une valeur de 300 millions de francs en capital, et 146 millions de francs en prime d'apport. Cette dernière fait l'objet en totalité d'une provision pour tenir compte du fait que la valeur de cet apport est fondée en partie sur le développement de Systran SA. En effet, l'augmentation de capital de Systran SA par souscription en numéraire ayant été différée, le programme d'amélioration des qualités de traduction a, lui aussi, été retardé.

La réalisation de ces prévisions nous amènera donc, dans les exercices à venir, à dégager progressivement des plus-values complémentaires aux mêmes conditions que l'apport partiel d'actif.

Pour tout renseignement complémentaire par Minitel : 36 15 MITRAD.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Selon M. Roger Quilliot

Michelin supprimerait 2 500 emplois à Clermont-Ferrand

Largement prévisible (*le Monde* du 30 mars), le nouveau plan de suppressions d'emplois pour 1990 et 1991 dans le groupe Michelin à Clermont-Ferrand se précise. Reçu à Matignon le 21 juin avec une délégation d'élus de la région Auvergne, M. Roger Quilliot, maire socialiste de Clermont-Ferrand, a déclaré que Michelin *« envisage 2 500 suppressions d'emplois »*, dont 1 200 préretraites FNE (Fonds national de l'emploi) et 100 aides au retour pour les travailleurs immigrés. Ces mesures, a-t-il précisé, *« devraient être annoncées par la direction au cours d'un comité d'entreprise le 4 juillet »*.

L'information n'est pas confirmée par la direction de Michelin, *« qui ne se prononce pas »*, et la CGT explique qu'elle ne peut pas *« donner de chiffres quand Michelin ne dit rien »*. La CFDT, pour sa part, qui prétend tenir ses renseignements de M. Michel Charasse, ministre du budget, maire de Puy-Guillaume dans le Puy-de-Dôme, avance un schéma proche de celui exposé par M. Quilliot. Le plan comporterait effectivement 2 500 suppressions d'emplois, sur un effectif de 20 500 personnes employées par le groupe à Clermont-Ferrand, avec 1 000 départs en préretraite FNE et 200 retours au pays. L'incertitude demeure pour les 1 300 emplois restants, mais certaines sources estiment que Michelin pourrait proposer des mutations dans d'autres usines du groupe et des aides à la reconversion.

Lundi 25 juin, les élus au comité d'entreprise auront en tout état de cause connaissance du projet définitif qui sera présenté lors de la réunion ordinaire du 4 juillet. D'autre part, l'action Michelin a sérieusement baissé (–4,16 %) jeudi 21 juin à la Bourse de Paris pour tomber à 107,10 francs. Son niveau le plus bas de l'année. Depuis le 29 décembre 1989, son recul dépasse 37 %. Les analystes avaient chiffré le bénéfice du groupe Michelin à 2 milliards de francs pour 1990 (2,4 milliards l'année précédente), mais ont révisé leurs prévisions à la baisse, en mai dernier, anticipant sur un résultat de l'ordre de 1,5 milliard de francs, voire de 1,2 milliard.

Baisse des commandes militaires

McDonnell Douglas supprime 4 000 emplois

Le second constructeur aéronautique américain, McDonnell Douglas Corp., a annoncé la suppression de 4 000 emplois (près de 8 % des effectifs) dans le cadre d'un plan de réduction des coûts visant à économiser au moins 700 millions de dollars par an (près de 4 milliards de francs). Le plan comporte également la limitation des budgets publicitaires, et la réduction sévère du recours aux conseillers techniques extérieurs. Confronté à une baisse des commandes militaires, McDonnell avait, en avril, envisagé la suppression de 3 000 emplois, mais ces mesures ont dû être étendues. *« La triste vérité est que nous devons prendre des mesures draconiennes pour maîtriser les dépenses »*, a déclaré M. John McDonnel, président de la firme

FINANCES

La Caisse des dépôts lance le premier Fonds commun de créance destiné au public

La titrisation, c'est-à-dire la mise sur le marché financier de créances bancaires pour les mobiliser, avance à grands pas : la Caisse des dépôts, en collaboration avec sa filiale TGF, lance le premier Fonds commun de créances (FCC) destiné au grand public, Valora 13 000 juillet 1993.

Taillé sur mesure pour les particuliers, ce produit à une durée courte (trois ans), une structure simple (souscription à 10 000 francs d'une part du FCC, remboursée à 13 000 francs au bout des trois ans en question), une rentabilité pré-fixée (30 % sur trois ans) et une bonne sécurité puisqu'elle est garantie par une créance sur le Crédit local de France.

L'opération est originale dans la mesure où la créance qui sert de garantie au produit n'est pas préexistante mais a été fabriquée *ad hoc* : elle consiste en un prêt consenti par la Caisse des dépôts au Crédit local de France, et non encore tiré par ce dernier, le tirage devant être effectué, lorsque la souscription sera terminée, pour un montant compris entre 200 millions de francs et un milliard de francs.

Ce prêt est donc titrisé et proposé au public, qui bénéficiera du régime fiscal des obligations (17 % du coupon capitalisé).

C'est la quatrième opération de titrisation depuis le vote de la loi du 22 décembre 1988 qui autorisait cette procédure, après celle de la Caisse autonome de refinancement associée à la Banque Indosuez et à la BNP, celles du Crédit lyonnais-Bear and Stears et de la Compagnie bancaire pour sa filiale CETELEM (la première à caractère largement public mais destinée aux investisseurs institutionnels, avec un taux variable indexé, formule peu valable pour les particuliers qui préfèrent un taux fixe, d'où la formule retenue par la Caisse des dépôts).

FRANCOIS RENARD

CONJONCTURE

Aux Etats-Unis, croissance lente inflation sage

La croissance économique aux Etats-Unis a été de 1,9 % en rythme annuel au premier trimestre 1990 contre 1,1 % au quatrième trimestre 1989. Ce chiffre publié jeudi 21 juin par le département du commerce corrige à la hausse une précédente estimation qui tablait sur une progression de seulement 1,3 % au début de l'année. Il n'empêche que la croissance s'est sensiblement ralentie outre-Atlantique puisque durant l'été bdernier elle était encore de 3 % en rythme annuel.

Ces chiffres confirment l'analyse à plus long terme de la Réserve fédérale, la Fed. L'économie américaine continue de croître mais d'une façon ralentie, tandis que le rythme d'inflation demeure stable. C'est ce qu'a indiqué le mercredi 20 juin la Fed dans son « Livre beige » (*Beige Book*), enquête périodique réalisée auprès des douze banques régionales constituant le système de réserve fédéral. De telles enquêtes sont destinées à éclairer le comité de l'open-market, sorte d'instance dirigeante de la Fed où se décide la politique monétaire. Le prochain comité se réunira les 2 et 3 juillet.

Comme les *Beige Books* publiés depuis le début de l'année, celui-ci prévoit la poursuite d'une croissance faible mais sans risque de récession, ce qui renforce l'hypothèse que la Fed ne relâchera pas dans l'immédiat sa politique de crédit. La publication de l'étude a d'ailleurs entraîné une nette hausse des taux d'intérêt sur le marché obligataire.

AGRICULTURE

Pour enrayer une épidémie de peste

La Commission européenne interdit les exportations de porcs belges

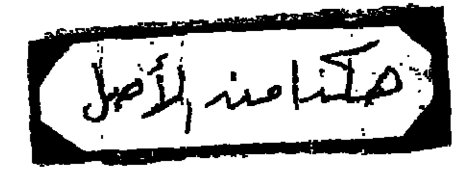
Pour enrayer l'épidémie de peste porcine qui sévit en Belgique, le comité vétérinaire de la Commission européenne a décidé, jeudi 21 juin, d'interdire à la plupart des éleveurs belges d'exporter leurs porcs ou leur viande de porc vers d'autres pays de la Communauté.

A partir du vendredi 22 juin et jusqu'au 4 juillet, toute exportation sera interdite – ainsi que tout transit de porcs – dans une vaste zone couvrant l'ensemble de la Flandre et la moitié nord de la province d'Anvers. Cette mesure sera réexaminée le 4 juillet. La France avait suspendu dans la nuit de mercredi à jeudi tout passage d'animaux à la frontière belge, après la découverte de nouveaux cas de peste porcine près de la frontière française. Le ministère français de l'Agriculture s'est déclaré jeudi soir satisfait des décisions prises par Bruxelles et a décidé de mettre en place *« un plan de surveillance le long de la zone frontière avec la Belgique »*.

EN BREF

□ **Les administrateurs de biens contre le futur décret sur les loyers en Ile-de-France.** – La Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB) a l'intention d'introduire un recours contre le décret que le gouvernement s'apprête à prendre, limitant l'augmentation de certains loyers en région parisienne pour l'année à venir. Pour la CNAB, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a commis un *« excès de pouvoir »* en annonçant, le 13 juin dernier à l'Assemblée nationale, que le décret du 29 août 1989 relatif à l'évolution de certains loyers dans l'agglomération parisienne sera renouvelé. Selon la CNAB, *« en renouvelant le décret au-delà d'un an et en l'annonçant deux mois avant l'échéance du premier, M. Bérégovoy viole délibérément la loi »*.

□ **Siemens va produire des systèmes de communication en URSS** : Siemens a annoncé jeudi 21 juin qu'il allait créer une filiale commune en URSS dans les télécommunications pour développer, à partir de 1991, à Kiev, ses centraux EWSD pour les communications longue distance et le système soviétique ESS-DSN pour les communications locales. Pour Siemens, l'opération se traduit par un investissement de 160 millions de DM (535 millions de francs).



ÉCONOMIE

La préparation du budget de 1991

Suite de la première page

M. Bérégovoy a confirmé également son intention de poursuivre l'allégement des droits de mutation à titre onéreux (ventes de fonds de commerce, d'immeubles, cession de droits sociaux).

La question qui se pose en cette seconde quinzaine de juin, alors que MM. Bérégovoy et Charasse ont maintenant entre leurs mains toutes les demandes de crédits des ministres dépensiers, *est de savoir* ce qu'il sera possible de faire quand les dépenses finalement retenues pour 1991 auront été gagées par des recettes et que le déficit budgétaire prévisionnel aura été ramené à 80 milliards de francs contre environ 90 cette année.

«Peu de choses», ont déja fait savoir MM. Rocard et Bérégovoy. On comprend l'incrédulité des ministres qui chaque année, depuis 1986, se voient opposer les mêmes arguments à la même époque pour s'apercevoir l'année suivante que l'Etat a facilement bouclé ses comptes, réussissant à réduire le déficit em même temps qu'à alléger les impôts.

Mais cette fois, outre les faveurs faites à l'éducation nationale, dont le budget (230 milliards de francs environ) s'accroîtra à lui seul de 20 milliards de francs si l'on prend en compte les premiers effets du plan de revalorisation de l'enseignement supérieur, les intérêts de la dette publique alourdis par le niveau élevé des taux d'intérêt augmenteront *de 18 milliards* de francs, ce qui est bien sûr considérable.

Très au-delà des normes

On appréciera, soit dit en passant, le stock de cette dette qui atteint maintenant 1 630 milliards de francs, soit le quart du Produit national. Cette dette est contractée par le Trésor public, sans cesse refinancée par des emprunts, subrepticement alourdie au fil des années par de douteuses opérations de débudgétisation-rebudgétisation passées à peu près inaperçues de la plupart des parlementaires (3). On les en excusera, le budget de l'Etat ne supportant que les intérêts de la dette, partie émergée de l'iceberg...

C'est bien sûr, on le voit clairement maintenant, la reprise d'une forte activité économique à partir de 1986-1987 qui a tout rendu facile. Il suffit de savoir qu'en 1988 les impôts ont rapporté 56 milliards de francs de plus que prévu, puis 41 milliards en 1989, *pour avoir une idée de l'abondance* des dividendes de la croissance dès que celle-ci est un peu forte.

L'ennui pour les ministres actuellement en place est qu'ils ont probablement un petit temps de retard sur la conjoncture. Les demandes adressées à MM. Bérégovoy et Charasse pour 1991 entraîneraient une croissance des dépenses publiques de presque 10 %, supérieure d'une bonne cinquantaine de milliards de francs aux limites fixées à la mi-avril par M. Michel Rocard dans sa «lettre de cadrage». Le premier ministre y disait clairement que *«les dépenses de l'Etat devront progresser en 1991 moins rapidement que la richesse nationale afin de réduire leur poids dans le produit intérieur brut, dans le cadre d'une stabilisation des prélèvements obligatoires»*.

Les experts ont transmis à M. Bérégovoy leurs prévisions pour 1991 : la richesse nationale devrait progresser d'un peu plus de 5 % (+2,8 % en volume, +2,5 % en prix). Si les consignes du premier ministre étaient respectées, les *dépenses de l'Etat* ne devraient augmenter l'année prochaine que de 5 % environ.

L'expérience incite à penser que le très gros écart qui sépare actuellement les demandes de crédits des objectifs fixés par M. Rocard sera largement réduit dans trois semaines. Chaque année au mois de juin, le ministère des finances fait face à des montagnes dont il ne reste plus rien un mois plus tard. Il en sera d'autant plus sûrement ainsi à la mi-juillet que M. François Mitterrand, un peu marri sans doute du désordre créé en Bourse par ses propos d'Auxerre (4), avait pour se rattraper tancé quelques jours plus tard en conseil des ministres les membres du gouvernement trop peu soucieux de rigueur budgétaire.

Le problème de l'étroitesse des marges de manœuvre n'en reste pas moins posé, même si 1991 est meilleur – voire bien meilleur – que prévu, du fait du boom allemand et des effets que celui-ci commence à avoir sur les économies européennes. Cette année pourrait en effet apporter quelques déceptions, les industriels ayant curieusement affaibli la conjoncture en réduisant leurs stocks. Certains impôts comme la TVA et les taxes pétrolières rentrent actuellement *beaucoup plus lentement que* prévu, seul l'impôt sur les sociétés continuant sur sa forte lancée. Il est donc exclu, même si l'activité redémarre comme cela est probable de retrouver avant des mois le phénomène de ces dernières années : des rentrées fiscales très supérieures aux prévisions.

Sur quelles données alors s'adosser pour construire le budget de 1991 ? Les recettes de l'Etat devraient, selon les calculs, progresser d'un peu plus de 6 % soit de 70 milliards de francs, avoisinant les 1 200 milliards de francs. Les dépenses, elles, augmenteraient de quelque 5 % (+60 milliards) et dépasseraient 1 280 milliards. Le déficit se réduirait de 10 milliards de francs mais il ne resterait pratiquement rien pour réduire les impôts...

Sans doute le gouvernement, parce qu'il s'y est engagé et qu'il existe bien des moyens de faire apparaître les recettes nécessaires, pourra-t-il annoncer quelques *réductions pour 1991 : baisse* du taux majoré de la TVA (une réduction de deux points du taux de 25 % coûterait 4 milliards de francs) ; baisse du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis (la réduction pourrait n'être que d'un point, comme semble s'y résigner M. Bérégovoy, ce qui entraînerait un manque à gagner pour l'Etat de 1,6 milliard). Deux milliards et demi pourraient être récupérés si le gouvernement se décidait à porter de 19 à 25 % le taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises sur les opérations financières et immobilières, comme le propose le rapport du député socialiste François Hollande.

Ces maigres projets de réductions fiscales ont au moins une logique : celle de M. Rocard ardent défenseur du secteur public. Ce sont les dépenses qui sont privilégiées dans le projet de budget de 1991, et d'abord celles de l'éducation nationale.

Difficile de dire que cette priorité ne s'impose pas. Difficile aussi d'expliquer pourquoi elle ne s'est pas imposée depuis dix ans...

ALAIN VERNHOLES

(3) La dette publique de Renault, par exemple, a été transformée en emprunt dont le Budget n'assure que les intérêts, le Trésor ayant à sa charge le principal, qui sera en fait supporté par les futurs actifs au cours des années à venir.

(4) A Auxerre, le 29 mai dernier, M. François Mitterrand avait déclaré qu'il fallait taxer davantage ceux qui s'enrichissent en dormant ce qui avait fait baisser la Bourse et inquiété les milieux financiers européens.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

AFFAIRES

Les juges ayant tranché en faveur de M. De Benedetti

M. Berlusconi va perdre le contrôle de Mondadori

ROME
de notre correspondant

« La raison a prévalu. Reste à espérer que le bon sens l'emportera. » Discours de vainqueur, jeudi soir 21 juin, à la télévision pour M. Carlo De Benedetti. L'instance arbitrale désignée il y a trois mois par les tribunaux pour savoir qui, de M. Silvio Berlusconi ou de l'« ingegnere » De Benedetti, est en droit d'acquérir le paquet d'actions qui donnera à son détenteur le contrôle du groupe Mondadori a finalement donné raison à ce dernier.

En d'autres termes, la famille Formenton (héritiers Mondadori) qui s'était initialement engagée à céder à l'« ingeniere » les 25 % qu'elle détient dans l'Amef (holding de contrôle du groupe d'édition), avant de changer brusquement d'avis en faveur de M. Berlusconi en décembre dernier, est désormais tenue de se conformer à son pacte initial. Le contrat de vente étant en principe exécutif dès janvier prochain, le patron d'Olivetti devrait, à partir de cette date, se retrouver à la tête de 52,6 % du capital de l'Amef et contrôler ainsi, en ajoutant la part qu'il détient déjà, 78,2 % des actions ordinaires de la Mondadori. Sans parler des 79 % du capital « privilégié » dont M. De Benedetti ne s'est jamais départi.

M. Berlusconi et ses alliés, eux, conserveraient 40 % de l'Amef, 12 % des capitaux ordinaires Mondadori et 15,8 % du « privilégié ». D'où la poursuite des négociations entre les deux adversaires, car il est évident qu'un actionnaire, certes minoritaire mais puissant comme l'est « Sua Emittenza » pourrait, s'il restait hostile, compromettre sérieusement la marche de l'entreprise.

Dépouillé il y a six semaines, par décision juridique, de son pouvoir au sein de l'Amef, M. Berlusconi risque de perdre dans quelques jours la présidence de la Mondadori qu'il avait enlevée à la hussarde, au début de ce printemps. Une assemblée générale des actionnaires du groupe est en effet prévue pour le 29 juin, et l'on sait déjà que l'Amef, qui demeure l'actionnaire majoritaire, votera en faveur d'un nouveau changement *du conseil d'administration où* les hommes de M. Berlusconi sont, pour l'heure, les plus puissants et entendent le demeurer.

Dans l'heure qui a suivi le verdict des trois magistrats arbitres, M. Lucas Formenton, qui ne veut toujours pas entendre parler de l'« ingeniere » à la tête du groupe fondé par son grand oncle, a déclaré qu'il déposait un recours auprès de la cour d'appel de Rome. Sauf improbable miracle, cette instance met en moyenne deux ans avant de rendre un verdict.

PATRICE CLAUDE

La polémique Henkel - Rhône-Poulenc

Plus de publicité comparative sur les lessives avec ou sans phosphates

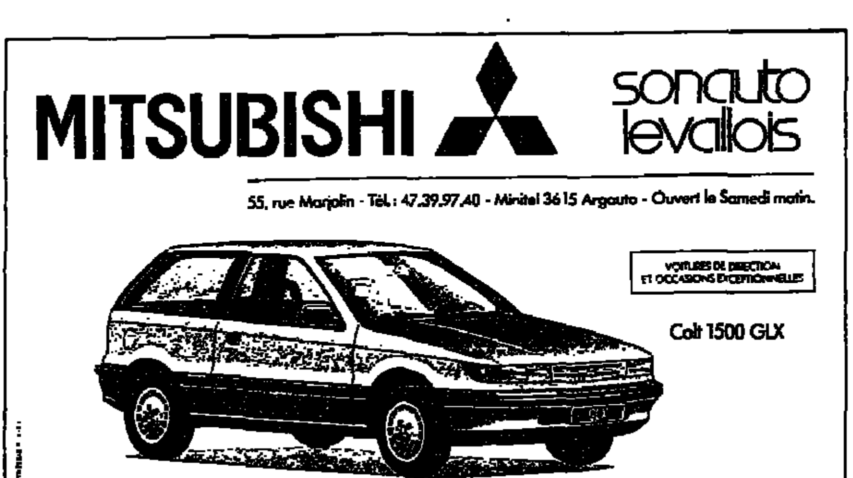
Après un an de bataille publicitaire et juridique, la cour d'appel de Versailles a finalement renvoyé dos à dos jeudi 21 juin Rhône-Poulenc et Henkel : les deux sociétés ont été sommées de renoncer à leurs publicités comparatives sur les mérites des lessives avec ou sans phosphates.

Le groupe ouest-allemand Henkel avait fait appel d'une première interdiction pour publicité *« tendancieuse, voire mensongère »* prononcée en mars dernier par le tribunal de Nanterre contre sa campagne pour la lessive Le Chat supposée contribuer à un *« meilleur environnement »*. Henkel devra donc cesser sa campagne sous peine d'une astreinte de 50 000 francs par infraction constatée. Quant à Rhône-Poulenc, qui défendait le camp des lessives avec phosphates, le tribunal l'a condamné à payer 3 millions de dommages et intérêts à Henkel France.

□ **Bull remporte un contrat de 500 millions de Francs en Grande-Bretagne.** – La filiale britannique du groupe français Bull s'est vu confier, jeudi 21 juin, par la direction des impôts britanniques la réalisation d'un projet d'informatisation d'un montant global de 500 millions de francs (50 millions de livres sterling). Ce projet prévoit l'installation dans les cinq prochaines années d'un système de type « ouvert » architecturé autour du système d'exploitation Unix, destiné aux 632 agences fiscales du Royaume-Uni. Avec ce contrat, Bull devient, selon les dirigeants de la firme, le principal fournisseur du pays en produits Unix. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde AUTOMOBILE



ALFA ROMEO

Alfetta 2000, couleur gris métal., année 1984. 8 cv. Prix : 18 000 F. Tél. : 39-64-73-27.

75 Twin Spark, août 88, mod. 89, gris métal., int. noir, freins ABS, radio, téléphone, direct. assist., gl. électr., alarme, pns récents, pr. m. 52 000 km. 92 500 F. Ondlon 49-65-69-01 province. 49-65-43-35 dom.

75 I 8 Turbo America, oct. 89, noir, int. cuir gris foncé, t.o. électr., radio, gl. électr., ferm. électr., pr. m. 29 000 km. 100 000 F. Labaye 60-23-06-20 bur., 60-22-59-91 19 h 30.

AUDI

80 1 8S, mai 90, bordeaux métal., int. noir, ferm. élect., alarme, becquet, jantes alu., pr. m. 3 200 km. 89 000 F. Geneviève 34-81-10-66 bur., 39-54-78-28 ap. 20 h.

80 Dies. tbo, confort., juil. 88, mod. 89, gris métal., int. gris foncé, gl. teint., ferm. électr., confort., pr. m. 80 000 km. 92 000 F. Petit 42-80-63-72 p. 277, 43-74-65-89 ap. 19 h.

80 Diesel Turbo, juil. 89, mod. 90, blanc verni, int. noir, attel., radio, pr. m. 18 000 km. 99 000 F. Michel 43-85-49-42 dom.

BMW

524 Diesel Turbo, juil. 87, blanc int. gris, climat., alarme, freins ABS, rétros électr. 86 900 km. 93 000 F. Cabirol 92-97-03-75 province.

316 I 2 p., août 89, mod. 90, diamant Schwartz métal. verni, int. gris anthracite, prééquip. radio, gl. teint. + rétros électr., ferm. élec., alarme, pr. m. 9 300 km. 92 000 F. Gener 60-16-27-23 ou 43-72-65-18 dom.

316 4 p., nov. 89, mod. 90, gris métal., int. bleu, gl. teint., alarme, radio K7, pr. m. 6 600 km. 93 000 F. Grasser 88-31-10-96 bur., 88-32-76-22 ap. 18 h province.

Vds BMW 3.18 I, 4 portes, 37 000 km, modèle 89, très options. Px : 83 000 F. Tél. : 40-88-69-27.

CADILLAC

Séville Autom, jan. 82, blanc, int. cuir blanc, cruise control, climat., sièges, ant. et gl. électr., 2 pneus neufs. 128 000 km. 98 000 F. Baconnet 43-79-99-16 bur., 43-74-67-66 ap. 20 h 30.

Séville Autom 84, bordeaux, int. cuir. 96 000 km. 100 000 F. 34-74-72-32 p. 44-06.

CITROEN

XM 2.0 Séduction, jan. 90, blanc, int. gris, tatouage, pr. m., 8 400 km. 102 000 F. Lombard 45-52-20-08 bur., 30-72-17-28 ap. 19 h.

BX TZ Diesel Turbo, jan. 90, rouge furio, int. velours noir, pack vip, gl. teint., becquet, direct. assist., ferm. électr., rétros électr., sièges ar. rabat. séparés, pr. m. 3 500 km. 99 000 F. Cerisier 60-18-08-17.

BX TR Diesel Turbo, nov. 89, mod. 90, blanc verni, int. gris bleu, direct. assist., radio K7, gl. et ferm. électr., tatouage, pr. m. 14 000 km. 94 000 F. Egu 62-61-46-30 bur., 62-63-06-08 dom. province.

CX Athena, année 79, 110 000 km, 10 000 F factures. Prix : 12 000 F. Tél. : 39-19-81-49.

DATSUN-NISSAN

Prairie 2.0 SLX mars 90, gris/noir métal. verni, int. gris, radio K7, gl. et ferm. électr., rétro électr., pr. m. 8 200 km. 100 000 F. Guillermou 47-58-51-09 bur.

Vanette 2.0 Diesel, juil. 89, mod. 90, bronze métal. verni, siège central pivotant, radio, attel. 7 pl., pr. m. 6 000 km. 92 000 F. Bonnelie 43-02-96-71 dom.

FIAT

Fiat Croma blanc verni, int. gris, modèl. 89, état neuf, gl. teintées, ferm. électr., sièges arrière rabat., radio cass., stéréo neuf, 4 jantes alu. neuves, tatouage, écrou antivol. 26 000 km. 68 500 F. De Matos, tél. : 47-23-72-00, 46-84-11-46 soir, 43-53-02-61, 43-58-27-94.

Tipo IE 16 V, fév. 90, vert bouteille métal., int. gris, radio, sièges ar. rabat. séparés, pr. m. 3 500 km. 90 000 F. Goubin 96-28-70-36 bur., 96-28-26-11 dom. province.

FORD

Transit 2 l. essence 1979, 140 000 km, isolé, équipé camping car, 2 places, évier, gaz 2 feux, 70 l eau ; pneus, freins, échappement, bobine delco, distribution : 5 000 km ; embrayage, amortisseurs : 20 000 km. PRIX : 11 900 F. Tél. après 19 heures : (16) 46-93-22-19.

HONDA

Accord 2.0 Ex Autom., déc. 88, mod. 89, champagne métal. verni, int. beige, alarme, radio K7, freins ABS, direct. assist., pr. m. 24 000 km. 95 000 F. Migliaresse 43-74-40-35 bur., 43-37-18-99 ap. 20 h.

CIVIC 1.4 GL 16S, juil. 89, m. 90, blc, int gris, radio, alarme, gl. teint., volant régl. 24 000 km. 70 000 F DUBOIS 64-33-11-40, p. 157 64-30-45-60, ap. 20 h

Prélude 2.0 4WS, juil. 89, mod. 90, gris graphite métal. verni, int. gris clair, radio K7, freins ABS, direct. assist., t.o. élect., gl. et ferm. électr., pr. m. 24 000 km. 98 000 F. Person 32-59-71-31 bur., 32-59-23-98 ap. 20 h. province.

Coupé Accord Aerodeck Ex., juil. 89, mod. 90, champagne métal. verni, int. velours gris, freins ABS, direct. assist., t.o., gl. et rétro. électr., radio K7. 47 000 km. 97 000 F. Rouau 80-67-54-77 dom. province.

JAGUAR

JAG DAIMLER

3.6 L, 89, 17 500 km, garantie constructeur, nbreuses options, parfait état. Prix : 285 000 F. 48-82-06-06 h.b., 49-78-87-99 voit.

LANCIA

Delta HF Intégrale, jan. 89, blanc verni, int. Recaro, pns neufs, pr. m., 23 000 km. 100 000 F. Buzenet 50-65-43-12 bur., 50-27-76-66 ap. 20 h, province.

Lancia Delta GTIE, avr. 89, anthr. métall., 17 000 km, révisée. Px : 58 000 F. Tél. : bur. 42-71-41-43, dom. 48-78-27-45 repas.

Delta HF Integrale, fév. 88, noir métal. verni, int. beige, alarme, plip, kit Koni Sport, pns neufs. 53 650 km. 92 500 F. Galvan 76-54-52-36 bur., 76-25-60-30 dom. province.

MERCEDES

Mercedes 200 essence aut., peinture neuve, 4 pneus neufs, année 77, prix : 20 000 F. Tél. : 39-19-81-49.

190 E Autom., jan. 87, gris bleu métal., int. bleu, gl. et rétro droit électr., alarme, tatouage, 60 000 km. 85 000 F. Betka 39-80-10-63.

230 E, avr. 87, brun métal. verni, int. noir, jantes alu., tatouage, gl. teint. + ferm. électr., direct. assist., radio K7, 91 500 km. 110 000 F. Antolini 42-98-96-30 p. 9830, 48-58-54-85 ap. 19 h.

230 E Autom, sept. 87, mod. 88, champagne métal., climat., freins ABS, gl. teint., pr. m. 130 000 km. 99 500 F. Sté Jules Roy 47-92-46-02 p. 602, 30-61-17-19 soir.

280 SE Autom., déc. 82, mod. 83, argent métal. verni, int. anthracite, tempomat, gl. teint., climat., freins ABS, 65 000 km. 110 000 F. Chicheportiche 42-65-73-76 bur.

190 Diesel 2.5, août 86, mod. 87, blanc verni, int. bleu marine, confort, alarme, gl. et rétro. électr., prééquip., radio. 120 000 km. 93 000 F. Rodionoff 45-22-19-08 perm.

190 E Autom., jan. 87, gris bleu métal., int. bleu, gl. et rétro droit électr., alarme, tatouage. 60 000 km. 85 000 F. Betka 39-80-10-63.

Part. vd MERCEDES 300 E automatic 89, gris métal., clim. 70-67-88-55, 48-74-69-03.

OPEL

Vectra GT, août 89, mod. 90, anthracite métal., int. gris, direct. assist., radio, ordi. bord, ferm. et gl. électr., pr. m. 20 000 km. 91 000 F. Lagoutte 73-91-76-55 p. 41, 73-73-05-67 ap. 18 h. province.

Omega 12 0 GLS, juil. 89, mod. 90, gris métal. verni, int. velours gris, freins ABS, radio K7, AB, ordi. bord, sièges réglables, banquette ar. rabat. séparée, pr. m. 18 000 km. 100 000 F. Kossmann 45-78-73-36 dom., 32-37-38-64 w.e.

KADETT I 2,0 GSI 3P, juil. 88, m. 89, blc, int. gris, direct. assist., AB, gl. élect., alarme, gl. tatouées, radio, pr. m., 34 000 km. 65 000 F. PICHENE 30-54-83-77, bur. 30-45-29-29, ap. 18 h

Vectra GT, août 89, mod. 90, anthracite métal., int. gris, direct. assist., radio, ordi. bord, ferm. et gl. électr., pr. m. 20 000 km. 91 000 F. Lagoutte 73-91-76-55 p. 41, 73-73-05-67 ap. 18 h province.

PEUGEOT

Peugeot 505 Turbo, injection, année 1987, direction assistée, jante alu., intérieur cuir. 66 000 km. Prix : 55 000 F. Tél. : 39-64-73-27.

405 MI 16, oct. 88, mod. 89, gris anthracite métal. verni, int. gris/rouge, climat., gl. électr., direct. assist., AB, freins ABS. 43 000 km. 92 000 F. Lebon 37-52-73-01 bur., 37-52-07-56 dom. province.

405 MI 16, mai 88, blanc, int. cuir noir, alarme, radio, t.o., gl. blindées, garantie longue durée, pr. m., 59 000 km. 100 000 F. Chez Bardon 45-90-01-11 bur.

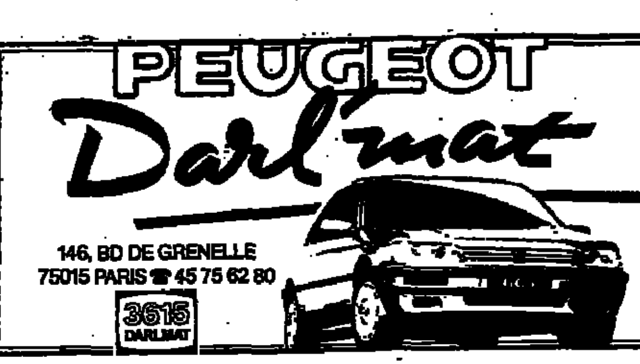
PONTIAC

Coupé Pontiac grand prix année 1980, 11 cv, diesel, prix : 18 000 F. Tél. : 39-64-73-27.

PORSCHE

924 S, déc. 85, mod. 86, gris métal., int. noir, alarme, tatouage, radio K7, pns nfs. 51 000 km. 85 000 F. Bouchon 42-42-52-19 dom.

944 L, juin 84, Golf, métal., int. marron, radio, alarme, pns nfs. 70 000 km. 93 000 F. Benichou 40-88-92-66 bur., 45-74-68-68 dom.



RENAULT

R25 Diesel Turbo, juil. 89, mod. 90, tungstène, int. gris, gl. teint., rétro droit, pr. m. 10 000 km. 109 800 F. Mounni 30-91-59-53 p. 5953, 30-99-09-76 17 h 30.

R25 GT Diesel, jan. 90, gris argent métal. verni, int. velours gris cendre, tatouage, direct. assist., rétro. droit, gl. et ferm. électr, plip, essuie-gl. ar., pr. m. 3 300 km. 105 000 F. Laroche 30-91-71-81 bur., 30-42-61-85 ap. 18 h.

R 21 DX Diesel Turbo 5 p., déc. 89, mod. 90, beige verni, int. bleu, gl. teint., minichaîne, AB, pr. m. 9 800 km. 101 000 F. Lambert 44-27-31-99 bur. province, 30-35-31-71 dom.

R21 TXE 4 p., déc. 89, mod. 90, argent métal., gl. teint., tatouage, pr. m. 6 000 km. 92 000 F. Jaboulay 40-99-73-48 bur., 39-13-48-70 18/24 h.

SUPER 5 GT TURBO, 1986, blc, int. gris, TO, alarme, tatouage, gl. teint. élect. pré-équip. radio, échap. neuf, 48 000 km. 37 000 F WERBROUCK 45-78-79-50, bur. 47-85-84-01, dom.

R19 TXE 5P, mai 89, argent mét. verni, int. velours centre, pack 1, pack ergo, gl. teint., rétro droit, essuie gl. AR, sièges AR rabat. séparés. 8 000 km. 66 500 F THILLET 42-03-89-38. bur.

SUPER 5 SAGA AUT. 5P, déc. 89, mod. 90, tungst. mét. verni, pr. m., 5 500 km. 63 000 F DELEUZE 46-09-33-97, bur. 42-63-21-43, 19 h.

ROVER

820 SI 16 S, août 88, mod. 89, gris métal. verni, alarme, radio K7, tatouage, air cond., direct. assist., t.o., pr. m. 25 000 km. 108 000 F. Basquin 64-22-01-57 dom.

820 SI Fast Back, jan. 89, marron métal., int. marron, t.o. électr., gl. électr., radio K7, direct. assist., rétro électr., alarme, pr. m. 23 000 km. 95 000 F. Chenu 39-46-89-86 bur., 39-56-34-24 ap. 20 h.

825 Sterling Autom, juil. 88, mod. 89, gris métal., int. beige, t.o. et ferm. électr., gl. teint., alarme, radio K7, prééquip. téléphone, pr. m. 39 000 km. 95 000 F. Soprec Maurel 45-50-34-80 bur.

TOYOYA

TOYOTA LITEICE

1983. 85 000 km, 8 cv, 7 places. Pneus et freins neufs. Très bon état. 38 000 F. Tél. : (16) 38-45-19-56.

VOLKSWAGEN

Golf 3 p., juil. 89, mod. 90, noir verni, int. noir, radio, pr. m., 27 500 km. 98 000 F. Merlet 33-65-20-90 bur., 33-65-63-32 dom. province.

Golf GT Diesel, jan. 90, gris métal., int. gris/blanc, prééquip., radio, gl. et ferm. électr., pr. m. 8 000 km. 95 000 F. Tassery 23-96-06-42 bur., 23-96-29-96 dom. province.

VOLVO

740 GLE DIESEL TURBO, jan. 85, blanc, int. velours bleu, TO, ant. élect., direct. assist. gl. teint., sièges chauf., pr. m., 192 000 km. 65 000 F KERLEAU 48-26-43-70, p. 40





Le Monde des Cadres

HOPITAL DE JOUR POUR ADOLESCENTS

psychoses-névroses graves

recherche

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

Temps complet
CC enfance inadaptée 66
Expérience souhaitée

Adresser lettre manuscrite + CV
3, cité d'Angoulême
75011 PARIS.

SOCIÉTÉ CENTRE DE PARIS recherche

DOCUMENTALISTE (H. ou F.)

Pour rédaction et tenue à jour annuaires biographiques consacrés à l'Administration française.

Dactylograph. indispensable. Libre rapidement.

Envoyer CV + photo
Ecrire sous le n° 8945
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

secrétaires

VILLE DE COLOMBES
80 000 habitants
92701
recrute

1 SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Collaborateur (trice) du Secrétaire général, disponible, doté(e) :
- de capacité d'initiative et de rigueur ;
- du sens de l'organisation et des relations humaines ;
d'une solide formation de sténodactylo. Il (elle) assurera :
- le suivi de l'ensemble de l'activité de la direction générale ;
- la gestion de l'agenda du secrétaire général ;
- l'organisation d'une équipe de travail. Candidature, CV et copie des diplômes à adresser à Monsieur le Maire.

AGENDA IMMOBILIER

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

6e ODÉON

PRÈS SEINE BEAU 5 P. TRÈS CALME CHARME: 43-54-25-70.

7e arrdt

Entre Plaine Monceau et Batignolles

Particulier vend appartement 135 m². Bien exposé. Dans immeuble standing. 4e étage. Ascenseur. Double séjour 35 m², cheminée + balcon + 3 belles chambres, nombreux rangements. Ch. Service, cave. Tél. : 43-80-94-95.

11e arrdt

PRIX INTÉRESSANT

Mo COURCELLES

bel immeuble p. de taille, stand. Duplex en RDC 197 m² s/rue et cour anglaise, 6/7 p., 2 bains, cuis. équipée. 119, rue de Courcelles. Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

12e arrdt

PICPUS
Maison d'artiste 150 m² + jardin. 45-46-26-25.

F. D'EGLANTINE 5 P. duplex, 3 chbres + burx, dble liv., pierre de t., stand., balc. 4 750 000 F. 49-27-98-96.

14e arrdt

Mo Glacière 3/4 p. 1 900 000
R. Bezout 3 p. 1 350 000
Pernety 2 p. 920 000
Mo Vavin gd 2 p. 1 870 000
Maine gd 2 p. 1 700 000
R.-Coty 4 p. 2 250 000
Plaisance 3 p. box 1 900 000
GALA IMMO, 43-35-18-36.

Alésia à saisir, p. de taille, living, 3 chbres, 80 m², 2e étage sans asc., bien exposé. 2 200 000 F. GALA IMMO, 43-35-18-36.

16e arrdt

ORTF

Mo MIRABEAU bon imm. tout confort. Liv. double, 2 chbres, entrée, cuis., bains, soleil. Balcon. 15, av. Versailles. Samedi, dimanche, 15 h-18 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY

LES SABLONS (au pied) Dble séj., 2 chbres, vue dégagée, expos. sud, 2 200 000 F. EXCLUSIVITÉ LERMS

42-55-65-65.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT Tél. (1) 48-73-35-43.

locations non meublées demandes

Province

URGENT
COUPLE ENSEIGNANTS rech. à l'AIGLE (Orne) ou les environs proches, maison ou appt F4, F5. Ecrire à : M. Massonnat, 10, rue N.-Poussin 37000 Tours Tél. (16) 47-37-14-90.

villas

Aix-en-Provence sud, villa 11 p. + 3 s. de b., w.-c., chf. cent. possib. 2 appts, terrain 8 000 m², piscine, garage. 1 750 000 F. Tél. : 91-90-44-54.

Particulier vend maison briarde St-Augustin (77), avant Coulommiers, sur 3 000 m², 5 chambres, séjour 50 m², 2 salles bains, 2 w.-c., cuisine équipée, véranda, terrasse, cave, puits, tout-à-l'égout, garage 150 m², bassin 50 m² (poissons, nénuphars). Libre à la vente. 2 200 000 F TTC. Tél. : 64-03-15-18 Près commerces et écoles.

immeubles

DOUDIN-DORESSSAY

ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS
Intermédiaire bienvenu.
48-24-93-33-Fax 47-45-75-08.

pavillons

A 15 km de RENNES Maison récente, 5 chambres, double séjour, cuisine équipée, jardin. Sous-sol total. Dans village agréable. Tél. : (16) 96-78-41-33 (soir)

châteaux

Environs LE MANS (72) CHATEAU 30 p. Toiture et gros œuvres bon état. Terrain 1,80 ha. Px : 2 300 000 F. UFFI 45-22-02-44.

terrains

COTE-D'AZUR
TERRAINS VIABILISÉS
A PARTIR DE 200 000 F.
Renseignements :
SEOGI/EURIMO, 15, rue Rouget-de-Lisle, 06000 NICE
Tél. : 93-62-20-93 (LEM).

bureaux

Locations

PRÈS CHAMPERRET

1 133 F le m² + charges

très beaux bureaux sur 2 niveaux. Libres de suite 650 m² + 8 parkings. Exlusivité H. Bernard Immobilier Tél. : 47-64-01-52

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

propositions diverses

Nous livrons à bon prix toutes nouvelles voitures de marque : BMW par ex. Z 1, Porsche par ex. Carrera 2/4 et Mercedes. Michael Schönbach, KFZ Imm.- u. Export, Hasselbacher Str. 14, D-8721 Hopachshof. Tél. 19 49 9720-810. Fax 9729/697.

ASSOCIATIONS

Session et stages

SWAMI YOGANAND donne cours Yoga/Ayurveda à Paris et Stage MASSAGE AYURVEDIQUE à Séderon du 3 au 9 sept. Doc. Tél. : 43-56-01-33.

Stages d'anglais à Paris du 9/7 au 25/8. PROFS-ANGLAIS 3 sem. (15 h/sem.). 2 960 F ; 1 semaine (28 h), 1 960 F. Rens. : PICCADILLY SCHOOL 37, av. F. Roosevelt Paris-8e Tél. : (1) 43-59-63-01

JOURNALISME RADIO

Pour personnels de communication et presse écrite. Du 2 au 29 juillet 1990. Agréé Afr. financement. Région CFD - Tél. 42-41-58-59.

Session et stages

Le centre artistique de Calvisson, fondé en 1975, offre en Provence des stages de peinture tous niveaux, pension complète en chambre particulière de une belle demeure du 16e siècle. Documentation gratuite. Atelier Calvisson. 30420 CALVISSON. Tél. : 66-01-23-91.

Immersion en anglais. Ecole d'anglais familiale au Pays de Galles. Cours intensifs + équitation, tennis, canoë, informatique, etc. On ne parle qu'anglais. Tous âges bienvenus. Tél. : (19-44) 874-89-212.

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Colloque

Vers des organisations qualifiantes
Quels enjeux pour l'entreprise ?

Colloque organisé par

DÉVELOPPEMENT & EMPLOI
26 juin 1990 - Hôtel Nikko

La recherche de la compétitivité contraint les entreprises aux innovations technologiques, sociales et organisationnelles.
L'organisation qualifiante constitue l'opportunité d'un développement progressif des ressources humaines concordant avec la finalité économique de l'entreprise.
Le but du colloque est de s'interroger, à partir d'expériences en cours, sur les conditions de sa mise en œuvre.
Avec la participation de responsables d'entreprises et d'experts.
Pour tout renseignement, s'adresser à : Véronique de Falvelly Tél. : 46-84-63-00.

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES EN CORSE
GOLFE D'AJACCIO
LOCATION MEUBLÉE
BORD DE MER
VILLAS INDÉPENDANTE
JUILLET-AOUT
AGENCE DUGOLFE
TÉL. : 95-25-01-39.
TÉLECOPIE : 95-25-09-27.

Ile Noirmoutier, loc. villa gd stdg. Bord. de mer. 5 chb., gd séj., salon. Lave-vaiss., lave-linge, mob. et vaisselle raff. A louer : du 1er au 15 juillet : 20 300 F ; du 16 juillet au 7 août : 32 100 F. 51-39-10-03.

13100 Aix, villa, piscine, du 7 au 21/7 ; 18/8 au 1/9, 4 à 5 pers. Tél. : 42-66-82-20.

VACANCES EN CORSE, golfe d'Ajaccio, location meublée, bord de mer, villa indépendante, juillet-août. Agence du Golfe. Tél. : 95-25-01-39. Télécopie : 95-25-09-27.

A LOUER SUD FINISTÈRE
Prox. plage et cent. naut., bâtiments en part. meub. avec 6 ha terres et bois, court tennis, sanitaires, ayant servi col. vacances, pr conv. aut. usages. Beau site. L. Jestin, 1, pl. Toul-al-Laer, 29000 Quimper.

ÉCONOMIE

Les grandes manœuvres dans la sidérurgie européenne

Italie : Falck, le maître de forges de Milan, tarde à se marier

Le suspense se prolonge dans l'affaire Falck. Lors de son conseil d'administration qui s'est déroulé mercredi 20 juin à Milan, le premier groupe sidérurgique privé italien – à la recherche d'un partenaire industriel et financier depuis de longs mois – n'a pas révélé qui de son compatriote public Ilva ou d'Usinor-Sacilor avait emporté ses faveurs. La décision définitive est toutefois imminente. Portrait d'un empire de l'acier très convoité.

ROME

de notre correspondant

Epouser une « fille publique » ? Même si la promise vit une seconde jeunesse et apporte un avenir européen doublé d'une confortable dot, « Oncle Bruno », le dernier des grands monarques de la sidérurgie privée d'Italie, héritier de la dynastie des Falck, n'aurait sûrement pas apprécié. D'ailleurs, plutôt que d'assister impuissant à la lente liquéfaction de son empire, le vieux roi de l'acier transalpin avait préféré mourir. C'était en 1982. On était encore loin du miraculeux retournement de tendance qui allait permettre aux plus forts de renaître de leurs cendres.

Depuis une demi-douzaine d'années déjà, la crise mondiale de la sidérurgie multipliait les cadavres d'entreprises, massacrant les petits, affaiblissant les colosses, contraignant les uns et les autres à priver d'emploi des dizaines de milliers d'ouvriers. Lorsque Alberto et Giorgio Falck, cousins disparates et neveux désunis de l'intransigeant « Tonton Bruno », héritent à quarante-quatre ans chacun du sceptre familial, le royaume est presque en ruine. Il a perdu un bon tiers de ses douze mille ouvriers, et, à Sesto-San-Giovani, petite cité ouvrière rattrapée au fil des ans par la grande métropole de Milan, si l'église, le cinéma, le lycée professionnel, la maison de retraite et bon nombre de logements portent encore la marque des Falck, il y a beau temps que les chapeaux prolétaires ne se lèvent plus au passage des princes de la dynastie.

C'est l'époque où Giorgio, actuel vice-président du groupe, préfère laisser les rênes de l'affaire à son discret cousin Alberto pour s'en aller courir les mers sur son voilier. Sportif, technicien brillant et bon vivant, Giorgio, qui a épousé une actrice, célèbre en son temps, est aussi jet-set que son président de cousin est modeste, méthodique et peu loquace. L'un aime les salons et la compagnie. L'autre les fuit, assiste régulièrement à la messe et collectionne les livres anciens. Pourtant, avec la formation scientifique de Giorgio et le don de la finance d'Alberto, le binôme Falck a tout pour réussir la transition qui s'annonce.

Que se passe-t-il alors ? Rien ou presque. Paternaliste comme un Wendel, « Oncle Bruno » a laissé en place des structures rigides, vieillottes, dépassées par les événements. Alors que déjà les autres producteurs d'acier se restructurent, se spécialisent, s'allient pour s'en sortir, le premier groupe sidérurgique privé de la péninsule se presse lentement sans bousculer son petit train-train, et continue de s'appuyer sur les bonnes vieilles commandes publiques.

Le groupe Falck produisait 1,2 million de tonnes d'aciers divers en 1968, il est quasiment tombé à la moitié en 1983. Les fameux petits Bresciani et les autres producteurs privés comme la Danieli comptaient légitimement sur la dynastie au pouvoir pour mener les rapprochements nécessaires et les négociations avec le secteur public, notamment la puissante Finsinder, qui deviendra plus tard, son passif largement apuré par l'État, l'actuel Ilva.

Une réelle remontée

Encore lourdement endetté, le groupe public (40 000 salariés contre 122 000 en 1980 et 11 millions de tonnes d'acier produites l'an dernier) renouera en 1989, et pour la première fois depuis 1974, avec le profit (208 milliards de lires de bénéfice consolidé). Mais au milieu de la décennie 80, rien à faire. Indécis et partagés, les Falck refusent de s'engager et rejetteront même en 1986 une première offre de « fiançailles » avec l'Etat, celui-ci promettant pourtant à l'époque d'injecter 600 milliards de lires d'argent frais pour ressusciter l'empire. Celui-ci est sous-capitalisé, il le sait mais ne bouge pas. Alors que les premiers signes d'une reprise mondiale de la consommation d'acier commencent à se faire sentir et que certains des 129 petits producteurs d'Italie refont des bénéfices, un groupe de spéculateurs romains, conduits – mais oui ! – par le fameux acteur Alberto Sordi, ramasse discrètement en Bourse près de 20 % du capital de la belle endormie !

Dur réveil pour les héritiers qui se souviennent alors qu'ils ne détiennent à l'époque qu'un peu moins de 30 % du capital de leur groupe. Aujourd'hui, ils sont tombés à 20 % à peine et n'ont pu conserver leur bâton de commandement qu'en s'alliant dans un « noyau dur » – dont le contrat expire fin 1991 – avec l'Italmobiliare de Gianpiero Pesenti (12,8 %), la Pirelli (3,12 %) et trois autres producteurs d'acier, Giovanni Arvedi (5,4 %), Cecilia Danieli (3,12 %) et la Techint de la famille Rocca (9,08 %). C'est le premier surtout, M. Pesenti, qui ruera dans les brancards pour qu'une décision de mariage soit prise rapidement si la Falck veut survivre à l'Europe.

Français ou italien ? Usinor-Sacilor ou Ilva ? En tout cas, la décision de principe d'un mariage est enfin prise en 1989. Le groupe Falck a lui aussi, malgré ses lenteurs et ses erreurs, renoué avec le profit. Sa production toujours très dispersée est remontée à plus de 1 million de tonnes, il lui reste 7 600 employés et son bénéfice net consolidé est passé de 16 milliards de lires en 1987 à 37 l'année suivante et 39 milliards en 1989. La remontée, c'est logique, est nettement moins rapide que chez les concurrents, mais elle est réelle.

Restait encore à faire un choix définitif pour l'avenir. Le suspense a duré un an. On a beaucoup dit que l'origine alsacienne de la famille régnante – le premier des Falck, dont le père s'était enrichi comme consultant pendant les guerres napoléoniennes, s'est établi en Italie en 1862, et l'actuel empire est véritablement né en 1906 – jouerait en faveur des Français. Mais « Oncle Bruno » n'était-il pas sénateur de la Démocratie chrétienne italienne ? L'argent frais, par définition, a encore moins d'odeur que les vieilles fortunes...

PATRICE CLAUDE

Grande-Bretagne : British Steel prend position en Allemagne

Les grandes manœuvres dans la sidérurgie européenne se poursuivent. Le britannique British Steel, numéro deux de l'acier en Europe derrière Usinor Sacilor, a annoncé mardi 19 juin le rachat pour 103 millions de livres (990 millions de francs) de la division Mannstaedt du groupe sidérurgique ouest-allemand Klockner Werke.

Cette division, située à Troisdorf, près de Cologne, a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 460 millions de marks (environ 1,5 milliards de francs). Elle produit essentiellement des aciers speciaux destinés à la construction mécanique et automobile à partir de laminés à chaud.

L'opération est la première acquisition d'ampleur réalisée hors frontières par British Steel redevenu profitable après avoir consenti à d'énormes efforts de restructuration. Elle conclut en tout cas une série de tentatives infructueuses engagées par le britannique pour prendre pied sur le territoire ouest-allemand et y rejoindre Usinor Sacilor, devenu le deuxième producteur d'acier de RFA après avoir racheté Saarstahl en 1988.

British Steel dont la stratégie d'internationalisation est restée à ce jour plutôt timide nourrit comme Usinor Sacilor l'ambition d'émerger comme l'un des principaux pôles fédérateurs de l'acier sur le Vieux Continent à la faveur de regroupements prévisibles. Le groupe peut compter sur des liquidités abondantes (son trésor de guerre était évalué à près de 390 millions de livres à la fin de l'année 1989) écornées à hauteur de 50 millions de livres seulement par le récent rachat du négociant britannique C. Walker and Sons.

Une présence sur le marché ouest-allemand s'avère indispensable dans le cadre d'une telle stratégie. Pour plusieurs raisons. La demande d'acier outre-Rhin devrait être dopée par les besoins créés par la restructuration de l'industrie est-allemande.

Par ailleurs, aucun acteur majeur n'a émergé outre-Rhin. La production d'acier reste dispersée entre quatre grands intervenants : Krupp Stahl, Klöckner, Hoesch et Thyssen, dont elle ne représente pas l'activité principale. Des remaniements de portefeuille sont prévisibles. British Steel comme Usinor Sacilor entendent en tirer profit.

C. M.

MARCHÉS FINANCIERS

Un nouveau venu dans le monde de la banque-assurance

Le Crédit agricole s'associe à Groupama

Après deux ans de discussions, le Crédit agricole, première banque française, et Groupama (22,3 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989), compagnie d'assurances très présente dans le monde agricole, ont rendu public jeudi 21 juin un accord de partenariat dans les secteurs de l'assurance-dommages et des services financiers.

Cet accord prévoit la création d'un holding, Amacam, détenu paritairement par les deux groupes. Amacam prendra des participations de 40 % dans Pacifica, la société d'assurance-dommages récemment créée par le Crédit agricole et dans la B-Cerp, la banque de Groupama. Le conseil d'administration d'Amacam sera présidé pour les deux premières années par M. André de Bretteville de Groupama. Au terme de son mandat, ce sera au Crédit agricole de désigner son représentant.

Des comités régionaux associant les dirigeants des Caisses régionales des deux groupes seront mis en place pour *«fournir des informations sur la mise en marche des produits et des services entrant dans le cadre de l'accord»*.

Ce rapprochement reste très prudent et les filiales assurance-vie des deux groupes, de loin les plus importantes, ne sont pas concernées par l'accord. Il engage néanmoins l'avenir. Le Crédit agricole et Groupama sont convenus de s'informer des développements qu'ils envisagent, à l'étranger par exemple. Il a été également convenu qu'un avis favorable du partenaire serait nécessaire pour le développement de nouveaux produits en assurance-dommages ou en banque. L'un et l'autre seront également contraints de suivre les augmentations de capital exigées pour l'expansion de la société commune. Selon M. Philippe Jaffré, directeur général du Crédit agricole, *«la construction de ce partenariat est un axe stratégique pour les deux établissements»*.

La question qui se pose cependant est la suivante : quelle liberté laisse au consommateur cette alliance des deux géants du monde rural ? A moins que le réseau postal, s'il reçoit le feu vert définitif de vendre des produits d'assurance, ne vienne introduire un peu de concurrence dans cette belle concertation.

Y. M.

Epouse du président d'honneur de L'Oréal

Mme Geneviève Dalle est inculpée dans l'affaire de la Société générale

Mme Geneviève Dalle, épouse de François Dalle, président d'honneur de L'Oréal, a été inculpée de délit d'initié jeudi 21 juin par Mme Monique Radenne, juge d'instruction au tribunal de Paris, dans le cadre de *l'affaire du raid manqué sur la Société Générale.*

C'est la cinquième inculpation dans ce dossier. Mme Dalle a été laissée en liberté mais devra verser une caution de 310 000 F avant un mois. Elle est accusée d'avoir acheté et cédé au cours de l'été 1988 17 500 actions de la Société générale avant que le raid lancé par M. Georges Pébereau contre l'établissement financier soit connu du public. La caution exigée correspond à la plus-value réalisée.

Les quatre autres personnes visées par le parquet, lors de l'ouverture de l'information judiciaire, le 30 mai, avaient été inculpées par le juge d'instruction de délit d'initié : M. Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, et M. Jean-Pierre Peyraud, financier, le 15 juin ; MM. Jean-Claude et Jean-Charles Foureau, financiers, le 19 juin.

NEW-YORK, 21 juin ↑

Au-dessus de 2 900 points

Après avoir évolué à la baisse pendant une grande partie de la séance, la Bourse de New-York a terminé la journée de jeudi sur une note positive. Avec une hausse de 6,43 points, l'indice Dow Jones a repassé le niveau des 2 900 points à 2 901,73 points.

Quelque 139 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 770 contre 680 ; 139 titres restaient inchangés.

Bien que la progression du produit national brut au premier trimestre ait été révisée à la hausse (1,9 % contre une première estimation de 1,3 %), ce chiffre démontre une croissance lente, selon les experts. Les déclarations de responsables de la Fed, *selon lesquelles ils étaient toujours enclins à maintenir une politique restrictive du crédit,* ont dissipé tout espoir de baisse des taux d'intérêt.

Néanmoins, une légère détente des taux d'intérêt obligataires, les bons du Trésor à trente ans revenant à 8,49 % contre 8,52 %, a encouragé des achats en fin de *journée.*

Walt Disney, Johnson and Johnson et Motorola étaient *fermes tandis* que CBS et Delta Air perdaient du terrain.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 21 juin
Alcoa	66	68
ATT	43 1/8	43 5/8
Boeing	58 1/8	58 7/8
Chase Manhattan Bank	23 3/4	23 7/8
Du Pont de Nemours	38 1/8	38 1/8
Eastman Kodak	41 1/4	41 1/2
Exxon	47 7/8	48 1/2
Ford	44 7/8	44 1/2
General Electric	70 1/4	70 1/8
General Motors	49 1/2	49 1/2
Goodyear	33 5/8	32 1/2
IBM	118	119
ITT	58 7/8	58 7/8
Mobil Oil	62 3/4	62 3/4
Pfizer	64 3/4	64 1/2
Schlumberger	59 3/8	58 5/8
Texaco	57 7/8	57 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	156	156 1/2
Union Carbide	19 5/8	19 1/4
USX	32 3/4	32 1/4
Westinghouse	36 1/2	37 3/8
Xerox Corp	48	47 3/4

LONDRES, 21 juin =

Surplace

Le projet britannique sur le futur rôle de l'écu dévoilé mercredi soir n'a pas fait réagir la Bourse de Londres qui, jeudi encore, a fait du surplace. L'indice Footsie a cédé *0,9 point à 2 370,30 points.* Depuis le début de la semaine, le Footsie n'a bougé au total que de 0,2 point à la baisse.

Une tentative de reprise en début d'après-midi a tourné court en raison de l'ouverture médiocre de Wall Street. En fin de séance, le marché retrouvait ses niveaux initiaux dans l'attente de la fin du terme boursier et des chiffres de mai de la balance des paiements vendredi.

Wellcome a cédé du terrain à la suite d'une révision à la baisse de ses bénéfices par le courtier S.G. Warburg. *La firme textile* Dawson a progressé après l'annonce de ses résultats tandis que Courtaulds avançait sur des informations selon lesquelles son concurrent Du Pont de Nemours renoncerait à fabriquer des fibres *acryliques.*

Les actions du mini-conglomérat industriel Parkfield Group ont perdu plus de 40 % après l'annonce d'une stagnation des résultats pour 1990.

PARIS, 22 juin ↑

Net raffermissement

Pour la quatrième journée consécutive, la tendance s'est orientée vendredi à la hausse rue Vivienne. Mais cette fois *le mouvement, qui s'était* nettement ralenti au cours des précédentes séances, est apparu assez *bien accroché.* Dès l'ouverture, l'indice CAC-40 s'adjugeait un gain de 1,19 %, qu'il devait conserver presque intact une bonne partie de la matinée. Vers 13 heures, sa progression était de 1,03 %. Plus tard dans l'après-midi, il s'inscrivait à 1,05 % au-dessus de son niveau précédent.

La reprise de Wall Street la veille, où l'indice Dow Jones avait repassé, de justesse, mais repassé quand même la barre des 2 900 points a fait bonne impression sous les colonnes. Ce rebond de la Bourse new-yorkaise a été en bonne partie dû à l'annonce outre-Atlantique d'une révision en *hausse du PNB pour le premier trimestre.* Même si le nouveau chiffre de l'expansion confirme le ralentissement de l'économie, il est d'une meilleure qualité (+ 1,9 %) que le premier (+ 1,3 %). En même temps, les bénéfices des entreprises pour la même *période se sont révélés progresser* plus vite également tandis que l'inflation, elle, reculait un peu. Bref la situation économique de l'autre côté de l'eau apparaît moins maussade qu'on ne l'avait craint. Un bon signe pour Paris, où déjà la veille l'annonce d'une *production industrielle pour mai* (+ 1,36 %) plus soutenue qu'attendue avait fait une bonne impression. Qui plus est, les opérateurs ont appris en début d'après-midi que la consommation des ménages, en net recul pour avril, avait nettement repris en mai, grâce à *l'automobile et à l'habillement.*

Bref, toutes ces nouvelles renforcent l'idée entretenue par de nombreux organismes de prévisions économiques, que la croissance pour 1990 pourrait être plus forte que *prévu.*

Encore bien secouée la veille par des prévisions de résultats en baisse et la *perspective de licenciements* importants, l'action Michelin a continué de descendre encore un peu.

TOKYO, 22 juin ↓

La baisse revient

La baisse a fait un retour en force vendredi à Tokyo. Déjà quinze minutes après l'ouverture, *l'indice Nikkei avait* perdu 200 points. Le mouvement se poursuivait par la suite et, à la clôture, *le thermomètre du marché japonais* accusait une baisse de 392,70 points (– 1,22 %) à 31 694,57, repassant ainsi pour la première fois depuis près de cinq semaines sous la barre des 32 000 points.

Le marché a d'abord très mal accueilli la rechute du yen. Quand la monnaie nipponne est remontée plus tard dans la journée, la Bourse n'a pas réagi. *D'autre part, «aucune progression n'a été enregistrée au niveau de la situation macroéconomique»,* faisait observer M. Bruce Johnson, directeur de recherche chez Baring Securities Japan. Ajoutons que les tensions toujours perceptibles sur le front des taux d'intérêt n'ont rien arrangé. Mais le Kabuto-cho a un peu baissé dans le vide à en juger par la faiblesse des courants d'affaires, *avec 350 millions de titres échangés* seulement contre 400 millions la veille.

VALEURS	Cours du 21 juin	Cours du 22 juin
Akai	1 040	1 020
Bridgestone	1 500	1 490
Canon	1 790	1 790
Fuji Bank	2 670	2 650
Honda Motors	1 740	1 740
Matsushita Electric	2 100	2 090
Mitsubishi Heavy	1 010	1 000
Sony Corp.	8 530	8 570
Toyota Motors	2 570	2 560

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le GAN va augmenter son capital de 1,8 milliard de francs.** – Le GAN (Groupe des assurances nationales) procédera, lundi 25 juin, à une augmentation de capital de 1,8 milliard de francs. L'opération se décompose en une tranche internationale de 715 millions *de francs et une tranche domestique de* 1,072 milliard de francs. La Banque nationale de Paris et le CIC, filiale du GAN, seront chefs de file du syndicat de placement pour la tranche domestique, tandis que Paribas et la BNP placeront la tranche internationale.

□ **American Cyanamid : cession des produits de grande consommation.** – Le groupe de chimie et de biotechnologie American Cyanamid a cédé les activités dans les produits d'entretien de sa filiale Shulton Group au groupe Clorox Co., *pour la somme de 465 millions de dollars* (2,65 milliards de francs). American Cyanamid a également vendu tout récemment ses activités dans les produits de soins du corps à Procter and Gamble Co. pour 370 millions de dollars (2,1 milliards de francs). Cyanamid cherche à recentrer ses activités sur la chimie et les spécialités chimiques pour la santé et l'agriculture. La firme ne possède plus qu'un seul produit grand public, l'eau de cologne pour homme Pierre Cardin.

□ **Yves Rocher : chiffre d'affaires en hausse de 6 %.** – Le groupe Yves Rocher (cosmétiques et confection avec les marques Petit Bateau et Sym) a annoncé pour *1989* un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de francs, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. *Le bénéfice net consolidé atteint* 201 millions de francs contre 33 millions de francs en 1988, année qui avait été marquée par la grève des PTT et le rachat de Petit Bateau, dont les pertes étaient élevées. En 1989, le repositionnement de cette marque a entraîné une *baisse du chiffre d'affaires. En revanche,* les ventes réalisées par les sociétés Claverie-Jean Chancel et Sym ont progressé.

□ **SOFICAR double sa production de fibres de carbone.** – Le groupe français Elf Aquitaine et la société japonaise Toray ont décidé de doubler la production *de leur filiale commune SOFICAR* spécialisée dans la production de fibres de carbone, pour la porter à 700 tonnes par an. Une nouvelle unité sera mise en fonctionnement sur le site d'Abidos (Pyrénées-Atlantiques), où cette société est implantée. L'investissement s'élèvera à *270 millions* de francs. Cette nouvelle unité démarrera à la mi-1992. SOFICAR est leader européen dans la fibre de carbone. Son capital est détenu à 30 % par ATOCHEM, filiale chimique d'Elf, et à 70 % par Toray.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	438	435	IN2	300	300
Asystel	105	....	I.P.B.M.	139 90	138 10
B.A.C.	234	231 50	Loca Investis.	305 10	306
B. Demachy Ass.	575	582	Locamic	140	140
Bque Tarneaud	179	....	Matra Comm.	200	199 50
B.I.C.M.	850	840	Métal.Minière	230	223 10
Boiron (Ly)	385	389	Molex	236	....
Boisset (Lyon)	242	....	Navale-Delmas	1255	....
Câbles de Lyon	3343	3440	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1238	1225	Om. Gest. Fin.	572	578
Calberson	545	540	Pinault	520	524
Cardif	700	700	Presbourg	93	93
C.E.E.	364 20	360	Présence Assur.	520	531
C.E.G.E.P.	281	284	Publ.Filipacchi	775	752
C.F.P.I.	267 90	262	Razel	680	680
Ciments d'Origny	720	720	Rémy et Associés	373 50	373
C.N.I.M.	1320	1320	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	321	321
Codetour	315	305 60	St-H. Matignon	262 10	262
Comareg	360	360	S.C.G.P.M.	652	650
Conforama	1140	1160	Segin (Li)	336	337
Creeks	392	392	Select Invest (Ly)	104	103 90
Dafsa	210 50	....	Serbo	532	532
Dauphin	720	710	S.M.T. Goupil	267	258 90
Desquenne et Giral	261	262	Sopra	211 60	211 60
Devanlay	1351	1376	Supra	205	211
Deville	517	480	TF1	322 90	318
Dolisos	184	183	Thermador H. (Ly)	364	364
Editions Belfond	268 80	....	Unilog	189 90	182 50
Elysée Invest	15 10	15	Union Fin. de Fr.	472	472
Europ. Propulsion	400 10	403 10	Viel et Cie	185	184 50
Finacor	198	198	Y. St-Laurent Groupe	1122	1123
Garonor	801	....			
GFF (group.fon.f.)	485	480			
Grand Livre	469	470			
Gravograph	250	250			
Guintoli	1100	1080			
I.C.C.	284	282			
IDIA	340	350			
Idianova	162	165			
I.M.S.	1285	....			

Marché des options négociables le 21 juin 1990

Nombre de contrats : 20 300.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	55	–	–	5
CGE	600	25	–	0,80	15
Elf-Aquitaine	640	36,80	45	0,20	12
Eurotunnel SA-PLC	40	6	8	1	3
Euro Disneyland SC	110	0,33	–	–	–
Havas	637	10	–	6 50	22
Lafarge-Coppée	425	47	52	–	8
Michelin	110	4	8	4,50	7,80
Midi	1 300	8	57	–	–
Paribas	640	9,50	30	6	–
Pernod-Ricard	1 333	–	28	–	–
Peugeot SA	775	40	–	1	–
Rhône-Poulenc CI	400	–	–	–	4,50
Saint-Gobain	560	9,50	–	6	16
Source Perrier	1 400	150	–	–	12
Société générale	580	8	30	10	–
Suez Financière	440	5	21	5	–
Thomson-CSF	120	7	7,20	–	7,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 juin 1990

Nombre de contrats : 51 446

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,34	101,40	101,46
Précédent	101,30	101,42	101,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,70	1,22	1,26	1,69

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6380 F =

Sur un marché des changes particulièrement calme, le dollar s'est maintenu vendredi sur les positions de la veille, autour de 1,68 DM et 5,64 francs français. Le mark valait 3,3575 franc. La devise française se raffermit progressivement, rejoignant le milieu de sa bande de fluctuation au sein du SME.

FRANCFORT	21 juin	22 juin
Dollar (en DM)	1,6780	1,6790
TOKYO	**21 juin**	**22 juin**
Dollar (en yens)	154,60	154,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 juin) .... 9 11/16 - 13/16 %
New-York (21 juin) ...... 8 3/16 - 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	20 juin	21 juin
Valeurs françaises	97,20	97,50
Valeurs étrangères	94,10	94
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	539,23	538,93
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 003,66	2 007,98

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 juin	21 juin
Industrielles	2 895,05	2 901,73

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 juin	21 juin
Industrielles	1 903,40	1 908,30
Mines d'or	169,60	170,30
Fonds d'Etat	79,85	80,19

TOKYO

	21 juin	22 juin
Nikkei Dow Jones	32 087,27	31 694,57
Indice général	2 361,56	2 341,06

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6370	5,6390	+ 66	+ 76	+ 143	+ 163	+ 455	+ 515
$ can.	4,7934	4,7991	– 167	– 119	– 324	– 267	– 839	– 728
Yen (100)	3,6415	3,6451	+ 64	+ 82	+ 140	+ 169	+ 442	+ 505
DM	3,3554	3,3579	+ 41	+ 55	+ 89	+ 111	+ 241	+ 297
Florin	2,9833	2,9860	+ 33	+ 45	+ 68	+ 88	+ 198	+ 254
FB (100)	16,3534	16,3687	– 69	+ 78	– 36	+ 164	+ 180	+ 636
FS	3,9809	3,9852	+ 21	+ 37	+ 53	+ 76	+ 242	+ 307
L (1 000)	4,5792	4,5846	– 76	– 31	– 125	– 72	– 305	– 212
£	9,6815	9,6906	– 423	– 372	– 856	– 783	– 2219	– 2040

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
Yen	7 5/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16
DM	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
Florin	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	9 11/16	9 15/16	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 7/8
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
L (1000)	11 1/2	12 1/2	10 7/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 JUIN

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3650	C.N.E 3%	3650	3650	3665	+ 0 41
1081	B.N.P. T.P.	1083	1083	1084	+ 0 09
....	C.C.F. T.P.	1205	1195	1200	- 0 41
1113	Cr.Lyon. T.P.	1113	1112	1112	- 0 09
1980	Renault T.P.	1985	1985	1985	....
2007	Rhone Poul. T.P.	2010	2016	2012	+ 0 10
1250	Saint Gobain T.P.	1241	1250	1250	+ 0 73
1255	Thomson T.P.	1270	1257	1257	- 1 02
1010	ACCOR	1020	1032	1034	+ 1 37
755	Air Liquide	774	787	786	+ 1 55
1940	Als.Superm.	1935	1900	1901	- 1 76
515	ALSPI	606	615	610	+ 0 79
2330	Arjom. Prioux	2308	2365	2300	- 0 35
1070	AGF Sté Centrale	1060	1065	1080	+ 1 89
1080	Assur. Entrepr.	1065	1060	1040	- 2 35
245	Aux Midi Ass.	241	249 90	245	+ 1 66
290	Bafip	288 10	295	297	+ 3 09
280	Bail Equipem.	276 20	285	283	+ 2 46
1000	Bail Investiss.	990	990	1007	+ 1 72
585	Bancaire	585	588	590	+ 0 85
795	Bazar H.-V.	790	805	807	+ 2 15
875	Béghin-Say	883	871	884	+ 0 11
1390	Berger (M)	1375	1375	1400	+ 1 82
645	Bic	645	660	660	+ 2 33
950	B.I.P.	950	950	950	....
670	BIS	649	630	586	- 9 71
430	B N P (CI)	420	420	418	- 0 48
1040	Bolloré Tech.	1062	1065	1070	+ 0 75
3300	Bongrain	3370	3370	3370	....
1050	Bon-Marché	1035	1030	1050	+ 1 45
640	Bouygues	650	655	648	- 0 31
136	BP France	138	140 60	139	+ 0 72
865	B.S.N.	865	869	869	+ 0 46
930	Canal Plus	925	930	935	+ 1 08
495	Cap Gem.S.	483 50	499	498	+ 3 00
3500	Carrefour	3532	3560	3555	+ 0 65
128	Casino	130	135	134	+ 3 08
107	Casino ADP	110	105 20	109 50	- 0 45
1130	Castorama D.I.	1115	1125	1061	- 4 84
....	C.C.F.	....	1210	1210	+ 0 83
133	CCMC Ly.	133	136	136	+ 2 26
460	C.D.M.E.	462	467	463	+ 0 22
560	C.E.G.I.D.	575	575	570	- 0 87
265	Cerus (Ny)	264 90	254 90	265	+ 0 04
665	C.E.P. Comm.	668	665	656	- 1 80
365	Cerus	367 60	372 50	377	+ 2 58
580	Cetelem	561	575	575	+ 2 50
555	C.F.A.O.	553	551	536	- 3 07
500	CF Im.	495	500	495	....
625	C.G.E.	623	626	629	+ 0 96
440	CGI Info.	452	448	448 50	- 0 77
1330	C.G.I.P.	1325	1365	1370	+ 3 40
560	CGP	586	587	585	- 0 17
1050	Chargeurs S.A.	1022	1039	1026	+ 0 39
780	C.I.C.A. (M)	779	769	769	- 1 28
1740	Ciments franç.	1722	1720	1717	- 0 29
610	Club Méditer.	604	610	609	+ 0 83
196	CMB Packa.	192	192 50	190	- 1 04
145	Codetel	145 10	148	153	+ 5 44
350	Colimeg	351	351	352	+ 0 28
825	Colas	831	805	840	+ 1 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Cpt. Entrep.	380	385	382	+ 0 53
1160	Compt. Mod.	1157	1135	1130	- 2 33
325	Concept S.A.	328	321	321	- 2 13
430	CPR (Paris Réa.)	420 50	420	428	+ 1 78
1280	Créd. Foncier	1276	1300	1285	+ 0 71
810	Cr Lyon (CI)	808	810	815	+ 0 87
1450	Crédit Nat.	1462	1474	1480	+ 1 23
385	CSEE	378	380	378	..
3090	Damart	3055	3090	3050	- 0 16
505	Dassault Av.	512	485	525	+ 2 54
330	Dassault Electr.	316	319 90	324	+ 2 53
1920	De Dietrich	1880	1880	1900	+ 1 06
210	Dév.P.d.C.(Li)	204	209	210	+ 2 94
310	Dév.R.Sud-Est	309 10	310 20	310	+ 0 29
550	D M C	547	551	550	+ 0 55
3960	Docks France	3880	3880	3810	- 1 80
585	Dumez	585	599	600	+ 2 56
2640	Eaux (Gle)	2668	2695	2710	+ 1 57
550	Ecco	565	575	560	- 0 88
1040	Electro-Finan.	1035	1050	1025	- 0 97
685	Elf Aquitaine	666	678	678	+ 1 80
500	- (Certific.)	500	508	500	....
1180	Epeda B.-F.	1160	1166	1170	+ 0 86
2650	Essilor	2680	2674	2687	+ 0 26
1300	Essil.Int.(DP)	1292	1299	1299	+ 0 54
780	Esso	776	785	787	+ 1 55
2020	Eurafrance	2021	2025	2035	+ 0 69
2220	Eurocom	2235	2250	2250	+ 0 67
103	Eurodisneyland	102 80	103	103	+ 0 19
4000	Euromarché	4000	4050	4055	+ 1 38
1320	Europe 1	1335	1325	1325	- 0 75
47	Eurotunnel	43	44 75	45 80	+ 6 51
1760	Exor	1810	1848	1820	+ 0 55
1690	Facom	1683	1655	1700	+ 1 01
185	Finextel	186 20	186	186 20	....
385	Fives Lille	352 50	360	364	+ 3 26
2350	Fromager. Bel	2360	2352	2352	- 0 34
1960	Gal.Lafayette	1980	1925	1925	- 2 78
2040	G.A.N.	2054	2050	2030	- 1 17
470	Gascogne (B)	470	475	470	....
1530	Gaz et Eaux	1540	1540	1620	+ 5 19
1130	Géophysique	1115	1150	1150	+ 3 14
595	Gerland Ly.	598	599	601	+ 0 84
850	Groupe Cité	895	870	875	- 2 23
1650	GTM-Entrep.	1645	1660	1646	+ 0 06
1020	Guyenne-Gasc.	1018	1020	1024	+ 0 59
335	Hachette	328 10	339	337	+ 2 71
635	Havas	635	638	645	+ 1 57
670	Hénin (La)	684	681	685	+ 0 15
1210	Hutchinson	1215	1215	1235	+ 1 65
360	Imétal	368	366	358	- 2 72
124	Immob. Phénix	124	127 50	129	+ 4 03
131	Ingénico	135	133	133	- 1 48
4130	Inst. Mérieux	4080	4008	4180	+ 2 45
520	Interbail	510	515	510	....
1340	Intertechnique	1339	1449	1395	+ 4 18
1070	J. Lefebvre	1045	1065	1057	+ 1 15
1070	Labinal	1061	1051	1061	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2520	Lab. Bellon	2640	2800	2702	+ 2 36
470	Lafarge	466 80	468	468	+ 0 36
1340	Lebon	1340	1380	1385	+ 3 36
4460	Legrand	4480	4645	4490	+ 0 67
2360	Legrand (DP)	2400	2460	2450	+ 2 08
700	Legris Industries	701	693	700	- 0 14
740	Locabail Imm.	738	740	739	+ 0 14
490	Locafrance	478	478	478	
845	Locindus	843	846	848	+ 0 36
490	Luchaire	470 20	476	485	+ 3 15
4390	L.V.M.H.	4398	4449	4465	+ 1 50
880	Lyonn. Eaux	888	895	895	+ 0 87
360	Magnetti Ly.	359 50	360	367	+ 2 09
410	Mar. Wendel	410	400	415	+ 1 22
370	Matra	370	372 50	372 70	+ 0 73
6110	Merlin-Gerin	6000	6180	6100	+ 1 67
188	Metaleurop	180	183 50	186 40	+ 3 56
220	Métrologie In.	218 80	225	223	+ 1 92
115	Michelin	110 50	112	109 90	- 0 54
1280	Midi (Cie)	1255	1285	1263	+ 0 64
154	Midl. Bk Sa*	153 90	159	154	+ 0 06
330	Min. Salog (Ma)	339	338	350	+ 3 24
173	MMB	176 50	179 90	180	+ 1 98
113	Moulinex	115	117 90	107 50	- 6 52
1500	Navig. Mixte	1480	1486	1480	
190	Nord-Est	193	188	188	- 2 59
545	Nordon (Ny)	550	550	550	...
780	Nouv. Galeries	765	780	765	
775	Occid. (Gle)	770	780	765	- 0 65
1900	Omn. F. Paris	1900	1901	1900	..
355	Olipar	360	365	366 80	+ 1 83
5390	Oréal	5290	5400	5430	+ 2 65
635	Paribas	633	638	642	+ 1 42
1500	Pechelbronn	1505	1510	1550	+ 2 99
147	Pechiney Int.	143	144 50	145	+ 1 40
335	Pechiney (CIP)	345	343	341	- 1 16
615	Penhoet	605	625	615	+ 1 65
1210	Pernod Ricard	1204	1212	1213	+ 0 75
810	Peugeot	805	815	818	+ 1 61
435	Plastic-Omn.	439	439 50	435	- 0 91
610	Poliet	616	615	620	+ 0 65
1190	Présabail-Sic.	1190	1190	1194	+ 0 34
750	Primagaz	745	748	747	+ 0 27
655	Printemps	655	651	641	- 2 14
3950	Promodès	3999	4000	4077	+ 1 95
680	Radiotechn.	698	681	700	+ 0 57
189	Raff. D.Total	200	196 20	200	..
3380	Redoute (La)	3365	3360	3370	+ 0 15
470	R. Poulenc CIP	452	456	459	+ 1 55
370	Rober Franc.	370	360	387 50	+ 4 73
75	Rochette (La)	72	73	73	+ 1 39
2190	Roussel Uclaf	2235	2230	2260	+ 1 12
4900	R. Impé.Ly *	4800	4849	4820	+ 0 42
200	Sade (Ny)	205	205	214	+ 4 39
1540	Sagem	1569	1550	1560	- 0 57
550	Saint Gobain	562	568	567	+ 0 89
1440	Saint Louis	1520	1572	1525	+ 0 33
1460	Salomon Ly	1466	1461	1505	+ 2 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
485	Salvepar (Ny)	520	488	488	- 6 15
980	Sanofi	980	993	981	+ 0 10
1720	S.A.T.	1698	1660	1660	- 2 30
315	Saul. Chât.	311 20	314	310	- 0 39
1750	Saupiquet (Ns)	1749	1640	1749	
1030	Schneider	1025	1025	1025	
22	SCOA	21 35	22 90	22 45	+ 5 15
1330	S.E.B.	1335	1335	1340	+ 0 37
500	Sefimeg	496	505	496	
685	Sextant A.	683	680	685	+ 0 29
1550	S.F.I.M.	1550	1548	1565	+ 0 97
250	S.G.E.	245	245	245	
620	Simco	608	615	597	- 1 81
1000	St. Rossignol	1020	1030	1035	+ 1 47
1060	Sligos	1050	1060	1070	+ 1 90
555	Société Génér.	552	560	557	+ 0 91
135	Sodecco (B)	135 10			
162	Sodero (Ns)	158 50	157 50	164	+ 4 79
735	Sodexho	730	730	710	+ 1 43
107	Sogenal (Ny)	106 60	106 10	106 10	- 0 47
440	Sogerap	445	445	448	+ 0 67
2120	Som.-Allib.	2276	2050	2200	- 3 66
1560	Source Perrier	1567	1565	1571	+ 0 90
740	Sovac	760	749	760	
700	SPEP	657	700	681	- 2 30
800	Spie-Batignol.	773	780	766	- 0 91
1300	Strafor	1330	1340	1340	+ 0 75
435	Suez	437	429	437 80	+ 0 18
540	Synthélabo	556	556	559	+ 0 54
121	Thomson	124	122	121 50	- 2 02
675	Total	677	680	682	+ 0 74
118	- (certif.)	120 40	124 50	124	+ 2 99
400	Truffaut Fo.	401	402	403	+ 0 50
620	U.A.P.	619			
420	U.F.B.Locab.	419	420	429	+ 2 39
1180	U.I.C.	1181	1195	1200	+ 1 61
675	U.I.F.	679	680	670	- 1 33
935	U.I.S.	939	925	936	- 0 32
880	Unibail	880	899	880	..
235	U.C.B.	230	234	230	..
560	Valéo	555	563	558	+ 0 54
295	Vallourec	301	303	307 50	+ 2 16
405	Via Banque	405	406	420	+ 3 45
1360	Zodiac	1350	1369	1350	..
1220	Elf Gabon	1235	1211	1238	+ 0 24
138	Amax	136 50	137 80	135 80	- 0 51
169	Amer. Express	169	171	171 10	+ 1 24
245	A.T.T.	243	246 50	246 50	+ 1 44
152	Anglo Amer. C.	153	154 50	154 50	+ 0 98
415	Amgold	414	417	417	+ 0 72
260	Banco Santander	260	259 50	269 50	+ 3 65
980	B.A.S.F.	978	980	980	+ 0 20
980	Bayer	978	978	978	
72	Buffelsfont.	70 50	72	71 90	+ 1 99
134	Chase Manh.	134 50	136 20	136	+ 1 12
130	De Beers	130	129	129	- 0 77
2630	Deutsche Bank	2535	2667	2673	+ 1 44
1425	Dresdner Bank	1429	1429	1432	+ 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
55	Driefontein	54 60	55 30	55 30	+ 1 28
220	Du Pont-Nem.	220	216 50	216 50	- 1 59
235	Eastman Kodak	235 90	235 80	236 80	+ 0 38
13 50	East Rand	13 80	13 50	13 50	- 2 17
69	Echo Bay	69	70 30	70 30	+ 1 88
245	Electrolux	244 90	244 80	244 80	- 0 04
1250	Ericsson	1280	1252	1252	- 3 63
270	Exxon Corp	269 80	272 80	274	+ 1 56
250	Ford Motor	252 50	251	251	- 0 59
43	Freegold	43 10	44	43 80	+ 1 62
15	Gencor	14 80	14 90	14 90	+ 0 68
400	Gén. Elect.	339	338 50	339	
280	Gén. Motors	278 50	280	280	+ 0 54
530	Gén. Belgique	530	533	533	+ 0 57
64	Gd. Métropol.	64 35	65	65 20	+ 1 32
77	Guinness	77 10	76 70	76 70	- 0 52
24	Hanson PLC	23 80	24	24	+ 0 84
32	Harmony Gold	31 70	33	33	+ 4 10
270	Hewlett Packard	271	269	269	- 0 74
55	Hitachi	55 70	55 10	55	- 1 26
560	Hoechst	550	564	564	+ 2 72
96	Homestake	96 10	95	98	+ 1 98
114	Imp. Chemical	114 40	115 70	115 70	+ 1 14
665	I.B.M.	664	674	674	+ 1 51
335	I.T.T.	334	335	335	+ 0 30
144	Ito Yokado	143	140 60	140 60	- 1 68
76	Matsushita	76 10	76 70	76	- 0 13
15 50	Maxwell	19 50	19 30	19 30	- 1 03
200	Mc Donald's	200	200	200	
465	Merck	468	475	475	+ 1 50
480	Minnesota M.	482	484	484	+ 0 41
355	Mobil corp	354 90	354	354	- 0 25
205	Morgan J.P.	201 50	203 50	203 50	+ 0 99
34630	Nestlé	34600	35900	35900	+ 3 76
1040	Nacional	1043	1047	1047	+ 0 38
173	Norsk Hydro	173 20	172 50	172 50	- 0 40
107	OFSIL	107	107	107	
1940	Petrofina	1942	1935	1935	- 0 36
245	Philip Morris	247 50	253	252 50	+ 2 02
99	Philips	98 70	101	100 90	+ 2 22
86	Placer Dome	85 40	84 80	84 80	- 0 70
320	Quilmès	318 10	318	318	- 0 03
24	Randfontein	24 20	24 30	24 30	+ 0 41
425	Royal Dutch	425	425 10	425 10	+ 0 02
54	R T Z	54 10	54 10	54 10	
9	Saat.& Saatchi	9	9 05	8 95	- 0 56
46	St Helena	46 20	46 10	46	- 0 43
335	Schlumberger	334 70	333 10	333	- 0 51
44	Shell transp.	44 30	44 30	44 50	+ 0 45
2460	Siemens	2465	2513	2512	+ 1 91
315	Sony	313 40	314 50	314 50	+ 0 35
92	Sumitomo Bank	92	91 90	91 90	- 0 11
245	T.D.K.	244	245 50	245 50	+ 0 61
48	Telefonica	48	48	48 05	+ 0 10
39	Toshiba	39 50	39 70	39 70	- 2 03
465	Unilever	460	470	459	+ 1 96
335	Unit. Techno.	335 50	339 50	339 50	+ 0 85
370	Vaal Reefs	356	380	390	+ 3 83
305	Volvo	308	315	314 50	+ 2 11
153	West Deep.	153	153	153	
275	Xerox Corp.	276 50	275	276	- 0 18
107	Yamanouchi	107	108	108	+ 0 93
1 79	Zambia Cop.	1 79	1 93	1 92	+ 10 6

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 80	0 72
Emp.Etat 9,8%78	89 82	9 28
10,80% 79/94	101 50	8 61
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 80	4 84
Emp.Etat 13,4%83	108 80	6 71
Emp.Etat 12,2% 84	104 40	8 59
Emp.Etat 11% 85	106 05	3 64
10,25% mars 86	101 39	2 86
OAT 10% 5/2000	101 82	0 71
OAT 8,9% 12/1997	101 30	5 18
OAT 9,8% 1/1996	100 10	3 83
PTT 11,2% 85	103 70	5 77
CFF 10,30% 86	98 20	3 88
CNB Bques 5000F	99 68	4 16
CNB Paribas 5000F	100	4 16
CNB Suez 5000F	100 20	4 16
CNE 11,5% 85	102 30	0 53
CNI 1/82 5000F	99 68	4 16
CNT 9% 86	93	1 68
CRH 10,90% déc.85	103 50	4 67
CHARB FCE 3% 100	155	....
CICA	1139 70	....
Comp	....	....
CGE 6 janv. 89/99	610	....
Bruant Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1665	1640
Applications Hydr.	1600	1550
Arbel	1110	1077
Astorg	330	....
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1220	1200
B.Hypoth.Europ.	364	....
B.N.P. Intercont.	274	268
Béghin-Say (C I)	625	....
Bénédictine	4365	4190
Blanzy Ouest	3100	2828 c
B T P	100	98 90
Cambodge	999	972
Carbone Lorraine	1100	1115
Cote Pechin	31	30 60
C.E.G.F (Frigor.)	436	436
Centenaire Blanzy	605	600
Cerabati	111	113
Champex Ny	141 80	140 50
CIC (CIP)	270	262 50
C.I.M.	860	840
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	....
Clause	835	810
Cofradel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	438 50	432
Comiphos	698	698
Cie Industrielle	7110	7110
Cpt Lyon Alemand	540	537
Concorde	1009	1010
Constr.Mét.Prov.	44 50	41 40o
Crédit Géné.Ind.	430	423
Cr Universel (Cie)	730	720
Créditel	127	129 50
Darblay	710	710
Degremont	1575	....
Delalande	2670	2695
Delmas Vieljeux	4500	4630
Didot Bottin	1622	1696
Drouot Assu.	378	379 50
Eaux Bassin Vichy	3135	3049
Eaux Vittel	7720	7700
Ecia	1370	1356
Electro-Banque	345	345
Elf Antargaz	1380	....
E.L.M. Leblanc	672	663
Ensili Bretagne	380 50	395
Ent.Mag. Paris	4040	4045
Eux (ex. Esmit)	2120	2080
Europ Soutres Ind.	16	17 50d
Finalens	272	271
F.I.P.P.	225	218
F.N.A.C.	2140	2140
Foncière (Cie)	880	878
Fonc.Lyonnaise	1100	1100
Foncina	640	639
Fougerolle	870	870
France I.A.R.D.	1220	1220
France SA (La)	2630	2635
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1108	1096
Genefim	351	350
Gévelot	706	706
G.F.C.	460	465
G.F.I.I.	336	336
Grds Moulins Paris	1494	1490
G.T.I (Transport)	600	600
Immobail	383	390
Immobanque	814	805
Im.Marseillaise	8000	8070
Imm. Plaine-Monceau	587	582
Immofice	588	598
Invest.(Ste Cle.)	3280	3290
Jaeger	142	136 30
Lambert Frères	438	421
Lille Bonnières	1700	1700
Loca-Expansion	294	296
Locafinancière	411	411 50
Locatel	364	364 80
Louis Vuitton	990	1010
Louvre	5720	5670
Lucia	3000	1985
Machines Bull	73	71 30
Mag.Uniprix	200	....
Magnant	605	623
Métal Déployé	611	611

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	203	211 10
Navigation (Nle)	285	289
Nozal	252 10	246
Optorg	420	420
Oréal (CI)	2400	....
Origny-Desvroise	1460	1450
Palais Nouveauté	1175	1152
Paluel Marmont	692	692
Parfinance	210	210
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	225 50	225
Paris Orléans	286	287
Parisienne Invest.	550	557
Paternelle RD	1425	1500
Pathé Cinéma	816	....
Piper Heidsieck	2150	....
PLM	462 90	460
Porcher	780	765
Promodès (CI)	1855	....
Publicis	994	966
Rochefortaise	1550	1504
Rosario	699	706
Rougier	492	480
S.A.C.E.R.	580	579
S.A.F.A.A.	540	....
S.A.F.I.C Alcan	600	600
SAFT	2081	2020
Saga	230	231
Salins du Midi	690	698
Satam	119	....
Savoisienne M.	172	....
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	530	520
S.Etud.Part. (M)	182	....
Silic	852	857
Sinvim	555	545
S.I.P.H.	465	465
Sofal	860	869
Soffo	864	863
Sofical	1080	1095
Soficomi	635	633
SOFIP (M)	816	539 o
Sofragi	1735	1735
Sophia-Bail	519	513
Sopagri	175	175
Soudure Autogène	940	968
Sovabail	557	550
Stemi	725	....
Suez (CIP)	382 50	383 20
Taittinger	5550	5580
Télémécanique Elect.	4990	4990
Tissus-Anquetil	790	790
Tour Eiffel	330	....
Ufiner	1199	1164
Union Assur Paris	620	617
U.T.A.	2700	2592 o
Vicat	3410	3450
Vinipix	2200	2200
Virax	178 20	....
Waterman	1300	1297
Maroc Sté Brasserie	255	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	960	....
Akzo Nv Sico	361	....
Alcan Aluminium	123	....
Algemene B.Ned.	111	114
American Brands	360	....
Arbed	859	...
Asturienne Mines	221	....
Banco Popular Espa.	475	480
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	34310	35700
Can.Pacifique	101	...
Chrysler Corp.	96 50	....
C I R	25 10	25 10
Commerzbank	930	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	342 20	....
GBL (Brux Lamb.)	641	....
Gevaert	1260	...
Glaxo Holdings Ltd	77 90	78
Goodyear Tire	197 80	..
Grace and Co (WR)	165	....
GTE Corp.	360	345
Honeywell Inc.	518	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	35 50	....
Laconia	312	313
Midland Bank	30	....
Noranda Mines	92 10	....
Olivetti priv.	20 90	....
Pakhoed hold.	588	...
Pfizer Inc.	382	...
Procter Gamble	435	....
Ricoh	41 20	....
Robeco	295	295
Rodamco NV	239 50	240
Rolinco	295	295
Saipem	9 10	....
Sema Group	53 50	53 60
SKF Aktiebolaget	158	....
Tenneco Inc.	369	..
Thorn Electrical	72 80	..
Toray Ind.	30 80	..
Vieille Montagne	3000	...
Wagons Lits	1585	..
West Rand Cons.	9 05	9 50
Whitman Corp.	155	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Bussoni	850	....
Calciphos	162 50	163
C G H Cogenhor	76 65	73
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	585	575
Europ. Accum.	65 10	....
Gachot S.A.	119	124
Guy Degrenne	480	...
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	425	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	925	....
Particip. Perrier	380 20	....
Rorento N.V.	175 30	...
St-Gobain-Emballage	1990	2321 d
Sarre Matra	325	320 10
S.E.P.R.	1610	..
Sicli	380	....
S.P.R. act. B	730	....
Ufinex	380	...
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 648	5 638	5 470	5 870
Ecu	6 936	6 932	....	....
Allemagne (100 dm)	335 890	335 800	326 500	347
Belgique (100 F)	16 366	16 381	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 630	298 480	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 582	4 581	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 390	88 300	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 724	....	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 436	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 600	....	386	408
Suède (100 krs)	92 980	....	89	96 500
Norvège (100 k)	87 370	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 741	....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 460	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 834	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 808	....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 648	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	63850	63500
Or fin (en lingot)	63950	63650
Napoléon (20f)	391	391
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	412	411
Pièce Latine (20 f)	369	368
Souverain	468	466
Pièce 20 dollars	2300	2255
Pièce 10 dollars	1230	1220
Pièce 5 dollars	775	.....
Pièce 50 pesos	2440	2405
Pièce 10 florins	377	377

SICAV (sélection) 21/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1158 31	1130 06
Actilion	233 41	222
Agepargne	856 44	819 56
Ageplacement	6846 85	6846 85
Agepremière	106 34	105 02
AGF Actions en CIP	1181 35	1152 54
A.G.F. 5000	694 36	677 42
AGF ECU	1011 05	1001 04
AGF Foncier	123 56	120 55
AGF Invest Sicav	129 65	126 49
AGF Interfonds	410 48	400 47
AGF Oblig.	1060 01	1054 74
AGF Sécurité Sicav	10640 60	10640 60
A.G.F.I.M.O.	707 11	689 86
AMERI-GAN	6431 87	6140 21
Amplitude	677 78	658 02
Arbitrages Court T.	6011 16	5999 15
Assoc.	1101 97	1101 97
Atout Futur	382 35	369 78
Aurecic	1266 33	1229 45
Avenir Alizes	1592 39	1561 17
Avenir CIC	109 65	106 46
Axa Capital	141 05	134 98
Axa Europe	128 56	123 02
Axa Investissements	131 49	125 82
Axa NPI	115 12	110 16
Axa Valeurs PER	135 12	130 26
Capimonétaire	5332 95	5327 62
Capioblig	5422 11	5341 98
Capitacic	1088 26	1072 18
Capital-Monde	417 87	407 68
Capital Plus	1715	1715
Carden Pierre	36 86	35 96
Coexis	1096 38	1080 18
Comptavalor	5881 97	5873 16
Convermmo	441 19	424 22
Credinter	517 65	502 57
Credit Mutuel Capital	1080 92	1059 73
Diese	1212 31	1172 45
Drouot France	893 36	854 89
Drouot Investiss.	1068 80	1041 91
Drouot Sécurité	241 95	231 53
Drouot Sélection	151 84	145 30
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	122 35	117 08
Ecureuil Capitalisation	2146 90	2125 64
Ecureuil Invest	416 80	404 66
Ecureuil Monépremière	55888 21	55888 21
Ecureuil Monétaire	32940 31	32940 31
Ecureuil Trimestr.	1967 44	1947 96
Elicash	324919 38	324919 39
Energie	302 97	289 23
Eparcic	3005 78	3005 78
Eparcourt-Sicav	4207 10	4196 61
Epargne Associat.	24338 76	24302 31
Epargne Capital	8875 01	8787 14
Epargne Court Terme	568 21	568 21
Epargne Croissance	1652 77	1618 27
Epargne Industrie	101 45	98 73
Epargne Inter	587 64	571 91•
Epargne J.	58576 54	58576 54
Epargne Long Terme	197 60	192 31
Epargne Monde	1323 09	1287 68
Epargne Obligat.	186 50	181 51
Epargne Première	12234 08	12143 01
Epargne Quatre	1075 37	1046 59
Epargne-Unie	1390 31	1340 06
Epargne Valeurs	451 70	439 61
Epsilon	1167 40	1155 84
Eufinvest	722 27	701 23•
Eurocic Leaders	1137 36	1104 23
Eurodyn	1253 28	1212 07
Euro Gan	7643 67	7297 06
Euromalf	26 44	26 05
Fonsicav	11974 25	11974 25
FRANCE-GAN	10249 44	9784 67
France Garantie	256 44	255 93
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	445 68	441 27
Francic	512 47	497 54
Francic Pierre	123 56	119 95
France-Régions	1352 28	1312 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	29 94	29 94
Fructi-Capi	35 07	34 55
Fructi Court	118953 00	118953
Fructidor	234 47	231
Fructi-Ecu	560 23	551 95
Fructi-Epargne	30 02	29 29
Fructifrance	987 17	943 58
Fructimmo	33 76	32 94
Fructi-Première	11150 64	10985 85
Fructivar	4579 05	4587 63
Futuroblig	1193 68	1154 43
Gestilion	61482 25	61328 93
Gest.Associations	162 72	159 14
Gest. F. Sécur.	10483 49	10483 49
Horizon	1230 89	1195 04
Interépar.	105136 46	102074 23
Immoblig.	11505 26	11447 37
Intersélection Fce	571 44	554 80
Japacic	182 81	177 49
Jeunepargne	250 14	246 44
Laffitte Amérique	218 39	208 49
Laffitte Europe	303 03	289 29
Laffitte Expan.	277 28	264 71
Laffitte France	357 63	341 41
Laffitte Immobil.	268 97	256 77
Laffitte Japon	444 37	424 22
Laffitte Oblig.	135 71	129 56
Laffitte Rendement	179	170 88
Laffitte Tokyo	376 83	359 74
Latitude	5687 91	5679 39
Lion C.T.	10612 50	10612 50
Lion L.T.	5828 62	5658 85
Lion Association	11130 08	11130 08
Lion Institution	24426 17	24365 26
Lionplus	806 17	798 19
Lion Trésor	2062 43	2042 01
Lion 20 000	22188 23	22188 23
Livret Bourse Inv.	563 32	546 91
Livret Portefeuil.	717 95	697 04
Méditerranée	205 33	196 49
Mensuel CIC	10079 27	9978 48
Mondial Investissem.	433 46	413 80
Monecic	5804 18	5804 18
Monedan	56489 19	56489 19
Mone.J	61071 28	61071 28
Monévalor	68706 48	68706 48
Mutualité dépôts	11331 05	11308 43
Mutuelle Unie Sel.	150 59	144 11
Natio Court Terme	237031 00	237031
Natio-Epargne	14767 28	14621 05
Natio-Ep. Ret.	129 39	125 93
Natio Eparg.Trésor	6808 77	6595 58
Natio-Imm.	1313 35	1278 20
Natio-Inter	1172 45	1141 07
Natio-Monétaire	21394 20	21394 20
Natio Obligations	505 17	491 65
Natio-Patrimoine	1494 78	1454 77
Natio-Placements	64182 18	64182 18
Natio-Revenu	1005 69	995 73
Natio Sécurité	11893 33	11893 33
Natio-Valeurs	872 13	849 79
Nippon-Gan	6309 22	6023 12
Nord Sud Dévelop.	1274 21	1271 67
Normasif	12753 77	12503 70
Obli-Associations	125 18	123 94
Oblicic-Mondial	2305 69	2271 62
Oblicic-Régions	1085 05	1069 01
Oblig. ttes caté.	151 14	148 91
Oblilion	1110 39	1099 40
Oblisécurité	10769 71	10769 71
Optimat	30889 24	29989 55
Oracion	1178 63	1139 87
Orvalor	5982 71	5786 47
Paribas Epargne	17398 27	17363 54
Paribas Opportunités	128 86	123 61
Paribas Patrimoine	565 82	542 75
Paribas Revenus	90 34	89 45
Patrimoine Retraite	186 54	182 88
Parvalor	691 85	671 70
Phenix Placement	278 03	269 93
Pierre Investissements	770 13	751 35
Placement A.	1236 61	1212 36•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placements C T	75552 13	75401 33•
Placement J.	6046 22	6034 15•
Placement Premier	55736 58	55625 23•
Pléiade	120 77	117 54
Poste Gestion	54775 75	54775 75•
Première Oblig.	10529 34	10518 82
Prév. Ecureuil	109 65	106 74
Privassociation	24668 27	24668 27
Quartz	131 40	128 16
Réalvalor	1061 90	1030 97
Renacic	161 60	159 21
Revenus Trimestr.	5272 52	5220 42
Revenu-Vert	1135 80	1119 01
St Honoré Bio-Alim.	937 31	894 81
St Honoré Global	272 66	260 30
St Honoré Mat Plac.	241 78	230 82
St Honoré Pacifique	630 69	602 09
St Honoré PME	561 74	536 27
St Honoré Real	12582 56	12532 43
St Honoré Services	521 50	501 44
St Honoré Techno.	796 85	760 72
Sécuricic	1474 55	1474 55
Sécuri-Taux	1173 30	1173 30
Sicasden	700 99	690 63
Sicav Associations	1560 25	1557 91
S.F.I. fr. et étr.	707 57	686 96
Sicav 5.000	446 39	434 44
S I Est.	1530 01	1464 12
Sivafrance	731 50	711 92
Sivam	435 19	423 54
Sivarenne	221 46	219 27
Sivinter	438 70	426 96
S.N.I.	1257 97	1221 33
Sogéroc	54270 39	52689 70
Sogevar	1120 87	1070 04
Sogenter	1351 66	1290 37
Soleil Investissements	550 95	525 97
Solstice	2017 04	2012 01•
Stratégie Actions	1211 71	1165 11
Stratégie Rendements	1205 12	1167 19
Technocic	1180 04	1145 67
Techno-Gan	6241 52	5958 49
Thesora	547 72	542 30
Transplus	133 11	127 38
Trésor Avenir	105 98	104 93
Trésor Plus	1074 59	1063 95•
Trésor Real	12037 29	12037 29•
Trésoricic	107971 52	107971 52
Trilion	5058 62	5008 53
U.A.P.Investiss.	481 46	464 06
U.A.P Act. F.	612 44	590 30
U.A.P Act. SA	670 84	646 59
U.A.P Aedif.	654 33	630 68
U.A.P Altef.	481 66	464 25•
U.A.P Alto	114 11	109 89•
UAP Moyen Terme	115 71	111 53
Uni-Associations	115 06	115 06
Uni-Foncier	1521 87	1466 86
Unifrance	623 98	601 43
Uni-Garantie	1291 44	1266 09
Uni Régions	1655 79	1595 94
Unirente	2399 77	2320 86
Univar	201 56	201 56
Univers Actions	1341 35	1297 24
Univers-Obligation	1645 10	1591 01
Valorem	569 29	555 40
Valorg	1753 95	1752 20
Valreal	44782 71	44760 33
Vauban	24268 65	24244 38

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

Le Monde

La fin du sommet de La Baule

Les dirigeants africains s'engagent à « associer plus étroitement les populations à la construction de leur avenir »

Le seizième sommet franco-africain s'est achevé jeudi après-midi 21 juin à La Baule par la publication d'une déclaration finale qui souligne « la nécessité d'associer plus étroitement les populations concernées à la construction de leur avenir politique, économique et social ». La déclaration « *déplore d'autre part qu'une image parfois caricaturale soit actuellement donnée de l'Afrique, cette présentation décourageante contribuant aux difficultés qu'elle prétend dénoncer* ». Ce communiqué exprime enfin le vœu « qu'en aucune manière le grand marché européen de 1993 ainsi que l'aide aux pays de l'Europe de l'est *aient des conséquences* négatives sur l'Afrique ».

LA BAULE

de notre envoyé spécial

Une prime dans l'octroi de l'aide aux pays qui feront effort pour *« aller vers plus de liberté »* – comme l'a annoncé M. François Mitterrand à La Baule, – *« c'est bien beau*, se récrie le général Ngassingbe Eyadema, chef de l'Etat togolais, *mais on ne peut pas agir contre la volonté du peuple auquel appartient le pouvoir »*. Dans son pays, explique-t-il, le peuple a tranché. Consulté par le parti unique, il a répondu : pas de *multipartisme pour le moment*. Le général Eyadema et quelques-uns de ses pairs africains, notamment congolais et gabonais, ont quitté La Baule soulagés, certes, car ils craignaient un peu le pire, mais irrités tout de même par le « *discours sur la méthode démocratique* » prononcé par M. Mitterrand.

D'autant qu'au cours d'une conférence de presse, jeudi, celui-ci a persisté et signé : *« Il est évident que l'aide normale de la France sera plus tiède en face des régimes qui se comporteraient de façon autoritaire sans accepter d'évolution vers la démocratie et enthousiaste vers ceux qui franchiront le pas avec courage. »*

A cet égard, beaucoup de dirigeants africains présents à La Baule s'en sont pris avec vivacité aux médias – la déclaration finale y fait écho, – coupables à leurs yeux d'avoir en quelque sorte « monté le bourrichon » de leurs interlocuteurs français, ainsi contraints de lancer un rappel à l'ordre démocratique. Réaction d'amour-propre significative : le Zaïre, qui a mauvaise réputation en matière de respect des droits de l'homme, risquait-*il de se voir préférer* l'île Maurice comme lieu du prochain sommet de la francophonie (*le Monde* du 21 juin) ? Les chefs d'Etat et de gouvernement du continent noir ont aussitôt fait bloc pour s'opposer à ce changement de site très politique, alors qu'en d'autres temps ils se seraient montrés probablement plus coulants.

Pour un peu, des dirigeants africains qualifieraient de « subversifs » les propos du président fançais et ses commentaires faits en aparté mais rapportés très officiellement et très minutieusement par un de ses collaborateurs : *« Le plus tôt vous organiserez des élections libres, le mieux ce sera pour votre jeunesse qui a besoin de s'exprimer. »* Paroles qui ne tomberont pas dans l'oreille de sourds. Les contestataires de tout poil ne manqueront pas de s'en saisir pour obtenir gain de cause.

« Ce discours risque de nourrir l'aventurisme de certains », s'inquiète un ministre. Mais dans un état de si grande détresse économique et sans possibilités d'aller sonner à d'autres portes ou de se présenter à d'autres guichets, que peuvent donc bien faire – sinon maugréer – les membres de ce club franco-africain pour obtenir de Paris qu'il leur tienne un langage différent, qu'il ne leur complique pas la tâche ? Certes, M. Mitterrand leur a confirmé sur tous les tons que la France ne se retirerait pas du continent noir et annonçait à la clé de nouvelles remises de dette. Mais la « facture » démocratique leur paraît lourde à payer.

« Une mode de saison »

Lier trop étroitement et trop *immédiatement* l'idée de démocratie à celle d'élections libres et de multipartisme, n'est-ce pas faire un peu fausse route dans le contexte proprement africain ? Il est à craindre que cet « *emballement démocratique* » ne conduise en l'état actuel des choses à une impasse, voire au chaos. On peut dès lors comprendre le raidissement des dirigeants africains face à ceux qui leur soufflent des recettes trop simples pour être bonnes.

Ces dirigeants ont donc beau jeu de monter sur leurs grands chevaux. N'a-t-on pas entendu M. Hissène Habré, le chef de l'Etat tchadien, dénoncer avec quelque virulence *« l'écrasement économique et idéologique dont est victime le continent noir et cette démocratie présentée de telle sorte qu'elle ressemble à une mode de saison »*. Pour M. Moussa Traore, le président malien, la démocratie est *« un état d'esprit »*. C'est dire le temps qu'il faudra pour voir aboutir cette révolution des mentalités. Et, *ici et là* sur le continent noir, n'est-il pas déjà *trop tard pour* négocier un virage en douceur ? Est-il sage, comme le dit M. Omar Bongo, le président gabonais, qui parle d'expérience, *« de se laisser conseiller par les événements »* ?

Trop préoccupés par l'histoire immédiate de leur propre pays, beaucoup de participants au sommet de La Baule n'ont pas accordé l'intérêt qu'elle méritait à l'idée lancée par M. Abou Diouf, le chef de l'État sénégalais, pour faire face aux enjeux économiques du moment : *« Il est nécessaire*, a-t-il dit, *de créer des marchés communs africains, d'accepter même des limitations de souveraineté et d'en arriver à une fédération politique. »* Chaque chose en son temps ? *« Halte-là »*, crient aujourd'hui beaucoup de dirigeants africains *qui reprochent* à leurs interlocuteurs occidentaux et français en particulier, de jouer les pyromanes, d'exciter leurs opposants et, au bout du compte, de faire fuir les investisseurs. Il est donc à leurs yeux urgent de calmer le jeu.

JACQUES DE BARRIN

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Accident de carrière

JE viens de lire un petit bouquin plein d'enseignements. Dans la très sérieuse collection des *Dix conseils pour demander une augmentation* ou *Bien vivre avec son stress*, voici ceux qui nous permettront de *Sortir gagnant d'un accident de carrière.* D'abord, j'ai cru à un tour de reins chopé en faisant des courbettes à son chef en chef. C'est pas ça du tout, c'est comment réagir si vous êtes viré. Conduite à tenir avant. Ne faites pas l'autruche. Apprenez à détecter *les signes* avant-coureurs de votre disgrâce et à décrypter certains messages.

Votre secrétaire oublie de vous inviter au pot qu'elle donne pour fêter la prime que lui a accordée la direction des relations humaines sans vous consulter. Vos collègues se taisent quand *vous entrez dans leur bureau.* Ignorent les trois places vides à côté de vous à la cantine. S'exclament en vous croisant dans un couloir : Tiens, t'es encore là ? Je croyais que... Non, rien... Excuse-moi. Votre boss vous *engueule. Vous menace. Vous* bat froid.

Conduite à tenir après. Chez vous. Transformez votre appart en QG : ligne téléphonique supplémentaire, répondeur interrogeable à distance, photocopieuse, ordinateur, télex et fax. Scotchez *sur tous les murs* la consigne laissée à vos enfants au *cas où un employeur éventuel* appellerait, ne pas l'envoyer promener en lui balançant avant de raccrocher : il est pas là, on sait pas quand il rentrera, il a pas d'heure, il dit jamais où il va.

Chez le chasseur de têtes. Apprenez par cœur les dates qui ont ponctué votre cursus universitaire et professionnel pour éviter de vous y prendre les pieds : *Je suis entré chez Crafougnat* et Compagnie en 1966... Ah ! Non, pardon, ça c'est l'année où j'ai été recalé à Sup de Co Albi. Au chapitre de l'argent, n'annoncez pas la couleur d'entrée de jeu, je veux tant, pour lancer négligemment, la main sur la poignée de la porte : Ah ! J'oubliais, j'exige *une voiture* de fonction et une prime liée aux bénéfices du groupe.

Enfin, en relatant les circonstances de votre dernier « accident », ne soyez ni trop agressif : Si vous saviez le coup qu'ils m'ont fait, ces *salauds-là... Ni* trop émotif : C'était toute ma vie, la BFEA. *Jamais je m'en remettrai.* Voyez, rien que d'y penser, ça me bouleverse... Vous auriez pas un Kleenex ?

La disparition de « Checkpoint Charlie »

L'URSS propose le retrait des troupes alliées de Berlin

Au cours de la cérémonie qui a marqué, vendredi 22 juin, la démolition de Checkpoint Charlie entre les deux secteurs de Berlin, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a proposé que les alliés retirent leurs troupes stationnées à Berlin dans les six mois qui suivront l'unification allemande. *« Nous proposons à nos partenaires,* a dit le chef de la diplomatie soviétique, *qu'avec le rétablissement d'un Parlement et d'un gouvernement allemands uniques le système allié soit aboli et les troupes des quatre puissances alliées quittent la région du Grand Berlin dans les six mois. »* – (Reuter.)

Un haut lieu de la guerre froide

BERLIN

de notre envoyé spécial

Avec le point de contrôle allié de la Friedrichsstrasse, à la limite des secteurs américain et *soviétique de Berlin,* l'un des hauts lieux de la guerre froide devenu célèbre sous le nom de Checkpoint Charlie a disparu vendredi 22 juin.

Le *13 août 1961*, les Allemands de l'Est bloquent tout passage entre les secteurs occidental et soviétique de Berlin. C'est la construction du fameux mur. Les Occidentaux se voient octroyer un seul point de passage, sur la Friedrichsstrasse. Pendant vingt-neuf ans, tous les étrangers désireux de se rendre à *Berlin-Est ont été obligés* de passer, soit par la station de métro du même nom, soit à pied ou en voiture, par le fameux passage.

Deux mois après la construction du mur, les Allemands de *l'Est tentaient d'imposer un* contrôle des personnels alliés se rendant dans la partie est de la ville. Pendant dix jours, chars américains et russes se feront face. L'endroit connaîtra bien d'autres tragédies, comme la *mort de Peter Fechter, le 17* août 1962, au cours d'une tentative de fuite. Tombé du mauvais côté du mur après avoir été atteint par une balle au poumon, le jeune homme agonisera pendant cinquante minutes, seul, *en hurlant.*

La cahute enlevée vendredi était en place depuis 1986. Au fil du temps, on s'était installé de plus en plus confortablement. Les trois puissances occidentales de Berlin disposaient *chacune d'un local où étaient* soigneusement notées les allées et venues des militaires et personnels de l'administration militaire. C'est aussi à cet endroit *qu'a été construit* un musée célèbre qui retrace l'histoire du mur et de toutes les tentatives d'évasion qui s'y sont produites.

H. DE B.

Lire aussi page 5.

José Cabanis à l'Académie française

Du noir au rose

L'écrivain José Cabanis a été *élu jeudi 21 juin à l'Académie* française au fauteuil de Thierry Maulnier. *Il a obtenu,* au troisième tour, 17 voix sur 33 votants contre 11 à M. Charles Dedeyan, ancien professeur d'université. Cinq bulletins étaient marqués d'une croix ce qui signifie l'hostilité à tous les cadidats en présence. Au premier tour, M. Dedeyan était arrivé en tête avec 14 voix contre 13 à M. Cabanis et 6 bulletins *marqués d'une croix.*

« Conteur original, prosateur parfait et pénétrant moraliste » : ce condensé de José Cabanis est signé Pierre-Henri Simon, qui avait suivi *avec intérêt et sympathie, non sans* quelques réserves, une bonne partie de son itinéraire. Le milieu social, l'ambiance provinciale d'un écrivain ancré à Toulouse, où il est né le 24 mars 1922, semblent avoir encerclé une œuvre de romancier et d'essayiste.

Après une double licence (droit et philosophie) – et l'intermède du STO (Service du travail obligatoire) effectué dans une usine d'armement allemande en 1944-1945 – *puis un diplôme d'études supérieures* de philosophie et son doctorat en droit, José Cabanis s'inscrit au barreau de Toulouse.

De l'aveu même de l'auteur, sa production romanesque, où se mêlent fiction et éléments autobiographiques plus ou moins transposés, peut se diviser en deux cycles. Le premier (1950-1958) coïnciderait avec le séjour de José Cabanis en milieu urbain, près du palais de justice. Il comprend *l'Age ingrat, l'Auberge fameuse, Juliette Bonviolle, le Fils, les Mariages de raison.*

Son installation dans une belle maison campagnarde, à une dizaine de kilomètres de Toulouse, n'est pas étrangère à une vision moins amère, plus optimiste, plus poétique de la vie. Il est peut-être excessif mais tentant de dire qu'à la période noire succède la période rose, celle qui a vu éclore *le Bonheur du jour, les Cartes du temps, les Jeux de la nuit, la Bataille de Toulouse* (prix Renaudot 1966), *Des jardins en Espagne.*

Cet « épicurien lettré », amoureux des ambiances intimistes, qui s'était déjà signalé par une étude approfondie sur Marcel Jouhandeau dix ans auparavant, s'oriente alors vers les essais historiques et littéraires. Les deux tomes de *Plaisir et lecture, le Sacre de Napoléon, Charles X roi ultra* (prix des Ambassadeurs 1972), *Saint-Simon l'admirable* (Grand Prix de la critique littéraire 1975), *Michelet, le prêtre, la femme, Lacordaire et quelques autres, le Musée espagnol de Louis-Philippe-Goya,* etc., forment pour ainsi dire le second versant d'une œuvre que l'Académie française avait récompensée dès 1976 avec son Grand Prix de littérature.

Cette même année paraissait d'ailleurs le seul livre où (jusqu'à ce jour) José Cabanis se livre tout nu, sans affabulation d'aucune sorte, en totale sincérité. Il s'intitule *les Profondes Années* et rassemble les pages d'un journal intime qui couvrent d'abord les premières années de la guerre (1939-1940) puis la dernière où, arraché à sa quiétude bourgeoise, l'étudiant est confronté avec la *rude réalité, la misère physique et* morale, les contraintes du travail forcé.

JEAN-MARIE DUNOYER

► La quasi-totalité des ouvrages de José Cabanis est publiée chez Gallimard. Les derniers *sont le Crime de Torcy, Fausses nouvelles* et *l'Age ingrat* (*le Monde* du 1er juin).

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22 juin 1990 a été tiré à 519 604 exemplaires.





